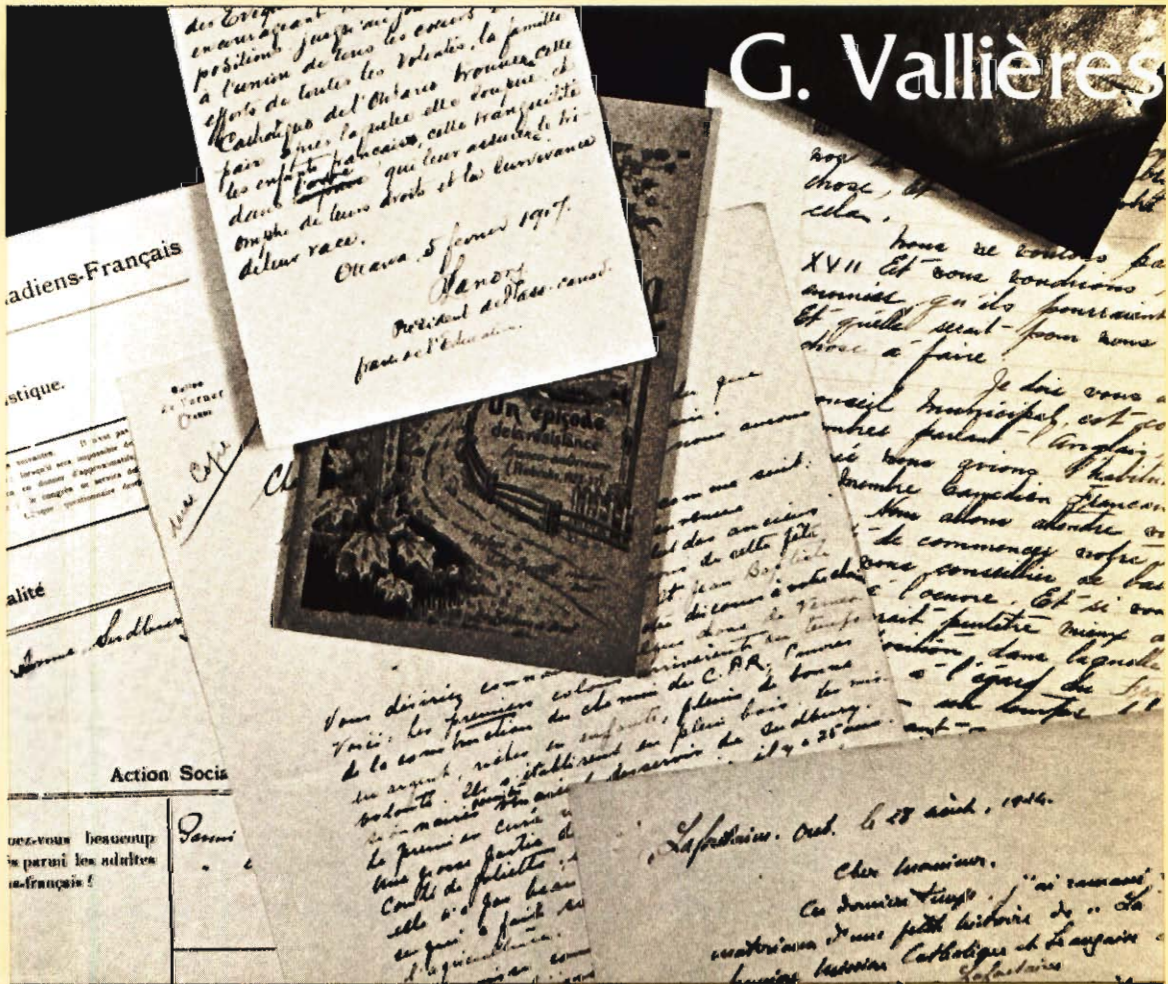


L'Ontario français par les documents



Don de

Jean-Louis Pélissier

SOCIÉTÉ FRANCO-ONTARIENNE
D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE
Régionale de Toronto

L'Ontario français par les documents



L'équipe DOPELFO (Documents pédagogiques en langue française pour l'Ontario) regroupe les chercheurs suivants:

Jacques Grimard	Archives nationales du Québec
André Lapierre	Université d'Ottawa
Pierre Savard	Université d'Ottawa
Marcien Villemure	Université d'Ottawa
Gaetan Vallières	Coordonnateur

Cette équipe dispose des locaux et des services du Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa.

L'Ontario français par les documents

Gaetan Vallières



Éditions Études Vivantes

Montréal Paris

L'Ontario français par les documents
Gaetan Vallières

Maquette de la couverture: Joanne Bertrand-Côté
Documents de la couverture, courtoisie de l'ACFO
Photo de la couverture: Michel Tessier

Tous droits réservés
Copyright ©1980 by
Éditions Études Vivantes, Montréal



Éditions Études Vivantes
6700, chemin Côte de Liesse
Saint-Laurent (Québec) H4T 1E3

ISBN: 2-7607-0055-0

Dépôt légal 3^e trimestre 1980
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Toute reproduction, en tout ou en partie, par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite en vertu de la loi sur les droits d'auteur.

Imprimé au Canada
1 2 3 4 5 84 83 82 81 80

avertissement

Afin de préserver l'authenticité des textes cités, le point décimal n'a pas été remplacé par la virgule décimale; la virgule séparant les nombres en tranches de trois chiffres a été conservée.

Un tableau d'équivalences, à la fin de l'ouvrage, donne une conversion métrique des anciennes unités de mesures françaises et anglaises, ainsi que des unités monétaires.

préface

Les dernières années ont vu un renouveau des études sur l'Ontario français, à la fois sous forme de rapports d'enquêtes et de thèses universitaires. Des institutions comme le Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa se sont appliquées à recueillir les archives et à les rendre accessibles. La prise de conscience de plus en plus grande de l'identité franco-ontarienne a poussé le ministère de l'Éducation à faire une place au passé franco-ontarien dans les programmes d'études. D'autres agences paragouvernementales comme la télévision éducative de l'Ontario contribuent également à cet essor.

Le présent recueil de textes s'inscrit dans ce mouvement. Il s'adresse autant à l'élève qu'au curieux du passé franco-ontarien. Comme les ouvrages de cette nature, il n'a pas pour objet de remplacer les traités d'histoires proprement dits. Il vise plus modestement à compléter le récit qui, rédigé à froid par l'historien, des siècles ou des décennies après les événements, reste toujours quelque peu sec et schématique. Il rappelle ainsi que le passé fut aussi vivant que notre présent. En présentant des points de vues partiels et partiels, le recueil de textes contribue aussi à l'éducation du sens critique de l'élève, un des objectifs fondamentaux de l'enseignement de l'histoire. Faut-il rappeler que la lecture trop exclusive des historiens crée vite l'impression que l'histoire est fixée une fois pour toute; la fréquentation des textes d'époque fait mieux comprendre que l'historiographie est choix de l'historien et de son temps.

À l'instar des autres ouvrages sur l'Ontario français, ce recueil contribuera à faire mieux connaître à quelques-uns et révélera au plus grand nombre la profondeur et l'ancienneté de la présence et de l'enracinement français dans l'Ontario actuel. À sa lecture, les Franco-Ontariens prendront conscience de leurs racines, de manière précise et vivante à la fois. Les Ontariens en général comprendront mieux que le sort des francophones ne saurait être confondu avec celui des représentants du dernier groupe d'immigrants débarqué sur les bords du Haut-Saint-Laurent. Ceux qu'intéresse l'empire français d'Amérique des XVII^e et XVIII^e siècles disposeront d'un point d'observation neuf, soit celui du cœur des Pays d'en haut: utile contrepoint à une histoire qui semble trop souvent écrite du Château Saint-Louis. De plus, les amateurs de l'histoire de l'Ontario y découvriront une histoire en quelque sorte géographiquement inversée par rapport à l'histoire traditionnelle. À partir de 1850, c'est le nord et l'extrême est de la province qui occupent la plus grande part de cette histoire qui se fait bien loin de Toronto, de Hamilton et de London. Dans cette perspective, suivre les Franco-Ontariens c'est revivre la conquête agricole du Nouvel-Ontario et l'assaut des grandes forêts du Nord. L'histoire de la collectivité francophone apporte ainsi sa pierre à l'édifice de l'histoire sociale. Enfin, cette histoire enrichit le vaste tableau de la diaspora canadienne française d'Amérique.

Elle peut et doit être lue en parallèle avec celle des Acadiens et, plus encore, avec celle des Franco-Manitobains et autres «Ouestriens», voire des Franco-Américains. Comme la plupart de ces francophones ou ex-francophones (à l'exception, bien entendu, des Acadiens), les Franco-Ontariens sont issus des vastes migrations québécoises qui commencent au début du XIX^e siècle. Étudier l'histoire de l'Ontario français c'est non seulement mieux connaître l'Ontario, mais c'est aussi observer le Canada français dans l'un de ses plus authentiques prolongements.

Le maître d'oeuvre de ce recueil, Gaetan Vallières, était bien préparé pour la tâche. Originaire de Hearst dans le «Grand-Nord» ontarien comme on dit là-bas, il a poursuivi des études aux Universités de Montréal et d'Ottawa. Maître ès arts en histoire de cette dernière institution, et particulièrement intéressé à l'histoire sociale, il travaille depuis près de cinq ans à des projets de recherche sur l'Ontario français d'hier et d'aujourd'hui. Nul doute que les lecteurs sauront faire leur profit de la richesse des témoignages qu'il a su réunir en un tout où périodes, régions et secteurs d'activités s'équilibrent avec bonheur.

Pierre Savard

avant-propos

Tracer, à l'aide de documents historiques, l'évolution de l'espace géographique, humain et politique de l'Ontario, en mettant en valeur sa dimension française, depuis les premiers contacts entre les cultures amérindiennes et européennes au début du XVII^e siècle, tel est l'objectif de ce volume. Cet objectif nous paraissait impossible à atteindre par une simple juxtaposition de textes, de cartes et de tableaux qui aurait amené le lecteur à recourir fréquemment à des manuels et à des ouvrages de référence afin de dégager le contexte historique général. Ainsi nos présentations non seulement regroupent des documents sous un même sujet, mais tâchent aussi de tracer les grandes lignes de l'évolution générale. La première partie rappelle les principales activités françaises dans l'arrière-pays du Saint-Laurent, de 1610 à 1821. Les vastes migrations québécoises qui commencent au début du XIX^e siècle amènent de nombreux Canadiens français à s'établir en Ontario: c'est à leur histoire, jusqu'en 1910, qu'est consacrée la deuxième partie. La troisième partie s'intéresse à l'expérience canadienne française en sol ontarien depuis 1910 et dégage l'éclosion de l'identité franco-ontarienne.

En somme, nous avons préparé ce recueil avec l'intention qu'il soit assez complet et autonome pour servir de livre de base. Tout au moins, nous espérons que ces textes, assortis de questions didactiques, soient utiles comme source de documents d'époque où élèves et enseignants trouveront matière à compléter manuels et cours. Puissent-ils faire revivre le passé de l'Ontario français et établir des liens avec son présent.

* * *

Cet ouvrage n'est pas l'oeuvre d'un seul auteur. Des premiers instants de sa planification jusqu'à la révision du manuscrit, l'équipe DOPELFO a été présente, en particulier Jacques Grimard et Pierre Savard. Sans le patient travail de recherche de Pierre Gosselin, qui a constitué une banque appréciable de textes, les première et seconde parties du volume n'offriraient pas une telle variété de sources d'époque. Le personnel du Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa n'a ménagé aucun effort pour nous rendre de multiples services. À Viviane Robidoux et Monique P. Légaré, qui ont assuré la dactylographie du manuscrit, un merci spécial pour avoir déchiffré une écriture difficile à lire. Nos remerciements vont aussi au personnel de la maison d'édition Études Vivantes, et plus particulièrement à Joanne Bertrand-Côté pour le travail de graphisme et à Antonine Cimon et Charles Dufresne pour le travail d'édition. Merci aussi à mon entourage, surtout à ma famille, qui, sans l'avoir lu, connaît déjà le contenu de ce livre, à force d'avoir patiemment écouté l'auteur parler de ses trouvailles, de ses déceptions et de son enthousiasme.

Gaetan Vallières

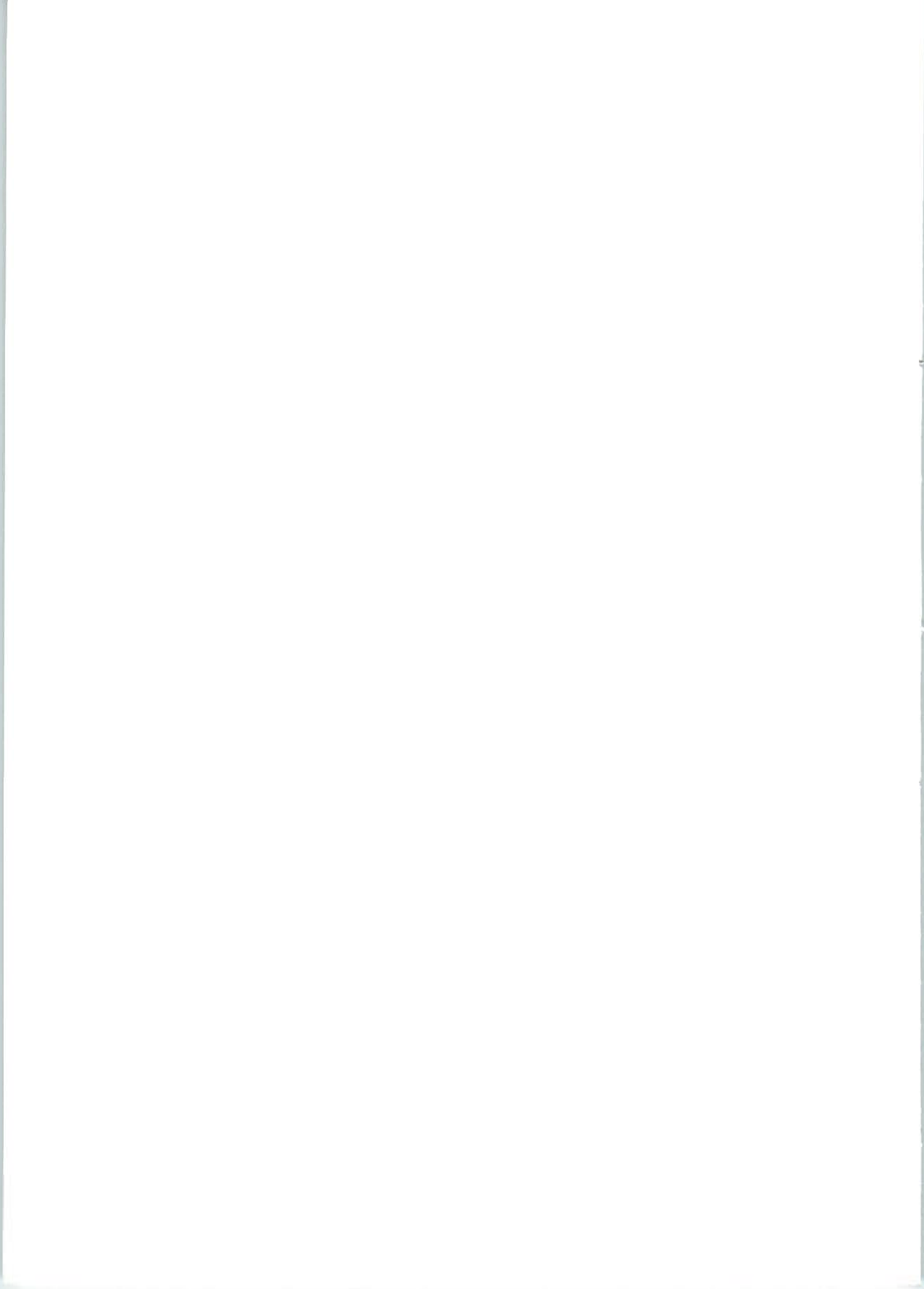


table des matières

préface	V
avant-propos	VII
Première partie La société française dans les Pays d'en haut (1610-1821)	1
Introduction	1
Chapitre 1 Les explorations et l'apostolat dans les Pays d'en haut	3
les premières explorations des Pays d'en haut	3
document 1. le mensonge de Nicolas de Vignau	3
les techniques amérindiennes au service des Français	4
document 2. le canot d'écorce	4
document 3. la conservation de la viande	6
le contact des cultures européenne et amérindienne	6
document 4. les nations amérindiennes 1600-1650	8
document 5. la société amérindienne sans loi	8
document 6. le mariage chez les Hurons et leurs croyances générales	9
document 7. la condition de la femme huronne	11
document 8. le partage du travail entre l'homme et la femme chez les Amérindiens	12
la mission de Sainte-Marie-aux-Hurons	13
document 9. la mission de Sainte-Marie	13
document 10. préparation des Amérindiens aux mystères de la foi	14
document 11. les causes de la fin de la Huronie	15
la reprise du travail apostolique et les nouvelles explorations	16
document 12. les expéditions de Cavalier de La Salle et de Daumont de Saint-Lusson	17
Chapitre 2 Le commerce des fourrures et la défense	19
les fourrures de l'Ouest et l'attrait de la baie d'Hudson	19
document 13. la route des fourrures et le troc avec les Amérindiens	20
document 14. la position avantageuse des Outaouais	21
document 15. le défi de la concurrence anglaise	22
document 16. l'attrait de la baie d'Hudson	22
document 17. un affrontement anglo-français à la baie d'Hudson	23
une ligne de défense sur les lacs Ontario et Érié	24
document 18. le fort Frontenac et une nouvelle route des fourrures	25
document 19. concession de la seigneurie du fort Frontenac à Cavalier de La Salle	25
document 20. les progrès de la colonisation au fort Frontenac	26
document 21. les avantages d'un fort à Niagara	27

l'établissement du Détroit	28	
document 22.	projet d'établissement au Détroit	28
document 23.	arguments en faveur d'un établissement au Détroit	29
document 24.	l'attrait de la Louisiane	30
les effets néfastes du traité d'Utrecht	31	
document 25.	le traité d'Utrecht et la région des Grands Lacs	32
document 26.	l'enjeu de l'Ohio	33
document 27.	arguments favorables à l'expansion vers le Nord-Ouest	33
document 28.	un «congé de traite» accordé à La Vérendrye	34
les plaidoyers pour le développement de l'Ohio et des Grands Lacs	35	
document 29.	le projet de La Galissonnière	36
document 30.	encouragements à la colonisation du Détroit	37
document 31.	l'agriculture au Détroit en 1749	38
la guerre et la conquête	39	
document 32.	protestation anglaise contre l'occupation française dans l'Ohio	39
document 33.	état de la défense des Grands Lacs en 1758	41
document 34.	l'attitude des «Canadiens» durant la révolte de Pontiac	42
Chapitre 3 Les «Canadiens» des Grands Lacs (1763-1821)	45	
un nouveau drapeau dans les Pays d'en haut	45	
document 35.	le développement agricole de Détroit vers 1770	45
document 36.	les «Canadiens» des Grands Lacs et la guerre d'Indépendance américaine	46
document 37.	l'arrivée des loyalistes	47
la réorganisation de la traite des fourrures et les «voyageurs»	48	
document 38.	la participation des «Canadiens» au commerce des fourrures	48
document 39.	voyageurs «hivernants» et «mangeurs de lard» au fort William	49
document 40.	les voyageurs «canadiens» sur la route de l'Ouest	50
la société du Haut-Canada au début du XIX^e siècle	51	
document 41.	l'Acte constitutionnel de 1791 (extrait)	52
document 42.	malaises dans la région de Détroit	53
document 43.	une famille de l'élite «canadienne»: les Baby	54
le déclin de la population «canadienne» du Haut-Canada	54	
document 44.	les «Canadiens» durant la guerre de 1812	55
document 45.	la perte d'influence des «Canadiens» dans le Haut-Canada	56

Deuxième partie Le bois, la terre et le clocher paroissial (1821-1910) 59

Introduction 59

Chapitre 4 Les premières migrations canadiennes françaises (1821-1870) 61

le bois équarri et la cage de l'Outaouais 61

document 46. les causes de l'exploitation forestière 61

document 47. bûcherons et draveurs 62

document 48. le légendaire Jos. Montferrand 64

un projet militaire: le canal Rideau et Bytown	65
document 49. le canal Rideau	66
document 50. la naissance de Bytown	67
document 51. Bytown centre des opérations forestières	67
le peuplement canadien français et l'érection d'un nouveau diocèse	68
document 52. la population canadienne française dans l'est du Canada-Ouest en 1844	70
document 53. le nouveau diocèse et la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée	71
document 54. le diocèse d'Ottawa, 1847 et 1850	72
l'organisation de l'enseignement	73
document 55. le droit aux écoles séparées	74
document 56. reconnaissance officielle du français dans les écoles du Haut-Canada	75
document 57. la fondation de l'Université d'Ottawa	76
document 58. la formation et le recrutement du clergé	76
l'organisation des services sociaux	77
document 59. un projet de souscription pour la construction d'un hôpital à Bytown	78
document 60. une mutuelle: l'Union Saint-Joseph d'Ottawa	79
la vie socio-culturelle	81
document 61. les premières fêtes de la Saint-Jean à Ottawa	81
document 62. l'Institut canadien-français	82
les Canadiens français dans l'ouest de la province	84
document 63. les Canadiens français de la région de Détroit vers 1850	85
document 64. renfort de Canadiens français dans la région de Penetanguishene: la fondation de Lafontaine	86
l'Ontario province du Dominion du Canada	87
document 65. Ottawa, capitale du Canada	89
document 66. l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et l'enseignement	90
document 67. l'Ontario en 1871	92
document 68. l'Ontario en 1871: caractéristiques de la population	93
Chapitre 5 Les grands courants migratoires (1870-1910)	99
un «courant irrésistible» de migrations canadiennes françaises	99
document 69. l'émigration canadienne française vers les États-Unis	99
document 70. l'invasion pacifique des Canadiens français dans l'Est ontarien	101
document 71. peuplement des terres des comtés de Russell, de Prescott, de Glengarry et de Stormont, 1871	102
document 72. peuplement des terres des comtés de Russell, de Prescott, de Glengarry et de Stormont, 1905	103
l'archidiocèse d'Ottawa et le diocèse d'Alexandria	104
document 73. la position spéciale de l'archidiocèse d'Ottawa	105
document 74. évolution de la population dans les comtés de Stormont et de Glengarry, 1851-1911	106
document 75. les diocèses catholiques ontariens en 1893	107

une paroisse urbaine canadienne française en 1900	108	
document 76. description générale de la paroisse	108	
document 77. le budget annuel typique d'un journalier de la paroisse		110
document 78. les propriétés de la paroisse	113	
document 79. le budget de la paroisse	114	
document 80. les revenus du curé de la paroisse	116	
document 81. quelques aspects de la vie paroissiale	117	
les missions des Oblats et des Jésuites dans le nord de l'Ontario		120
document 82. les excursions apostoliques des Jésuites	120	
document 83. la mission Saint-Claude au lac Témiscamingue		121
les questions de frontières et de chemins de fer	123	
document 84. l'évolution des frontières de l'Ontario, 1867-1912		124
document 85. l'accès au Nouvel-Ontario par rails et principaux chemins de fer du sud de l'Ontario vers 1900	125	
«de Mattawa à Saint-Boniface»: idéologie et colonisation canadienne française	126	
document 86. pourquoi coloniser?	127	
document 87. où coloniser?	128	
document 88. un grandiose projet du curé Labelle	129	
document 89. construction ferroviaire et colonisation dans la région de Sudbury	130	
une paroisse en pays de colonisation	131	
document 90. poste de traite et pied-à-terre des missionnaires		131
document 91. premiers défrichements et missions de chantiers		132
document 92. l'arrivée du chemin de fer: progrès	134	
document 93. municipalité et paroisse	135	
les forêts, les mines et la houille blanche: richesses d'un Nouvel-Ontario croisé de chemins de fer	136	
document 94. un élan vers le progrès à Blind River	138	
document 95. l'industrie du bois à Sturgeon Falls	139	
document 96. la houille blanche, moteur du développement économique	140	
document 97. des investisseurs français dans le Nouvel-Ontario?		141
document 98. l'or du Porcupine	142	
les Franco-Ontariens du centre et de l'ouest de la province		143
document 99. la fête nationale des Canadiens français à Windsor en 1883	144	
document 100. la paroisse Sacré-Coeur de Toronto	147	
le «siècle de l'Ontario» et la «conquête silencieuse»	148	
document 101. aspects de la «conquête silencieuse»		150
document 102. religion catholique et langues	152	
document 103. un idéal d'égalité	153	
document 104. pour un grand «congrès national»	153	
document 105. l'Ontario en 1911: caractéristiques de la population		155

Troisième partie De «Canadiens français d'Ontario» à «Franco-Ontariens»

introduction	161
Chapitre 6 La question scolaire	163

le Congrès de 1910 et le règlement 17	163	
document 106.	le mémoire de l'ACFEO au gouvernement ontarien, février 1910	165
document 107.	le Rapport Merchant sur les écoles anglo-françaises en 1912	167
document 108.	le règlement 17	170
la résistance au règlement 17	172	
document 109.	divers aspects de la résistance	174
document 110.	l'occupation de l'école Guigues	175
document 111.	le programme d'enseignement des écoles séparées bilingues de Sudbury, 1919	177
document 112.	le refus du gouvernement Borden de désavouer le règlement 17	180
le dénouement de la crise scolaire	182	
document 113.	la lettre <i>Litteris Apostolicis</i> du pape Benoit XV (juin 1918)	184
document 114.	multilinguisme et bilinguisme	185
document 115.	l'abandon du règlement 17	186
l'éducation franco-ontarienne de 1927 à 1967	188	
document 116.	pour une analyse critique de l'école franco-ontarienne	190
document 117.	«graves inégalités dans nos écoles séparées»	190
document 118.	un collège classique franco-ontarien	192
document 119.	le problème de l'éducation secondaire en français en 1967	194
Chapitre 7 Colonisation, urbanisation et industrialisation		197
la colonisation du Grand «Clay Belt»	197	
document 120.	les zones défrichées des <i>Clay Belts</i> , 1956	199
document 121.	le grand incendie de 1916	201
document 122.	la concession des terres des <i>Clay Belts</i>	202
document 123.	une critique du Plan Gordon	204
document 124.	«le petit catéchisme de colonisation dans le diocèse de Hearst»	205
la vie rurale et agricole franco-ontarienne	206	
document 125.	leçons de coopération	208
document 126.	l'agriculture dans la péninsule de Kent et d'Essex	210
document 127.	«aller au chantier»: un complément aux activités agricoles	211
document 128.	l'exode rural dans l'Est ontarien	213
l'urbanisation	214	
document 129.	répartition de la population totale et de langue maternelle française par région, Ontario, 1941 et 1971	216
document 130.	population totale et de langue maternelle française, Ontario, 1941 et 1971	218
document 131.	ville et industrie dans le nord de l'Ontario	221
document 132.	la population francophone de Toronto	222
document 133.	la communauté canadienne française de la péninsule du Niagara	224
le monde du travail	225	
document 134.	la situation professionnelle et socio-économique des Franco-Ontariens, 1931-1961	227

document 135.	les catégories socio-professionnelles à Sudbury en 1961	229	
document 136.	un itinéraire de travail	230	
document 137.	l'importance de la fonction publique à Ottawa		231
document 138.	répartition en pourcentage de la population active de 15 ans et plus, totale et de langue maternelle française, par professions et sexes, régions de l'Ontario, 1971		233
document 139.	population active de 15 ans et plus, de langue maternelle française et totale, par niveau de scolarité, Ontario, 1971		234
la politique et la culture		235	
document 140.	la participation franco-ontarienne aux partis politiques provinciaux	237	
document 141.	le Centre canadien-français de Windsor		240
document 142.	la vie littéraire à Ottawa	241	
document 143.	un radio-théâtre sur les débuts du <i>Droit</i>		244
document 144.	radio et télévision à Timmins	246	
Chapitre 8 Nouveaux horizons		249	
les «révolutions tranquilles»		249	
document 145.	langue et culture	250	
document 146.	l'Ontario et les deux communautés linguistiques canadiennes	251	
document 147.	de «Canadiens français de l'Ontario» à «Franco-Ontariens»	252	
les chocs des années soixante-dix		254	
document 148.	urbanisation, industrialisation et acculturation		256
document 149.	population de langue maternelle française, de langue d'usage française et taux de rétention du français, par région, Ontario, 1971	258	
document 150.	la vie culturelle: Toronto en 1977	261	
document 151.	la vie culturelle: le Sud en 1977	263	
document 152.	la vie culturelle: Sudbury en 1977	264	
document 153.	la vie culturelle: le Nord en 1977	266	
document 154.	la vie culturelle: Ottawa en 1977	268	
document 155.	la vie culturelle: l'Est en 1977	270	
des prises de conscience		272	
document 156.	pour l'épanouissement collectif des Franco-Ontariens		274
document 157.	pour une politique globale de développement des francophones hors Québec	275	
tableau d'équivalences des anciennes mesures et des unités monétaires		278	

Première partie

La société française dans les Pays d'en haut (1610-1821)

introduction

Lorsqu'à l'aube du XVII^e siècle les éclaireurs de Champlain remontent l'Outaouais, la France n'en est pas à ses premières expériences sur le continent nord-américain. Un siècle plus tôt, François I^{er} a même commandité des expéditions qui ont permis de tracer le pourtour occidental et septentrional du nouveau continent, notamment celles de Giovanni Verrazzano (1524), Jacques Cartier (1536-1542) et La Rocque de Roberval (1543). Mais les guerres de Religion (1560-1598) imposent un temps d'arrêt à ces voyages officiels visant à trouver un passage direct vers l'or et les épices de l'Asie. Cependant, les pêcheurs des côtes françaises, portugaises et espagnoles continuent de fréquenter les grands bancs de Terre-Neuve et d'en rapporter morues — salées ou séchées — et fourrures. La France reprend officiellement la route de l'Amérique dès le début du XVII^e siècle, déterminée cette fois à y affirmer sa présence par des établissements permanents. Les premières expériences sur la côte atlantique, à l'île Sainte-Croix en 1604 et à Port-Royal l'année suivante, s'avèrent presque des échecs complets. En 1608, Champlain opte en faveur de la vallée du Saint-Laurent et y établit une colonie de peuplement à Québec, pendant que des éclaireurs sont chargés d'en reconnaître l'arrière-pays.

La remontée de l'Outaouais par l'un d'eux en 1610, probablement Étienne Brûlé, revêt une importance capitale pour l'avenir de la Nouvelle-France. S'ouvre alors un arrière-pays dont les limites se confondent presque avec les dimensions du continent. Pendant un siècle et demi, tiraillée entre sa volonté de contenir en son royaume une population suffisante pour soutenir ses ambitions européennes et son désir de conserver ses acquis coloniaux, la France tente tantôt de restreindre l'expansion de son empire nord-américain, tantôt d'en pousser les limites jusqu'à la «Mer de l'Ouest». De même, à Québec, les autorités coloniales s'emploient, non toujours de concert avec les politiques de la métropole française, à éviter des ponctions démographiques nuisibles à la colonie laurentienne et à assurer la protection militaire d'un arrière-pays qui lui fournit sa principale exportation: les fourrures.

Dès lors, la population des Pays d'en haut demeure réduite. Composée essentiellement de militaires en garnison, de colons et d'hommes de métier affectés au service des postes de défense, de coureurs des bois, d'interprètes, de missionnaires et de voyageurs, elle se distingue par sa grande mobilité. Après la conquête, quelques milliers de Français restent dans les Pays d'en haut, témoins vivants d'un siècle et demi de présence française dans l'arrière-pays de la vallée du Saint-Laurent. À l'ombre d'un nouveau drapeau et à la solde d'une nouvelle élite commerciale, ils poursuivent leurs occupations: la traite des fourrures, l'agriculture dans la région du Détroit, le travail apostolique et même la défense militaire lors de la guerre d'Indépendance américaine, puis en 1812. Mais un flot croissant de loyalistes et d'immigrants britanniques vient bientôt submerger les «Canadiens des Grands Lacs». De plus, la fusion, en 1821, des Compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson marque la fin d'une époque. Les activités liées à la traite des fourrures se déplacent vers l'ouest. L'influence, dans la nouvelle société du Haut-Canada, de ceux qui y avaient intimement lié leur sort, subit un déclin.

Chapitre 1

Les explorations et l'apostolat dans les Pays d'en haut

les premières explorations des Pays d'en haut

Québec n'est vieille que d'à peine deux ans, quand les éclaireurs de Samuel de Champlain établissent les premiers contacts avec les tribus amérindiennes du territoire actuel de l'Ontario. Dès 1610, un jeune homme, chez qui les historiens reconnaissent Étienne Brûlé, remonte les rivières des Outaouais et Mattawa, traverse le lac Nipissing et parvient au pays des Hurons en descendant la rivière des Français. Dès lors, de nombreux explorateurs sillonnent les Pays d'en haut — appellation qui désigne bientôt les vastes territoires situés au-delà de l'Outaouais. Les Français ne tardent pas à reconnaître et à exploiter la première ressource naturelle du pays: les fourrures.

La hantise de la «route de la Chine» n'en demeure pas moins pendant longtemps une raison importante de poursuivre les explorations. Champlain partage cette ambition lorsqu'en 1613 il entreprend de remonter la rivière des Outaouais. Parmi les bribes d'informations qui lui sont parvenues, le «mensonge de Vignau» lui permet d'entretenir les plus grands espoirs de «trouver bien près ce qu'il cherchait bien loin». Dans le texte suivant, Champlain raconte le mensonge d'un éclaireur qui avait séjourné chez des tribus amérindiennes de la vallée de l'Outaouais. Les Amérindiens de l'île des Allumettes, limite du voyage de Champlain, démentissent les affirmations de Vignau qui admet alors son mensonge.

document 1.

le mensonge de Nicolas de Vignau

N'ayant que deux canots, je ne pouvais amener avec moi que quatre hommes, entre lesquels était un nommé Nicolas de Vignau, le plus impudent menteur qui se soit vu depuis longtemps, comme la suite de ce discours le fera voir, lequel autrefois avait hiverné avec les Sauvages, et que j'avais envoyé aux découvertes les années précédentes. À son re-

tour à Paris en l'année 1612, il me rapporta qu'il avait vu la mer du nord et que la rivière des Algonquins (*Outaouais*) sortait d'un lac qui s'y déchargeait. En dix-sept journées, me dit-il, l'on pouvait aller et venir du Saut Saint Louis à ladite mer. Il avait vu, ajouta-t-il, le bris et fracas d'un vaisseau anglais, qui s'était perdu sur la côte, duquel quatre-vingts hommes s'étaient sauvés à terre, que les Sauvages tuèrent, à cause que lesdits Anglais voulaient leur prendre leur blé d'Inde et autres vivres, par la force. Il en avait vu les têtes, que ces Sauvages avaient écorchées (selon leur coutume). Enfin, il me rapporta que ces Sauvages voulaient me faire voir ces têtes et me donner un jeune garçon anglais qu'ils avaient alors capturé. Cette nouvelle m'avait fort réjoui, pensant avoir trouvé bien près ce que je cherchais bien loin.

Champlain, Samuel de, *Les Voyages du Sieur de Champlain*, dans Laverdière, C.-H., *Oeuvres de Champlain*, Québec, Géo.-E. Desbarats, 1870, tome III, page 292.

questions

1. Définir les termes suivants: hiverner, envoyer aux découvertes, saut.
2. Vérifier, à l'aide d'une carte, le supposé trajet de Nicolas de Vignau.
3. Qu'est-ce qui permet de croire que Nicolas de Vignau a probablement lu des rapports d'explorations avant de raconter son mensonge à Champlain?
4. En entendant le mensonge de Vignau, qu'est-ce que Champlain croit avoir trouvé?

les techniques amérindiennes au service des Français

Explorateurs, coureurs des bois, missionnaires, voyageurs et colons français doivent faire l'apprentissage des Pays d'en haut. Peu préparés à affronter les rigueurs de ce pays encore longtemps mal connu, ils adoptent des techniques développées par les Amérindiens.

Les deux textes suivants offrent des exemples d'emprunts européens à la technologie amérindienne. Le premier décrit les avantages du canot d'écorce sur tout autre moyen de transport; l'autre propose une manière de conserver la viande. Les deux sont de la main de Galinée, explorateur qui, avec Dollier de Casson, démontre en 1669 la possibilité de communiquer entre les lacs Ontario, Érié et Huron.

document 2. le canot d'écorce

En l'équipage que j'ai dit, nous partîmes de Montréal le 6 juillet 1669 et montâmes le même jour le saut Saint-Louis, qui n'en est qu'à une lieue et

demie*. La navigation au-dessus de Montréal est toute différente de celle qui est au-dessous, car celle-ci se fait en vaisseaux, barques, chaloupes et bateaux, parce que le fleuve Saint-Laurent est fort profond jusqu'à Montréal, l'espace de deux cents lieues*. Mais immédiatement au-dessus de Montréal, se rencontre un saut ou chute d'eau parmi une quantité de grosses roches qui ne permettent à aucun bateau de passer, de sorte qu'on ne peut se servir que de canots. Ce sont de petits canots d'écorce de bouleau d'environ vingt pieds* de long et deux pieds* de large, renforcées à l'intérieur par des varangues et des lisses de cèdre fort minces, de sorte qu'un homme le porte aisément, quoique ce bateau puisse porter quatre hommes et huit ou neuf cents livres* de bagage. Il s'en fait qui portent jusqu'à dix ou douze hommes avec leur équipement, mais il faut deux ou trois hommes pour les porter.

Cette sorte de canots fait la navigation la plus commode et la plus commune de ce pays, quoiqu'il soit vrai de dire que, quand on est dans un de ces bâtiments (*embarcation*), on est toujours, non pas à un doigt de la mort, mais l'épaisseur de cinq ou six feuilles de papier. Ces canots coûtent aux Français qui les achètent des Sauvages neuf ou dix écus* de hardes, mais de Français à Français, ils sont bien plus chers. Le mien me coûte quatre-vingts livres*. Et il n'y a que les peuples qui parlent algonquin qui bâtissent bien ces canots. Les Iroquois se servent pour les leurs de toutes sortes d'écorces, hormis celle du bouleau, et bâtissent des canots mal faits et fort pesants, qui ne durent au plus qu'un mois au lieu de ceux des Algonquins, qui se conservent durant cinq à six ans.

(...)

La commodité de ces canots est grande dans ces rivières qui sont toutes pleines de cataractes ou chutes d'eau et de rapides par lesquels il est impossible de passer en bateau. Quand on arrive à des rapides, on charge canot et bagage sur les épaules, et on va par terre jusqu'à ce que la navigation soit belle; alors on remet son canot à l'eau et on se rembarque. Si Dieu me fait la grâce de retourner en France, je tâcherai d'y faire porter un de ces canots pour le faire voir à ceux qui n'en auraient pas vus. Je ne vois aucune réalisation des Sauvages qui me paraisse mériter plus l'attention des Européens que leurs canots et leurs raquettes pour marcher sur la neige. Il n'y a pas de véhicule ni meilleur ni plus prompt que le canot; car quatre bons canoteurs ne craindront pas de faire le pari de passer dans leur canot devant huit ou dix rameurs dans la chaloupe la mieux allante qu'on puisse voir.

Galinée, René de Bréhant de, *Récit de ce qui s'est passé de plus remarquable dans le voyage de MM Dollier et de Galinée*, dans Margry, Pierre, *Découvertes et établissements des Français dans l'Ouest et dans le Sud de l'Amérique septentrionale*, Paris, Maisonneuve et Cie, 1879, tome I, pages 117-119

* Dans l'ouvrage, toutes les expressions suivies du signe* renvoient le lecteur au tableau d'équivalences à la page 278.

questions

1. Définir: au-dessus et au-dessous, varangues, hardes, cataracte, allante.
2. Pourquoi le canot est-il le meilleur moyen de naviguer sur les cours d'eau de la Nouvelle-France?
3. Qui construit les meilleurs canots? Pourquoi?
4. Trouver la phrase qui décrit ce que signifie: «faire un portage».
5. Quelle autre invention amérindienne mérite, selon l'auteur, l'attention des Français?

document 3. la conservation de la viande

La perte de notre viande fit que pendant presque un mois, nous ne mangeâmes que du blé d'Inde avec de l'eau, car le plus souvent nous n'étions pas en lieu de pêche et nous n'étions pas dans la saison des bonnes chasses.

La méthode des Indiens de conserver la viande dans les bois où il n'y a pas de sel est de la couper par plaques fort minces, et de l'étendre sur un gril couvert de petites tiges de bois, que l'on soulève à trois pieds* de terre. Puis on fait du feu dessous le gril et on dessèche au feu et à la fumée cette viande jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune humidité dedans et qu'elle soit sèche comme un morceau de bois. On la met ensuite par paquets de 30 ou 40 qu'on enveloppe dans des écorces. Ainsi empaquetée, elle se garde de cinq à six ans sans se gâter. Lorsqu'on veut la manger, on la réduit en poudre entre deux pierres et on la fait bouillir avec du blé d'Inde.

Galinée, René de Bréhant de, *Récit de ce qui s'est passé de plus remarquable dans le voyage de MM. Dollier et de Galinée*, dans Margry, P., *op. cit.*, tome I, page 122.

questions

1. De quoi doit se contenter l'explorateur lorsqu'il manque de viande?
2. Décrire brièvement la méthode amérindienne de conserver la viande.
3. À quel moyen moderne de conservation des aliments vous fait penser cette méthode?
4. Selon l'auteur, y a-t-il une autre façon? Laquelle?

le contact des cultures européenne et amérindienne

À l'époque des premiers établissements français, tout le nord-est de l'Amérique septentrionale constitue, de l'Acadie jusqu'au-delà des Grands Lacs, un immense

territoire où vit une mosaïque de tribus et de bandes nomades. Leurs niveaux culturels et leur mode de vie diffèrent considérablement. Outre les Esquimaux et les Béothuks, les Amérindiens se répartissent alors en deux grands groupes linguistiques, tous deux représentés dans les Pays d'en haut. Il s'agit des Algiques (ou Algonkins), nomades vivant essentiellement de la chasse et de la pêche, et des Iroquois, ayant développé un certain nomadisme agricole (ou une semi-sédentarisation).

Européens et Amérindiens sont de niveaux culturels fort différents. Les échanges les mieux réussis sont du domaine de la vie matérielle: vêtements, outils, techniques. Mais les conceptions religieuses, sociales, politiques et économiques divergent à tel point que les tentatives de partage à ces niveaux se soldent le plus souvent par de l'incompréhension réciproque. Ainsi, sauf peut-être en ce qui a trait aux coureurs des bois qui adoptent le mode de vie indienne, les rapports entre les deux cultures sont surtout marqués par la volonté française d'européaniser et d'évangéliser les Amérindiens. Avec les uns qui démontrent quelque réceptivité, les Français entretiennent des relations amicales afin de se ménager des intermédiaires essentiels pour la traite des fourrures. Ils tentent de se soumettre les autres par la guerre ou des traités qui, le plus souvent, ne s'avèrent être que des trêves.

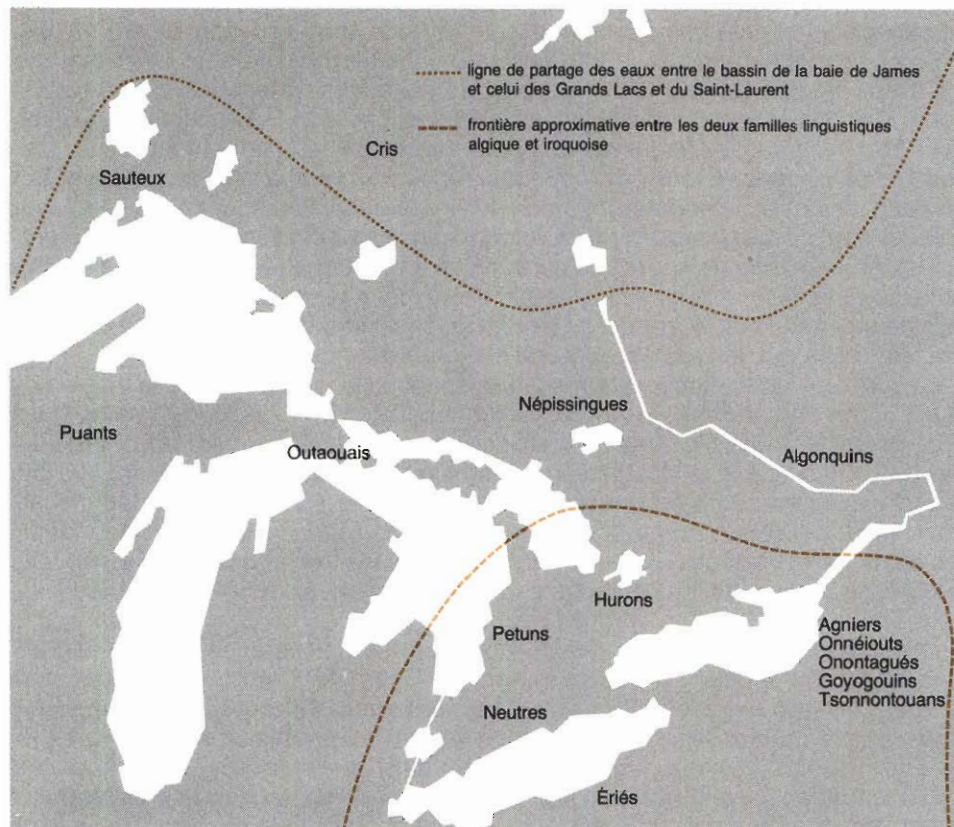
La carte suivante, établie d'après J. Rousseau et G. W. Brown, «Les Indiens du Nord-Est de l'Amérique», dans *DBC*, volume I, pages 5-16, indique l'emplacement des principales tribus algiques et iroquoises occupant les Pays d'en haut entre le début du XVII^e siècle et la destruction de la Huronie (1648). Après celle-ci, les Outaouais assurent peu à peu leurs positions dans la région de la baie Georgienne, poussant aussi vers l'est pour remplacer les Hurons comme principaux intermédiaires de la traite des fourrures entre les Français et les autres tribus. Il faut rappeler que les Amérindiens sont nomades ou semi-sédentaires: leurs emplacements varient.

Les textes suivants montrent des divergences dans les perceptions que les Français ont des Amérindiens. Le premier, écrit par Champlain, ne considère guère que la «pauvreté morale» des tribus vivant au nord du lac Huron; dans un deuxième texte, le père Gabriel Sagard, missionnaire récollet en Huronie en 1623 et 1624, précise des aspects du mariage chez les Hurons, ainsi que leurs croyances générales.

Deux autres textes, de Champlain et de Nicolas Perrot, explorateur et interprète ayant, entre autres, accompagné Daumont de Saint-Lusson dans un voyage d'exploration au lac Supérieur en 1670, décrivent les rôles de la femme et de l'homme dans la société amérindienne.

document 4.

les nations amérindiennes, 1600-1650



D'après l'article de J. Rousseau et G.W. Brown, *Les Indiens du Nord-Est de l'Amérique*, dans *D.B.C.*, volume 1, pages 5-16.

questions

1. Identifier les territoires — lacs, rivières, accidents géographiques — des deux grandes familles linguistiques amérindiennes des Pays d'en haut.
2. Que signifie «ligne de partage des eaux»?

document 5.

la société amérindienne sans loi

Et en ce peu de pays (*le nord du lac Huron*), j'ai reconnu qu'il est fort peuplé d'un nombre infini d'âmes, sans en cela comprendre les autres contrées, où je n'ai pas été, qui sont d'un rapport commun, autant ou plus peuplées. C'est grand dommage que tant de pauvres créatures vi-

vent et meurent sans avoir la connaissance de Dieu, et même sans aucune religion, ni lois, soit divines, politiques ou civiles, établies parmi eux. Car ils n'adorent et ne prient aucune chose, du moins en ce que j'ai pu reconnaître à leur conversation. Ils ont bien encore quelques espèces de cérémonie entre eux, que je décrirai en son lieu, comme pour ce qui est des malades ou pour savoir ce qui doit leur arriver, même touchant les morts; mais ce sont certains personnages parmi eux qui veulent en faire accroire, ainsi que se faisait du temps des anciens païens qui se laissaient emporter aux persuasions des enchanteurs et devins. Néanmoins la plupart de ces peuples ne croient rien de ce qu'ils font et disent. Ils sont assez charitables entre eux, pour ce qui est des vivres; mais au reste, fort avaricieux. Ils ne donnent rien pour rien.

Champlain, Samuel de, *Les Voyages du Sieur de Champlain*, dans Laverdière, C.-H., *op. cit.*, tome IV, pages 31-32.

questions

1. Définir: contrées, devins.
2. Qu'est-ce qui caractérise, selon Champlain, les tribus vivant au nord du lac Huron?
3. À quelles occasions les Amérindiens font-ils des cérémonies?
4. Pourquoi les Amérindiens ont-ils de telles cérémonies?
5. Pourquoi Champlain n'accorde-t-il pas d'importance aux cérémonies amérindiennes?
6. Champlain a-t-il porté un jugement trop hâtif? Discuter.

document 6. le mariage chez les Hurons et leurs croyances générales

(...) Mais leur première cérémonie du mariage est: quand un jeune homme veut avoir une fille en mariage, il faut qu'il la demande à ses père et mère, sans le consentement desquels la fille n'est point à lui (...). Cet amoureux, voulant faire l'amour à sa maîtresse et acquérir ses bonnes grâces, se peindra le visage et s'accommodera de ses plus beaux matachias (*habits et décors de diverses couleurs*) qu'il pourra avoir, pour sembler plus beau, et il présentera à la fille quelque collier, bracelet ou oreillette de porcelaine. Si la fille trouve ce serviteur agréable, elle reçoit ce présent. Cela fait, cet amoureux viendra coucher avec elle trois ou quatre nuits, et jusque-là il n'y a encore point de mariage parfait (...) parce qu'après ce dormir il arrive assez souvent que l'amitié ne continue point (...).

Les parties étant d'accord, et le consentement des père et mère étant donné, on procède à la seconde cérémonie du mariage en cette manière-

re: on dresse un festin de chien, d'ours, d'élan, de poisson ou d'autres viandes qui sont accommodées, auquel tous les parents et amis des accordés sont invités. Tout le monde étant assemblé et chacun en son rang assis sur son séant, tout à l'entour de la cabane, le père de la fille, ou le maître de cérémonie annonce hautement et intelligiblement, que tel et tel se marient ensemble et qu'à cette occasion a été faite cette assemblée pour la réjouissance d'un chacun et la perfection d'une si digne action.

(...)

Si par succession de temps il leur prend envie de se séparer pour quelque sujet que ce soit, ou s'ils n'ont point d'enfants, ils se quittent librement, le mari se contentant de dire à ses parents et à elle, qu'elle ne vaut rien et qu'elle se pourvoie ailleurs (...). Et non seulement les hommes procurent ce divorce quand les femmes leur en ont donné quelque sujet, mais aussi les femmes quittent facilement leurs maris, quand ils ne leur agréent point (...).

Mais lorsqu'ils ont des enfants procréés de leur mariage, ils se séparent rarement (...).

* * *

La croyance générale de nos Hurons (...), c'est que le créateur qui a fait tout ce monde s'appelle YOSCAHA (...). Sa maison ou cabane, croient-ils, est faite comme les leurs, mais il y a abondance de blé et de toute autre chose nécessaire à l'entretien de la vie humaine. Et il sème du blé, travaille, boit, mange et dort comme les autres. Et tous les animaux de la terre sont à lui, comme des domestiques. De sa nature, il est très bon et donne accroissement à tout, et tout ce qu'il fait est bien fait, et il nous donne le beau temps et toute autre chose bonne et prospère. (...) Et quand YOSCAHA est vieux, il rajeunit tout en un instant et devient comme un jeune homme de vingt-cinq ans; et par ainsi il ne meurt jamais, bien qu'il soit un peu sujet aux nécessités corporelles, comme nous autres (...).

Ils croient aussi qu'il y a certains esprits qui dominent en un lieu, et d'autres en un autre: les uns aux rivières, les autres aux voyages, aux traites, aux guerres, aux festins et maladies et en plusieurs autres choses. Ils leur offrent du pétun (*tabac*) et font quelques sortes de prières et cérémonies, pour obtenir d'eux ce qu'ils désirent (...).

(...) Ils croient les âmes immortelles et que, partant de ce corps, elles s'en vont aussitôt danser et se réjouir en la présence de Yoscaha (...) sur le chemin des âmes que nous appelons la voie lactée. (...) Ils nous disaient que les âmes, bien qu'immortelles, ont encore en l'autre vie les mêmes nécessités de boire et de manger, de se vêtir et labourer les terres, qu'elles avaient lors qu'elles étaient encore revêtues de ce corps mortel. Ils enferment, avec le corps du défunt, de la galette, de l'huile, des peaux, haches, chaudières et autres outils pour que l'âme d'un parent, faute de tels instruments, ne demeure pas pauvre et nécessiteuse en l'autre vie.

questions

1. En quoi consiste la première cérémonie du mariage?
2. En quoi consiste la deuxième cérémonie du mariage?
3. Comment et quand un divorce se produit-il dans la société huronne?
4. Selon cette description, y a-t-il égalité des sexes dans le mariage huron? Justifier la réponse.
5. Chercher le sens de «anthropomorphique». Le dieu des Hurons est-il anthropomorphique? Expliquer.
6. Chercher quelques détails sur la vie du père Gabriel Sagard. Pourquoi a-t-il vu les Hurons d'une façon très différente de celle de Champlain (voir le document 5)?

document 7.

la condition de la femme huronne

Tous ces peuples sont d'une humeur assez joviale, bien qu'il y en ait beaucoup de complexion triste et saturnienne entre eux. Ils sont bien proportionnés de leur corps, y ayant des hommes bien formés, forts et robustes, comme aussi des femmes et filles, dont il s'en trouve un bon nombre d'agréables et belles, tant de taille et de couleur qu'aux traits du visage, le tout à proportion; elles n'ont le sein ravalé que fort peu, si elles ne sont pas vieilles. Il se trouve parmi ces nations de puissantes femmes, et de hauteur extraordinaire. Car ce sont elles qui ont presque tout le soin de la maison et du travail: elles labourent la terre, sèment le blé d'Inde, font la provision de bois pour l'hiver, teillent le chanvre et le filent, dont du fil ils font les rets à pêcher et à prendre le poisson, et font autres choses nécessaires. Elles ont aussi le soin de faire la cueillette de leur blé, le serrer, accommoder à manger et dresser leur ménage. De plus, elles sont tenues de suivre et d'aller avec leur mari, de lieu en lieu, aux champs, où elles servent de mûles à porter le bagage, avec mille autres sortes d'exercices et services. Quant aux hommes, ils ne font rien qu'aller à la chasse du cerf et autres animaux, pêcher du poisson, faire des cabanes et aller à la guerre.

Champlain, Samuel de, *Les Voyages du Sieur de Champlain*, dans Laverdière, C.-H., *op. cit.*, tome IV, pages 81-82

questions

1. Définir: complexion, jovial, saturnien, teiller le chanvre, rets à pêcher.
2. Dresser la liste des activités propres à la femme et à l'homme dans la société huronne.

3. À cette époque, la chasse et la pêche en Europe sont surtout des activités sportives. Par quelle expression Champlain démontre-t-il qu'il regarde la société huronne avec des yeux d'Européen?

document 8.

le partage du travail entre l'homme et la femme chez les Amérindiens

Les hommes sauvages sont obligés de chasser et de pêcher. Ils habitent ordinairement le long des lacs, autrement dits mer douce; ils s'y rendent le soir pour tendre leurs filets, afin de les lever le matin; ils sont obligés d'apporter les venaisons jusqu'à la porte de la cabane, et le poisson jusqu'au port où ils le laissent dans le canot. Il est de leur devoir d'aller quérir les bois et les perches propres à construire la cabane, et les couvertures pour celle du vrai village, mais non pour celle de campagne. Ils doivent faire les canots s'ils en sont capables, et doler tous les bois dont ils ont besoin, supposé que ce soit un ouvrage un peu rude. Quand ils sont en route, c'est à l'homme de porter la charge si la femme se trouve trop chargée, ou bien, si l'enfant ne peut pas suivre, de le porter. Quand cela ne se rencontre pas, il marche à la légère avec ses armes seulement.

Les obligations de la femme sont d'entrer dans la cabane, dont elles sont maîtresses, les viandes que les maris laissent à la porte; de les faire sécher; d'avoir soin de la cuisine; d'aller quérir le poisson au port et de l'apprêter; de filer pour les entretenir de filets; de fournir du bois, de travailler à faire le grain et le recueillir; de ne point laisser manquer de souliers toute la famille; de sécher ceux de son mari et de les lui présenter quand il en a besoin. Les femmes sont obligées encore d'aller chercher de l'eau, si elles n'ont point d'inférieures chez elles; de faire des sacs pour contenir le grain et des nattes de joncs plats, longs ou ronds pour servir de couvertures aux cabanes ou de matelas. C'est enfin à elles de passer les peaux de bêtes que le mari tue à la chasse, et de faire des robes de celles qui ont de la fourrure. Quand on est en marche, elles portent les couvertures de la cabane s'il n'y a pas de canot. Elles s'appliquent à travailler à des plats d'écorce et leurs maris font ceux de bois. Elles inventent quantité de petits ouvrages curieux que nos Français recherchent beaucoup et qu'ils envoient même comme une rareté en France.

Perrot, Nicolas, *Mémoire sur les moeurs, coutumes et religion des Sauvages de l'Amérique septentrionale*, Leipzig et Paris, Librairie A. Franck, 1864, pages 29-30.

questions

1. Définir: venalsons, quérir, couverture, doler, nattes, passer les peaux.
2. Dresser la liste des activités de l'homme et de la femme dans la société huronne.
3. Comparer cette liste avec celle dressée à partir du document 7. Qui de Champlain ou de Perrot a le mieux compris le partage du travail dans la société amérindienne? Discuter.

la mission de Sainte-Marie-aux-Hurons

L'apostolat missionnaire dans les Pays d'en haut revêt plusieurs formes. Le plus souvent, des missionnaires itinérants rendent visite aux diverses tribus, profitant des nombreux voyages des trafiquants de fourrures, amérindiens et français. La mission de Sainte-Marie constitue cependant une tentative d'implanter en pleine Huronie un centre permanent servant de base d'opérations aux missionnaires jésuites. Véritable «habitation» comprenant un quartier réservé aux Français, un double enclos pour les Amérindiens et des espaces pour l'agriculture, la résidence centrale de Sainte-Marie a aussi sous sa dépendance quatre petits bourgs: Sainte-Anne, Saint-Louis, Saint-Denis et Saint-Jean.

Centre missionnaire important surtout depuis 1640, Sainte-Marie-aux-Hurons ne survit pas à une vaste offensive iroquoise à la fin de la décennie. C'est aussi l'extermination presque complète des Hurons déjà fort réduits en nombre par des maladies et des famines.

Les trois textes suivants, tirés des *Relations des Jésuites*, décrivent les principales fonctions de la mission, quelques moyens de préparer l'Amérindien «aux mystères de la foi» et les raisons qui provoquent la fin de la Huronie.

document 9. la mission de Sainte-Marie

Nous sommes quarante-deux Français au milieu de toutes ces nations infidèles; dix-huit de notre compagnie (*les Jésuites*), le reste de personnes choisies, dont la plupart ont pris dessein de vivre et de mourir avec nous, nous assistant de leur travail et industrie avec un courage, une fidélité et une sainteté, qui sans doute n'a rien de la terre (. . .). Cette maison est un abord de tout le pays, où les Chrétiens trouvent un hôpital durant leurs maladies, un refuge au plus fort des alarmes et un hospice lorsqu'ils viennent nous visiter. Nous y avons compté depuis un an plus de trois mille personnes auxquelles on a donné le gîte; et quelquefois en quinze jours six et sept cents Chrétiens, et d'ordinaire trois repas à chacun, sans y comprendre un plus grand nombre qui sans cesse y passent tout le jour, auxquels on fait aussi la charité. En sorte que dans un pays étranger, nous y nourrissons ceux qui devraient nous y fournir eux-mêmes les nécessités de la vie.

Ragueneau, Paul, *Relation de ce qui s'est passé en la mission des pères de la Compagnie de Jésus aux Hurons, en 1647 et 1648*, dans *Relations des Jésuites*, Québec, Augustin Côté, 1858, volume II, page 48.

questions

1. À l'aide de l'introduction de cette section, définir les deux principales méthodes adoptées par les missionnaires pour faire leur apostolat auprès des Amérindiens.
2. Quelles sont, selon le texte, les trois importantes fonctions de la mission de Sainte-Marie?
3. Expliquer la dernière phrase du texte.

document 10. préparation des Amérindiens aux mystères de la foi

À propos de leurs admirations, j'en pourrais ici coucher plusieurs faites au sujet de la pierre d'aimant, sur laquelle ils regardaient s'il n'y avait pas de la colle, et d'une lunette à onze facettes qui leur représentait autant de fois un même objet; d'une petite fiole dans laquelle une puce paraît un hanneton; du verre triangulaire, des outils de menuiserie; mais surtout de l'écriture. Car ils ne pouvaient concevoir comment un de nous, étant au village, leur avait dit et couché quelque chose par écrit et qu'un autre, qui cependant était dans une maison bien éloignée, le redisait incontinent en voyant l'écriture. Je crois qu'ils en ont fait cent expériences. Tout cela sert pour gagner leurs affections et les rendre plus dociles, quand il est question des admirables et incompréhensibles mystères de notre foi; car la croyance qu'ils ont de notre esprit et de notre capacité fait que sans réplique ils croient ce qu'on leur annonce.

Relation de ce qui s'est passé aux Hurons en l'année 1635 par le père Bréboeuf, dans LeJeune, Paul, *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en l'année 1635*, dans *Relations des Jésuites*, Québec, Augustin Côté, 1858, volume I, page 33.

questions

1. Définir le sens de «j'en pourrais ici coucher», incontinent, fiole.
2. Qu'est-ce qui cause le plus d'admiration chez les Amérindiens? Pourquoi?
3. Pourquoi le missionnaire s'en réjouit-il?

document 11.

les causes de la fin de la Huronie

Les maladies se sont suivies les unes après les autres, et il semblait qu'elles en voulussent plus aux Chrétiens qu'aux Infidèles, dépeuplant plus cruellement leurs familles et pardonnant le plus souvent à ceux qui avaient refusé le baptême, en même temps que dans une même cabane et dans un même lit, la mort nous ravissait les autres qui avaient embrassé la foi. Quoique, en effet, par cette voie Dieu accrût dans le ciel le nombre de ses élus, pour lesquels seul Il a voulu que son saint nom soit annoncé à ces peuples barbares, toutefois ce n'était pas, semble-t-il, des dispositions souhaitables pour rendre notre foi plus aimable et augmenter le nombre de cette Église militante; c'était plutôt pour en donner de l'aversion et de l'horreur autant qu'on en a de la mort.

Les famines ont leur tour; et ils crurent qu'ayant changé de Maître et que mettant leurs confiances plutôt en Dieu qu'aux démons de l'Enfer, la foi avait attiré ces malheurs après eux et que Celui qu'ils adoraient, était ou impuissant à leur faire du bien, ou qu'il manquait d'amour pour ceux qui voulaient en avoir pour lui.

Les guerres ont été plus impitoyables, et elles sont très cruelles en ce pays, sans pardonner à aucun sexe, à aucun âge ni à aucune condition de personnes. Toutefois nous pouvons dire en vérité qu'il semble que Dieu ait voulu moissonner la fleur de nos Églises par ce glaive tranchant. Dans le cœur du pays et aux portes des bourgs où la foi était la plus ardente, les Iroquois sont venus de cent lieues* y massacrer ceux qui en étaient le soutien, et qui par l'exemple et la sainteté de leur vie, par l'ardeur de leur zèle, et l'efficacité des paroles enflammées que le Saint-Esprit animait en leur bouche, avaient déjà les qualités d'apôtres de leur patrie, y prêchant plus puissamment que nous les grandeurs de Celui qui de barbares en fait des saints.

Lettre du Père Jérôme Lalemant, écrite du pays des Hurons au R. Père Provincial de la Compagnie de Jésus (15 mai 1645), dans Vimont, Barthelemy, Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en 1644 et 1645, dans Relations des Jésuites, Québec, Augustin Côté, 1858, volume II, page 39.

questions

1. Quelles sont les principales causes de la fin de la Huronie?
2. Pourquoi, selon le texte et selon vous, les maladies frappent-elles plus durement les Amérindiens christianisés que les autres?
3. Pourquoi l'auteur trouve-t-il les guerres très cruelles en ce pays?
4. Pourquoi l'auteur déplore-t-il particulièrement le massacre des Hurons?
5. L'auteur ne précise pas pourquoi les Iroquois s'attaquent aux Hurons avec acharnement. Le faire à sa place, à partir des connaissances acquises jusqu'ici.

la reprise du travail apostolique et les nouvelles explorations

La destruction de la Huronie est lourde de conséquences, tant pour le travail apostolique que pour le commerce des fourrures. Les missionnaires y perdent un centre permanent servant de bases à leurs opérations. Mais, après 1660, ils se remettent à la tâche, utilisant désormais les postes de traite et les forts comme autant de ports d'attache à leurs multiples itinéraires dans le vaste pays de missions des Pays d'en haut. Tout au long du régime français, et bien au-delà, l'Église est présente sur tous les fronts. Au nord, depuis la base de Michillimakinac, où un jésuite assume le rôle de grand-vicaire de l'évêque de Québec pour les Pays d'en haut, les missionnaires portent la Parole aux tribus nomades et administrent les sacrements aux trafiquants et explorateurs de passage. Au sud, Récollets, Jésuites et Sulpiciens font oeuvre d'évangélisation auprès des autochtones et desservent les militaires et les colons des postes français établis peu à peu pour le commerce des fourrures et la défense de la colonie.

Le réseau de traite est aussi grandement perturbé par la destruction de la Huronie. Jusque-là principaux intermédiaires entre les Français et les tribus qui chassent le gibier dans les immenses territoires au nord des Grands Lacs, les Hurons sont maintenant décimés. Les Outaouais prennent cependant la relève, se déplaçant à l'est sur l'axe Michillimakinac-rivière des Outaouais. Mais la paix avec les tribus iroquoises demeure essentielle au développement du commerce. Le régiment de Carignan-Salières, fort de douze cents hommes, réussit, en 1666, à leur arracher une trêve de près de vingt ans. Dès lors, l'intendant Talon et le gouverneur de Courcelle amorcent un nouveau programme d'explorations destinées à assurer les positions de la France en ces contrées et à découvrir des richesses, dont l'accès à la Chine. Les résultats immédiats seront plutôt l'extension du réseau de traite des fourrures.

Dans le texte suivant, l'intendant Talon rend compte au roi de deux importantes expéditions. La première est celle de Cavelier de La Salle qui, en 1670, retourne vers le sud des Grands Lacs. L'année précédente, avec Dollier de Casson et Bréhaut de Galinée, il s'était rendu jusqu'au lac Ontario avant de rebrousser chemin, laissant les deux sulpiciens poursuivre seuls leur expédition et démontrer la possibilité de communiquer entre les lacs Ontario, Érié et Huron. Quoique les textes historiques ne soient pas clairs à ce sujet, il se peut que, lors du voyage de 1670, Cavelier de La Salle ait découvert la rivière Ohio et peut-être même le Mississippi. La deuxième expédition est celle de Daumont de Saint-Lusson. Accompagné de l'interprète Nicolas Perrot, il passe par l'Outaouais, le lac Nipissing, la rivière des Français et le lac Huron pour se rendre jusqu'au Sault-Sainte-Marie où, devant une assemblée de quatorze nations amérindiennes, il scelle la prise de possession, au nom du roi de France, des immenses territoires découverts et à découvrir qui s'étendent depuis les mers du Nord et de l'Ouest jusqu'à celle du Sud.

document 12.

les expéditions de Cavellier de La Salle et de Daumont de Saint-Lusson

Ce pays est disposé de telle manière que par le fleuve on peut remonter partout à la faveur des lacs, qui portent à la source vers l'Ouest, et des rivières qui dégorgeant dans lui par ses côtés. Ouvrant le chemin au Nord et au Sud, c'est par ce même fleuve qu'on peut espérer de trouver quelque jour l'ouverture au Mexique, et c'est aux premières de ces découvertes que nous avons envoyé, M. de Courcelle et moi, M. de la Salle, qui a bien de la chaleur pour ces entreprises, tandis que, par un autre endroit, j'ai fait partir le sieur de Saint-Lusson, pour pousser vers l'Ouest tant qu'il trouvera de quoi subsister, avec ordre de rechercher soigneusement, s'il y a par lacs ou par rivières quelque communication avec la mer du Sud qui sépare ce continent de la Chine: après cependant qu'il aura donné sa première application à la découverte des mines de cuivre qui fait le principal sujet de sa mission et qu'il aura vérifié les mémoires qui lui ont été remis à cet effet.

Lettre de Talon au Roi, 10 novembre 1670, dans Margry, P., op. cit., tome I, pages 87-88.

questions

1. Selon l'introduction de cette section, quelles sont les deux principales conséquences de la destruction de la Huronie?
2. Selon l'introduction, qu'est-ce qui permet la reprise des voyages d'explorations?
3. Quel grand réseau fluvial Talon décrit-il au début de sa lettre au roi? Décrire ce réseau.
4. Vérifier, à l'aide d'une carte, si Talon a raison d'espérer trouver, par ce réseau fluvial, l'ouverture au Mexique et un moyen de communiquer avec la mer qui sépare le continent américain de la Chine.
5. Quel est le principal but de la mission de Saint-Lusson?

lectures suggérées

CHOQUETTE, Robert, *L'Ontario français, historique*, Montréal, collection «L'Ontario français», Études Vivantes, 1980, chapitre 1. Le lecteur trouvera à la fin de cet ouvrage trois tableaux synchroniques retraçant les grandes dates de l'histoire de l'Ontario ainsi que la liste des gouverneurs et des premiers ministres de cette province.

Le lecteur pourra se référer à l'ouvrage d'André LAPIERRE, *Toponymie française en Ontario*, Montréal collection «L'Ontario français», Études Vivantes, 1981, pour d'utiles précisions sur l'origine française des noms de lieux en Ontario.

Chapitre 2

Le commerce des fourrures et la défense

les fourrures de l'Ouest et l'attrait de la baie d'Hudson

Les fourrures de l'Ouest sont les meilleures et les plus recherchées. En effet, c'est dans l'Ouest qui, jusqu'aux expéditions de La Vérendrye, signifie essentiellement le vaste pays au nord, au sud et à l'ouest du lac Supérieur, que l'on trouve le plus de «castor gras». Il s'agit de la peau de castor séchée, mais que les Amérindiens gardent en contact avec leur corps jusqu'à ce qu'elle devienne souple. De plus, au cours de ce traitement qui dure deux ou trois ans, ils en arrachent les gros poils raides, ne laissant ainsi qu'un pelage soyeux.

Jusqu'à la fin des années 1730, la grande route des fourrures demeure les rivières des Outaouais et Mattawa, puis le lac Nipissing, et ensuite la rivière des Français et le lac Huron jusqu'au poste de Michillimakinac. Stratégiquement situé à la rencontre des lacs Huron et Michigan et près de celle des lacs Huron et Supérieur, Michillimakinac est un centre où convergent les fourrures en provenance des bassins drainés par les lacs Supérieur, Huron et Michigan. Ce dernier, depuis les expéditions de Louis Jolliet et de Cavalier de La Salle dans la vallée du Mississippi, entre 1672 et 1687, donne accès aux fourrures du Sud-Ouest que l'on remonte, en général, au poste de Michillimakinac. Sur ce long parcours, les Outaouais sont les précieux alliés des Français, tant comme habiles transporteurs que comme astucieux intermédiaires commerciaux avec les autres tribus amérindiennes. Les autorités coloniales demeurent toujours conscientes de se ménager l'alliance outaouaise, surtout que les Iroquois, alliés des marchands d'Albany, tentent souvent, à partir de leurs bases d'opérations au sud des lacs Ontario et Érié, des incursions au Nord pour s'approprier une part des fourrures de meilleure qualité. D'ailleurs, certains coureurs des bois français n'hésitent pas à tirer leur profit des avantageuses conditions d'échange des marchands d'Albany.

Mais une autre menace vient du Nord: la concurrence des marchands anglais de la baie d'Hudson. Les premiers à reconnaître l'importance de la baie d'Hudson pour le commerce des fourrures, Médard Chouart des Groseilliers et Pierre-Esprit Radisson, tentent d'en convaincre Français et Anglais au cours des années 1660. Si les Anglais se montrent plus réceptifs à leurs arguments et fondent la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1670, les autorités françaises et les marchands de Montréal ne tardent pas à réagir. Dès lors s'amorce une guerre d'occupation et d'usure sans qu'aucun des adversaires ne parvienne à s'imposer définitivement. Les postes de Monsoni, de Rupert et d'Albany sont tour à tour possessions anglaises ou françai-

ses, selon que sont fructueuses les expéditions d'un chevalier de Troyes en 1686 ou d'un Pierre Le Moynes d'Iberville au tournant du siècle. Même après le traité d'Utrecht en 1713, qui concède le bassin de la baie d'Hudson aux Anglais, des traites français continuent de rivaliser avec la Compagnie de la Baie d'Hudson, à partir des postes du lac Témiscamingue et du lac Supérieur.

Le premier texte, écrit par le sulpicien Galinée à la suite de son voyage de 1669-1670 avec Dollier de Casson, décrit la route des fourrures; Galinée s'émerveille du troc à bon marché que font les coureurs des bois avec les Amérindiens pour obtenir des peaux de castor ou des provisions.

Deux autres textes, le premier tiré d'un mémoire du roi au gouverneur Frontenac, et l'autre de Frontenac au ministre responsable des colonies, reconnaissent l'importance des Outaouais pour le commerce des fourrures et le défi de la concurrence anglaise.

Dans un quatrième texte tiré des *Relations des Jésuites* de 1672, l'intérêt des Français pour la baie d'Hudson est clairement expliqué. Enfin, une lettre puisée dans le journal de l'expédition du chevalier de Troyes à la baie d'Hudson en 1686 rappelle un épisode de l'affrontement anglo-français pour le contrôle de la baie.

document 13. la route des fourrures et le troc avec les Amérindiens

La nation des Sauteux, où les Pères (*Jésuites*) sont établis, demeure depuis la fonte des neiges jusqu'au commencement de l'hiver sur le bord d'une rivière de près d'une demi-lieue* de largeur et trois lieues* de longueur par où le lac Supérieur tombe dans le lac des Hurons. Cette rivière forme dans ce lieu un saut si fertile en poisson qu'on appelle blanc, ou en Algonquin Attikamegue, que les Sauvages y en prendraient facilement de quoi nourrir 10,000 hommes. Il est vrai que cette pêche est si difficile qu'il n'y a que les Sauvages qui la puissent faire. Aucun Français n'en a pu jusqu'ici venir à bout, ni aucun autre Sauvage que ceux de cette nation, qui sont accoutumés à cette pêche dès leur bas âge; mais enfin ce poisson est à si bon marché qu'ils en donnent dix ou douze pour quatre doigts de tabac; chacun pèse six ou sept livres*, mais il est si gros et si délicat que je ne sache point de poisson qui en approche. L'esturgeon se prend dans une petite rivière, toute proche, à confusion (*à profusion*). La viande y est à si bon marché que, pour une livre* de rassade (*petites perles de verre*), j'y eus quatre minots* de boyaux gras d'élan, qui est le meilleur morceau de la bête, ce qui marque combien ces gens en tuent. C'est en ces lieux qu'on a une robe de castor pour une brassée* de tabac, tantôt pour un quarteron* de poudre, tantôt pour six couteaux, tantôt pour une brassée* de petite rassade bleue, etc. C'est pour cela que les Français y vont, nonobstant des difficultés épouvantables qui s'y rencontrent. Il faut monter, en y allant de Montréal, une rivière où il faut faire trente portages pour éviter autant de

chutes ou de rapides, dans lesquels on se mettrait au hasard de perdre mille vies si on y voulait passer. De cette rivière, qui est aussi grande que le fleuve de Saint-Laurent, on passe, moitié par terre, moitié par eau, l'espace de vingt-cinq ou trente lieues* pour aller trouver le lac des Nepissiriniens, d'où on descend par la rivière des Français, où il y a encore quatre ou cinq chutes d'eau, dans le lac des Hurons.

Galinée, René de Bréhant de, *Récit de ce qui s'est passé de plus remarquable dans le voyage de MM. Dollier et de Galinée*, dans Margry, P., *op. cit.*, tome I, pages 163-164.

questions

1. Quelle est, selon l'introduction de cette section, la principale route des fourrures? Pourquoi?
2. Tracer cette route sur une carte.
3. Trouver, dans ce texte, une description de cette route des fourrures.
4. Identifier la rivière par laquelle le lac Supérieur communique avec le lac Huron, et le saut qui s'y trouve.
5. Quels sont les articles d'échange entre les Amérindiens de cette région et les Français?
6. Comment appelle-t-on un système d'échange de produits qui se fait sans monnaie?

document 14. la position avantageuse des Outaouais

Les Sauvages des parties d'où le meilleur castor provient sont plus à portée du Canada que de la Nouvelle-York; les Outaouais ont intérêt de ne pas souffrir que les Anglais ni les Iroquois leur ôtent leur commerce tant qu'ils le pourront faire avec les Français dans la colonie. Il paraît encore moins à craindre que les Sauvages du Nord puissent porter leur castor aux Anglais parce qu'il faudrait qu'ils traversassent les Iroquois qui ne le souffriraient pas de leur côté, et qu'ils fussent dix-huit mois dans ces voyages avec les difficultés des saisons et des portages.

Mémoire du Roi pour le gouverneur de Frontenac et l'intendant Bochart de Champigny (26 mai 1699) à Versailles, dans Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1928-1929, Québec, Imprimeur de Sa Majesté le Roi, 1929, tome IX, page 304.

questions

1. Comment appelle-t-on le «meilleur castor»? Comment et où l'obtient-on? (Voir l'introduction de cette section.)
2. Expliquer la position avantageuse des Outaouais.

document 15.

le défi de la concurrence anglaise

Il nous paraît qu'il est non seulement important d'empêcher autant qu'il sera possible les Anglais d'aller traiter chez les Sauvages Outaouais et les autres nations, nos alliés, mais aussi que ces Sauvages aillent commercer avec les Anglais, parce que si, une fois, ils venaient à goûter l'avantage qu'il y a sur le prix de leurs marchandises qu'ils donnent à beaucoup meilleur marché que les Français, il est comme indubitable que ces Sauvages s'attacheraient à eux. Pour lors, il se formerait une union entre les Anglais, les Iroquois et nos alliés, qui deviendrait très préjudiciable à la colonie et en causerait la désolation et la ruine. Nous ne prétendons pas par ces raisons, combattre le sentiment où Sa Majesté est de n'avoir point à soutenir une guerre dans les pays éloignés, mais de se servir de tous autres moyens pour conserver nos alliés dans l'attachement où ils sont présentement pour nous.

Lettre du gouverneur de Frontenac et de l'intendant Champigny au ministre (19 octobre 1697), dans Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1928-1929, Québec, Imprimerie de Sa Majesté le Roi, 1929, tome IX, pages 346-347.

questions

1. Définir: indubitable, préjudiciable.
2. Étant donné la «position avantageuse des Outaouais» (voir le document 14), quel doit être, selon Frontenac, le double but des Français en ce qui concerne la traite des fourrures?
3. Quel avantage les Outaouais auraient-ils à commercer avec les Anglais ou leurs intermédiaires Iroquois?
4. À quels moyens Frontenac fait-il allusion pour assurer aux Français le contrôle des fourrures?

document 16.

l'attrait de la baie d'Hudson

La mer que nous avons au Nord, est la fameuse baie, à qui Hudson a donné son nom, et qui a piqué depuis longtemps de curiosité nos Français, pour en faire la découverte par les terres, et pour savoir sa situation à notre égard, sa distance, et quels sont les peuples qui l'habitent. Le désir de prendre connaissance de cette mer s'est augmenté depuis que nous avons appris par nos Sauvages, que tout fraîchement quelques navires y avaient paru, et même y avaient commencé le commerce avec ces Nations, qu'on nous a toujours dit être nombreuses et riches en pelleteries.

Dablon, Claude, *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable aux missions des pères de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle-France, en 1671 et 1672*, dans *Relations des Jésuites*, Québec, Augustin Côté, 1858, volume III, page 42.

questions

1. À quels explorateurs ou coureurs des bois pense probablement l'auteur de ce texte lorsqu'il parle de «Français curieux de faire, par terre, la découverte de la mer du Nord»? (Relire l'Introduction.)
2. Donner deux raisons qui poussent les Français à vouloir connaître plus tôt la mer du Nord.

document 17. un affrontement anglo-français à la baie d'Hudson

La Compagnie du Commerce du Nord établie à Québec avec permission et patente de Sa Majesté a eu le malheur après avoir pris possession au dit pays du Nord de la riche et grande rivière de Bourbon, en 1682, d'y avoir été pillée en terre en 1683, par les Anglais pendant le retour de leur vaisseau à Québec. Ceux-ci leur prirent un magasin rempli de plus de 200,000 de castor, martre et autres pelleteries dans le temps qu'il n'y avait point de guerre entre les deux nations, ayant corrompu deux ou trois gardiens français des pelleteries et magasins.

Une si grande violence a obligé la dite Compagnie, pendant qu'elle en porta sa plainte à Sa Majesté en France, d'envoyer des armées, tant par mer que par terre au dit nord pour se venger des Anglais et y continuer le commerce.

Les forces françaises remportèrent dès lors de grands avantages sur les Anglais qui perdirent au fond de la baie du Nord trois forts, garnis de 24, 18 et 12 pièces de canon, avec quatre-vingts hommes dans le fort nommé Chichosiouan, à présent Ste. Anne, quarante hommes dans celui nommé Monsipi à présent St. Louis, et, dans celui nommé Rupert, à présent St-Jacques, soixante hommes. Elles firent aussi quelques pillages qui furent laissés aux soldats et aventuriers pour leur donner courage à de nouvelles entreprises.

Lettre de Charles Aubert de la Chesnaye, 15 novembre 1690, dans Caron, Ivanhoé, Journal de l'expédition du Chevalier de Troyes à la Baie d'Hudson en 1686, Beauceville, L'Éclaireur, 1918, pages 129-130.

questions

1. Lorsqu'elle est pillée par les Anglais, la Compagnie du Commerce du Nord a-t-elle eu le temps de s'assurer un contrôle efficace de la baie d'Hudson? Justifier la réponse par deux remarques tirées du premier paragraphe.

2. Comment la Compagnie réagit-elle au pillage anglais?
3. Qui dirige l'expédition terrestre à la baie d'Hudson?
4. Tracer sur une carte le trajet probable de cette expédition. Vérifier, au moyen de livres de référence à la bibliothèque, l'exactitude du tracé ainsi dessiné.
5. Comment les participants à l'expédition sont-ils récompensés?

une ligne de défense sur les lacs Ontario et Érié

Les lacs Ontario et Érié forment en quelque sorte une barrière qui empêche les Iroquois au sud et bientôt les Anglais eux-mêmes d'accéder aux fourrures que les coureurs des bois français et outaouais transportent par la grande route de Michillimakinac à Montréal. Mais cette frontière présente aussi des faiblesses, comme en témoigne, aux dires de maints administrateurs de la Nouvelle-France, le commerce considérable qui s'y fait entre trafiquants français et outaouais, d'une part, et iroquois et anglais, d'autre part.

Dès son arrivée à titre de gouverneur de la colonie en 1672, le comte de Frontenac entreprend de couper ce commerce profitable aux marchands d'Albany en établissant le fort Cataracoui à l'entrée du lac Ontario. Il rêve même d'une nouvelle route des fourrures, qui, au moyen de bateaux dans les lacs Ontario et Érié, draineraient aussi les fourrures des bassins des trois autres Grands Lacs. Il n'en sera pas ainsi puisque l'axe de communication entre Michillimakinac et Montréal demeure la principale route pour les fourrures en provenance des régions des lacs Huron, Michigan et Supérieur.

Mais le rêve de Frontenac a quelques suites concrètes. Le fort Cataracoui — ou Frontenac — n'est que le premier d'une série de forts-postes de traite — tels que Niagara et Miami — où est acheminée une partie des fourrures du Sud-Ouest avant d'être transportée à Montréal ou à Québec par le Saint-Laurent.

La première utilité des forts Frontenac, Niagara et bientôt Pontchartrain au Détroit est militaire, rôle appelé à s'accroître à mesure que la présence anglaise au sud devient menaçante. Aux abords du premier, concédé en seigneurie au sieur de La Salle, quelques colons ouvrent des terres; mais en 1685 la destruction des fortifications par le gouverneur La Barre, désireux de calmer les Iroquois, impose un recul. Autour du fort, reconstruit par Frontenac après son retour en 1689, s'installe cependant une petite communauté agricole travaillant à l'approvisionnement de la garnison. L'établissement du Détroit connaîtra un développement plus important.

Le premier texte reproduit ici est tiré d'une lettre de Frontenac à Colbert justifiant la construction d'un fort sur le lac Ontario et expliquant ses vues sur une nouvelle route des fourrures. Le deuxième rappelle les termes de la concession du fort en seigneurie à Robert Cavelier de La Salle, tandis que les progrès de la colonisation sont ensuite décrits par de La Salle lui-même. Le dernier texte, de la main du gouverneur Denonville, reprend des arguments déjà utilisés par Frontenac pour faire construire un fort à Niagara.

document 18. le fort Frontenac et une nouvelle route des fourrures

Le fort que j'ai fait obliger (les Iroquois) de persévérer dans de bons sentiments, malgré qu'ils en aient peu, puisque vous pouvez aisément remarquer qu'on sera maître de tout le lac qui est aussi grand que le golfe de Venise. En faisant bâtir une barque pour naviguer dessus, pour la construction de laquelle j'ai déjà envoyé des charpentiers, nous serons par conséquent maîtres de tout le commerce que faisaient les Anglais et les Hollandais par le moyen des Outaouais et qui n'était pas d'une si petite conséquence puisqu'il y allait tous les ans d'un nombre très considérable de pelleteries. Il est aisé même d'aller encore plus avant avec le temps, puisqu'en faisant une habitation à l'endroit que vous pouvez remarquer sur la carte, où le lac Ontario se décharge dans le lac Érié et où il y a un portage d'environ un quart de lieue*, on pourrait faire bâtir une autre barque sur le lac Érié avec laquelle on irait dans le lac des Hurons, dans celui des Illinois, dans la baie des Puans et jusqu'au Sault Ste-Marie où commence le lac Supérieur, qui sont des espaces infinis et où la navigation est partant fort aisée.

Lettre du gouverneur de Frontenac au Ministre Colbert (13 novembre 1673), dans Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1926-1927, Québec, Imprimerie de Sa Majesté le Roi, 1927, tome VII, page 40.

questions

1. Pourquoi Frontenac a-t-il fait construire un fort à l'entrée du lac Ontario?
2. Quelle nouvelle route des fourrures Frontenac propose-t-il?
3. Faire le tracé de cette route sur la carte où a déjà été dessinée la principale route des fourrures (voir le document 13).

document 19. concession de la seigneurie du fort Frontenac à Caveller de La Salle

(...) Sa Majesté a accordé (au sieur de La Salle) la propriété dudit fort appelé de Frontenac et quatre lieues* de pays adjacents le long des lacs et rivières au-dessus et au-dessous dudit fort, et d'une demi-lieue* au-dedans des terres, y compris les îles nommées Ganoukouesnot et Kaouenesgo et les îles adjacentes, avec le droit de chasse et de pêche sur ledit lac Ontario et rivières circonvoisines. Le tout lui est accordé en

titre de fief et en toute seigneurie et justice, à condition de faire passer incessamment en Canada tous les effets qu'il a en ce royaume, qui ne peuvent être moins que la somme de 10,000 livres* en argent ou effets, de rapporter certificat du Comte de Frontenac, lieutenant général pour Sa Majesté audit pays, et de rembourser la somme de 10,000 livres* pour la dépense faite pour la construction dudit fort. Il devra aussi l'entretenir et le mettre en bon état de défense, payer et soudoyer la garnison nécessaire pour sa garde et sa défense, laquelle sera au moins égale à celle de Montréal, comme aussi y entretenir vingt hommes pendant deux ans pour le défrichement des terres. Ces hommes ne pourront être employés à autre usage pendant ledit temps. Il fera bâtir une église dans les six premières années de la concession et, pendant ce temps, il entretiendra un prêtre ou un religieux pour administrer les sacrements. Il fera venir des Sauvages et leur donnera des habitations; et il formera des villages de Français, auxquels il donnera part desdites terres à défricher, toutes lesquelles seront défrichées et mises en valeur dans le temps et espace de vingt années, à compter de la prochaine 1676; autrement, ledit temps passé, Sa Majesté pourra disposer des terres qui n'auront pas été défrichées ou mises en valeur.

Arrest qui accepte les offres faites par Robert Cavalier de la Salle, en vue d'obtenir la concession du fort Frontenac etc., en date du 13 may 1675, dans Margry, P., op. cit., tome I, pages 282-283.

questions

1. Définir: adjacent, incessamment, soudoyer.
2. Dresser la liste de ce que le roi accorde à Cavalier de La Salle.
3. Faire la liste des obligations que Cavalier de La Salle doit remplir en retour.
4. Ce genre d'entente entre le roi et un seigneur constitue un élément important du régime seigneurial. Selon la dernière phrase du texte, de La Salle devra à son tour donner des terres en concession. Faire un bref travail de recherche sur les grandes caractéristiques du régime seigneurial en Nouvelle-France, et composer un Acte de concession typique entre de La Salle et un censitaire.

document 20. les progrès de la colonisation au fort Frontenac

Comme la terre qui borde ce lac est très fertile, le sieur de La Salle en a fait cultiver plusieurs arpents*, où le blé, les légumes et les herbes potagères ont très bien réussi, quoique d'abord ces blés aient été incommodés des sauterelles, ainsi qu'il arrive ordinairement dans les nouveaux défrichements du Canada, à cause de la grande humidité de la

terre. Il y fait élever des volailles et des bêtes à cornes, dont il a présentement plus de vingt-cinq, et comme les arbres sont très beaux et propres à bâtir des maisons et des barques, et que l'hiver y est beaucoup plus court qu'en Canada, il y a lieu de croire qu'il s'y formera bientôt une colonie considérable, y ayant déjà treize à quatorze familles établies et une mission de Récollets.

La Salle, Cavalier de, *Relation des découvertes et des voyages du sieur de La Salle, seigneur et gouverneur du fort de Frontenac, au delà des grands lacs de la Nouvelle-France, faits par l'ordre de Monseigneur Colbert (1679-1680-1681)*, dans Margry, P., *op. cit.*, tome I, page 438.

questions

1. Définir: herbes potagères.
2. De quel lac l'auteur parle-t-il dans la première phrase?
3. Selon l'auteur, qu'est-ce qui arrive fréquemment dans les nouveaux défrichements? Pourquoi?
4. Donner des raisons qui portent l'auteur à croire à l'expansion de cette colonie.
5. Qu'est-ce qui arrive à cette colonie?

document 21. les avantages d'un fort à Niagara

Ce que je vois de plus sûr est que (... les Iroquois) ne souffriront que fort impatiemment de voir bâtir un fort à Niagara qui nous assurerait la communication des deux lacs, nous rendrait maîtres du passage des Sonnantouans (*tribu amérindienne*), pour aller à leur chasse des pelleteries, dont ils n'ont aucunes sur leurs terres; c'est aussi leur rendez-vous pour la chasse de leurs viandes, dont ce pays-là abonde, aussi bien que de toute sorte de pêche.

(...)

Ce poste, Monseigneur, fermerait absolument tout le passage aux Outaouais, et nous mettrait en état d'empêcher que les Iroquois ne portassent des pelleteries (*aux Anglais*): car, avec le réduit de Cataracoui, qui servirait d'entrepôt pour y tenir nos barques à couvert des vents en hiver, ayant des postes des deux côtés du lac, nous pourrions nous rendre maîtres des chasses de cette nation, qui ne peut s'entretenir que par ce secours et qui ne tirerait que peu de chose des Anglais, si ils n'avaient plus de pelleteries à leur donner. Ce qu'il y a de sûr est qu'ils leur en porteraient beaucoup moins que par le passé.

Extrait d'une lettre du marquis de Denonville au Ministre, Québec, 8 mai 1686, dans Margry, P., *op. cit.*, pages 17-18.

questions

1. Situer l'emplacement prévu du fort Niagara. Quels sont les deux lacs qu'il contrôlerait?
2. Pourquoi est-ce si important de fermer le passage aux Outaouais?
3. Quel résultat final aurait, selon l'auteur, la construction d'un poste à Niagara?
4. Quel serait le rôle du réduit de Cataracoul dans ce système? Pourquoi l'auteur utilise-t-il le terme «réduit»?

l'établissement du Détroit

La volonté si souvent affirmée des autorités coloniales françaises de bloquer aux Iroquois l'accès au nord des Grands Lacs et d'empêcher les Outaouais de commercer les fourrures avec ces derniers n'est pas sans susciter de nombreuses guerres. À preuve celles qui durent depuis plus de quinze ans quand intervient le traité de Montréal, en 1701, avec les Iroquois.

Mais les dégâts de ces guerres intermittentes sont déjà grands. La pénurie de castors gras fait monter les prix, ce qui n'est pas sans provoquer en Europe une certaine désaffection pour les fourrures. De plus, la vogue du castor tend à baisser. Les guerres amènent aussi la France à allonger sa ligne de défense sur les Grands Lacs en autorisant la construction d'un fort au Détroit.

Réclamé dès 1685 par le gouverneur Denonville, le fort Pontchartrain fait l'objet d'une planification considérable. Aux yeux de l'un de ses plus ardents promoteurs, de La Mothe Cadillac, alors commandant du poste de Michillimakinac, il doit non seulement répondre aux besoins militaires de contenir Iroquois et Anglais au sud des lacs, mais il doit aussi être l'occasion de fonder une colonie agricole permanente — un «établissement». Un autre promoteur, le sieur Charron, négociant de fourrures sensible à la crise du castor, y voit même un établissement manufacturier.

Les autorités françaises confient enfin à de La Mothe Cadillac la construction du fort et l'établissement d'une colonie en 1701. Mais elles retirent bientôt leur appui à l'idée d'une colonie avancée, si bien que l'établissement du Détroit ne se développe que très lentement. En 1710, on y dénombre «outre 29 Canadiens, onze familles, dont six d'agriculteurs». Comme l'ensemble de la Nouvelle-France, la colonisation autour du Détroit souffre de l'attrait de la Louisiane.

Dans le premier des trois textes qui suivent, de La Mothe Cadillac explique ses vues sur la construction d'un fort au Détroit. Le deuxième, écrit à la même époque, présente les arguments d'un autre promoteur particulièrement sensible à la crise du castor. Dans le dernier, écrit peu après l'établissement de la Louisiane, La Chesnaye se plaint de ses effets sur la colonie du Canada.

document 22. projet d'établissement au Détroit

Ce serait en vain qu'on formerait cet établissement, si on ne voulait se conformer à mon mémoire, parce que, si on n'y entretenait simplement

qu'une garnison, elle serait sujette aux révolutions qui arrivent ordinairement dans les postes avancés; elle ne ferait aucune impression dans l'esprit des Iroquois et beaucoup moins encore dans celui des Anglais. Pour bien réussir, il serait bon, suivant ma pensée, de suivre les moyens suivants:

1° De s'y aller poster avec cent hommes, dont une moitié soit soldats et l'autre Canadiens, afin de faire cette expédition avec toute la diligence possible, et pour désabuser d'abord les Anglais d'y rien prétendre, ensuite leur ôter entièrement l'espérance de lier aucun commerce avec nos alliés. Ces forces sont suffisantes pour la première année, parce que ce nombre m'est absolument nécessaire pour me fortifier et pour prendre de justes mesures pour la subsistance de ceux qui voudront s'y établir subséquemment.

2° L'année d'après, le fort se trouvant hors d'insulte, il est bon de permettre à vingt ou trente familles de s'y établir, d'y emmener leurs bestiaux et autres choses nécessaires, ce qu'elles feront volontiers à leurs frais et dépens, ce qui pourra être continué, comme il est permis dans tous les autres établissements de la colonie.

La Mothe Cadillac, Antoine de, *Retenu cette année pour aller faire l'établissement au Détroit, expose ses vues et ses plans à un premier commis, Québec, 18 octobre 1700*, dans Margry, P., *op. cit.*, tome V, pages 168-169.

questions

1. Définir: diligence, désabuser, hors d'insulte.
2. Pourquoi, selon de La Mothe Cadillac, ne faut-il pas seulement entretenir une garnison au Détroit? Expliquer.
3. Pourquoi veut-il aller poster cent hommes au Détroit?
4. Que feront ces hommes durant la première année?
5. Comment évoluera Détroit, selon l'auteur, à compter de la deuxième année?

document 23. arguments en faveur d'un établissement au Détroit

Prévoyant l'état déplorable où le Canada va tomber par la diminution de son commerce des castors, n'en trouvant pas le débit, ils se vendront à vil prix et les marchands de France n'y enverront pas de marchandises ou fort peu, manque de retour, ce qui causera la cherté (*prix élevé*) de ces marchandises.

Il faut donc de nécessité que cette colonie trouve les moyens de se soutenir d'elle-même et fasse fabriquer les choses qui lui sont essentiellement nécessaires.

Comme les étoffes, les toiles, les chaussures et coiffures, cela se peut faire en permettant l'établissement du Détroit dont j'ai proposé les moyens; car la laine des boeufs sauvages est bonne à faire draps et chapeaux; jointe à celle des moutons du pays, la peau servira pour la chaussure avec celle des boeufs domestiques.

Il y a des tanneurs établis dans le pays qui réussissent bien et des chapeliers aussi.

Le chanvre et le lin viennent parfaitement en Canada. Cela est d'expérience.

Ainsi il ne s'agit plus que de fabriquer et d'établir quelques manufactures afin de commencer et d'encourager les habitants à faire de même et leur apprendre à travailler en ces sortes d'ouvrages.

Il se trouvera déjà des dispositions à cela dans le pays.

Sieur Charron, *Projet d'un nouvel établissement au détroit des lacs Érié et Huron*, dans Margry, P., *op. cit.*, tome V, pages 135-136.

questions

1. Définir: débit, vil, tanneur, chapelier.
2. Quelle situation économique le sieur Charron prévoit-il pour le Canada par suite de la diminution du commerce des castors?
3. Comment propose-t-il de remédier à cette situation?
4. Quel rôle aurait la colonie du Détroit dans la solution proposée?

document 24. l'attrait de la Louisiane

L'établissement de la découverte que l'on a faite du Mississippi, par rapport à l'augmentation des bornes et de la grandeur de la France, a réjoui la colonie du Canada. Cependant, Monseigneur, elle a aussi pris la liberté de vous dire dans ses précédents mémoires que c'est sa perte, par la désertion de ses meilleurs hommes et de toute sa jeunesse, qui, sous espérance d'une meilleure fortune, ont commencé de quitter leurs parents pour changer et aller audit établissement, surtout les libertins et coureurs de bois qui, faisant banqueroute à leurs créanciers de Québec et Montroyal, ont tous porté leurs castors et autres pelleteries chez M. d'Iberville, qui a commencé de les bien recevoir avec leurs dits castors au préjudice de la colonie du Canada, qui perd non seulement son bien, mais encore sa plus agissante jeunesse.

La Chesnaye, Charles Aubert de, *Placet pour qu'on ne porte pas de castors au Mississippi*, dans Margry, P., *op. cit.*, tome IV, page 610.

questions

1. Définir: libertins, créanciers, au préjudice de.
2. Situer l'établissement du Mississippi (Louisiane) par rapport à la «colonie du Canada».
3. Pourquoi, selon l'auteur, des gens quittent-ils le Canada pour aller en Louisiane?
4. Quels en sont les résultats pour le Canada?

les effets néfastes du traité d'Utrecht

La guerre de la Succession d'Espagne (1701-1713) s'avère désastreuse pour la France. Vaincue en Europe, elle tâche pourtant de maintenir son rôle de grande puissance en offrant à l'Angleterre, sa principale ennemie, de généreuses concessions dans ses colonies d'outre-Atlantique. Ainsi, au traité d'Utrecht en 1713, elle lui cède Terre-Neuve, l'Acadie et la baie d'Hudson. De plus, en ce qui concerne la région des Grands Lacs, la France reconnaît à l'Angleterre une sorte de protectorat sur les nations iroquoises ainsi que la liberté de commerce. En somme, elle abandonne une politique résolument élaborée depuis le premier gouvernement de Frontenac: empêcher le libre-échange des fourrures entre les Anglais et leurs intermédiaires amérindiens d'une part, et, d'autre part, les coureurs des bois français et leurs fidèles alliés. Enfin, les Amérindiens eux-mêmes n'acceptent pas facilement d'être définis comme nations soumises aux uns ou aux autres: de nombreuses guerres ou escarmouches éclateront.

Cependant, les administrateurs coloniaux ne tardent pas à prendre des mesures afin de corriger les effets néfastes du traité. Le marquis de Vaudreuil, gouverneur depuis 1703 jusqu'à sa mort en 1725, entreprend de consolider la ligne de défense le long des Grands Lacs. En 1721, il fait reconstruire le vieux fort Niagara, pratiquement abandonné depuis trente ans, et prévoit même le ceinturer d'une muraille de pierres. Les Anglais ripostent en établissant une garnison à Oswego, quelque 200 km à l'est sur la rive sud du lac Ontario. Oswego devient rapidement d'une importance capitale dans la cueillette des fourrures expédiées ensuite par la rivière Hudson.

Quant au sud-ouest des Grands Lacs et en particulier à la vallée de l'Ohio, la stratégie française devient vite évidente. Pour empêcher que ne soient coupées les communications entre la Louisiane et le Canada, pour devancer les Anglais et y récupérer des fourrures, surtout celles qui s'y glissent en provenance de l'ouest des lacs Michigan et Supérieur, la surveillance du territoire est accrue et de nouveaux postes, tels que Vincennes sur la rivière Wabash, sont construits.

Le marché des fourrures ayant repris en Europe, il devient primordial d'en renouveler les sources d'approvisionnement. Non seulement les rivalités commerciales au sud des Grands Lacs compromettent-elles la cueillette de fourrures devenues de moins en moins nombreuses, mais les Anglais sont aussi à la baie d'Hudson. La belle qualité des fourrures recueillies aux postes du lac Supérieur invite à pousser vers le Nord-Ouest. La vieille hantise de la «mer de l'Ouest» est aussi présente à l'esprit de Pierre Gaultier de Varennes, sieur de La Vérendrye, lorsque lui et ses fils entreprennent, entre 1731 et 1749, les explorations qui les mèneront aux montagnes Rocheuses en 1743.

Le premier texte de cette série est l'article XV du traité d'Utrecht, reconnaissant le protectorat anglais sur les Iroquois et la liberté de commerce. Le deuxième, extrait d'un mémoire de la Compagnie des Indes occidentales, à qui est confié le développement de la Louisiane jusqu'en 1735, exprime l'importance de contrôler la région de l'Ohio.

Deux autres textes concernent les découvertes dans le Nord-Ouest. Le premier, tiré d'un mémoire du Conseil de la Marine au Régent en 1717, exprime plusieurs arguments, dont l'attrait de la «mer de l'Ouest-mer de Chine», en faveur d'expéditions dans l'Ouest. Le dernier texte reproduit un congé de traite accordé à La Vérendrye en 1747, deux ans avant sa mort, pour aller au «poste et dépendances» de l'Ouest. Il s'agit des forts Saint-Pierre, établi en 1731 au lac de la Pluie, Saint-Charles (1732, lac des Bois), Maurepas (1734, lac Winnipeg), La Reine (1739, rivière Assiniboine), Dauphin (1741, lac Winnipegosis) et Paskoya (1742, rivière Saskatchewan).

document 25. le traité d'Utrecht et la région des Grands Lacs

Article XV.

Les habitants de Canada et autres sujets de la France ne molesteront point à l'avenir les cinq nations ou cantons des Indiens soumis à la Grande-Bretagne, ni les autres nations de l'Amérique amies de cette Couronne: pareillement les sujets de la Grande-Bretagne se comporteront pacifiquement envers les Américains sujets ou amis de la France, et les uns et les autres jouiront d'une pleine liberté de se fréquenter pour le bien du commerce; et avec la même liberté les habitants de ces régions pourront visiter les colonies Françaises et Britanniques pour l'avantage réciproque du commerce, sans aucune molestation ni empêchement de part ni d'autre: au surplus les Commissaires régleront exactement et distinctement quels seront ceux qui seront ou devront être censés sujets et amis de la France ou de la Grande-Bretagne.

Mémoire des commissaires du roi et de ceux de Sa Majesté Britannique, dans Frégault, Guy et Marcel Trudel, Histoire du Canada par les textes, Fides, 1963, tome I, page 66.

questions

1. À l'aide de l'introduction de cette section, résumer les effets du traité d'Utrecht.
2. Analyser l'article XV du traité et dresser deux listes, l'une énumérant les obligations de la France et de ses sujets et l'autre énumérant celles de l'Angleterre et de ses sujets.
3. À partir des connaissances acquises jusqu'ici en ce qui concerne la traite des fourrures, discuter: les Canadiens pouvaient ou ne pouvaient pas accepter la liberté de commerce dans la région des Grands Lacs.

document 26.

l'enjeu de l'Ohio

[Quatre rivières — la Ouabache dont les sources remontent près du lac Érié, l'Ohio qui a les siennes en plein territoire iroquois, et les rivières Chaouanans et Casquinamboux qui viennent de la Virginie — se rejoignent peu avant de se jeter dans le Mississippi.] (Explication de l'auteur du mémoire cité.)

Comme c'est par la première (*Ouabache*) de ces rivières que l'on communique de la Louisiane en Canada et que cette communication serait totalement rompue, si les Anglais s'établissaient au confluent de l'une des trois autres rivières, ce qui exposerait en même temps le pays des Illinois et mettrait en danger tout le Haut de la colonie, la Compagnie a ordonné l'établissement d'un poste sur la rivière Ouabache. Elle a prié M. le Gouverneur de Canada de donner ordre, de son côté, au sieur de Vincennes, qui commande chez les Ouyatanons-Miamis, établis vers le haut de Ouabache, de s'entendre avec le commandant du nouveau poste pour faire approcher cette nation, tant pour protéger ce poste que pour observer la conduite des Anglais et les éloigner, en cas qu'ils approchent.

Mesures à prendre par le sieur de Vincennes, commandant vers le haut de l'Ouabache, pour observer la conduite des Anglais (Extrait d'un mémoire de la Compagnie des Indes à Périer, gouverneur de la Louisiane, 30 septembre 1726), dans Margry, P., *op. cit.*, tome VI, page 659.

questions

1. Définir: confluent.
2. Situer les rivières dont il est question ici et le fleuve Mississippi.
3. Pourquoi est-il si important de contrôler les confluent de ces rivières?
4. Comment se propose-t-on d'assurer ce contrôle?

document 27.

arguments favorables à l'expansion vers le Nord-Ouest

Si la découverte de la mer de l'Ouest était faite, la France et la Colonie en pourraient retirer de grands avantages pour le commerce, parce que, le lac Supérieur se déchargeant dans le lac Huron, lequel tombe dans le lac Érié, et ce dernier dans le lac Ontario, dont les eaux forment le fleuve de Saint-Laurent, on pourrait avoir dans chacun de ces lacs, qui sont navigables, des barques pour faciliter le transport des marchandises, qui se ferait en canots depuis la mer de l'Ouest jusqu'au lac Supérieur, les rivières étant fort navigables.

Cette navigation serait courte, eu égard à celle que les vaisseaux font maintenant d'Europe pour aller en Chine, et sujette à beaucoup moins de risques et de frais, ce qui donnerait un si grand avantage sur le commerce de ce pays-là, qu'aucune nation de l'Europe ne le pourrait faire en concurrence avec nous.

Pour parvenir à cette découverte, il est nécessaire de commencer à établir, dès à présent, trois postes, un à la Rivière de Kaministiquia dans le Lac Supérieur, un autre dans le Lac des Christinaux (*lac des Bois*) et le troisième dans celui des Assiniboines (*Manitoba*).

Ces établissements peuvent se faire, sans qu'il en coûte au Roi d'autre dépense que celle pour quelques présents à faire à ces nations pour les attirer à nous. Le commerce de ceux qui exploiteraient ces postes les dédommagera de la dépense qu'ils seront obligés de faire.

Par le moyen de ces postes on détournerait les Sauvages de porter aux Anglais de la baie d'Hudson leurs pelleteries, qui sont les plus belles du continent, soit en castor et autres peaux. Cela pourrait les obliger, dans la suite, d'abandonner leur poste, n'ayant d'autre commerce qu'avec ces Sauvages.

Il est à croire que ces peuples préféreraient notre commerce, parce qu'ils trouveraient les marchandises toutes portées chez eux, au lieu que dans les voyages qu'ils font pour les aller chercher à la baie d'Hudson ils ne trouvent presque ni chasse ni pêche, et y souffrent beaucoup, étant plus de deux mois à remonter la rivière (*Albany*) qui les conduit chez eux, à cause de sa rapidité.

Nécessité d'établir trois postes pour parvenir de là à la découverte de la mer de l'Ouest (Conseil de la Marine, le 3 février 1717), dans Margry, P., *op. cit.*, pages 501-502.

questions

1. Pourquoi la découverte de la «mer de l'Ouest» serait-elle si avantageuse pour la France?
2. Comment propose-t-on de parvenir à cette découverte?
3. Comment la financerait-on?
4. Quel autre avantage y aurait-il à établir des postes dans l'Ouest?

document 28. un «congé de traite» accordé à La Vérendrye

Nous avons permis au Sieur de La Vérendrye, capitaine dans les troupes et commandant pour le Roy au poste de La mer de l'Ouest, de faire partir de la ville de Montréal quatre canots équipés de six hommes chacun sous la conduite des Srs de Beaumoys et Gonneville, et dont il a

donné les noms et demeures à Mr de Beaucour, pour se rendre au poste de l'ouest.

Et d'embarquer dans les canots les effets et marchandises propres pour la traite au poste avec les vivres et provisions nécessaires pour la subsistance des conducteurs et celle des autres engagés. Pendant le voyage défendons aux conducteurs et aux engagés de faire aucune traite ou commerce avec les Sauvages ni autres ailleurs qu'au poste de l'ouest et ses dépendances sous les peines portées par les ordres du Roy.

Enjoignons aux engagés d'avoir leur fusil tant en allant qu'en revenant sans qu'ils puissent s'en défaire en le traitant aux Sauvages ni autrement à peine de trois mois de prison.

Sera tenu ledit Sieur de La Vérendrye de faire viser ses présents par Mr l'intendant et de les faire enregistrer aux greffes de la juridiction de Montréal avant le départ desdits canots.

Permettons auxdits engagés d'embarquer dans lesdits canots la quantité de quatre pots d'eau-de-vie par homme laquelle servira pour leur usage seulement sans qu'ils puissent en traiter aux Sauvages sous quelque cause et prétexte que ce soit. Leur ordonnons d'être de retour en ladite ville de Montréal dans le temps stipulé pour leur engagement sous les peines portées par l'ordre de Sa Majesté contre les coureurs de bois sans congé ni permission. À cet effet lesdits conducteurs feront leur déclaration aux commandants des postes où ils passeront et nous aviseront de ceux qui pourraient avoir déserté. Fait à Québec le dix-huit mai mil sept cent quarante-sept.

Signé: Danré de Blanzy

Congé de traite accordé par le gouverneur de Beauharnois au sieur de La Vérendrye (18 mai 1747), dans Old French Papers, Washington, Pacific Northwest Indian Centre, 1966, page 307

questions

1. Définir: congé de traite, faire viser ses présents, greffes.
2. Dresser la liste des obligations imposées à La Vérendrye, à ses conducteurs et à ses engagés.
3. Pourquoi est-il défendu de faire la traite des fusils et de l'eau-de-vie avec les Amérindiens?

les plaidoyers pour le développement de l'Ohio et des Grands Lacs

La succession d'Autriche provoque une nouvelle guerre entre la France et l'Angleterre, de 1744 à 1748. En Amérique, les conflits se limitent à la prise de Louisbourg par les Anglais en 1745 et aux infructueuses tentatives françaises de la reprendre. Mais le traité d'Aix-la-Chapelle (1748) redonne à la Nouvelle-France sa situation d'avant-guerre.

De 1747 à 1749, un nouveau gouverneur, Barrin de La Galissonnière, étudie sérieusement les besoins de la colonie et soumet un plan pour sa défense et son développement. Les autorités françaises reculant devant les coûts de son projet, il entreprend d'en réaliser quelques éléments essentiels, politique que suivent d'ailleurs ses successeurs La Jonquière (1750-1752) et Duquesne (1752-1755). Outre des mesures propres à renforcer les positions françaises du côté de l'Atlantique, le principal objectif est de consolider le Haut-Saint-Laurent jusqu'au Détroit et même au-delà, ainsi que la vallée de l'Ohio. La Galissonnière propose deux moyens: l'établissement de forts et la colonisation.

Quelques efforts sont tentés pour favoriser la colonisation, surtout dans la région du Détroit; mais c'est du côté de la défense militaire que les administrateurs coloniaux portent leur attention. La Galissonnière lui-même ajoute en 1749 les forts La Présentation (aujourd'hui Ogdensburgh, N.Y.) à mi-chemin entre Montréal et le lac Ontario, et Rouillé, sur l'emplacement actuel de Toronto. Ses successeurs font ériger une chaîne de forts destinés à contrôler la vallée de l'Ohio: Presqu'île et Le Boeuf en 1753, et Vénango et Duquesne (aujourd'hui Pittsburgh) en 1754. Les Anglais protestent à cette occupation d'un territoire qu'ils réclament.

Le premier texte reproduit ici est tiré du mémoire que La Galissonnière écrit en 1750, où il explique plus longuement les politiques qu'il a déjà proposées durant son administration. Dans le deuxième, E. Rameau réunit des textes de La Galissonnière, La Jonquière et de Vaudreuil (fils du premier gouverneur de ce nom et lui-même gouverneur de 1755 à la conquête) encourageant la colonisation du Détroit. Le dernier texte, de la main d'un voyageur et géographe, décrit les avantages agricoles de la région du Détroit.

document 29. le projet de La Galissonnière

On pense donc qu'une des dépenses des plus pressées, est l'établissement de quelques postes sur la belle Rivière (Ohio), mais l'on croit en même temps que ces postes n'acquerront de solidité qu'autant qu'on augmentera les forces tant de Niagara que de Détroit.

C'est à ce dernier endroit qu'il faut aujourd'hui le plus s'attacher. S'il y avait une fois dans ce canton mille habitants cultivateurs, il nourrirait et défendrait tous les autres. C'est de tout l'intérieur du Canada, l'endroit le plus propre à établir une ville où se réunirait tout le commerce des Lacs et qui, munie d'une bonne garnison et entourée d'un bon nombre d'habitations, serait portée d'en imposer à presque tous les Sauvages du continent. Il suffit d'en voir la position sur la carte pour en sentir l'utilité. Elle serait située sur le fleuve Saint-Laurent, à portée de l'Ohio, des Illinois, du fleuve Mississippi, et en situation de protéger tous ces différents endroits et même les postes du Nord des Lacs.

Barrin de La Galissonnière, *Mémoire sur les colonies de la France dans l'Amérique Septentrionale* (décembre 1750), dans Lamontagne, Roland, *Aperçu structural du Canada au XVIII^e siècle*, Montréal, Éditions Leméac, 1964, page 109.

questions

1. Pour la défense de la région des Grands Lacs, que propose en premier lieu La Galissonnière?
2. Qu'est-ce qui lui apparaît le plus important?
3. À l'aide d'une carte, vérifier les arguments de La Galissonnière quant à la position stratégique du Détroit.

document 30. encouragements à la colonisation du Détroit

Proclamation faite par M. de la Galissonnière, le 24 mai 1749, et publiée à son de tambour dans toutes les paroisses du Canada.

«Chaque homme qui s'établira au Détroit recevra gratuitement une pioche, une hache, un soc de charrue, une grosse et une petite tarière. On leur fera l'avance des autres outils, pour être payés dans deux ans seulement; il leur sera livré une vache, qu'ils rendront sur le croît. De même une truie; on leur avancera la semence de la première année, à rendre à la troisième récolte. Seront privés des libéralités du roi ceux qui, au lieu de cultiver, se livreront à la traite.»

Cette proclamation fut renouvelée par M. de la Jonquière, le 2 janvier 1750, avec ces variantes:

«L'on n'admettait que des habitants terriens et de bonnes moeurs; les fournitures gratuites étaient accrues d'un fusil, d'une faux et une faucille, d'une truie, de six poules, un coq, six livres* de poudre et douze* de plomb. L'émigrant devait être nourri avec sa famille pendant dix-huit mois; on lui avançait une vache et un boeuf. Enfin on promettait d'entretenir à Détroit, aux frais du roi, un charpentier qui aidât et dirigeât les habitants dans la construction de leurs maisons, et on ne devait payer le cens des terres que trois ans après la prise de possession.»

On y envoya ainsi, en 1749, 46 personnes, tant hommes que femmes et enfants; puis, en 1750, 12 familles, composées de 57 personnes, y passèrent avec M. de Celoron; en 1751 nous savons qu'il fut accordé 17 concessions de terre, et 23 autres en 1752. Il y avait à la même époque 25 soldats congédiés établis dans le pays; mais un rapport de cette dernière année nous apprend «qu'il ne sera pas possible d'y envoyer de nouvelles familles l'année suivante, à cause de l'état fâcheux des approvisionnements.»

Une lettre de M. de Vaudreuil du 30 octobre 1755, contient le passage suivant:

«(. . .) Vous êtes informé sans doute, monseigneur, de l'excellence des terres du Détroit, ce poste est considérable, il est bien peuplé, mais on

pourrait aisément y placer trois fois plus de familles. Le malheur est que nous n'avons point assez de monde dans la colonie. Je prendrai des arrangements pour y favoriser l'établissement de deux soeurs de la congrégation, pour l'éducation des enfants, *sans qu'il en coûte un sou au roi.*»

Rameau, E., *La France aux colonies. Études sur le Développement de la race française hors de l'Europe. Les Français en Amérique. Acadiens et Canadiens*, Paris, A. Jouby, 1859, deuxième partie, pages 301-302, note 8.

questions

1. Définir: tannée, rendre sur le croît, payer le cens, approvisionnements.
2. À quelles conditions un colon qui veut s'établir au Détroit peut-il recevoir de l'aide du gouvernement?
3. Quel genre d'habitants désire-t-on voir s'établir au Détroit?
4. Pourquoi le nombre de colons demeure-t-il petit?
5. Puisant des arguments dans ce texte, discuter: le roi n'était guère disposé à dépenser beaucoup d'argent pour favoriser le peuplement du Détroit.

document 31. l'agriculture au Détroit en 1749

Les terres de l'est de la rivière sont bordées de prairies de façon que les habitants n'ont pas de bois à abattre pour faire leurs champs, et semer leurs grains. Il faut seulement lever la terre à la charrue et couper quelques fredoches (*broussailles*). Les terres y sont bonnes et il y pousse du blé, de l'orge, de l'avoine, des pois et généralement toutes sortes de grains. L'on y fait du blé d'automne.

Le premier août j'ai planté dans le jardin du Roi de la vigne de France que j'avais apportée de Montréal. Elle était bien prise et poussait bien quand je suis parti. Il y en avait trois pieds de blanche, et quatre de violette.

Il y a dans ce jardin des pêches, des poires, des pommes, qui sont fort bonnes. Les habitants en ont aussi près de leurs habitations, ainsi que des légumes et autres jardinages qui y sont en abondance.

Les habitants du lieu disent qu'il est impossible que l'on mette les nouveaux habitants en village par la grande quantité d'étourneaux qui mangent le grain. Il est vrai qu'il y en a beaucoup et qu'il faut du monde à les garder. Mais il est vrai aussi que les habitants qui habitent Détroit à présent n'aiment pas l'ouvrage. Ils ont cependant en cette année une belle récolte.

Rapport de Joseph Gaspard Chaussegros de Léry sur son voyage au Détroit en 1749, dans Lajeunesse, Ernest, *The Windsor Border Region*, Toronto, University of Toronto Press, 1960, page 261.

questions

1. Définir: blé d'automne.
2. Qu'est-ce qui facilite la culture des terres à l'est de la rivière?
3. Pourquoi les habitants ne forment-ils pas un village? Expliquer.

la guerre et la conquête

La guerre franco-anglaise qui fait passer la Nouvelle-France à l'Angleterre dure déjà de façon sporadique depuis deux ans en Amérique lorsqu'elle s'engage en Europe. Les colonies anglo-américaines, le gouverneur de la Virginie, Robert Dinwiddie en tête, protestent énergiquement contre l'occupation française de la vallée de l'Ohio, surtout au fort Duquesne. C'est là que s'amorce la guerre quand, au printemps 1754, le jeune George Washington ordonne de tirer sur un groupe de Français dirigés par Villiers de Jumonville.

Lorsque la guerre est dûment déclarée en 1756, c'est encore dans les Pays d'en haut qu'ont lieu les premiers conflits: la prise du fort Oswego par Montcalm, nouveau commandant en chef des armées. Si l'année 1757 voit les Français résister à une attaque sur Louisbourg et s'emparer du fort William-Henry sur le lac Saint-Sacrement, l'année suivante s'avère désastreuse. Non seulement Louisbourg tombe-t-il aux mains des Anglais, mais la défense des Pays d'en haut s'effondre: les forts Frontenac et Duquesne, pièces maîtresses du système de protection, capitulent.

À l'été 1759, les Anglais prennent le fort Niagara, se rendant maîtres des lacs Ontario et Érié. Au Détroit, épargné de tout conflit, on ne peut qu'attendre les nouvelles de la vallée du Saint-Laurent: la prise de Québec en septembre et la capitulation de Montréal l'année suivante. Le fort est ensuite livré aux Anglais. Les habitants sont cependant tentés de participer à la révolte de Pontiac en 1763, avant que ne parvienne l'annonce du traité de Paris qui cède la Nouvelle-France à l'Angleterre.

Le premier texte est une lettre du gouverneur de la Virginie, Robert Dinwiddie, intimant aux Français de se retirer de la région de l'Ohio, en particulier du fort Duquesne. Un extrait du journal de Louis Antoine de Bougainville, aide-de-camp de Montcalm, décrit l'état déplorable de la défense des Grands Lacs peu avant l'attaque anglaise du fort Frontenac en 1758. Le dernier texte résume l'attitude des habitants de la région du Détroit lors de la révolte de Pontiac, grand chef des Sauteurs.

document 32. protestation anglaise contre l'occupation française dans l'Ohio

Monsieur,

Les pays situés le long de la rivière d'Ohio, dans la partie occidentale de la colonie de la Virginie, sont si évidemment la propriété de la Couronne de la Grande-Bretagne, que je suis également surpris et touché

d'apprendre qu'un corps de troupes françaises érige des forteresses et fait des établissements sur cette rivière qui est le domaine de Sa Majesté Britannique.

Les plaintes réitérées que j'ai reçues de ces actes d'hostilité me mettent dans la nécessité d'envoyer, au nom du Roy, mon maître, le porteur de cette lettre, le major Washington, un des adjudants généraux des troupes dans ce pays, pour se plaindre à vous des usurpations ainsi faites aux sujets de la Grande-Bretagne, en violation manifeste du droit des gens et des traités actuels qui subsistent entre les deux Couronnes. Si ces faits sont vrais et que vous vouliez justifier votre conduite, je souhaiterais que vous me fassiez l'honneur de me faire savoir par quelle autorité ou par l'ordre de qui vous avez marché du Canada, à main armée et en force, pour venir envahir les terres de Sa Majesté Britannique en la manière représentée, pour que, selon la teneur de votre réponse, je puisse, de mon côté, agir conformément à la commission dont le Roy mon maître m'a honoré.

Néanmoins, Monsieur, pour obéir à mes instructions, il est de mon devoir de vous requérir préalablement que vous ayez à vous en retourner en paix et de cesser désormais à poursuivre un dessein qui interrompra bientôt l'harmonie et la bonne intelligence que Sa Majesté Britannique désire entretenir avec le Roy Très Chrétien.

Je me flatte que vous voudrez bien recevoir le major Washington avec les témoignages de politesse et de franchise naturelles à votre nation, et je serai au comble de la satisfaction si vous le renvoyez avec une réponse conforme aux vœux que je fais pour une paix durable entre nous.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble,

Signé: Robert Dinwiddie

À Williamsbourg dans la Virginie,
le 31 octobre 1753.

Copie de la lettre écrite par le gouverneur de la Virginie au commandant des troupes françaises sur l'Ohio et envoyée par le major Washington, dans Margry, P., op. cit., tome VI, pages 728-729.

questions

1. Définir: réitéré, usurpations, violation, manifeste, requérir, Roy Très Chrétien.
2. Situer, sur une carte, la forteresse — soit le fort Duquesne — que les troupes françaises sont en train de construire.
3. Que reproche le gouverneur de la Virginie aux Français? Qu'exige-t-il?
4. Quelle conséquence aurait un refus français, selon le gouverneur de la Virginie?

document 33. état de la défense des Grands Lacs en 1758

1^{er} septembre (1758)

Courrier de Montréal. Le détachement ennemi parti le 12 juillet du lac St-Sacrement, s'est porté sur le lac Ontario et était à 2 lieues* du Fort Frontenac quand le courrier en était parti pour porter cette nouvelle à Montréal. On y est, et avec raison, dans la plus grande inquiétude. Il n'y a que 40 hommes de garnison dans le fort qui est l'entrepôt de l'artillerie, des munitions de guerre et de bouche des pays d'en haut. Les barques ne sont point armées, leurs agrès ont été employés aux goélettes de Mr Péan et si ces barques, hors d'état de gagner le large, tombent entre les mains des ennemis, qui les empêchera de s'emparer de Niagara dont la garnison est aussi faible que celle de Frontenac? Ils en sont bien instruits: les mêmes Sauvages des Cinq-Nations qui les ont infailliblement avertis de la faiblesse du poste et de la garnison de Frontenac, ne leur auront pas laissé ignorer qu'il n'y avait que 30 hommes à Niagara. (. . .)

(. . .) si, du moins, Frontenac et Niagara eussent été mis en état de n'être pas enlevés d'un coup de main, vu la faiblesse du poste ou le défaut de défenseurs. Si, du moins, dans cette campagne après l'affaire du 8 (*bataille de Carillon le 8 juillet 1758*) et la retraite des ennemis, au lieu de nous envoyer ici une troupe inutile et passagère, qui n'a servi qu'à consommer sans fruit une grande quantité de vivres, on eût sur-le-champ envoyé sur les ruines de Chouagen (*fort Oswego*) un corps de 1500 ou 1800 hommes, soutenu par les barques bien armées, lequel y fût arrivé avant les ennemis, partis seulement le 12 juillet du lac St-Sacrement, eût comblé le port, barré la rivière, et fini sa campagne dans cette position. Alors en cas d'attaque des ennemis, leur supériorité seule était pour eux et non notre négligence à laquelle il n'y a pas de remède, car la sagesse corrige l'infériorité des forces. Mais toutes ces réflexions sur le passé ne sont bonnes que pour les lecteurs à venir. Il faut des ressources et non des élégies et des philippiques.

Bougainville, Louis Antoine de, *Journal de l'expédition d'Amérique commencée en l'année 1756*, dans *Rapport de l'archiviste de la province de Québec, 1923-1924*, Québec, Imprimeur de Sa Majesté le Roi, 1924, pages 357-358.

questions

1. Dessiner à grands traits une carte et situer: fort Frontenac, fort Niagara, fort Oswego, Carillon, lac Saint-Sacrement, Montréal, territoire amérindien des Cinq-Nations.

2. Préciser l'état des défenses du fort Frontenac?
3. Quelle conséquence aura, selon Bougainville, la perte du fort Frontenac?
4. Expliquer, à l'aide de la carte dessinée, comment le désastre prévu par Bougainville aurait pu, selon lui, être évité.
5. Comment, selon Bougainville, peut-on corriger la faiblesse du nombre? Expliquer.

document 34. l'attitude des «Canadiens» durant la révolte de Pontiac

Lorsque la révolte des Sauvages sous Pontiac éclata en 1763, les colons se trouvèrent dans une position difficile. Le traité de paix entre la France et l'Angleterre n'était pas encore connu; les Canadiens n'étaient pas tenus de combattre pour l'Angleterre; d'autre part les Sauvages leur inspiraient plus de crainte que de sympathie. Autant que possible, ils restèrent neutres.

Le major Gladwin, écrit cependant, le 8 juillet 1763:

«On verra bientôt que la moitié des habitants méritent un gibet, et que les autres devraient être décimés.»

On ne pouvait être plus injuste. Les colons habitant hors du fort étaient obligés d'approvisionner les Sauvages pour protéger leur propre vie; mais tous ceux qui purent rendre service aux Anglais paraissent l'avoir fait avec plaisir. Gladwin lui-même exprime la reconnaissance qu'il doit à Robert Navarre, aux frères Baby, et à ses interprètes, St-Martin et La Bute. Il aurait pu ajouter à ces noms celui du R.P. Pothier, de Jean-Baptiste Chapoton, d'Eustache et de Médard Gamelin, qui d'après le récit d'un contemporain, s'employèrent activement à dissuader les Sauvages de leurs idées belliqueuses et qui, plusieurs fois, donnèrent d'excellents conseils aux Anglais. Jacques Lasalle guida les bateaux portant les troupes anglaises de Niagara à Détroit; enfin une quarantaine de voyageurs restèrent dans le fort pour le défendre.

À Michilimakinac l'attitude des Canadiens fut la même. Après le premier massacre, ils s'employèrent à protéger les Anglais, qui, en effet, échappèrent aux tortures que les Sauvages font généralement subir à leurs prisonniers, et qui furent définitivement relâchés. Le père du Jurnay fit, seul, le voyage de Détroit, dans l'espoir d'en ramener du secours. Le général Gage lui adressa une lettre de remerciement, ainsi qu'à Charles de Langlade, à cette occasion. Au Saut Ste-Marie, où il n'y avait pas de garnison anglaise, Jean-Baptiste Cadotte eut assez d'influence pour engager les Sauvages à rester tranquilles.

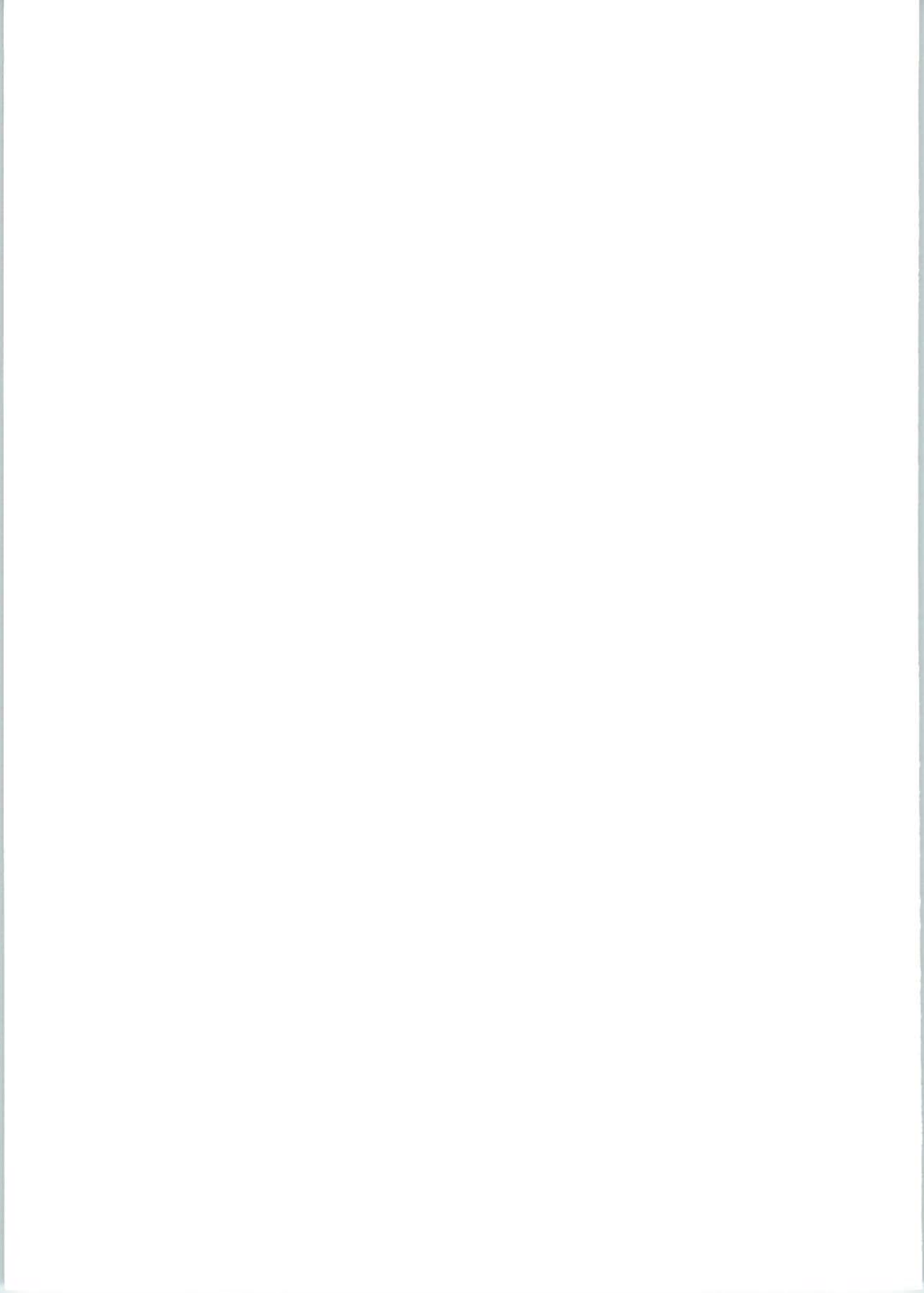
Saint-Pierre, Téléspore, *Histoire des Canadiens du Michigan et du comté d'Essex*, Montréal, La Gazette, 1895, pages 180-181.

questions

1. Définir: gibet, décimer, approvisionner, dissuader, belliqueux.
2. Pourquoi, lors de la révolte de Pontiac, les colons de la région de Détroit se trouvent-ils dans une position difficile?
3. Donner des exemples qui, selon l'auteur, démontrent que l'opinion du major Gladwin est injuste.

lecture suggérée

CHOQUETTE, Robert, *L'Ontario français, historique*, Montréal, collection «L'Ontario français», Études Vivantes, 1980, chapitre 2.



Chapitre 3

Les «Canadiens» des Grands Lacs (1763-1821)

un nouveau drapeau dans les Pays d'en haut

Après la cession des colonies françaises d'Amérique du Nord à l'Angleterre, un nouveau drapeau flotte sur les divers forts militaires et postes de traite des Pays d'en haut. Des garnisons britanniques remplacent peu à peu les militaires français qui rentrent au pays. Ceux qui restent, missionnaires, trafiquants de fourrures et colons dans la région de Détroit, souffrent d'un isolement d'autant plus grand que la Proclamation royale (1763) les place dans un vaste territoire au statut mal défini. Détaché de la colonie du Saint-Laurent, nommée désormais *Province of Quebec*, il comprend les régions du Haut-Saint-Laurent, des Grands Lacs et de l'Ohio jusqu'au Mississippi.

Les activités quotidiennes reprennent dans la paix. L'Acte de Québec (1774) réconforte cette population française en lui garantissant des droits à sa religion catholique et à des lois civiles françaises, de même qu'en rattachant tout cet arrière-pays à la *Province of Quebec*. La guerre d'Indépendance américaine (1776-1783) ne soulève ni enthousiasme révolutionnaire ni loyauté absolue à la Couronne anglaise. Même les conséquences immédiates de l'indépendance américaine, soit l'exil des loyalistes et la délimitation d'une nouvelle frontière, ne touchent guère la région des Grands Lacs avant la fin du siècle.

Dans un premier texte, Télesphore Saint-Pierre, l'un des premiers à écrire l'histoire des Canadiens français de la région de Détroit à la fin du XIX^e siècle, décrit l'état du développement agricole de la région peu après la conquête. Le texte suivant, du même auteur, démontre les attitudes contradictoires des Canadiens durant la guerre d'Indépendance américaine. Pour sa part, E. Rameau note le peu de présence anglaise et loyaliste avant 1790.

document 35. le développement agricole de Détroit vers 1770

Sous le rapport du bien-être matériel, les colons avaient beaucoup à souffrir par suite de leur isolement. Mais il est faux de dire qu'ils négli-

geaient l'agriculture et se contentaient de vivre au jour le jour, du fruit de la pêche, de la chasse ou de la traite. Les renseignements les plus précis nous font voir que l'élevage des bestiaux se faisait sur la plus grande échelle possible. Un recensement de 1773 démontre qu'il y avait 1425 têtes de bétail dans la colonie. D'autre part, du fait qu'un seul cultivateur avait près de mille minots* de blé en grenier en 1763, on peut conclure que la culture des céréales n'était pas négligée.

Louis Campeau donne à chacun de ses trois fils, Jean-Baptiste, Jacques et Simon, une terre de 3 × 40 arpents* dont la valeur est portée à 6,000 livres*. La terre et la maison de Césaire Dequindre, à la même époque est évaluée à 4,200 livres*, soit 3,000 livres* pour la maison et 1,200 livres* pour la terre. La terre du R.P. Potier sur la rive canadienne, de 4 × 40 arpents*, fut vendue 1,600 livres*. Les lots dans l'enceinte du fort, généralement de 30 × 25 pieds* se vendaient, avec maison, de 3,000 à 5,000 livres*. Tout ceci fait voir que si la terre avait déjà une valeur considérable, les maisons, représentant surtout du travail, valaient relativement beaucoup plus.

Saint-Pierre, T., *op. cit.*, pages 177-178.

questions

1. Après la conquête, de quoi les habitants de la région de Détroit souffrent-ils le plus?
2. À quelles activités peuvent-ils s'adonner?
3. Comment l'auteur démontre-t-il que l'agriculture n'est pas négligée?
4. Pourquoi l'auteur donne-t-il tant d'exemples du prix des propriétés?

document 36. les «Canadiens» des Grands Lacs et la guerre d'Indépendance américaine

La guerre de l'indépendance américaine commençait. Le lieutenant-gouverneur Hamilton crut qu'il pourrait organiser 7 compagnies de volontaires canadiens de 60 hommes chacune, ce qui aurait pris plus de la moitié des hommes de la colonie. Il ne put réussir.

Cependant les Canadiens du Michigan étaient du côté de l'Angleterre dans cette lutte, parce que toutes leurs relations politiques et commerciales étaient avec la province de Québec. Il n'en était pas ainsi des colonies de l'Illinois et de l'Indiana qui furent gagnées à la cause de la révolution par le grand-vicaire Gibault.

Dès 1777 un Américain nommé Thos. Brady, parti à la tête d'une poignée de Canadiens de Cahokia et de Péoria, vint surprendre le poste de St-Joseph, (au sud-est du lac Michigan) qu'il mit au pillage. Louis Da-

gneau Dequindre et Louis Chevalier, qui se trouvaient dans les environs, soulevèrent les Sauvages en faveur des Anglais, surprirent Brady dans sa retraite et massacrèrent plusieurs de ses hommes. L'année suivante Jean-Baptiste Mallet se mit à la tête d'une autre expédition des Illinois surprit de nouveau la garnison de St-Joseph et enleva des marchandises pour la valeur de \$50,000 dit-on.

Saint-Pierre, T., *op. cit.*, pages 182-183.

questions

1. Préciser le sens accordé ici au mot: Canadien.
2. Selon les données fournies par l'auteur, à combien se chiffre la population masculine canadienne de Détroit au début de la guerre d'Indépendance américaine?
3. Pourquoi les Canadiens du Michigan sont-ils du côté de l'Angleterre?
4. Le grand-vicaire Gibault est un missionnaire oeuvrant dans le centre-ouest du continent nord-américain. Quelles colonies canadiennes convainc-t-il à la cause de la révolution?
5. Situer le poste de St-Joseph, Cahokia et Péoria.
6. D'après ce texte, que peut-on conclure sur l'attitude des «Canadiens» de la région des Grands Lacs durant la guerre d'Indépendance américaine?

document 37. l'arrivée des loyalistes

Il ne paraît pas qu'il ait été fait par les Anglais dans le Haut-Canada aucun établissement qui mérite d'être noté, avant 1780, époque où ils commencèrent à y recevoir des réfugiés loyalistes américains, qui vinrent se réfugier tout d'abord sur les frontières du Bas-Canada, près du comté de Vaudreuil, autour des postes de Frontenac, de Niagara et de Toronto, et à l'extrémité sud-ouest, sur le Détroit, près des établissements canadiens qui en bordaient les deux rives. Morse et Montgomery-Martin estiment qu'en 1783 il pouvait y avoir 10,000 âmes dans tout le Haut-Canada, mais M. Garneau, en 1791, ne lui donne encore que ce même chiffre.

Rameau, E., *op. cit.*, deuxième partie, page 322.

questions

1. Définir: réfugiés loyalistes américains.
2. Où s'établissent les premiers loyalistes?
3. Messieurs Morse, Montgomery-Martin et Garneau sont des historiens. Le dernier est particulièrement célèbre pour son «Histoire du Canada». Préparer une brève biographie de l'historien François-Xavier Garneau.

la réorganisation de la traite des fourrures et les «voyageurs»

Héritiers d'une longue tradition dans la traite des fourrures, les Canadiens des Grands Lacs deviennent des intermédiaires fort recherchés tant par les commerçants anglais de Montréal que par les compagnies américaines. Le commerce redevient si lucratif que plusieurs délaissent leur terre pour adopter la vie rude des «voyageurs».

La délimitation de la frontière anglo-américaine le long des Grands Lacs et la prise de possession par les Américains du poste de Détroit en 1796 amènent les compagnies canadiennes à concentrer leurs opérations vers le Nord-Ouest. Sault-Sainte-Marie, déjà reconnu pour sa situation stratégique, devient un important poste de relais. La Compagnie du Nord-Ouest y installe ses magasins généraux et, de là, fait concurrence à la Compagnie de la Baie d'Hudson pour les fourrures de l'ancienne route des La Vérendrye.

Le premier texte rappelle la part des Canadiens dans la réorganisation de la traite des fourrures. Deux autres textes, l'un de la main d'un explorateur, Gabriel de Franchère, l'autre dans une revue de 1841, décrivent respectivement les «voyageurs» dans le campement de Fort William (aujourd'hui Thunder Bay) et sur la route de l'Ouest.

document 38. la participation des «Canadiens» au commerce des fourrures

À cette époque la région du lac Supérieur était encore en la possession des traiteurs de pelleteries, et n'était guère parcourue que par les Canadiens, qui continuaient à surpasser tous leurs concurrents, grâce à leur expérience, à leurs aptitudes pour cette vie et surtout aux sympathies que le nom Français inspirait encore aux indigènes.

Alexander Henry, le premier Anglais qui tenta de faire la traite sur les grands lacs du Nord après la conquête, avait fini par s'associer à Jean-Baptiste Cadotte. Plus tard Peter Pond et les Frobisher, de Montréal, furent admis dans cette société, qui en 1784, prit le nom de Compagnie du Nord-Ouest.

Ainsi appuyés par les capitaux des marchands anglais de Montréal, les trappeurs canadiens rétablirent les relations qui unissaient le Nord-Ouest au Canada du temps de la domination française.

La Compagnie du Nord-Ouest dont les opérations s'étendirent jusqu'au Pacifique, n'eut jamais le monopole de la traite. Les monopoles avaient cessé avec le régime français, et une foule de traiteurs libres faisaient la concurrence dans la mesure de leurs forces à la puissante compagnie. C'étaient en grande partie des Canadiens de Détroit ou de la colonie de St-Ignace. Souvent ces traiteurs trouvaient plus avanta-

geux de se mettre à l'emploi de leur puissante rivale. Dans tous les cas ils pouvaient s'approvisionner de marchandises à meilleur marché à Montréal, en passant par l'Ottawa qu'ils n'auraient pu le faire à Détroit.

La Compagnie du Nord-Ouest avait établi ses magasins au Sault-Ste-Marie, où elle avait fait construire une scierie. La compagnie avait même commencé un canal pour faire passer ses bateaux du lac Huron sur le lac Supérieur.

À côté de la Compagnie du Nord-Ouest un jeune Irlandais de bonne famille, John Johnson, était venu s'établir et avait mis sa fortune dans le commerce des fourrures. Ayant épousé la fille d'un chef sauvage, Johnson eut bientôt acquis une grande réputation parmi les tribus. Son commerce prospéra rapidement, et il eut jusqu'à deux cents voyageurs canadiens à son service.

Saint-Pierre, T., *op. cit.*, pages 194-195.

questions

1. Définir: monopole.
2. Quels avantages les Canadiens ont-ils sur leurs concurrents?
3. Qui sont les principaux associés qui fondent la Compagnie du Nord-Ouest?
4. Les traiteurs libres réussissent-ils à concurrencer efficacement la Compagnie du Nord-Ouest? Prouver à l'aide du texte.
5. Où la Compagnie du Nord-Ouest établit-elle ses magasins? Comment aménage-t-elle ce site?
6. Prouver que l'autre commerçant établi au même endroit fait de bonnes affaires.
7. Trouver une phrase qui indique que la grande route des fourrures du régime français est encore utilisée.

document 39. voyageurs «hivernants» et «mangeurs de lard» au fort William

Les hivernants (engagés) qui descendent et passent une partie de l'été au Fort William, occupent un espace de terrain qui leur est réservé au côté ouest et en dehors du fort. Les «mangeurs de lard», (c'est le nom que donnent les hivernants aux voyageurs qui s'engagent pour remonter au Fort William ou au Lac la Pluie, mais qui n'hivernent pas), occupent le côté est du fort. Il est surprenant de voir la différence des deux camps qui contiennent chacun de trois à quatre cents hommes. Celui des «mangeurs de lard» est toujours très malpropre tandis que dans celui des hivernants règne la plus grande propreté.

La Société du Nord-Ouest oblige ses engagés à donner un certain nombre de journées de corvées. C'est de cette manière qu'ils font défri-

cher la terre. Quand un hivernant a fait sa corvée, c'est une fois pour toujours et il resterait vingt années dans le pays d'en-haut, et descendrait tous les étés au Fort William, il est exempt de travail.

De l'autre côté de la rivière, la terre est dans un état de culture et est habitée par des vieux serviteurs de la Compagnie qui n'ont pas su ménager et qui, mariés avec des femmes du pays et chargés de famille, n'osent retourner au Canada, et préfèrent cultiver un peu de maïs, patates etc., et faire la pêche pour subsister que de venir mendier dans un pays civilisé.

Franchère, Gabriel, *Journal d'un voyage sur la côte du Nord-Ouest de l'Amérique septentrionale pendant les années 1811-1812, 1813 et 1814*, dans *Journal of Gabriel Franchère*, Toronto, The Champlain Society, 1969, page 317.

questions

1. Définir: corvée, ménager, mendier.
2. Faire la distinction entre voyageurs «hivernants» et voyageurs «mangeurs de lard».
3. Qu'est-ce qui caractérise le camp des uns par rapport à celui des autres? Selon vous, pourquoi en est-il ainsi?
4. En plus de la traite des fourrures, quelles sont les autres activités auxquelles s'adonnent les habitants du fort William? Qui font ces travaux?
5. Pourquoi des vieux serviteurs de la Compagnie s'établissent-ils près du fort?
6. À l'aide des Informations du texte, dessiner le fort William et ses environs. Note: La rivière dont il est question dans le dernier paragraphe (Kaministiquia) coule nord-sud et est située du côté ouest du fort.

document 40. les «voyageurs» canadiens sur la route de l'Ouest

Les «voyageurs» canadiens sont peut-être les hommes les plus intrépides, les plus infatigables, et, en même temps les plus joyeux que l'on puisse rencontrer. Leur tâche est de conduire les grands canots d'écorce de la puissante compagnie qui fait le commerce de fourrures au Nord-Ouest, qu'ils remontent chargés de couvertures de laine, d'eau-de-vie, de poudre etc., etc., et qu'ils ramènent pleins de ballots de fourrures du poids de 90 livres*, pour qu'un homme puisse les transporter dans les portages.

On fait portage aux rapides et aux chutes, ou pour passer d'une rivière à l'autre, ou pour éviter les longs détours. Alors on décharge le canot; les uns portent les avirons, les armes, les vivres, d'autres les ballots de marchandises, d'autres enfin portent le canot lui-même sur leurs épaules, la quille en l'air. Arrivés à l'eau tranquille, on remet le canot à l'eau,

on le charge, et on reprend les avirons. La chasse et la pêche fournissent au voyageur sa nourriture; si l'une et l'autre lui manquent à la fois il entame sa réserve de viande séchée qu'on appelle du pemmican. Les délices du voyageur sont le thé, et, de temps en temps, un coup de rhum. C'est le soir qu'on prépare le thé, lorsque le temps vient de camper. Les uns dressent la tente, les autres recueillent le bois sec, et font du feu, d'autres, enfin, rapportent le gibier qu'ils ont tué ou le poisson qu'ils ont pris, et le font griller à la flamme ardente. Le thé chante dans la théière; c'est le temps du gros rire et des bons mots. On charme la longueur du chemin par des chansons dont le rythme cadencé donne aux coups de rame la mesure.

Après ses longs et pénibles voyages, le Canadien vient se reposer au village, et raconter longuement ses exploits. Cette vie vagabonde, qui gâterait tout autre homme, n'a pour ainsi dire, aucun effet sur lui. Il reste ce qu'il était, bon sujet et bon chrétien, ou, tout au moins, il se convertit aussitôt qu'il s'est marié et établi.

Scottish Magazine, 1841, article traduit dans Barbezieux, Alexis de, *Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa*, Ottawa, Cie d'imprimerie d'Ottawa, 1897, tome I, pages 78-79.

questions

1. Définir: intrépide, ballot, aviron, quille, gibier, cadencé.
2. Lorsque ce texte est écrit, la Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie de la Baie d'Hudson sont fusionnées depuis vingt ans, sous le nom de cette dernière. En quoi consiste la tâche des voyageurs à l'emploi de la puissante compagnie?
3. Décrire un portage. Pourquoi fait-on un portage?
4. En quoi consiste le menu des voyageurs?
5. Que mangent-ils s'il n'y a plus de gibier ou de poisson frais?
6. Composer un ou deux couplets d'une chanson qui pourrait «charmer la longueur du chemin».
7. Expliquer brièvement: bon sujet et bon chrétien. Comment l'auteur dit-il que les voyageurs ne sont pas toujours bons sujets et bons chrétiens?

la société du Haut-Canada au début du XIX^e siècle

L'arrivée de réfugiés loyalistes sur la rive nord du Haut-Saint-Laurent et des lacs Ontario et Érié amène les autorités britanniques à réévaluer leurs politiques quant à la *Province of Quebec*. Les nouveaux arrivés réclament des institutions politiques, judiciaires et religieuses de tradition britannique. Dans la vallée du Saint-Laurent, on réclame aussi une Assemblée parlementaire. L'Angleterre répond en 1791 par l'Acte constitutionnel, divisant la vieille province en Bas-Canada et Haut-Canada, dotant chacune d'institutions parlementaires. Dans le Haut-Canada, les lois civiles anglaises prévalent.

Pendant que loyalistes et «loyalistes-sur-le-tard» forment le noyau d'une nouvelle société dans le Haut-Canada, les habitants de la région de Détroit connaissent des années difficiles. Mauvaises récoltes et fin graduelle des rapides fortunes faites dans la traite des fourrures viennent rendre plus pénibles encore les effets de la délimitation de la frontière anglo-américaine. Passant par le centre de la rivière Détroit, cette frontière coupe la communauté en deux. Longtemps retardé, le choix d'élire domicile sur l'une ou l'autre rive s'impose.

Les Américains prennent possession du fort Détroit en 1796, tandis que les Britanniques rapatrient leur garnison à l'est de la rivière sur le site actuel de Amherstburg. Si plusieurs «Canadiens» décident de demeurer du côté américain, d'autres viennent rejoindre ceux qui, depuis le régime français, échelonnent leur demeure sur la frange nord de l'actuel comté d'Essex, de la Rivière-aux-Canards jusqu'au-delà de Pointe-aux-Roches. Première paroisse canonique en sol ontarien, l'Assomption de Sandwich, érigée en 1767, dessert la petite communauté agricole.

Le premier texte est l'article II de l'Acte constitutionnel accordant des institutions parlementaires aux deux nouvelles provinces. Une lettre du père Dufaux, curé de la paroisse de l'Assomption depuis 1786, rappelle les difficultés de la colonie vers 1790. Le dernier texte présente la famille Baby installée à Détroit, dont l'un des fils, ayant décidé d'élire domicile du côté du Haut-Canada, devient membre du Conseil exécutif de la province.

document 41.

l'Acte constitutionnel de 1791 (extrait)

Art. II. Et attendu que Sa Majesté a daigné faire part, par son message aux deux Chambres du Parlement, de son intention royale de diviser la province de Québec en deux provinces distinctes qui s'appelleront la province du Haut-Canada et la province du Bas-Canada; l'autorité susdite décrète encore ce qui suit: il y aura respectivement dans chacune de celles-ci, un conseil législatif et une chambre d'assemblée, composés et constitués séparément de la manière ci-après énoncée; dans chacune d'elles, Sa Majesté, ses héritiers et successeurs, auront le pouvoir, pendant que cette loi sera en vigueur, et de par l'avis et le consentement du conseil législatif et de la chambre d'assemblée, de faire des lois pour la paix, le bien et le bon gouvernement de ces provinces, lois qui ne seront pas contraires au présent acte; ces lois, après leur adoption par le conseil législatif et l'assemblée et leur sanction par Sa Majesté (. . .) seront et elles sont déclarées être, en vertu et sous l'empire de cet acte, valides et obligatoires à tous égards dans la province où lesdites lois auront été ainsi votées.

Documents constitutionnels, 1759-1791, 1013., dans Frégault, G. et M. Trudel, *op. cit.*, tome I, pages 159-160.

questions

1. Quelles sont les deux Chambres auxquelles le roi d'Angleterre fait part de son message?
2. Quel est l'essentiel du message royal?
3. Selon l'Introduction de cette section, pourquoi divise-t-on la province de Québec en Bas-Canada et Haut-Canada? L'extrait étudié ici ne précise pas la manière dont seront composés et constitués séparément le Conseil législatif et la Chambre d'assemblée. Le premier sera nommé par le roi et la deuxième sera élue par le peuple. Lire attentivement la phrase: «dans chacune d'elles . . . au présent acte»; selon cette phrase, qu'est-ce qui limite le pouvoir de «Sa Majesté, ses héritiers et successeurs»?
4. Lire attentivement le reste du texte; quand une loi sera-t-elle valide et obligatoire?
5. Faire un organigramme représentant la forme de gouvernement du Haut-Canada et du Bas-Canada, telle qu'elle est décrite dans ce texte.

document 42. malaises dans la région de Détroit

Depuis que je suis à Détroit je n'ai vu qu'une bonne récolte, les trois dernières ressemblent plus à la famine qu'à l'abondance, et la présente n'annonce que la disette. La sécheresse a été si grande qu'il n'y aura presque point de blé d'Inde, de légume, de patate et de menu grain. La maladie depuis plusieurs années sur les animaux non seulement continue mais augmente tous les jours; j'ose dire qu'il n'y a pas d'habitant qui n'ait perdu chevaux ou bêtes à corne, il y en a même qui ont tout perdu. La vie est dure, tout est cher, et point d'argent. L'habitant doit, il est persécuté, le marchand rétrograde; il faut payer les frais de l'opulence, du faste et des amusements contractés dans le règne des *pounds*¹. Aujourd'hui on se mettrait à genoux devant une piastre. Que faire, qu'entreprendre; je craindrais avec raison de devenir cet homme *qui coepit edificare, et non potuit perficere*.

L'instruction se fait toujours assidûment à sept ou huit enfants tant pensionnaires qu'externes, le tout à mes frais; je soutiens et c'est tout. Je ne trouve d'appui en personne, tout le monde est à l'étroit plus qu'on ne saurait se l'imaginer: la jalousie, la calomnie, l'ivrognerie et les divertissements sont des vices en usage presque partout: et comme un très respectable missionnaire l'a remarqué, les robes noires sont accusées de tout. J'en suis convaincu par les lettres que moi et mon confrère avons reçues de votre grandeur l'automne dernier: je serais inconsolable si je n'étais pas persuadé que Dieu qui est le témoin de la vérité sera le garant de la peine mortelle que j'ai éprouvée.

¹ Le père Dufaux fait ici allusion à la monnaie anglaise *pounds*, dont l'arrivée crée un moment de prospérité, surtout qu'elle remplace l'argent «de carte» presque sans valeur depuis la conquête.

Lettre du père Dufaux au père Hubert, 22 août 1790, dans Lajeunesse, E., *op. cit.*, pages 300-301

questions

1. Définir: disette, rétrograder, opulence, faste, calomnie, garant.
2. Dans cette lettre du 22 août 1790, le père Dufaux parle de «toutes» les récoltes dont il a été témoin depuis son arrivée. Quand est-il arrivé à Détroit? Voir l'introduction de cette section pour vérifier la réponse.
3. Quels sont les trois principaux malaises qui touchent la colonie?
4. Par une expression latine, le père Dufaux se compare à un homme qui a commencé à élever un édifice sans pouvoir le parfaire. Selon le deuxième paragraphe, donner deux exemples qui illustrent cette comparaison.
5. Pourquoi le travail des missionnaires est-il devenu particulièrement difficile?

document 43. une famille de l'élite «canadienne»: les Baby

Parmi les familles qui vinrent grossir la population du Détroit durant cette période, la plus remarquable est certainement celle des Baby.

Les quatre frères Baby, fils de Raymond, de Montréal, avaient servi avec distinction dans l'Ouest sous les ordres du commandant du fort Duquesne, et après la conquête, deux d'entre eux s'établirent à Détroit, Louis et Jacques. Ce dernier fit le commerce avec succès, s'acquit une grande fortune et beaucoup d'influence sur les habitants du pays. Le gouvernement le nomma même surintendant des Sauvages. Il mourut en 1789. En 1796, madame Baby retourna à Québec. Trois de ses fils s'enrolèrent dans l'armée anglaise et moururent à l'étranger.

Deux autres, François et l'aîné, Jacques Dupéron, restèrent à Sandwich (*Windsor*). Ce dernier était né en 1762, avait fait ses études à Québec et avait visité l'Europe en 1783. Revenu à Sandwich, il fut nommé membre du Conseil Exécutif du Haut-Canada, lors de l'organisation de la province.

Saint-Pierre, T., *op. cit.*, page 185.

question

1. Faire un organigramme représentant la famille Baby, selon les renseignements fournis dans ce texte.

le déclin de la population «canadienne» du Haut-Canada

Si les Canadiens des Grands Lacs se signalent durant la guerre de 1812-1814, tantôt au service de l'Angleterre, tantôt à celui des États-Unis, ils commencent

néanmoins à perdre leur influence dans les affaires du Haut-Canada. Presque sans renfort d'immigration francophone, la petite communauté de quelque 6 000 âmes sur les deux rives de la rivière Détroit voit s'établir autour d'elle, surtout depuis 1815, un nombre important de nouveaux habitants en provenance des îles Britanniques et des États-Unis. De plus, la fusion en 1821 des Compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson confirme la fin prochaine de l'ère des fourrures dans la région.

Ailleurs dans la région des Grands Lacs, la présence française est presque négligeable. À Kingston qui, sous le régime britannique, renoue avec la tradition militaire et commerciale déjà acquise à l'époque de la Nouvelle-France, on retrouve un bon nombre de Canadiens parmi les militaires affectés à la garnison. Après la guerre de 1812, peu nombreux, semble-t-il, sont ceux qui restent et s'intègrent à la vie économique de la petite ville. Pourtant, pendant au-delà de quarante ans, les citoyens de Kingston dénomment *French Church* l'église Saint-Joseph, construite en 1806, où successivement les curés Rémi Gaulin et Joseph Périnault rassemblent la population canadienne française. Dans la péninsule du Niagara, des soldats du régiment franco-suisse des Meurons, licenciés après la guerre de 1812, se font concéder des terres. La plupart les abandonnent rapidement. La baie de Penetanguishene, au sud de la baie Georgienne, devient un îlot de peuplement francophone au cours des années 1820. Des «voyageurs» canadiens installés sur l'île Drummond viennent y élire domicile quand cette dernière est rattachée aux États-Unis en 1827. Plusieurs reprennent la route des fourrures tandis que d'autres jettent les bases d'une petite communauté agricole appelée à recevoir des renforts canadiens français au cours du XIX^e siècle.

En effet, un mouvement de migrations canadiennes françaises s'amorce au Québec. Les états de la Nouvelle-Angleterre, le Haut-Canada et l'Ouest seront les principales destinations des Canadiens français.

Le premier texte signale le rôle équivoque des Canadiens durant la guerre de 1812-1814. Le deuxième est une explication de Téléphore Saint-Pierre sur le déclin de l'influence des Canadiens de Détroit dans le Haut-Canada.

document 44. **les «Canadiens» durant la guerre de 1812**

Les Canadiens se signalèrent encore à plusieurs reprises durant cette guerre, soit au service de l'Angleterre ou des États-Unis. En 1814, le lieutenant-colonel McDonald, qui commandait pour les Anglais à Michilimackinac, enrôla encore près de deux cents Canadiens, qui allèrent s'emparer du fort américain à la Prairie-du-Chien. Les capitaines Joseph Rolette et Augustin Grignon, les lieutenants Porlier et Brisebois, et Joseph Rainville, interprète des Sioux, furent les principaux chefs de cette expédition, dont le commandement général avait été confié au colonel McKay.

Cette même année, trois compagnies de volontaires canadiens, sous les ordres des capitaines Joseph Marsac, Bondy et Campau, prirent part à une expédition organisée par les Américains pour reprendre le Saut Ste-Marie et Mackinaw. Le premier de ces établissements fut réduit en cendres, mais les Américains furent repoussés à Mackinaw.

Pour se venger des pertes qu'il avait subies durant la guerre, John Jacob Astor fit passer une loi défendant aux étrangers de faire la traite des fourrures sur le territoire des États. Bien souvent violée, cette loi n'en fut pas moins d'un grand avantage pour la Compagnie Américaine des Pelleteries, qui fit de grandes affaires à Michilimackinac jusque vers 1840.

Saint-Pierre, T., *op. cit.*, page 205.

questions

1. Situer sur une carte: Michillimakinac, Prairie-du-Chien, Sault-Sainte-Marie, Mackinaw.
2. Résumer les deux exemples qui démontrent l'attitude ambivalente des Canadiens des Grands Lacs lors de la guerre de 1812.
3. À quelle autre occasion les Canadiens ont-ils eu une attitude semblable (voir le document 36)?
4. John Jacob Astor est un influent commerçant de fourrures américain, principal actionnaire de l'«American Fur Company». Que fait-il en guise de représailles contre les Canadiens?

document 45. la perte d'influence des «Canadiens» dans le Haut-Canada

L'indifférence affichée par les Canadiens pour les choses de la politique, laquelle devait être fatale à leur influence dans les affaires publiques, correspondait malheureusement à une décadence quasi générale des vieilles familles canadiennes. Les enfants des anciens colons avaient été éloignés de l'agriculture par les profits que le commerce des fourrures offrait durant le commencement du siècle. Gagnant gros, ayant beaucoup de loisir, ils contractèrent dans la ville des habitudes incompatibles avec la vie agricole. Lorsque le commerce des fourrures disparut, les uns suivirent le castor et les Sauvages dans l'extrême Ouest, d'autres, possédant des terres près de la ville naissante, les vendirent à des prix qu'ils croyaient fabuleux; et ils mangèrent leur capital avec la rente, en s'amusant.

Les premiers Américains qui vinrent s'établir à Détroit ont conservé le meilleur souvenir de la large hospitalité des anciens Canadiens, de leurs bals et de leurs fêtes, où la gaieté débordait, des courses, où la jeunesse venait faire parade d'attelage.

Malheureusement ces pauvres gens se ruinaient en se faisant aimer et admirer. Il ne faut pas les juger trop sévèrement. Ils ont surtout souffert

fert d'un défaut d'éducation, et parmi eux il se trouva des hommes pour prévoir le mal sans pouvoir l'enrayer.

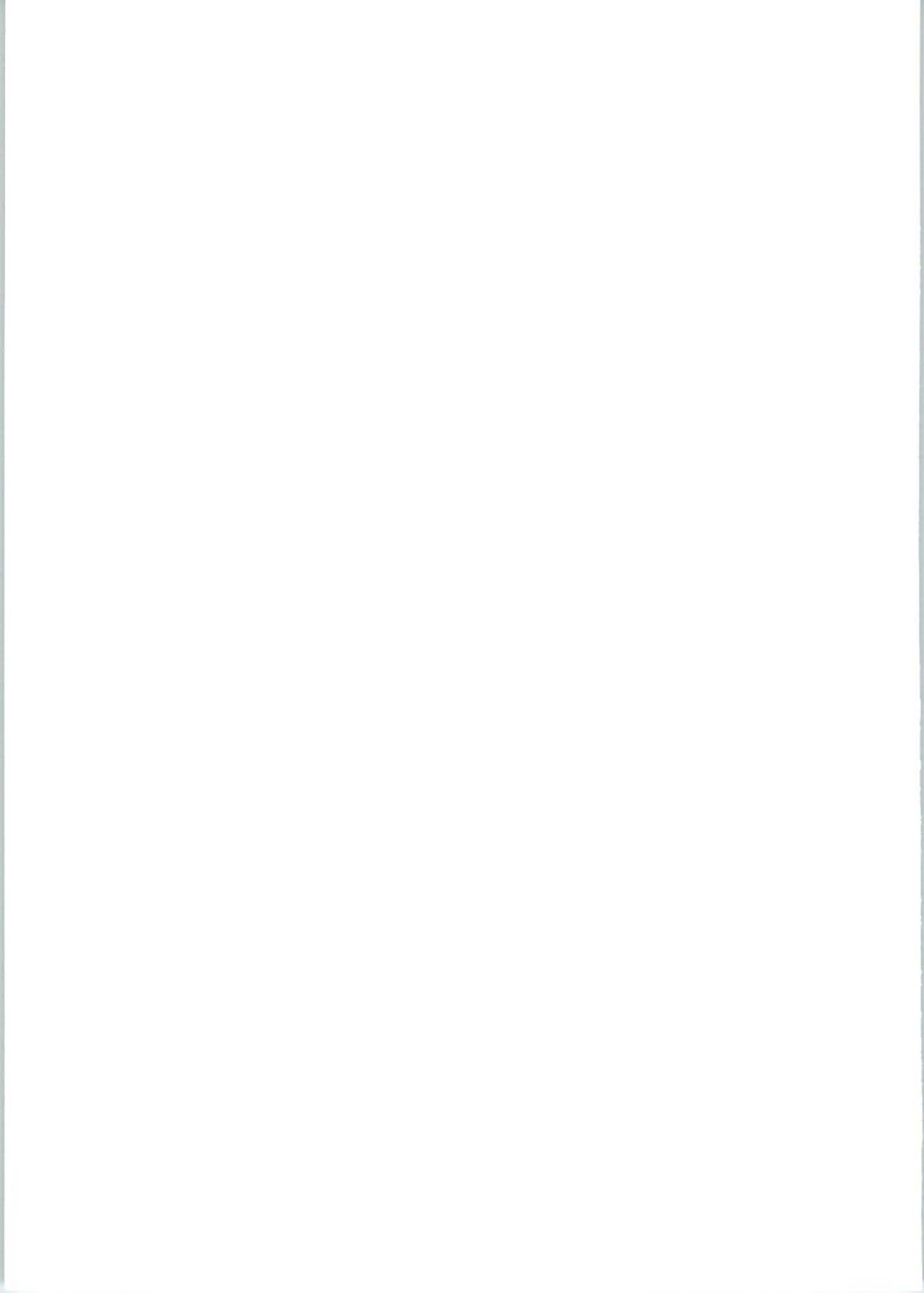
Saint-Pierre, T., *op. cit.*, page 215.

questions

1. À quoi l'auteur attribue-t-il la «décadence quasi générale des vieilles familles canadiennes»?
2. Quel a été, selon lui, le plus fatal résultat?
3. Pourquoi l'auteur demande-t-il de ne pas porter de jugement trop sévère?

lecture suggérée

CHOQUETTE, Robert, *L'Ontario français, historique*, Montréal, collection «L'Ontario français», Études Vivantes, 1980, chapitres 2 et 4.



Deuxième partie

Le bois, la terre et le clocher paroissial (1821-1910)

Introduction

La fusion des Compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson en 1821 marque la fin d'une époque. Les activités liées à la traite des fourrures, si importantes dans les Pays d'en haut du régime français et encore primordiales pour les « Canadiens » du Haut-Canada — c'est-à-dire les Français qui sont restés après la conquête — jusque durant les premières décennies du XIX^e siècle, s'éloignent vers l'Ouest. De nouvelles populations, britanniques d'origine, sont maintenant installées sur la rive nord du Haut-Saint-Laurent et des lacs Ontario et Érié. Elles continuent d'affluer tout au long du siècle, poussant toujours plus loin vers le nord, le long de l'Outaouais et de la rivière Trent, vers le lac Simcoe et la baie Georgienne, ainsi que dans la péninsule de Bruce. Mais elles ne sont pas les seules.

En effet, des Canadiens français du Québec viennent aussi en nombre considérable dans l'est du Haut-Canada. Victimes de l'appauvrissement du sol natal et d'un surpeuplement relatif de leurs paroisses rurales, ils viennent tenter d'améliorer leur sort dans les opérations forestières de la vallée de l'Outaouais, dans les emplois qu'offre la croissance d'Ottawa et dans la mise en valeur des terres de l'Est ontarien. Surtout concentrés en bordure de l'Outaouais et du Haut-Saint-Laurent, à l'est d'une ligne joignant Ottawa et Cornwall, ils s'y développent dans une relative homogénéité linguistique et se dotent de solides institutions socio-culturelles et religieuses, sinon économiques.

À la fin du XIX^e siècle, des Canadiens français s'attaquent aux forêts, à la terre et même au sous-sol du Nouvel-Ontario. Le long du récent chemin de fer transcontinental, de Mattawa à Sault-Sainte-Marie, des clochers paroissiaux apparaissent ici et là comme autant de signes d'une présence canadienne française et catholique. Dans l'enclave sud de la province, les communautés d'origine française d'Essex, de Kent et de la baie de Penetanguishene acceptent volontiers le renfort d'une population francophone. Enfin, au tournant du siècle, les « ouvrages », aurait-on dit à l'époque, de la civilisation industrielle attirent des Canadiens français dans le futur *Golden Horseshoe*.

En 1910, les «Ontario français» de l'Est, du Nord et du Sud se rencontrent. En effet, quelque 1 200 Franco-Ontariens, réunis dans un premier grand congrès provincial à Ottawa, fondent une association pour promouvoir et défendre leurs intérêts généraux, en particulier en matière d'éducation: l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFEO).

Chapitre 4

Les premières migrations canadiennes françaises (1821-1870)

le bois équarri et la cage de l'Outaouais

Au nord des lacs Ontario et Érié, les coloniaux français sont pour ainsi dire submergés, surtout à partir du début du XIX^e siècle, par des vagues successives d'immigrants d'horizons culturels et religieux variés. Mais, vers la même époque, l'inverse commence à se produire à l'extrémité est de la province. Déjà moins peuplé que le futur *Golden Horseshoe* et le Sud-Ouest, l'Est compte cependant des loyalistes installés depuis 1784 le long du Saint-Laurent, entre New Johnston (Cornwall) et Kingston. D'autres sont venus les rejoindre, certains poussant même le long de l'Outaouais jusque dans l'actuel comté d'Ottawa-Carleton.

Mais c'est un peuplement encore bien clairsemé qui voit déferler des contingents de plus en plus nombreux de bûcherons et de *raftsmen*, appelés aussi «flotteurs» ou «cageurs». Philémon Wright n'est que le premier de plusieurs magnats du bois à exploiter les forêts de l'Outaouais pour le marché britannique et à recruter une main-d'œuvre saisonnière nombreuse, tant pour le «bûchage» que pour la «drave». Dans ces deux genres d'activités, les Canadiens français affluent et assurent tôt leur suprématie. C'est parfois au prix de luttes acharnées et violentes qu'ils maintiennent leur position contestée par des Irlandais durant la «guerre des Shiners» des années 1830. Dans les chantiers, sur les radeaux ou dans les rues de Bytown, des rixes éclatent, hissant dans la légende les faits et gestes de Jos. Montferrand.

De la plume de Benjamin Sulte, le premier texte expose les principales causes du développement de l'exploitation forestière dans la vallée de l'Outaouais. Utilisant les termes mêmes du métier, le géographe É. Reclus décrit le travail en forêt et la drave. L'historien Benjamin Sulte présente ensuite Jos. Montferrand et relate un de ses exploits.

document 46.

les causes de l'exploitation forestière

En 1806, une cage de bois sortit de la Gatineau. Elle appartenait à Philémon Wright. C'est la première qui ait flotté sur l'Ottawa et le Saint-

Laurent jusqu'à Québec. Les hommes qui montaient cette cage inauguraient un commerce important pour le Canada. La traite des pelleteries avait été à peu près notre seule exportation jusque-là. L'entreprise de M. Wright se raisonnait par l'état des affaires en Europe. Les flottes française et espagnole combinées occupaient les mers, gênaient partout le commerce de la Grande-Bretagne, et surtout empêchaient celle-ci de tirer des bois de construction de la Baltique, son principal marché d'approvisionnement sous ce rapport. L'automne de 1805, la bataille navale de Trafalgar venait de relever le prestige de la marine anglaise, mais savait-on en ce moment si Napoléon, par un de ces coups de foudre qui lui étaient familiers, ne reprendrait pas l'empire des mers? Or, des bouches du Saint-Laurent à celles de la Tamise, aucune croisière n'avait encore été établie. M. Wright se disait que rien durant l'année 1806 ne dérangerait ses plans d'opération, puisque l'empereur des Français s'occuperait principalement des côtes de France menacées par les navires de guerre de sa rivale. Il avait vu juste. Nos bois entrèrent sans encombre dans la Tamise et servirent à restaurer les vaisseaux que l'on destinait à la prochaine campagne.

Sulte, Benjamin, *Mélanges historiques* (sans lieu ni éditeur), 1919, volume III, page 83.

questions

1. Napoléon est alors maître de presque toute l'Europe. Quel pays lui résiste encore?
2. Que fait Napoléon pour affaiblir la résistance de ce pays?
3. Pourquoi est-ce si important pour l'Angleterre de s'approvisionner en bois?
4. Tracer le trajet d'une cage de bois depuis la rivière Gatineau jusqu'à Québec.
5. Définir: croisière, Tamise. Pourquoi, en 1806, les bois canadiens arrivent-ils en Angleterre sans difficulté?
6. Pourquoi l'initiative de Philémon Wright est-elle si importante?

document 47. bûcherons et draveurs

Engagés à l'automne, les bûcherons qu'emploient les acheteurs de «limites» (*concessions forestières*) remontent les rivières, afin d'arriver sur les «hauts» à temps pour établir leurs «campes» (*cabanes de bûcherons*) et se mettre à la besogne dès que la neige recouvre le sol. Toute la saison d'hiver est utilisée pour l'abatage des arbres, que l'on traîne sur les chemins glissants jusqu'au bord des torrents dont le flot les emportera. Dès que la glace est fondue sur les cours d'eau, les troncs entassés sur le bord sont précipités dans le courant, et les «draveurs» ou «gens qui font la drave» les suivent, ici en bateau, ailleurs à pied, armés de gaffes, de grappins ou de haches pour dégager les fûts

arrêtés dans les baies latérales ou sur les rochers. Souvent un obstacle placé en travers de la rivière retient le convoi: il se forme une embâcle ou *jam* et les travailleurs ont à s'élancer sur la masse flottante, à dégager la bille qui sert de «clef» à l'énorme «embarras» des troncs entremêlés et à leur faire reprendre la marche vers l'aval. Parfois des arbres retenus en quelque fissure de roc forment barrage dans les rapides mêmes, et c'est alors en pleine cascade, au milieu des flots tourbillonnants, où la rivière «tombe en foudre», qu'il faut dégager la voie. Mais dans toutes les rivières où les cataractes sont trop puissantes pour qu'on s'y hasarde, les draveurs construisent à côté du courant de solides échafaudages pour les coulisses ou glissoires dans lesquelles les billots seront lancés. À chaque lieu d'étape où l'on doit arrêter les bois, on élève en travers du courant des barrages fixes ou mobiles, des «bômes», derrière lesquels le «train» d'arbres s'amasse en un plancher mouvant. Enfin, sur le fleuve, les hommes qui suivent ou précèdent le convoi de flottaison ont à joindre les billots en cages ou «cageux», c'est-à-dire en radeaux disposés en longs quadrilatères, ou le plus souvent en polygones irréguliers, composés d'un grand nombre de radeaux secondaires. Les bûcherons se laissent alors entraîner en dérive, si ce n'est aux endroits périlleux, où il faut échapper aux remous, se garer des rapides; parfois ils démembrant l'flot de bois qui les porte pour le reconstruire en aval et voyager encore jusqu'à l'usine qui débitera leur bois en poutres et en planches, ou jusqu'au port, près du navire de chargement, presque toujours anglais ou norvégien.

À de pareils métiers, si divers et si pénibles, les draveurs ont fort à craindre les maladies causées par l'humidité et les viandes gâtées, surtout une espèce de scorbut qu'ils appellent la «jambe noire» (*black leg*); mais ceux qui échappent aux maladies et aux dangers deviennent presque tous des hommes remarquables par la force, l'adresse, la sûreté des mouvements et la présence d'esprit. Toutefois, à mesure que les villes et les villages se rapprochent de leurs établissements temporaires, leur genre de vie devient plus semblable à celui des autres ouvriers; ils sont menacés par cette division du travail qui enferme l'homme de plus en plus dans un labeur distinct. La poésie de leur existence diminue à mesure qu'on les discipline d'une manière plus étroite et qu'on les attache à un genre d'occupation plus spécial: embrigadés dans l'usine ou dans le chantier, ils regrettent leur vie de danger, de libre initiative et de lutte héroïque. Nombre d'entre eux, d'origine franco-canadienne pour la plupart, trouvent leur joie à braver la mort. On les voit traverser des courants rapides en sautant de bille en bille; ils descendent même des cascades, cramponnés à un morceau de bois; ils passent en nageant sous les radeaux et les bômes. Cependant les accidents ne seraient pas nombreux si, les jours de fête et les lendemains de paye, les draveurs ne se laissaient entraîner à boire outre mesure. D'ordinaire ils sont joyeux sans excès: ils aiment à chanter en ramant et

c'est pour eux, quelquefois par eux, qu'ont été composées les belles chansons canadiennes les plus aimées:

«Nous avons sauté le Long Sault,
Nous l'avons sauté tout d'un morceau!
Ah! que l'hiver est longue!
Dans les chantiers nous hivernerons,
Dans les chantiers nous hivernerons!
Rouli, roulant, ma boule roulant,
En roulant ma boule roulant
En roulant ma boule.»

Reclus, Élisée, *Nouvelle géographie universelle La Terre et les Hommes*, Paris, Hachette, 1890, tome XV, pages 471-474.

questions

Note: Les mots que l'auteur emprunte au vocabulaire canadien de l'époque sont entre guillemets ou en italique.

1. Quand et où se fait la coupe du bois?
2. Comment appelle-t-on le travail qui commence dès que la glace est fondue sur les cours d'eau?
3. Quels sont les principaux outils d'un draveur? En donner la définition et définir aussi: dégager les fûts, baies latérales, convoi, embâcle, vers l'aval.
4. Définir cataractes. Que faut-il construire lorsque les cataractes sont trop puissantes?
5. Décrire en vos propres mots comment le convoi de bois est formé une fois rendu sur le fleuve.
6. Quelles sont les deux destinations possibles d'un convoi?
7. Qu'est-ce qui se produit dans le genre de vie des draveurs quand les villes et les villages se rapprochent de leurs camps temporaires?
8. Quelle est l'origine ethnique de la plupart des draveurs? Selon l'introduction de la section, quel autre groupe travaille aussi à la drave?
9. Pourquoi y a-t-il tant d'accidents quand les draveurs sautent de bille en bille, descendent des rapides en s'agrippant à un morceau de bois ou en nageant sous les radeaux?
10. Comment l'auteur démontre-t-il que les draveurs sont joyeux?

document 48. le légendaire Jos. Montferrand

À l'âge de vingt-cinq ans (1827), Montferrand laissa la Compagnie de la Baie d'Hudson pour entrer au service de Joseph Moore qui exploitait des coupes de bois sur la rivière du Nord, où il fut conducteur en chef pendant deux ans; alors il passa chez Bowman et McGill, riches marchands de bois. Ce fut son premier voyage en haut de l'Ottawa.

Le commerce de bois prenait des proportions énormes à cette époque. On tirait de l'Ottawa des cages qui descendaient le fleuve et faisaient la fortune des entrepreneurs. Les voyageurs touchaient de gros

gages. Les bons hommes étaient recherchés. Leur rendez-vous, à Montréal, se continuait durant tout l'été. Ceux qui avaient fait plusieurs campagnes et qui s'étaient distingués par des actions d'éclat jouissaient d'une notoriété que la jeunesse enviait. L'adresse, le courage et les muscles étaient en grand honneur. Nombre de Canadiens se trouvaient riches sous ce rapport et ils exploitaient leur fonds avec tout l'entrain que notre race met dans les choses qui lui plaisent.

Un jour qu'il était porteur de plusieurs milliers de piastres destinées à la paie de ses gens, Montferrand fut attaqué, au lac des Sables, par cinq hommes qui voulaient le dévaliser. Malgré leurs bâtons, il assomma trois d'entr'eux et s'empara des deux autres pour les livrer à la justice.

Montferrand mettait de l'ordre partout: dans la bande, souvent indisciplinée, qu'il commandait; dans les affaires de ses patrons et jusque dans les écritures des commis, tant sa mémoire était fidèle.

Suite, B., *op. cit.*, 1924, volume XII, pages 19-20

questions

1. Définir: campagne, actions d'éclat, notoriété.
2. Quel a été le premier métier de Jos. Montferrand?
3. En quoi consiste la richesse de nombreux Canadiens?
4. Que font-ils de cette richesse? Expliquer en prenant Jos. Montferrand comme exemple.

un projet militaire: le canal Rideau et Bytown

La guerre de 1812 entre l'Angleterre et les États-Unis confirme une faiblesse flagrante dans le système de défense des colonies britanniques de l'Amérique du Nord. Entre Saint-Régis, à 100 km de Montréal, et Kingston, la frontière suit le milieu du fleuve Saint-Laurent, principale voie de communications avec les centres de peuplement de plus en plus importants sur les rives des lacs Ontario et Érié. L'administration coloniale décide de construire une voie navigable à l'abri des menaces américaines, entre Kingston et les chutes Rideau.

Au point de rencontre du canal Rideau et de la rivière des Outaouais, les autorités militaires se réservent un emplacement pour y installer une garnison, tracent les rues d'une petite agglomération et arpentent des terrains pour les travailleurs. Une petite ville naît bientôt: dès 1828, Bytown compte 2 000 habitants, dont la moitié est catholique et près du quart est canadien français.

D'abord prévu pour répondre aux nécessités de la défense militaire, le canal Rideau, achevé en 1832, se révèle important pour la navigation commerciale. Jusqu'à ce que la canalisation entre Cornwall et Kingston soit refaite, le Saint-Laurent reste difficile à remonter. Ainsi jusqu'en 1851 et même plus tard, le trajet le plus fréquent est le suivant: du lac Ontario on descend à Montréal assez facilement par le Saint-

Laurent; pour revenir, on remonte l'Outaouais jusqu'à Bytown, puis le canal Rideau jusqu'à Kingston. Bytown devient un important centre de transbordement et d'activités commerciales.

De plus, l'exploitation forestière du haut Outaouais se développe à un rythme accéléré à compter de 1835. À la demande britannique de bois équarri s'ajoute maintenant celle des États-Unis pour le bois de construction. Bytown et Hull, où se multiplient les scieries, deviennent un centre privilégié par les magnats du bois pour y concentrer leurs opérations.

Les deux premiers textes reproduits ici sont tirés d'une brochure de 1925 commémorant le cinquantenaire de la paroisse Sainte-Anne d'Ottawa. L'un décrit les débuts du canal Rideau, l'autre ceux de Bytown. Le troisième est extrait d'une lettre de Mgr Bourget, évêque de Montréal, expliquant au supérieur des Oblats l'importance de Bytown comme centre des opérations forestières.

document 49. le canal Rideau

Pendant la guerre de 1812-1815, on comprit une leçon que la campagne de 1775 n'avait pu faire accepter. Le génie militaire se rappela peut-être que Champlain, deux cents ans plus tôt, avait songé, et pour des motifs identiques, à la création d'une route navigable abritée, entre les Lacs et la Grande-Rivière. Cette idée d'utiliser les Rideaux prit corps effectivement, et dès 1815 les arpentages commençaient. Trois projets se recommandaient simultanément à l'administration: un débouché vers Pembroke, un autre vers *Hawkesborough*, un troisième à la chute des Rideaux (projet Clowe). La décision se fit attendre onze ans.

(...)

Avec l'installation des Ingénieurs royaux en 1825, la question du canal fut rapidement résolue. En 1826 le colonel By choisissait comme débouché la coulée actuellement suivie, et le 21 septembre les travaux étaient inaugurés en présence du gouverneur Dalhousie. Le 16 août 1827, à quatre heures de l'après-midi, l'explorateur Franklin, revenu d'une expédition au Mackenzie, posait la première pierre des écluses.

Tremblay, Jules, *Ste-Anne d'Ottawa, un résumé d'histoire (1873-1923)*, Ottawa, Imprimerie d'Ottawa Ltée, 1925, pages 7-8.

questions

1. Du temps de Champlain, la rivière des Outaouais était aussi appelée Grande-Rivière. Quelle leçon les autorités militaires comprirent-elles durant la guerre de 1812?
2. L'auteur utilise le terme «les Rideaux» pour désigner le réseau hydrographique de cette rivière. À l'aide d'une carte, faire le tracé probable des trois projets.
3. Lequel des trois tracés a été choisi? Présenter en quelques lignes celui qui a fait ce choix ainsi que l'explorateur qui a posé la première pierre des écluses.
4. Pourquoi, selon l'introduction, le canal Rideau demeure-t-il une importante voie navigable jusqu'après 1851?

document 50. la naissance de Bytown

Désormais le village de Bytown était bel et bien fondé. Il perdait tous ses noms antérieurs: Bellows' Landing, Smith's Corner, *Reddo Falls*, Richmond Landing, qu'on rencontre dans les Archives d'Ontario. (...)
(...)

En conséquence des travaux de canalisation qui devaient prochainement être mis en marche, plusieurs personnes aventureuses avaient peuplé un peu au hasard le voisinage de Nicholas Sparks et de Ralph Smith. Le colonel By, dès son arrivée, régularisa les installations, et quelques mois après on comptait environ cinq cents habitants répartis dans quatre régions distinctes: le génie avait ses casernes sur la colline du Parlement; des logements, des boutiques, poussaient le long de la rivière et des falaises, à l'ouest de la rue Bank; un îlot irrégulier dessinait l'équerre des rues Rideau et Sussex, jusqu'à la rue Saint-Patrice, et bifurquait ensuite vers la Pointe Nepean; le dernier groupement s'abritait dans les infinies constructions basses — casernes civiles — qui longeaient le tracé du canal, entre la rue Rideau et le pont Laurier. Cette banlieue s'appelait *Corkstown*. (...)

Tous ces camps, imprévus pour la plupart en 1800, jugés temporaires au commencement de 1826, devenaient le village de Bytown en 1827, la ville de Bytown en 1847, la Cité d'Ottawa en 1854, et la capitale du Canada en 1857.

Tremblay, J., *op. cit.*, pages 9-10.

questions

1. Le mot «génie» a ici un sens bien particulier. Le définir.
2. Pourquoi, selon l'auteur, le voisinage des propriétés de Nicholas Sparks et de Ralph Smith a-t-il été peuplé au hasard?
3. Faire le plan des quatre régions de Bytown.

document 51. Bytown centre des opérations forestières

(...) Cette ville est au centre de toutes les communications de la Grande Rivière appelée Ottawa. C'est là qu'abordent les voyageurs et les hommes qui, par milliers, travaillent à abattre les immenses forêts qui bordent cette belle et magnifique rivière, qui sont tous gens dignes

du zèle de vos enfants. C'est de là que devront partir ces hommes apostoliques pour aller évangéliser ce que nous appelons les chantiers. Je dois vous faire connaître avant tout ce que c'est que ces chantiers. Comme le commerce du bois est ici un grand objet de spéculation, nous comptons un grand nombre d'entrepreneurs qui, à la tête de trois, quatre ou cinq cents personnes, vont s'héberger dans les forêts pour travailler à couper, pendant cinq ou six mois de l'année, le bois de construction et de chauffage. Ils sont occupés le reste de l'année à faire descendre ces bois dans les nombreuses rivières qui arrosent notre pays pour venir les vendre dans nos villes de Québec et de Montréal, et l'exporter de là en grande partie en Angleterre et ailleurs. (...)

Pour en revenir à Bytown, je vous dirai de nouveau qu'il est le centre de tous les chantiers qui sont sur l'Ottawa. Tous les hommes qui y travaillent doivent nécessairement y passer pour venir ici. Pendant qu'ils sont occupés à faire leurs radeaux dans les environs de cette ville, les missionnaires profitent de leurs moments de loisir pour les réunir afin de leur donner les instructions dont ils ont un si grand besoin, de les confesser et de leur donner les autres secours de la religion.

Lettre de Mgr Bourget, 19 octobre 1843, dans Thivierge, Edgar, À la naissance du diocèse d'Ottawa, dans Revue de l'Université d'Ottawa, 1938, pages 9-10.

questions

1. Pourquoi les missionnaires des chantiers doivent-ils s'installer à Bytown?
2. Quelles sont les deux grandes activités reliées aux chantiers?
3. Selon l'auteur, où est exporté le bois des chantiers? Selon l'introduction, quel autre marché est aussi très important?
4. Quand les missionnaires ont-ils le plus de facilité pour rencontrer les hommes des chantiers?

le peuplement canadien français et l'érection d'un nouveau diocèse

Vers 1840, sur les deux rives de l'Outaouais à l'ouest des comtés bas-canadiens de Vaudreuil et de Deux-Montagnes, la population des établissements permanents est surtout originaire des îles Britanniques. Depuis le début du siècle, il y a certes les contingents de bûcherons et de *raftsmen* qui comptent un grand nombre de Cana-

diens français; mais il s'agit d'une population mobile et saisonnière. Peut-être cette main-d'oeuvre canadienne française habituée au travail du bois commence-t-elle à s'établir à demeure avec le début de l'ère des scieries durant les années 1830. Pour sa part, la croissance de Bytown attire une population canadienne française qui s'engage dans le secteur du petit commerce et des services ou dans les travaux de construction.

La situation économique au Bas-Canada et l'érection du diocèse d'Ottawa sont les deux principaux facteurs qui expliquent l'installation progressive de Canadiens français dans la vallée de l'Outaouais. Depuis les premières décennies du siècle, le Bas-Canada est aux prises avec une crise agricole qui va s'aggravant. Les vieilles paroisses du Saint-Laurent ne réussissent plus à retenir leur population tandis que le développement urbain et industriel tarde à absorber les surplus démographiques des milieux ruraux. Les années 1840 confirment un mouvement de population déjà amorcé et qui va se poursuivre au-delà du XIX^e siècle: l'émigration canadienne française vers les «factories des États», surtout de la Nouvelle-Angleterre.

Par ailleurs, depuis l'échec des patriotes de 1837-1838 qui provoque en 1840 la fusion du Bas-Canada et du Haut-Canada — le Canada-Uni —, les autorités religieuses du Canada-Est (nouveau nom de l'ancien Bas-Canada) se trouvent raffermies dans un rôle de leadership moral à l'endroit de la population canadienne française catholique. Contre l'exode vers les États-Unis, elles proposent plutôt la colonisation des terres vacantes et marginales du Canada-Est, ou encore celles du Canada-Ouest (nouveau nom de l'ancien Haut-Canada) et du Nord-Ouest. Appuyés d'une élite laïque et nationaliste, évêques et curés élaborent divers projets de colonisation et participent activement à leur mise en oeuvre.

L'érection du diocèse d'Ottawa en 1847 est aussi un événement important en ce qui concerne le débordement canadien français au Canada-Ouest, appelé à devenir l'Ontario lors de la Confédération. D'une part, taillé à même les diocèses de Montréal, de Toronto et de Kingston, le nouveau diocèse est immense et chevauche les deux provinces. D'autre part, il est suffragant de la province ecclésiastique de Québec et, à ce titre, participe aux politiques et aux programmes des élites du Canada-Est, particulièrement en ce qui a trait à la colonisation. Ainsi, à peine deux ans après la création du diocèse, une société de colonisation est formée pour accélérer la venue de Canadiens français.

Le premier texte, écrit par E. Rameau, rappelle que, dès 1844, la présence canadienne française est notable dans les comtés de Glengarry, de Prescott, de Russell et de Carleton. Ajoutons que Bytown, dans le comté de Carleton, compte une population catholique établie de 1 300 Irlandais et 1 064 Canadiens français, soit près de la moitié de la population totale de la ville. Il importe de noter aussi que la seigneurie de l'Original, dont Rameau fait mention, n'est guère développée lorsqu'elle passe aux mains de la famille Treadwell en 1796. Arpentée de nouveau selon le régime anglais de franc et commun soccage, c'est-à-dire libre de redevances, lods et ventes, loyers ou autres liens communs au régime seigneurial, elle devient par la suite le *township* de Longueuil. Enfin, quoiqu'il s'agisse du Canada-Est et du Canada-Ouest, Rameau de Saint-Père utilise ici les anciennes appellations Bas-Canada et Haut-Canada.

Le deuxième texte résume les arguments de Mgr Bourget présentés à Rome pour que le nouveau diocèse soit confié au père Joseph-Eugène-Bruno Guigues, oblat de Marie-Immaculée (o.m.i.). Cette congrégation assume le ministère à Bytown depuis 1844. Suit une carte du diocèse d'Ottawa selon ses limites de 1847, déjà modifiées en 1850.

document 52.

la population canadienne française dans l'est du Canada-Ouest en 1844

Trois comtés du Haut-Canada, ceux de *Prescott*, de *Russell* et de *Carleton*, échelonnés sur l'Ottawa, et le comté de *Glengarry*, sur le Saint-Laurent, nous offrent dès 1844 des noyaux de population franco-canadienne qui méritent d'être notés. Prescott et Glengarry, l'un sur l'Ottawa, l'autre sur le Saint-Laurent, bordent le comté de Vaudreuil du Bas-Canada, qui se trouve dans l'angle formé par les deux fleuves à leur confluent. Russell est sur l'Ottawa, à la suite de Prescott, et au-dessus de Russell est Carleton, toujours sur l'Ottawa.

Le comté de Prescott quoique dans le Haut-Canada, renferme une seigneurie concédée autrefois par le gouvernement français à la famille de Longueuil, et qu'on appelle *Longueuil* ou l'*Original*. Dans cette seigneurie et dans les *townships* adjacents au comté de Vaudreuil on pouvait compter 1,500 Franco-Canadiens. Le voisinage de ce même comté de Vaudreuil avait jeté dans Glengarry un certain nombre d'émigrants, établis dans une paroisse presque entièrement canadienne, appelée *Saint-Raphaël*, à cheval sur les *townships* de Charlottenburg et de Lancaster, et qui renfermait environ 700 Franco-Canadiens.

La navigation et les chantiers de bois de l'Ottawa, qui recrutaient leur personnel à peu près exclusivement dans le Bas-Canada laissaient aussi un grand nombre de leurs hommes dans les divers établissements formés sur les rives de ce fleuve, dans les comtés de Russell et de Carleton, surtout dans ce dernier, où ils formaient tout un quartier de la petite ville de Bytown, à l'entrée du canal Rideau, qui coupe un angle entre l'Ottawa et le Saint-Laurent supérieur. Les Franco-Canadiens de ces quatre comtés pouvaient en 1844 former 3,400 âmes¹.

1 L'auteur ne donne pas les statistiques concernant la population totale de ces quatre comtés. Il est cependant raisonnable, si l'on considère leur population en 1851, d'estimer que dans aucun, les Canadiens français ne comptent pour plus de 20% de la population totale. En 1851, la population des quatre comtés est de 72 348 dont 8 697 Canadiens français.

Rameau, E., *La France aux colonies. Étude sur le développement de la race française hors de l'Europe*, deuxième partie, pages 160-161.

questions

1. Situer, selon la description de l'auteur, les comtés de Prescott, de Russell, de Glengarry et de Carleton. Situer aussi le comté de Vaudreuil. Dans quelle province se trouve-t-il?
2. Où se trouve l'ancienne seigneurie de l'Original? Sachant qu'un «township» est une sous-division d'un comté, préciser l'emplacement de l'ancienne seigneurie. (Voir l'introduction.)
3. Quel est le «fleuve» dont parle l'auteur au dernier paragraphe? A-t-il commis une erreur?
4. Selon l'auteur, qu'est-ce qui explique la présence de Canadiens français sur les rives de ce «fleuve», et surtout dans le comté de Carleton?

5. Pourquoi, selon l'introduction, des Canadiens français commencent-ils à quitter leur province d'origine?

document 53. le nouveau diocèse et la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée

Quant au choix du Père Guigues comme premier évêque de Bytown, on s'y était arrêté en raison des qualités personnelles du candidat et du fait qu'il était membre de la congrégation des Oblats.

«Ce sujet jouit dans sa congrégation et ailleurs d'une réputation bien méritée, non seulement par une vertu bien éprouvée, mais encore par son rare talent dans l'administration et par son habileté à faire réussir les affaires les plus importantes.»

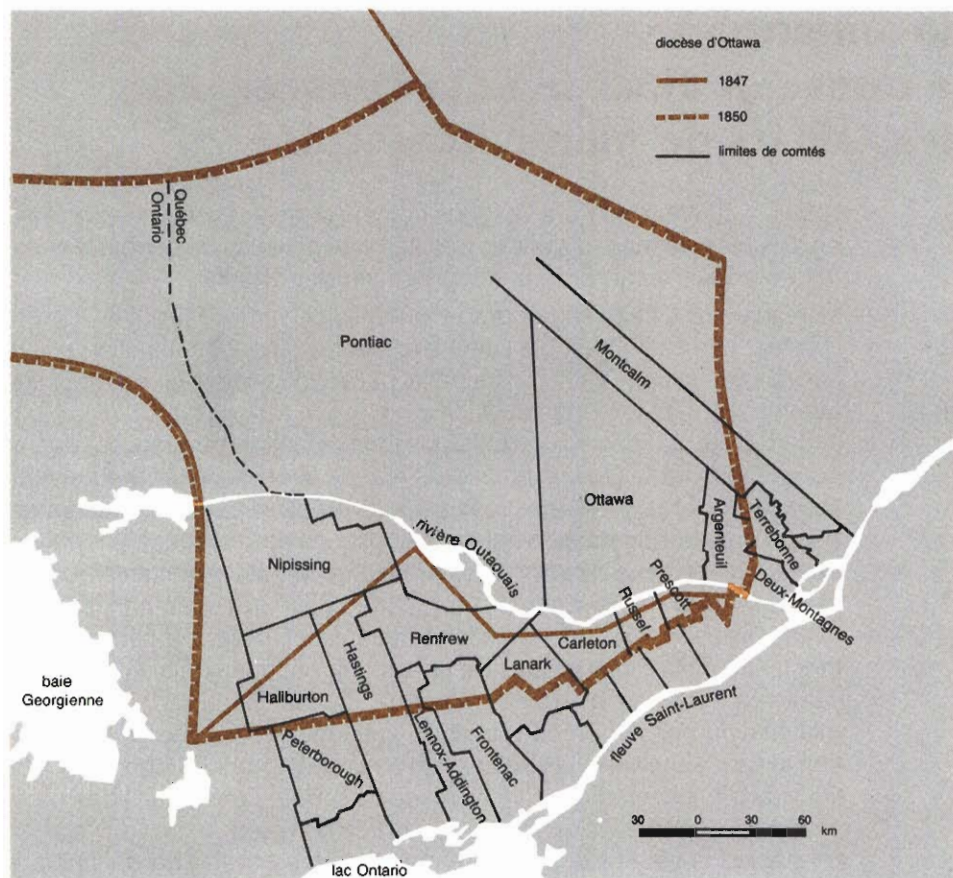
Sa qualité de religieux rendait possible l'érection du diocèse, car la congrégation des Oblats, établie en France et en Angleterre, fournirait les ouvriers «parlant les diverses langues du pays». Ces missionnaires pourraient, tout en desservant les catholiques en résidence à Bytown, «porter les secours du saint ministère à une population flottante de plusieurs milliers de voyageurs», s'occuper des sauvages convertis et évangéliser ceux qui étaient encore infidèles. L'évêque pourra également, «au moyen des prêtres de sa congrégation qui déjà dirigent des séminaires en France et dans la Corse (...), travailler sans délai à la formation d'un clergé indigène» et constituer des établissements d'éducation et de charité dans la ville et le diocèse dont il sera chargé (...). On insistait particulièrement sur l'urgence de fonder sans retard des oeuvres d'éducation et de les mettre sur un très bon pied, si l'on voulait arracher la jeune génération au prosélytisme protestant et la garder fidèle à l'Église¹.

¹ Mgr Bourget aux cardinaux de la Sacrée Congrégation de la Propagande, 30 décembre 1846. Thivierge, E., *À la naissance du diocèse d'Ottawa*, dans *Revue de l'Université d'Ottawa*, 1938, page 11.

questions

1. À cause de quelles qualités personnelles, le père Guigues devient-il le premier évêque du diocèse de Bytown?
2. Pourquoi le fait d'être un religieux de la congrégation des Oblats est-il important?
3. «Faire son ministère», «porter les secours du saint ministère» sont des expressions utilisées pour définir les fonctions d'un prêtre ou d'un autre membre du clergé. Quels sont les trois groupes de personnes auprès desquels les missionnaires feront leur apostolat?
4. Un séminaire est une maison d'enseignement où sont formés les futurs membres d'un clergé. Expliquer: travailler à la formation d'un clergé indigène.
5. Définir prosélytisme. Pourquoi était-il urgent de fonder des oeuvres d'éducation?

document 54. le diocèse d'Ottawa, 1847 et 1850



Adapté de Cartwright, D.G., *Ecclesiastical Territorial Organization and Institutional Conflict in Eastern and Northern Ontario, 1840 to 1910*, dans *Historical Papers/Communications historiques*, London, 1978, Société historique du Canada, 1979, page 179

questions

1. Quelles sont les deux provinces que chevauche le diocèse d'Ottawa?
2. Selon l'introduction, quels diocèses ont cédé une partie de leur territoire au nouveau diocèse?
3. Une province ecclésiastique est composée d'au moins deux diocèses, dont l'un est élevé au rang d'archidiocèse et a à sa tête un archevêque. L'autre ou les autres diocèses sont suffragants de celui-ci, c'est-à-dire qu'ils en dépendent en ce qui concerne les politiques administratives et religieuses. Souvent les évêques d'une même province ecclésiastique établissent ces politiques avec leur archevêque. À quelle province ecclésiastique le diocèse d'Ottawa est-il alors rattaché? Selon l'introduction de la section, cela a-t-il des conséquences importantes? Expliquer.

l'organisation de l'enseignement

Les premières tâches des autorités du nouveau diocèse consistent, comme le leur recommande l'évêque de Montréal Mgr Bourget, «à travailler sans délai à constituer des établissements d'éducation et de charité dans la ville (Bytown) et le diocèse». Tout comme l'accroissement naturel du groupe francophone dans la région de Windsor, l'arrivée de Canadiens français en nombre croissant dans l'Est exige que l'on s'occupe de l'éducation catholique et française des enfants.

Lent à se développer, le système d'éducation commence à se structurer durant les années 1840. Dès le début de l'Union, les tentatives de créer un système scolaire primaire uniforme se butent à des résistances. Les minorités religieuses, protestantes au Canada-Est et catholiques au Canada-Ouest, n'acceptent pas toujours de bon gré les écoles de la majorité.

Dès 1841, et encore en 1863, une loi reconnaît aux minorités religieuses le droit à des écoles séparées, c'est-à-dire distinctes de celles de la majorité. Compte tenu de la répartition numérique et géographique des confessions religieuses, les écoles de la majorité peuvent donc être d'une confession protestante précise (anglicane, par exemple), neutres (lorsque plusieurs sectes religieuses s'entendent pour construire une seule école) ou catholiques. Il en est de même pour les écoles des minorités. Les unes et les autres sont financièrement supportées par les contribuables selon le choix qu'ils précisent au moment de verser leurs taxes scolaires. Aux unes et aux autres le gouvernement accorde aussi des subsides. La langue d'enseignement n'étant pas précisée par la loi, l'anglais, le français ou l'allemand sont utilisés selon la volonté de la population. Au fur et à mesure que l'éducation primaire se développe, la situation suivante se précise: les écoles de la majorité (appelées publiques) sont le plus souvent neutres et de langue anglaise tandis que les écoles des minorités (appelées séparées) sont le plus souvent de religion catholique et de langue anglaise ou française. Cette évolution est pourtant lente, si bien que jusqu'à la Première Guerre mondiale, tous les agencements rendus possibles par la loi existent. Diverses déclarations officielles du Conseil de l'Instruction publique, particulièrement en 1851 et en 1857, viennent confirmer l'usage de l'anglais, du français ou de l'allemand comme langue d'enseignement. Dans le diocèse d'Ottawa comme ailleurs dans la province où il y a des groupes francophones, des écoles primaires, séparées ou publiques, sont donc fondées, là où le français est langue d'enseignement et de communication.

D'un autre côté, l'enseignement de niveaux secondaire et supérieur ne préoccupe encore guère le gouvernement. Les leaders des diverses confessions religieuses l'assument presque entièrement au moyen d'institutions privées. À Ottawa, par exemple, Mgr Guigues fonde le Collège de Bytown dès 1848. D'abord institution de niveau secondaire, il accède au rang d'université en 1866, devenant l'Université d'Ottawa. Pour assurer un relèvement de prêtres dans un immense diocèse en pleine croissance, Mgr Guigues établit aussi, en 1848, un séminaire.

Surtout au niveau secondaire, l'enseignement est souvent confié aux congrégations religieuses. À Ottawa, par exemple, les Oblats éduquent les garçons au Collège de Bytown tandis que les Frères des Écoles chrétiennes, arrivés en 1864, dirigent l'Académie de La Salle dès ses débuts, plutôt difficiles, en 1871. Les jeunes filles peuvent étudier sous la direction des Soeurs Grises de la Croix qui, d'un modeste pensionnat en 1849, déménagent rue Rideau, en 1871, y fondant le Pensionnat Notre-Dame du Sacré-Coeur. De même, les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame établissent un pensionnat rue Gloucester en 1868. Cette forme d'or-

ganisation de l'enseignement de niveau secondaire n'est pas particulière à Ottawa. Le développement d'autres communautés francophones et en particulier l'établissement d'autres diocèses où les Canadiens français comptent pour une forte proportion de la population catholique amènent des formes semblables d'organisation de l'éducation.

Le premier texte reproduit ici est tiré d'une lettre du sénateur R. W. Scott qui rappelle l'origine de l'existence légale des écoles séparées dans le Haut-Canada. Le deuxième, extrait d'un rapport du Comité consultatif de l'Ontario sur la Confédération, cite la lettre de Egerton Ryerson, surintendant-chef de l'éducation au Haut-Canada, reconnaissant le français comme langue d'enseignement. Les deux derniers décrivent l'origine de l'Université d'Ottawa et du Grand Séminaire.

document 55. le droit aux écoles séparées

Lors de la première session du nouveau parlement, sous l'acte d'Union, en 1841, une loi fut votée qui établissait un système scolaire uniforme pour les deux provinces, dirigé par un surintendant unique. Les sommes réalisées sur la vente des terres publiques affectées aux écoles, étaient distribuées, au *pro rata*, entre les écoles des cantons du Haut-Canada et des paroisses du Bas-Canada. Or, il arriva qu'un des effets de cette loi fut de réduire singulièrement les privilèges dont jouissaient les protestants du Bas-Canada, ce qui leur fit pousser les hauts cris. Afin de leur donner satisfaction, la loi fut donc amendée, de façon à pourvoir au soutien de leurs écoles en Bas-Canada; mais alors, en vertu du principe de l'uniformité, la nouvelle loi des écoles séparées devint applicable aux deux provinces et aux catholiques aussi bien qu'aux protestants. Voilà comment, pour la première fois, l'existence légale des écoles séparées fut reconnue dans le Haut-Canada.

Scott, R.W., sénateur, *Mémoire rédigé vers 1897*, à la demande de Alexis de Barbezieux cité dans *Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa*, Ottawa, Cie d'imprimerie d'Ottawa, 1897, tome I, page 310.

questions

1. Quelle sorte de système d'éducation primaire tente-t-on d'établir dès le début de l'Union?
2. À cette époque, le produit de la vente des terres publiques — appelées aussi terres de la Couronne — sert à financer les écoles. L'argent est distribué de façon proportionnelle aux écoles des cantons (ou «townships») du Haut-Canada et aux écoles des paroisses du Bas-Canada. En général, de quelle religion sont alors les écoles du Haut-Canada? Celles du Bas-Canada?
3. Quel est l'effet de cette loi?
4. Définir: la loi est amendée. Comment appelle-t-on les écoles destinées aux minorités religieuses par la nouvelle loi (ou loi amendée)? Où cette loi devient-elle applicable?

5. La loi précise-t-elle la langue d'enseignement? Préciser, à l'aide de l'introduction de la section, quelles langues sont utilisées au Haut-Canada?
6. Selon l'introduction, à mesure que l'éducation primaire se développe, de quelle(s) langue(s) et de quelle(s) religion(s) sont en général les écoles publiques au Haut-Canada — Ontario? De quelle(s) langue(s) et de quelle(s) religion(s) sont les écoles séparées?
7. Vérifier dans l'introduction les deux principales sources de financement qui peu à peu s'appliquent aux écoles publiques et aux écoles séparées. Quelles sont ces deux sources?

document 56.

reconnaissance officielle du français dans les écoles du Haut-Canada

(. . .) Avant la Confédération, surtout durant la période de l'Union du Haut et du Bas-Canada, les écoles primaires de langue française et de langue anglaise furent créées sans beaucoup de discussions. La première autorisation officielle donnée par le Conseil de l'instruction publique pour l'enseignement dans une langue autre que l'anglais remonte à 1851. Le conseil stipulait que les candidats au poste de professeur pouvaient connaître la grammaire française ou allemande au lieu de la grammaire anglaise. L'effet de cette ordonnance fut de sanctionner l'usage exclusif du français (ou de l'allemand) dans l'une quelconque des écoles du Haut-Canada. Une lettre en date du 24 avril 1857, adressée par le Dr Egerton Ryerson, surintendant-chef de l'éducation dans le Haut-Canada, aux commissaires de l'école n° 3 à Charlottenburg, exprimait en ces termes l'attitude officielle de l'époque envers l'enseignement en français:

«En réponse à votre lettre du 16, j'ai l'honneur de vous informer que le français étant la langue officielle du pays au même titre que l'anglais, les commissaires peuvent légalement autoriser l'enseignement des deux langues dans leur école si les parents veulent que leurs enfants apprennent les deux langues.»

Écoles secondaires publiques de langue française en Ontario, Rapport du sous-comité culturel et éducatif du Comité consultatif de l'Ontario sur la Confédération, octobre 1967, cité dans Rapport du Comité sur les Écoles de langue française en Ontario, (Roland Bériault, président), Ontario, ministère de l'Éducation, 1968, pages 15-16

questions

1. Définir: stipuler, sanctionner.
2. Résumer la première autorisation officielle d'utiliser le français.
3. Identifier en quelques lignes le docteur Egerton Ryerson.
4. Pourquoi, selon Ryerson, l'enseignement des deux langues est-il permis? A-t-il raison?

document 57.

la fondation de l'Université d'Ottawa

Le Collège de Bytown, d'où devait naître l'Université d'Ottawa, remonte aux premières origines de la capitale canadienne. C'est en 1848 qu'il fut établi par Mgr Guigues, O.M.I. L'évêque fondateur du diocèse d'Ottawa se préoccupa, dès le jour de sa consécration épiscopale, de l'éducation de la jeunesse. Il voulut en confier le soin à ses frères en religion, les Oblats de Marie-Immaculée.

Comme les étudiants étaient d'une double descendance — française et anglaise, — il fallut fournir à chaque groupe un programme d'enseignement conforme à ses aspirations. De là, le caractère bilingue de l'institution et le souci de donner comme complément à l'étude de la langue maternelle une connaissance théorique et pratique d'une langue seconde.

Sous la clairvoyante direction du Père Tabaret, le jeune collège ne tarda pas à progresser. Dès 1866, il était pourvu d'une charte universitaire et vingt-trois ans plus tard, Léon XIII l'élevait à la dignité d'université pontificale.

L'Université d'Ottawa, historique (sans lieu ni date), page 1, Brochure numéro SD-21, CRCCF.

questions

1. Quelles sont les origines de l'Université d'Ottawa?
2. Le Collège de Bytown est au début une institution de niveau secondaire. Voir les commentaires de l'introduction sur l'enseignement de niveau secondaire à cette époque. Quels sont les deux aspects sous lesquels le Collège de Bytown est un exemple des autres maisons d'enseignement secondaire de l'époque?
3. Pourquoi le Collège a-t-il un caractère bilingue?
4. Quand devient-il véritablement une université?

document 58.

la formation et le recrutement du clergé

Un des grands chagrins de Mgr Guigues, en prenant possession de son siège avait été le départ des anciens missionnaires et l'extrême pénurie de prêtres dans laquelle il se trouva. Il y suppléa autant que possible, en appelant autour de lui un certain nombre de religieux de sa congrégation, mais cette mesure temporaire ne l'empêcha point de faire tous ses efforts pour arriver à la formation d'un clergé séculier.

Une partie de l'évêché fut aménagée en séminaire. (...) Les dimensions plus qu'exiguës de cette construction indiquent bien les propor-

tions modestes qu'avaient toutes les oeuvres de l'époque et le petit nombre d'ecclésiastiques qu'elle reçut. Ces jeunes gens suivaient les leçons de quelques pères oblats de l'évêché et ils allaient, à leur tour, faire la classe au collège. Lorsqu'en 1856 le collège fut transféré rue Wilbrod, une aile du nouvel édifice fut réservée au séminaire, qui se trouva ainsi définitivement organisé.

Mgr Guigues se demanda où il pourrait bien trouver des vocations pour ses pauvres et pénibles missions. Il était inutile de les chercher au Canada, car les diocèses de Québec et de Montréal pouvaient alors à peine se suffire. Il se résolut donc à les demander à la France et à l'Irlande, jusqu'à ce que son collège fut en état de pourvoir aux nécessités locales.

Barbezieux, Alexis de. *op cit*, tome I, pages 297-298

questions

1. Définir: pénurie, suppléer, clergé séculier, séminaire, exigu, trouver des vocations.
2. Les «anciens missionnaires» dont parle l'auteur sont surtout des prêtres du diocèse de Montréal qui, pour demeurer dans les limites de leur diocèse maintenant diminué par la création du diocèse d'Ottawa, quittent la région. Comment Mgr Guigues supplée-t-il de façon temporaire au manque de prêtres?
3. À plus long terme, comment Mgr Guigues se propose-t-il de former un clergé séculier?
4. Devant le petit nombre d'ecclésiastiques que reçoit au début le séminaire, où cherche-t-il des vocations?

L'organisation de services sociaux

À une époque où les gouvernements interviennent le moins possible dans le domaine des services sociaux, ce sont surtout les Églises qui occupent ce champ d'action. Services de santé, orphelinats, asiles, hospices pour les démunis ou les personnes âgées, assistance aux pauvres ou aux chômeurs sont une part importante des préoccupations des leaders religieux et des congrégations religieuses.

L'exemple d'Ottawa, dans la mise sur pied de ces services pour les Canadiens français ou la population en général, n'est pas unique; plusieurs communautés connaissent un développement semblable. Dès 1845, un groupe de religieuses de la Congrégation des Soeurs de la Charité — appelées Soeurs Grises — ouvrent un modeste hôpital qui, après déménagements et agrandissements successifs, est à l'origine de l'Hôpital Général. La même congrégation dirige bientôt un hospice et deux orphelinats. Les Soeurs de Notre-Dame de Charité du Refuge (Bon-Pasteur) s'occupent d'oeuvres de charité auprès des pauvres, des malades et des infirmes. Sociétés de tempérance, dames de Sainte-Anne, sociétés Saint-Vincent-de-Paul sont aussi actives dans le domaine des services sociaux.

Plusieurs formes d'entraide se développent, en particulier la «mutuelle d'assurance». Réduite à l'époque à sa plus simple expression, la mutualité consiste à se former en association et à se cotiser mutuellement pour venir en aide à un associé

ou à sa famille en cas de maladie ou de mortalité. En 1863, un groupe d'artisans et d'ouvriers canadiens français fonde l'Union Saint-Joseph d'Ottawa, appelée à devenir l'Union Saint-Joseph du Canada en 1905 et l'Union du Canada depuis 1956. Conçue d'abord comme forme d'entraide exclusive à des membres provenant du milieu ouvrier ou commerçant, la société connaît plusieurs étapes avant de se transformer en importante compagnie d'assurance.

Le premier texte propose un projet de souscription auprès des travailleurs des chantiers en vue d'amasser des fonds pour la construction d'un hôpital à Bytown. Signé par l'évêque, il illustre un moyen souvent employé — la souscription — pour financer des «œuvres sociales». Deux autres textes précisent les origines de l'Union Saint-Joseph. Tiré des archives de l'actuelle compagnie, le premier est le procès-verbal de la première réunion; le deuxième rappelle les qualités requises d'un membre qui, en 1887, sont, à peu de choses près, les mêmes qu'au moment de la fondation.

document 59.

un projet de souscription pour la construction d'un hôpital à Bytown

Voici le projet: vous l'accueillerez, j'en suis sûr, avec reconnaissance.

Art. 1. — La contribution de chacun des jeunes gens qui voudront souscrire pour cette bonne oeuvre est de deux piastres.

Art. 2. — Ils laisseront cette somme chaque année sur leurs gages entre les mains des chefs de chantiers.

Art. 3. — Cette souscription ne leur sera demandée que pendant trois ans.

Art. 4. — Tous les jeunes gens qui auront fourni cette somme, pendant le temps qu'ils seront employés dans les chantiers seront reçus et soignés gratuitement dans l'hôpital de Bytown, s'ils viennent à tomber malades.

Art. 5. — Les maîtres des chantiers qui auront reçu la souscription des jeunes gens signeront une obligation de verser entre les mains d'un trésorier nommé par nous, le montant de cette souscription le plus tôt qu'il leur sera possible et pour le plus tard dans le mois de juillet de chaque année.

Art. 6. — Les jeunes gens qui auront contribué à bâtir l'hôpital auront le double avantage: 1° de voir leur nom inscrit dans les archives de l'hôpital; 2° de participer à toutes les prières et bonnes oeuvres de la communauté qui dirige cet établissement.

Art. 7. — Le nom de tous les maîtres de chantiers sera gravé sur la pierre et placé dans un endroit apparent du nouvel établissement, ainsi qu'on le voit dans les principales villes d'Europe, pour rappeler le souvenir des grandes oeuvres de ce genre.

Art. 8. — Un appartement sera réservé dans l'hôtel-Dieu pour les chefs des chantiers qui voudraient s'y faire soigner dans leurs mala-

dies, moyennant une modeste rétribution.

Art. 9. — On désignera un jour pour la bénédiction de la première pierre de cet édifice, alors les jeunes gens pourront s'y trouver en plus grand nombre.

Art. 10. — Chacun des maîtres sera appelé pour poser une des premières pierres, au milieu du concours des fidèles que cette fête aura attirés.

Courage donc, à vous, maîtres des chantiers, à vous, jeunes gens! Une grande oeuvre vous est proposée, les résultats en sont très avantageux et l'offrande qui vous est demandée est modique. Quelle consolation pour vous toutes les fois que, venant à Bytown ou passant près de la ville, il vous sera donné de saluer cette maison. Vous pourrez dire alors avec bonheur: c'est mon oeuvre, et votre conscience vous dira: tu as contribué à élever un édifice de charité et en ce moment des âmes pures et saintes te donnent communication à toutes leurs bonnes oeuvres; leurs prières vont éloigner les dangers des rapides et des orages et te rendre à ta paroisse et à ta famille.

FAIT à Bytown le 24 août 1848.

Jos. Eugène, év. de Bytown.

Mandement de Mgr Guigues aux voyageurs et bourgeois des chantiers, 24 août 1848, dans Barbezieux, Alexis de, op cit, tome I, pages 317-318.

questions

1. Selon l'introduction de la section, pourquoi les Églises, catholique ou protestante, s'occupent-elles de nombreuses oeuvres sociales?
2. Dans le projet de souscription, quel est le rôle
 - a) des jeunes gens des chantiers;
 - b) des maîtres (ou chefs) de chantiers?
3. Quels seront les avantages et les honneurs
 - a) des jeunes gens des chantiers;
 - b) des maîtres (ou chefs) des chantiers?
4. Expliquer la dernière phrase du texte.

document 60. une mutuelle: l'Union Saint-Joseph d'Ottawa

- a) Procès-verbal de la première réunion

Ottawa, 22 mars 1863

Une assemblée toute particulière, appelée par un certain nombre de Canadiens de cette ville, a eu lieu dimanche dernier dans la salle d'éco-

le de M. Demers, rue Murray¹, dans le but de former une association St-Joseph qui est d'une si grande importance pour nous tous, et qui fera honneur à tous ceux qui voudront bien y appartenir.

Ensuite les résolutions suivantes ont été adoptées sur motion de M. Léon Pinard secondé par M. Léonard Desmarais que M. Cuthbert Bordeleau accepte la chaise pour présider l'assemblée et que M. Eupère Lauzon agisse comme secrétaire. Après quoi, M. le Président s'est levé et a fait un excellent discours en donnant un long détail sur le bien-être et le bénéfice que cette belle et honorable association peut rapporter. Mentionnant les associations St-Joseph de Montréal et l'Industrie², le progrès qu'ils (*les membres de ces associations*) avaient fait et le bénéfice qu'ils en ont tiré, il dit que les Canadiens d'Ottawa jouissaient de beaucoup de talents et de capacités et étaient capables d'en montrer autant que nos voisins du Bas³. Sur motion de M. Léonard Desmarais secondé par M. J. B. Champoux, que les Messieurs qui sont ici présents et qui ont idée de former la Réunion St-Joseph voudront bien s'assembler ici dimanche prochain à deux heures de l'après-midi. Proposé par M. Ménard secondé par Beaudoin que tous les débats de cette assemblée soient pris par écrit et soient lus à la prochaine assemblée. Ensuite l'assemblée s'est ajournée sur motion de M. Léon Pinard, secondé par M. Antoine Bordeleau en remerciant cordialement M. le Président pour son courage et son habileté à présider l'assemblée.

E. Lauzon, secrétaire⁴

1 Cette école deviendra l'école Gurgues.

2 L'association St-Joseph de Montréal et l'Industrie de Joliette sont des mutuelles organisées elles aussi par la classe ouvrière.

3 Il s'agit du Bas-Canada.

4 L'original de ce procès-verbal contient plusieurs fautes d'orthographe et de grammaire que nous avons corrigées.

Procès-verbaux. Assemblées générales, 1863-1870, Union du Canada, Fonds C-20, V.7 CRCCF.

b) Les conditions d'admission

Article 4. Qualités requises pour devenir et rester membre

Pour devenir et rester membre de la Société, il faut:

- 1° Que l'aspirant ait atteint l'âge de seize ans et ne dépasse pas l'âge de quarante-cinq ans lors de son admission;
- 2° Qu'il soit connu, lors de son admission, comme jouissant d'une bonne santé, d'habitudes sobres, et exempt de toute maladie héréditaire ou incurable ou d'aucune infirmité quelconque;
- 3° Qu'il soit Canadien français ou considéré comme tel, et qu'il appartienne à la classe travaillante ou mercantile; que, lors de son admission et tant qu'il sera membre, il appartienne à la religion catholique romaine et qu'il ne fasse partie d'aucune société secrète ou autre condamnée par l'Église romaine;
- 4° Les personnes appartenant aux professions libérales, à l'exception des médecins, ne peuvent être admises membres de la Société.

Constitution et règlements de l'Union St-Joseph d'Ottawa, fondée le 22 mars 1863 par Cuthbert Borden, cordonnier, incorporée le 1^{er} juin 1864, Ottawa, Imprimerie Le Canada, 1887, pages 13-14, Union du Canada, Fonds C-20, B/3. CRCCF.

questions

1. Définir: habitudes sobres, maladie héréditaire ou incurable, classe travaillante, classe mercantile, professions libérales.
2. À l'aide de l'introduction, définir la mutualité.
3. Trouver et expliquer la phrase du texte qui fait appel à la fierté des Canadiens français d'Ottawa.
4. Pourquoi, selon vous, les fondateurs de la société mutuelle d'assurance sont-ils méfiants envers les personnes appartenant aux professions libérales, à l'exception des médecins?

la vie socio-culturelle

Si exigeant que soit le travail quotidien, les Canadiens français se réservent des moments de loisirs. Il y a certes les fêtes ou rencontres de famille qui marquent diverses étapes de la vie: la naissance, le mariage ou le décès. Le «Temps des Fêtes» — de Noël à l'Épiphanie — donne aussi lieu à de multiples réunions de famille et de voisins. De plus, le calendrier liturgique propose de nombreuses fêtes paroissiales: celle du patron de la paroisse ou la Fête-Dieu, par exemple. Enfin, les sociétés de bienfaisance ne manquent pas d'organiser kermesses, bazars, ventes aux enchères, pique-niques, etc.

Le sentiment national et patriotique trouve son expression dans la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin de chaque année. Dans la plupart des communautés francophones, la société Saint-Jean-Baptiste locale cultive l'élan patriotique et organise les festivités. À Ottawa, par exemple, une telle société existe dès 1853.

Conférences, lectures publiques, concerts de musique et de chants, pièces de théâtre sont autant des moyens de divertissement que d'éducation culturelle. À Ottawa, c'est l'Institut canadien-français qui assume le leadership en ce domaine, à compter de 1852.

Le premier texte rappelle les premières célébrations de la Saint-Jean-Baptiste à Ottawa. Dans un deuxième texte, N. M. Mathé relate ses souvenirs de l'Institut canadien-français «de l'ancien temps».

document 61. les premières fêtes de la Saint-Jean à Ottawa

(...) Canadiens-français et Irlandais sentaient le besoin de se solidariser étroitement dans la défense de la cause commune de la charité et de la foi. Aussi, la première procession, où la bannière du grand Précurseur flottait gaiement au vent, par un matin ensoleillé du 24 juin 1847, était-elle une manifestation en faveur de la vertu de tempérance, faite

par des coreligionnaires enthousiastes. Et, la fanfare lançait aux échos des collines environnantes les notes à la fois de *St. Patrick's Day* et ce *À la Claire Fontaine*.

Sous rubrique religieuse, c'était quand même une éloquente profession de foi nationale.

En 1853, un comité de régie organisait une fête plus nettement française. Défilé imposant à travers les rues — «à la face de nombreux protestants ébahis», selon la chronique, — messe solennelle à la cathédrale aux colonnes majestueuses enguirlandées de feuilles d'érable, bénédiction épiscopale, distribution d'un magnifique pain bénit, banquet et présentation d'une gerbe de fleurs à l'estimé curé, le Révérend Père Damase Dandurand, centenaire que le sourire du Ciel garde encore plein de vie à St-Boniface.

La Société St-Jean-Baptiste a affirmé son existence comme entité distincte en 1853, sous la présidence de M. le Dr Cléophas Trottier de Beaubien. Les descendants des illustres abandonnés de 1760, relevaient fièrement la tête, là où Champlain, un siècle et demi auparavant, avait fait pénétrer l'influence religieuse et civilisatrice de la vieille France chevaleresque.

Le retour du 24 juin, les années suivantes, voyait se répéter toujours avec plus de succès la célébration de la fête nationale. Aux processions, on ajoutait même les feux de joie, les chars symboliques, les discours.

La Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa (sans lieu ni éditeur), 1919, pages 14-15, Brochure numéro 1919-6, CRCCF.

questions

1. Définir: se solidariser, grand Précurseur, coreligionnaire, enguirlandé, chars symboliques.
2. Pourquoi les Canadiens français et les Irlandais sentaient-ils le besoin de se solidariser?
3. Patriotisme et religion sont deux éléments importants des festivités de la Saint-Jean-Baptiste. Trouver, dans le troisième paragraphe, l'expression qui le démontre le plus clairement.
4. Expliquer: «les descendants des illustres abandonnés de 1760», «l'influence religieuse et civilisatrice de la vieille France chevaleresque».

document 62. l'Institut canadien-français

Je veux parler de l'Institut au temps où il était sis sur la rue Sussex, en face de la Basilique actuelle, vers 1867-68.

C'était alors une maison en bois, à un étage, longue de 70 pieds* environ, qui avait été transportée de la rue du Roi — aujourd'hui avenue

King Edward. Cette maison avait servi de refuge à l'Institut après l'incendie du Marché By, qui l'avait abrité jusque là. Dans cet incendie l'Institut perdit toute sa bibliothèque, à peu près trois cents volumes, ainsi que tout son mobilier.

Dans un vieux bouquin de la bibliothèque du Parlement ici, que j'ai pu trouver grâce à l'amabilité et l'obligeance de notre bibliothécaire Canadien-français, M. Taché, j'ai lu ce qui suit à propos de ce «déménagement» de l'Institut:

«Le 22 mai 1862, l'édifice de la rue du Roi fut transporté, pièce par pièce, sur la rue Sussex; des améliorations variées furent menées à bonne fin, et quand tout fut réparé, remis en place, les chagrins furent oubliés; on se tourna vers l'avenir avec confiance. Pas de dettes et trois piastres dans le coffre!»

Cette maison en bois, située presque en face de la rue d'Église — aujourd'hui l'avenue Guigues — contenait la salle de théâtre, la bibliothèque et le logement du gardien. La salle de la bibliothèque était aussi le lieu de réunion du Club de Discussion: une association qui ressemblait au Cercle Littéraire d'aujourd'hui, mais sur une bien plus modeste échelle. C'était cependant une organisation d'une grande valeur éducative, où les lettrés, c'est-à-dire les avocats, les notaires, les médecins — en herbe ou autrement — inculquaient aux moins fortunés en connaissances littéraires, les beautés de la langue française, parlée ou écrite, ou leur ouvraient les pages mystérieuses de l'histoire. Les membres de ce club se réunissaient une fois la semaine. Un lisait une pièce de vers de son cru, ou ceux d'un poète à la mode; un deuxième soumettait une phrase à être écrite correctement, et l'on discutait les règles de la grammaire, de la syntaxe, de l'accord des participes, etc. Beaucoup de précieuses connaissances furent acquises au cours de ces années passées, grâce à ce premier club littéraire de l'Institut.

La bibliothèque d'alors, à part les livres de science, de loi, et les livres «bleus», contenait de 150 à 200 volumes — tous approuvés — que les membres de l'Institut — ceux qui avaient souscrit une piastre à cette fin — avaient le droit, durant une année, de choisir et d'apporter à la maison; les lire et les rapporter dans les deux semaines.

La salle de l'Institut, proprement dite, était large d'une trentaine de pieds* et haute d'une vingtaine, du plancher aux poutres sur lesquelles s'appuyait le toit en mansarde. Elle pouvait contenir quatre cents personnes à peu près, en comptant une petite galerie, en arrière, qui logeait une cinquantaine de sièges. À un bout de la salle, faisant face à la galerie, une estrade, de quatre ou cinq pieds* de hauteur, était pourvue, de chaque côté, de coulisses étroites et offrait une scène d'une douzaine de pieds* de largeur et d'à peu près la même profondeur.

(...)

Et pourtant, sur cette estrade exiguë, sur cette scène modeste, ont été joués des drames et des comédies, des opéras comiques et des opérettes, qui n'ont jamais été surpassés depuis en valeur artistique ou

en grandeur d'organisation et d'exécution. J'ai encore en mains des copies d'orchestration, qui ont appartenu à l'Institut de ce temps-là, qui prouvent qu'on y chantait de l'opéra avec accompagnement d'orchestre — ce qui n'a jamais été fait depuis dans les murs de l'Institut.

Mathé, N.M., *L'Institut de l'Ancien Temps*, causerie donnée devant le Cercle littéraire de l'Institut canadien-français d'Ottawa, le 1^{er} mars 1928, pages 3-5, Institut canadien-français, Fonds C-35, CRCCF.

questions

1. Qu'est-ce qui a provoqué le déménagement de l'édifice de l'Institut en 1862? Qu'a perdu l'Institut lors de cet événement? Comment s'est fait le déménagement?
2. Définir: inculquer, vers de son cru. Que se passait-il lors d'une réunion du Club de Discussion?
3. Tous les livres, y compris ceux qui avaient une couverture bleue, étaient approuvés par les autorités religieuses. À quelles conditions pouvait-on les emprunter?
4. Quel genre de spectacles étaient présentés sur la scène de la salle de l'Institut? Devant combien de personnes?

les Canadiens français dans l'ouest de la province

La pointe est de la province accueille la plus grande part des Canadiens français qui viennent élire domicile au Canada-Ouest entre 1840 et 1867. Mais l'ouest, surtout là où des populations francophones sont déjà établies, n'est pas complètement négligé.

Ainsi, les Canadiens français de la rive britannique du Détroit voient-ils des compatriotes venir les rejoindre. Ces renforts de population, joints à l'accroissement naturel, amènent bientôt la fondation de nouvelles paroisses, notamment à Pointe-aux-Roches, à Saint-Joachim et à Paincourt. La population francophone de l'agglomération de Windsor et de Sandwich se dote d'une société Saint-Jean-Baptiste, en 1861, exemple qui sera souvent suivi dans le comté d'Essex. Les contacts avec les Canadiens français de la rive américaine du Détroit semblent soutenus et profitables.

Surtout entre 1837 et 1854, le petit groupe d'anciens voyageurs installés à Penetanguishene connaît un mouvement de colonisation qui accroît considérablement ses effectifs. Animé par le curé de l'endroit, le mouvement recrute des colons dans maintes paroisses du Québec, si bien qu'un nouveau village est fondé — Lafontaine — dans la partie nord du *township* de Tiny.

Le premier texte, de E. Rameau, datant de 1859, évalue la population canadienne française de la région de Détroit. Le deuxième décrit le renfort de colons canadiens français s'installant dans les environs de Penetanguishene durant les années 1840 et 1850.

document 63.

les Canadiens français de la région de Détroit vers 1850

(. . .) Quant à l'établissement de Détroit, (. . .) cette population renforcée de quelques émigrants canadiens s'est fort développée; elle n'a guère vu les Américains venir s'établir autour d'elle en nombre notable avant 1815, et elle présentait alors sur les deux rives du Détroit une masse de plus de 6,000 âmes assez considérable pour pouvoir résister à l'invasion et se maintenir. Ces Canadiens se sont étendus dès l'origine sur les deux rives du Détroit, les uns ont donc formé la population franco-canadienne que nous avons signalée dans le Haut-Canada, comtés d'Essex et de Kent, s'élevant en 1851 à 6,692 âmes. Mais la plus forte partie s'est toujours trouvée sur la rive américaine; ils ne sont aujourd'hui qu'en petit nombre dans la ville même de Détroit, où cependant il y a encore une paroisse catholique française, celle de Sainte-Anne. Les cantons où se trouvent groupés les Franco-Canadiens du Michigan sont principalement sur les rivières Raisin, la Loure, au Sable, aux Écorces, etc., dans le comté de Monroe, où nous estimons qu'ils doivent être au nombre de 7 à 8,000; plus sur la rivière Huron du lac Sainte-Claire, et sur la rivière Sainte-Claire, dans les comtés Saint-Clair et Macomb, où l'on peut compter 4 à 5,000 âmes, le tout joint à ceux qui sont établis dans le comté de Wayne, où se trouve Détroit, peut s'élever de 15 à 18,000 individus. Nous savons d'une manière certaine que ceux de la rive anglaise se sont parfaitement maintenus, et que leurs paroisses sont en tout semblables à celles du Bas-Canada lui-même, et nous croyons pouvoir affirmer qu'il en est à peu près de même dans le Michigan. Il y a peu d'années qu'une députation de Canadiens est allée leur faire visite et qu'elle en a reçu le plus chaleureux et le plus fraternel accueil.

Rameau, E., *op. cit.*, deuxième partie, page 347

questions

1. Quand l'établissement sur les deux rives du Détroit a-t-il vu les Américains venir s'installer en nombre important? Combien d'habitants l'établissement comptait-il à ce moment?
2. En 1851, laquelle des deux communautés franco-canadiennes, celle de la rive américaine ou celle de la rive anglaise, est la plus nombreuse? Prouver à l'aide des chiffres présentés par l'auteur.
3. Laquelle de ces communautés a, d'une façon certaine, maintenu sa langue, sa religion et ses traditions? Quel exemple utilise l'auteur pour le démontrer?

document 64. renfort de Canadiens français dans la région de Penetanguishene: la fondation de Lafontaine

À l'ouest de la baie Penetanguishene, au sommet du canton Tiny, se trouvait à l'état presque vierge, un vaste plateau partagé en deux versants égaux par une petite rivière. Couvert à peu près partout d'une épaisse couche de terre arable, ce plateau n'attendait que le travail du défricheur pour rendre au centuple. Un certain nombre de familles des anciens Voyageurs que nous connaissons avaient tenté, en allant s'y établir, un essai de colonisation; mais leur ténacité fit défaut, leurs efforts demeurèrent éphémères et leur exemple ne fut pas suivi par les leurs. Leur geste ne dût toutefois pas demeurer sans résultat. En 1837, en effet, Mgr Rémi Gaulin, évêque auxiliaire de Kingston, confiait la desserte¹ des catholiques de la région de Penetanguishene, à un jeune prêtre originaire de Sainte-Anne-de-la-Pérade, qu'il venait d'ordonner le 4 juin à Cornwall et de recevoir dans son diocèse. Il arrivait à Penetanguishene le 1^{er} juillet 1837. Le vaillant missionnaire eût bien vite fait de visiter non seulement ses familles, mais aussi toutes les terres soumises à sa juridiction.

Fils de cultivateur, il prêta une oreille attentive aux renseignements que lui donnèrent les pionniers métis du nord du canton Tiny, sur les richesses forestières et agricoles qu'il contenait. Dès lors, il eût l'heureuse idée d'intéresser des gens de sa paroisse natale.

(Quelques-uns vinrent d'abord visiter les lieux puis . . .)

Ces braves gens firent de leur voyage des rapports si favorables qu'ils en gagnèrent plusieurs à leur projet. De proche en proche, leur mouvement de colonisation se propagea chez leurs connaissances du comté de Champlain. Il atteignit son maximum vers 1854, à la suite de la construction de la ligne de chemin de fer du Grand Tronc, entre Montréal et Toronto et de l'ouverture de la route Yonge, reliant York ou Toronto au lac Simcoe. Chaque année depuis lors, la colonie française, le *French Settlement* vit s'augmenter régulièrement le nombre de ses belles familles, venues de maintes paroisses de la province de Québec.

Les Mémoires de Penetanguishene nous disent qu'entre 1837 et 1854, ce fut une période d'immigration intense. De nouveaux arrivants allaient s'établir dans le fond des bois (*Backwoods*). Un grand nombre de Canadiens-Français vinrent vers Penetanguishene et Tiny, formant ce que l'on appelait le *French Settlement*. Les premiers colons venaient de la place de M. Charest, le curé de Penetanguishene (. . .).

¹ Une desserte est une région desservie par un prêtre, sans être encore érigée en paroisse.

(...)

D'après les registres, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Batiscan, Champlain, Sainte-Geneviève, etc., fournirent des Brunelle, des Marchand, des Marchildon, des Maurice; Joliette et ses environs, des Beausoleil, des Desroches, des Laurin, des Longpré, des Lafrenière, et des Marion; les comtés de Soulanges et de Vaudreuil, des Beauchamp, des Pilon et des Vallée; Saint-Anicet, des Charlebois, des Chrétien, des Quesnelle, des Leblanc; Ham-sud, dans le comté de Wolfe, des Robitaille, et combien d'autres mériteraient la mention d'honneur et l'appel des braves?

Gobeil, D. A., o.m.l., *Épopée française à la Baie Georgienne 1610-1956*, Texte inédit, non daté, pages 170-181, ACFO, Fonds C-2, «Collection franco-ontarienne», CRCCF.

questions

1. Définir: terre arable, éphémère.
2. Dresser un plan de la région de la baie de Penetanguishene, en précisant l'emplacement du canton («township») Tiny, et celui de la petite localité de Penetanguishene.
3. Qui avait déjà tenté de coloniser le plateau de Tiny? Quelles sont les richesses de cette région?
4. Que fait le jeune missionnaire de Penetanguishene pour accélérer la colonisation de cette région? Situer Sainte-Anne-de-la-Pérade sur une carte.
5. Quand le mouvement de colonisation atteint-il son maximum? Pourquoi?
6. Le «township» de Tiny est-il le seul à bénéficier de ce mouvement? Prouver à l'aide du texte.
7. Sur une carte du Québec, situer cinq des lieux d'origine de la population venue s'établir dans la région de Penetanguishene.

l'Ontario, province du Dominion du Canada

Le 29 mars 1867, la reine Victoria signe un long document déjà adopté par les deux Chambres du Parlement britannique intitulé: l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Entrant en vigueur le 1^{er} juillet suivant, la nouvelle loi crée le Dominion du Canada, groupant en confédération les quatre provinces: Québec (anciennement Canada-Est ou Bas-Canada), Ontario (anciennement Canada-Ouest ou Haut-Canada), Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse.

L'Ontario jouit d'une position enviable dans la nouvelle Confédération. Province la plus peuplée avec son million et demi d'habitants, non seulement peut-elle espérer un rôle de premier plan au niveau fédéral où elle compte 82 sièges sur 181, mais elle entend utiliser ses pouvoirs provinciaux pour poursuivre son expansion.

À l'est, les basses terres le long du Saint-Laurent sont déjà occupées et Kingston, qui compte 13 000 habitants, demeure un centre d'activités commerciales important. La colonisation agricole le long de l'Outaouais est moins avancée et moins prospère, mais Ottawa, fort de 15 000 habitants, est non seulement la capitale fédérale du pays, mais aussi un important centre d'opérations forestières.

Sur la rive du lac Ontario, le peuplement s'étend jusqu'à une profondeur de près de 100 km. Peterborough est un autre centre forestier important, exploitant le bassin de la rivière Trent. Mais Toronto, ayant abandonné le nom de York en 1834, est sans contredit le centre nerveux de la province. Routes et chemins de fer y convergent déjà, complétant les importantes activités de son port. Le commerce y est facilité par la présence de solides institutions financières et d'un marché des changes. Si Hamilton, quelque 60 km plus loin, est déjà en mesure de lui contester son rôle de centre manufacturier, Toronto n'a pas de rival aux plans politique et intellectuel. Capitale de la province, il est le forum de maints débats politiques souvent amorcés par le quotidien *The Globe*. L'enseignement supérieur y est développé, depuis la prestigieuse école de droit Osgoode Hall jusqu'aux quatre collèges universitaires. Enfin, les soixante-dix églises de diverses confessions témoignent de l'importance des croyances religieuses, des débats qu'elles nourrissent, et des oeuvres de charité et de bienfaisance qu'elles soutiennent.

Fermes et vergers couvrent déjà la péninsule du Niagara, tandis que dans l'ouest de la province, la forêt fait place à l'agriculture, même dans la péninsule de Bruce. D'abord grenier à blé de la province, cette région commence à diversifier sa production: fermes laitières, fermes d'élevage et fermes de production céréalière sont maintenant nombreuses. London s'assure lentement un rôle de métropole régionale, tandis qu'aux environs de Sarnia tous les espoirs sont permis quant à la production de pétrole.

L'Ontario est aussi résolument engagé dans l'ère des chemins de fer. Dès 1860, le Grand Tronc relie Sarnia à Portland (Maine) via Toronto, Kingston et Montréal. Dans l'enclave sud, le chemin de fer de la *Northern* unit Toronto à Collingwood au sud de la baie Georgienne, tandis que le réseau de la *Great Western* réduit les distances entre l'ouest du lac Ontario (Toronto-Niagara) et la frontière sud-ouest (Sarnia-Détroit). Dans l'est, deux lignes quittent Ottawa, l'une vers Brockville et l'autre vers Prescott.

Tous les efforts déployés plut tôt dans la canalisation n'ont pas été vains. Quoique sur le point d'être délaissé, le canal Rideau, terminé depuis 1832, sert encore à des fins commerciales. Malgré une histoire tumultueuse depuis sa première construction en 1824, le canal Welland est une route achalandée entre les lacs Érié et Ontario. Sujet de discordes entre le Bas-Canada et le Haut-Canada, les travaux de canalisation du Saint-Laurent sont complétés, soit le canal Lachine en 1825, et les passages difficiles entre Cornwall et Kingston en 1851. Mais, au grand déplaisir des exportateurs et importateurs, le centre du pays est aussi accessible par les États-Unis, via la rivière Hudson et le canal Érié construit en 1825.

D'ailleurs, au moment de la Confédération, il y a aussi quelques ombres au tableau du développement économique de la province. La chute de production céréalière dans la vallée du Saint-Laurent depuis les premières décennies du siècle ainsi que les difficultés qu'éprouve alors l'Angleterre à s'approvisionner sur les marchés européens favorisent grandement les fermiers et les commerçants des Grands Lacs jusqu'en 1846. À cette date, l'Angleterre abolit les taux préférentiels (*Corn Laws*) accordés à ses colonies de l'Amérique du Nord. À la même époque, elle abandonne aussi ses taux préférentiels sur le bois canadien, adoptant résolument le libre-échange. La prospérité revient pourtant vite au Canada-Ouest sous le régime de réciprocité avec les États-Unis, établi en 1854. Mais, au moment même de la Confédération, les ententes canado-américaines de réciprocité prennent fin, la guerre de Sécession se règle, et de nouvelles terres s'ouvrent dans l'Ouest américain. Craignant que le nouveau marché offert par la réunion des colonies britanni-

ques de l'Amérique du Nord ne suffise pas à l'écoulement de ses produits, l'Ontario songe déjà au développement de l'Ouest.

Mais qu'en est-il des Canadiens français dans cette nouvelle province de l'Ontario? Ils sont peut-être 50 000 dans une province qui compte environ 1 500 000 habitants. Leur langue n'est pas officielle au niveau provincial; elle l'est cependant au niveau fédéral. Le droit aux écoles séparées leur est garanti et la reconnaissance du français comme langue d'enseignement par le surintendant Egerton Ryerson semble promettre un avenir certain, soutenu et encadré par de fortes élites religieuses.

Le premier texte de cette section rappelle le développement d'Ottawa et le choix qui en fait la capitale du Canada-Uni en 1857. La Confédération, dix ans plus tard, lui confirme ce rôle de capitale du nouveau Dominion. Extrait de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le deuxième reproduit l'article qui donne droit aux écoles confessionnelles. Enfin, un tableau, accompagné d'une carte, présente les caractéristiques de la population ontarienne en 1871.

document 65. Ottawa, capitale du Canada

(...) Un pieux évêque, Français d'origine et membre de cette congrégation des Oblats de Marie qui a fait tant de bien ici et y a acquis une si légitime influence, Mgr Guigues, pressentit l'avenir de ce pauvre village. Il en fit le chef-lieu d'un diocèse nouveau dont la Propagande lui confiait le soin et qui embrassait dans ses limites des régions vastes comme deux fois la France. À partir de ce moment, le village devenait ville et prenait un accroissement rapide. Quiconque a, comme vous, vu de près l'Amérique, est habitué à ces transformations soudaines. Bientôt les pouvoirs d'eaux si nombreux, si puissants, si facilement utilisables, qu'offrent à l'industrie les chutes des *Chaudières*, attirèrent de ce côté ces hommes d'intelligence et d'audacieuse initiative que le sol américain semble avoir pour mission spéciale d'enfanter. Des *factories* (*manufactures*) s'élevèrent, groupant autour d'elles leur inséparable armée d'ouvriers. Quelques années plus tard, le centre industriel devint centre politique. Le gouvernement anglais fit de la petite ville naissante la capitale de ses immenses possessions transatlantiques et le siège de l'administration civile de tout le pays. Avec son admirable bon sens, il avait imaginé ce moyen de mettre un terme aux rivalités presque séculaires et aux prétentions jalouses de nos trois grandes cités canadiennes: Québec, Montréal et Toronto, rivalités où les questions de races, toujours ardentes, étaient compliquées de ces questions de clochers qui ne le sont pas moins.

Lettre du père Jutteau au directeur de la revue L'Année Dominicaine, 31 décembre 1884. dans Plourde, J. Antonin, *Dominicains au Canada*, volume II, pages 175-176.

questions

1. L'Office de la Propagande, ou plus brièvement la Propagande, est un bureau administratif de l'Église catholique, à Rome, qui est chargé de répandre la foi catholique dans le monde. Rappeler la date de fondation du diocèse d'Ottawa (voir les pages 68-69), de même que celle où le village de Bytown devient une ville (voir le document 50).
2. Qu'est-ce qui stimule la croissance industrielle de la ville?
3. À qui est surtout due cette croissance industrielle?
4. Quand le centre industriel devient-il un centre politique? Pourquoi le gouvernement anglais a-t-il choisi Ottawa comme capitale?
5. Toronto, un des rivaux d'Ottawa au titre de capitale du pays, devient la capitale de l'Ontario lors de la Confédération. À l'aide de l'introduction de la section, décrire Toronto à cette époque.

document 66. l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et l'enseignement

93. La législature (*provinciale*) aura le droit exclusif de légiférer sur l'enseignement dans les limites et pour la population de la province, sous la réserve et en conformité des dispositions suivantes:
- 1° Ses lois ne devront aucunement porter préjudice aux droits ou avantages que la loi, au moment de l'union, confèrera à une classe particulière de personnes relativement aux écoles confessionnelles;
 - 2° Tous les pouvoirs, tous les droits et tous les devoirs que la loi, au moment de l'union, confèrera ou imposera dans le Haut-Canada aux écoles séparées et aux administrateurs des écoles des sujets catholiques romains de la Reine seront et sont par la présente loi étendus aux écoles dissidentes des sujets protestants et des sujets catholiques romains de Sa Majesté dans la province de Québec;
 - 3° Quand, dans une province, un système d'écoles séparées ou dissidentes existera au moment de l'union en vertu de la loi ou sera subséquentement établi par la législature, il y aura appel au gouverneur général en conseil de toute loi ou de toute décision d'une autorité provinciale qui portera atteinte à quelque droit ou à quelque avantage de la minorité protestante ou catholique romaine de la Reine relativement à l'enseignement;
 - 4° Si une législature néglige d'adopter une loi que le gouverneur général en conseil pourra, le cas échéant, juger nécessaire pour l'application des dispositions du présent article, ou si l'autorité provinciale compétente néglige d'exécuter une décision que le

gouverneur général aura rendue en conseil à la suite d'un appel interjeté en vertu du présent article, le parlement du Canada pourra, selon que les circonstances l'exigeront, adopter des lois remédiatrices propres à assurer l'exécution des dispositions du présent article ainsi que de toute décision que le gouverneur général aura rendue en conseil sous l'autorité du présent article.

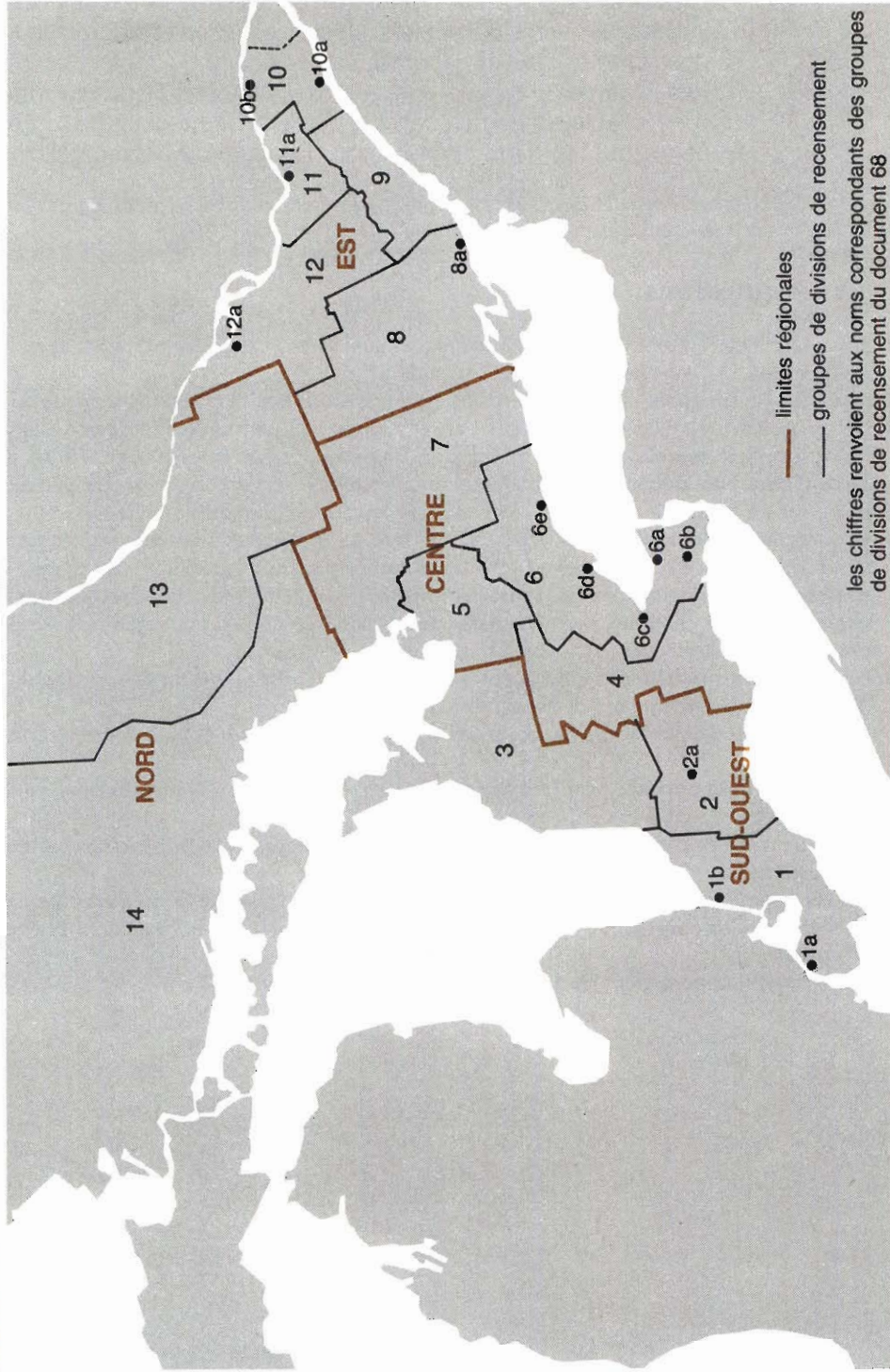
Loi de 1867 concernant l'Amérique du Nord britannique (30-31 Victoria, chapitre 3), dans Frégault, G. et M. Brunet, Histoire du Canada par les textes, Montréal, Fides, 1961, page 200.

questions

1. Selon l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, quel niveau de gouvernement a le droit de faire des lois dans le domaine de l'éducation?
2. Expliquer l'expression: «sous la réserve et en conformité des dispositions suivantes».
3. Définir: porter préjudice, conférer, écoles confessionnelles. «Au moment de l'union» signifie «au moment de la Confédération». Expliquer ce paragraphe. Voir les pages 73-74 et rappeler deux lois qui, avant la Confédération, accordent des droits ou avantages à des personnes du Canada-Uni, en ce qui concerne les écoles primaires séparées.
4. Le paragraphe 2 précise que toutes mesures légales s'appliquant, au moment de la Confédération, aux écoles séparées et aux écoles catholiques du Haut-Canada s'appliquent aussi aux écoles dissidentes ou séparées protestantes et catholiques du Québec. Quelle expression, dans ces deux premiers paragraphes, indique que leur but était d'abord de préserver des droits acquis?
5. Les deux autres paragraphes indiquent les moyens à prendre si une loi ou une décision d'une province diminue les droits acquis.
 - a) Définir: subséquemment, appel (sens légal), gouverneur général en conseil, remédiatrice.
 - b) Dans quelle province pourront s'appliquer les mesures prévues dans ces deux paragraphes?
 - c) Que peut-on d'abord faire si l'on croit qu'une loi ou une décision provinciales portent atteinte aux droits d'une minorité?
 - d) Que peut-il arriver si une législature provinciale n'adopte pas une loi ou n'exécute pas une décision demandée par le gouverneur général en conseil? Expliquer brièvement.
 - e) Préciser: le parlement du Canada doit-il ou peut-il intervenir?

document 67. l'Ontario en 1871

92



Canada. Recensement de 1871.

document 68.
l'Ontario en 1871: caractéristiques de la population

a) Population ontarienne par origines ethniques, 1871

Divisions de recensement	Anglaise	Irlandaise	Écossaise	Française	Allemande	Autres	Total
Sud-Ouest							
1. Essex-Kent-Lambton (Windsor et Sarnia exclus)	29 561	25 534	18 612	14 707	6 213	10 419	105 046
1a Windsor	1 335	842	515	441	194	926	4 253
1b Sarnia	845	936	729	172	161	86	2 929
Sous-total	31 741	27 312	19 856	15 320	6 568	11 431	112 228
2. Elgin-Middlesex-Oxford (London exclu)	52 877	35 792	39 560	1 378	13 442	5 623	148 672
2a London	6 693	5 379	2 882	94	278	500	15 826
Sous-total	59 570	41 171	42 442	1 472	13 720	6 123	164 498
3. Huron-Perth-Bruce-Grey	46 611	78 404	66 201	2 621	24 038	2 736	220 611
Total	137 922	146 887	128 499	19 413	44 326	20 290	497 337
Centre							
4. Norfolk-Haldimand-Brant Waterloo-Wellington-Dufferin	57 511	56 616	40 114	3 258	36 006	9 645	203 150
5. Simcoe	14 409	25 840	11 206	3 024	1 718	1 192	57 389

94 a) Population ontarienne par origines ethniques, 1871 (suite)

Divisions de recensement	Anglaise	Irlandaise	Écossaise	Française	Allemande	Autres	Total
6. Niagara-Wentworth-Halton-Peel-York-Toronto-Ontario-Durham (St-Catharines, Welland, Hamilton, Toronto, Oshawa exclus)	97 318	80 468	40 635	3 418	31 414	7 665	260 918
6a St-Catharines	2 380	3 031	1 068	152	633	600	7 864
6b Welland	450	285	109	18	181	67	1 110
6c Hamilton	9 697	8 900	5 930	240	1 309	640	26 716
6d Toronto	21 205	24 101	8 212	572	985	1 017	56 092
6e Oshawa	1 664	846	510	41	105	19	3 185
Sous-total	132 714	117 631	56 464	4 441	34 627	10 008	355 885
7. Muskoka-Victoria-Haliburton-Peterborough-Northumberland	31 504	44 424	18 606	2 642	4 877	3 106	105 159
Total	236 138	244 511	126 390	13 365	77 228	23 951	721 583
Est							
8. Prince Edward-Hastings-Lennox-Addington-Frontenac (Kingston exclu)	30 082	48 873	11 672	5 689	21 976	4 426	122 718
8a Kingston	3 271	6 611	1 621	363	199	342	12 407
Sous-total	33 353	55 484	13 293	6 052	22 175	4 768	135 125
9. Leeds-Grenville-Dundas	14 183	39 067	9 659	3 210	7 808	2 768	76 695
10. Stormont-Glengarry-Prescott (Cornwall et Hawkesbury exclus)	2 911	8 445	23 885	13 296	3 251	1 666	53 454
10a Cornwall	308	616	620	323	118	48	2 033
10b Hawkesbury	167	464	169	844	25	2	1 671
Sous-total	3 386	9 525	24 674	14 463	3 394	1 716	57 158

11. Russell-Carleton (Ottawa exclu)	3 251	24 519	5 032	6 397	625	259	40 083
11a Ottawa	3 721	8 021	2 285	7 214	179	125	21 545
Sous-total	6 972	32 540	7 317	13 611	804	384	61 628
12. Lanark-Renfrew (Pembroke exclue)	5 607	29 470	17 743	3 418	2 493	758	59 489
12a Pembroke	271	602	277	329	25	4	1 508
Sous-total	5 878	30 072	18 020	3 747	2 518	762	60 997
Total	63 772	166 688	72 963	41 083	36 699	10 398	391 603
Nord							
13. Nipissing	122	509	92	358	267	443	1 791
14. Parry Sound-Manitoulin-Algoma	1 475	847	945	1 164	88	4 018	8 537
Total	1 597	1 356	1 037	1 522	355	4 461	10 328
Total Ontario	439 429	559 442	328 889	75 383	158 608	59 100*	1 620 851
%	27,1	34,5	20,3	4,7	9,8	3,6	100%

* Il s'agit des origines ethniques suivantes: hollandaise: 19 992, africaine: 13 435, amérindienne: 12 978, galloise 5 282 et origines diverses ou non données: 7 413.

questions

Cette carte et ce tableau présentent l'Ontario quelques années après la Confédération.

1. Identifier sur la carte les quatre grandes régions de la province.
2. Les chiffres sur la carte correspondent aux groupes de divisions de recensement et aux villes du tableau. Établir en pourcentages les proportions entre les divers groupes ethniques de la province, des grandes régions, de groupes de divisions de recensement et de villes choisis.
3. Relire, dans l'introduction de la section, la description de l'Ontario à l'époque de la Confédération. Dresser une carte qui présenterait certaines informations que l'on y trouve (par exemple, les principaux canaux et chemins de fer, les principales activités économiques de quelques villes) ainsi que d'autres informations pertinentes puisées dans le tableau.

b) Population ontarienne par lieux de naissance, 1871

Lieux de naissance	Nombre	Pourcentage
Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve	1 152	0,07
Nouveau-Brunswick	2 866	0,18
Nouvelle-Écosse	3 567	0,22
Ontario	1 131 334	69,80
Québec	40 476	2,50
Nord-Ouest, Manitoba et Colombie	267	0,02
Allemagne	22 827	1,41
États-Unis	43 406	2,68
France	1 751	0,11
Îles Britanniques:		
Angleterre, pays de Galles	124 062	7,65
Irlande	153 000	9,44
Écosse	90 807	5,60
Autres	3 460	0,21
Non donnés et en mer	1 876	0,11
Total	1 620 851	100%

questions

1. Quelle proportion de la population ontarienne est née dans ce qui est devenu le Canada actuel?
2. Pour répondre à la première question, il aura fallu inclure une (des) province(s) et/ou un (des) territoire(s) qui, en 1871, ne faisaient pas partie du Canada. Lesquels?
3. Quelle proportion de la population ontarienne est née dans les îles Britanniques?
4. Discuter, en utilisant des données du tableau: L'Ontario, en 1871, est avant tout de tradition britannique.

c) Population ontarienne par religions, 1871

Cultes ou religions	Nombre	Pourcentage
Méthodistes (8 sectes, Wesleyan étant de beaucoup la plus nombreuse: 286 911)	462 264	28,5
Presbytériens (6 sectes, celle dénommée «Canada and Lower Provinces» étant de beaucoup la plus nombreuse: 230 465)	356 442	22,0
Église d'Angleterre (Anglicans)	330 995	20,4
Catholiques	274 162	16,9
Baptistes (5 sectes)	86 630	5,3
Luthériens	32 399	2,0
Autres cultes	59 202	3,7
Sans culte	4 908	0,3
Non donnés	13 849	0,9
Total	1 620 851	100%

questions

1. Définir: sectes religieuses.
2. En tenant compte des données du tableau quant aux sectes religieuses, quels sont, dans l'ordre, les trois plus nombreux groupes religieux de la province?
3. Ce tableau aide à comprendre pourquoi les écoles de la majorité étaient souvent neutres. Expliquer brièvement.

lectures suggérées

CHOQUETTE, Robert, *L'Ontario français, historique*, Montréal, collection «L'Ontario français», Études Vivantes, 1980, chapitres 3 à 5.

GRIMARD, Jacques, *L'Ontario français par l'image*, Montréal, collection «L'Ontario français», Études Vivantes, 1981, deuxième partie: «les travaux».

Chapitre 5

Les grands courants migratoires (1870-1910)

un «courant irrésistible» de migrations canadiennes françaises

Le nouveau Dominion du Canada envisage sa première décennie d'existence avec confiance. En 1871, aux quatre provinces initiales — Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse — se sont ajoutées celles du Manitoba (1870) et de la Colombie britannique (1871), ainsi que les immenses territoires de l'Ouest acquis de la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1869. L'Île-du-Prince-Édouard adhère à la Confédération en 1873, tandis que Terre-Neuve préfère garder son statut de colonie britannique jusqu'en 1949.

Mais les difficultés de croissance sont nombreuses. Un grand scandale politique retarde la mise en oeuvre d'un chemin de fer transcontinental promis à la Colombie et destiné à ouvrir l'Ouest au peuplement. S'amorce, en 1873, une longue période de récession économique à l'échelle mondiale, qui dure presque jusqu'au tournant du siècle. Au Québec, rien ne semble pouvoir endiguer l'irrésistible courant d'émigration.

En effet, les États-Unis, dont l'avance industrielle s'accroît après la guerre de Sécession, attirent en nombre croissant des Canadiens français, surtout dans les cotonneries de la Nouvelle-Angleterre. Les élites religieuses du Québec redoublent d'ardeur pour dévier le mouvement vers les Laurentides, au nord de Montréal, dans le diocèse d'Ottawa, ou ailleurs au pays.

Le premier texte, de la main d'un grand promoteur de la colonisation agricole, décrit l'ampleur de l'émigration vers les États-Unis. Le père Pie Jutteau, dominicain venu s'installer à Ottawa en 1882 avec d'autres membres de sa communauté, rend compte du progrès de l'avance canadienne française dans l'Est ontarien. Enfin, deux cartes dressées par D.G. Cartwright permettent de constater l'évolution de la composition ethnique des comtés de Russell, de Prescott, de Glengarry et de Stormont entre 1871 et 1905.

document 69.

l'émigration canadienne française vers les États-Unis

À la même époque, un courant irrésistible entraînait par milliers les Canadiens français vers les États-Unis. On affirme qu'entre 1865 et

1890 quatre cent mille d'entre eux traversèrent la frontière, attirés par les avantages économiques qu'offrait la grande république américaine après la guerre de Sécession. Plusieurs revinrent, mais la plupart demeurèrent dans leur nouvelle patrie, où ils sont aujourd'hui près de deux millions. Le clergé canadien ne pouvait abandonner ses ouailles dans un pays protestant, sans guides, sans secours religieux. La première paroisse franco-américaine fut fondée en 1850, par un prêtre de Saint-Hyacinthe, M. Quevillon. D'autres s'érigèrent rapidement. Au commencement du vingtième siècle, on en comptait plus de deux cents, outre une centaine de dessertes moins importantes. Près de l'église paroissiale s'élève d'ordinaire l'école catholique, dirigée par des frères ou des soeurs, construite et entretenue par la générosité des fidèles, qui n'en payent pas moins la taxe commune pour l'école neutre. Ce groupement des Franco-Américains autour de leurs prêtres, de leurs églises, de leurs écoles, en préservant jusqu'ici leur langue française et leurs coutumes canadiennes, les a défendus, mieux que les autres émigrés, contre les tentations d'apostasie et d'indifférence religieuse. Des relations continues unissent encore le Canada français et les Canadiens des États de l'est. Ceux-ci envoient leurs enfants dans les collèges et les couvents de la province de Québec; les vieux diocèses continuent eux, d'envoyer aux États-Unis des prêtres pour le ministère paroissial, des prédicateurs pour les missions, surtout des religieuses. Près de deux mille soeurs enseignantes et quelques centaines d'hospitalières, originaires du Canada français, se dévouent parmi les catholiques des États-Unis.

Dugré, Adélar, *L'oeuvre apostolique des Canadiens français*, Paris, Imprimerie J. Dumoulin, 1922, page 18.

questions

1. Définir: irrésistible, ouailles, paroisses et dessertes, apostasie, prédicateurs.
2. Donner au moins deux faits notés par l'auteur pour démontrer l'ampleur de l'émigration canadienne française aux États-Unis.
3. Pourquoi les Canadiens français émigrent-ils aux États-Unis?
4. Pourquoi des membres du clergé les suivent-ils?
5. Selon l'auteur, qu'est-ce qui a permis aux Franco-Américains de préserver leur langue et leurs coutumes canadiennes?
6. Comment le Canada français reste-t-il uni aux Canadiens des États de l'est?
7. Selon l'introduction de la section, où les élites du Québec auraient-elles préféré voir aller les Canadiens français?

document 70.

l'invasion pacifique des Canadiens français dans l'Est ontarien

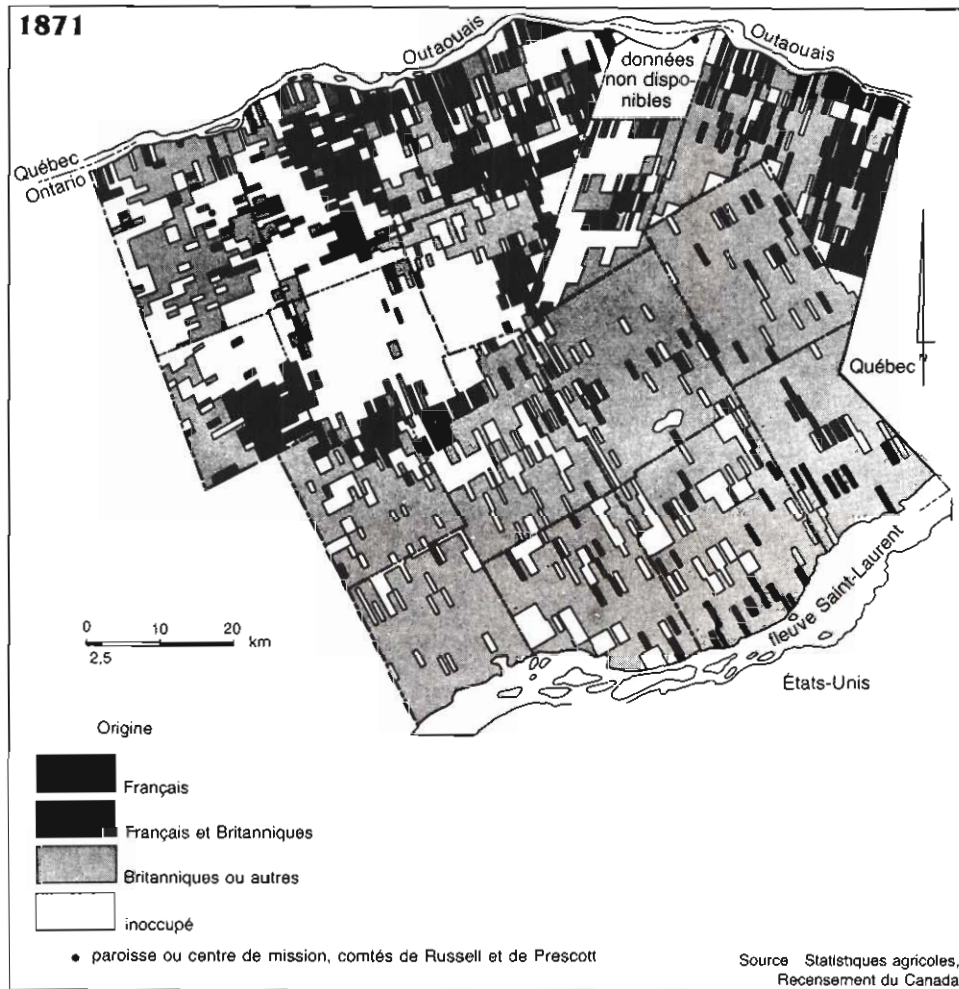
(...) Je vois d'ici telle campagne, où, il y a peu d'années, toutes les terres appartenaient exclusivement à des colonies d'Irlande ou d'Écosse, et où se trouve maintenant une majorité canadienne compacte et entreprenante qui, avant la fin du siècle, aura tout absorbé. Les premiers habitants, incroyablement jaloux de la prédominance, ne peuvent se faire à l'idée de se sentir débordés. Les voilà qui, laissant la terre aux nôtres, émigrent en foule vers les régions du Nord-Ouest, en attendant que, peut-être dans quelque cinquante ans, nous allions les y rejoindre pour les pousser encore. La ville elle-même, malgré la présence du gouvernement, n'a pu échapper à cette invasion pacifique. Dans certains quartiers surtout, le français se parle aujourd'hui presque aussi communément que dans un faubourg de Québec ou de Montréal. Les environs de notre couvent, qui avaient été jusqu'ici le château fort de l'élément anglais, commencent eux-mêmes à se laisser atteindre. Nos bons ouvriers ont poussé jusqu'au pied de notre église la ligne de leurs modestes habitations. Or, quand ils sont quelque part, ils y restent; ils y prennent racine et s'y étendent. Ils savent l'Anglais peu patient, peu jaloux du voisinage français et catholique.

Lettre du père Jutteau au directeur de la revue L'Année Dominicaine, 31 décembre 1884, dans Plourde, J. Antonin, op. cit., volume II, page 180.

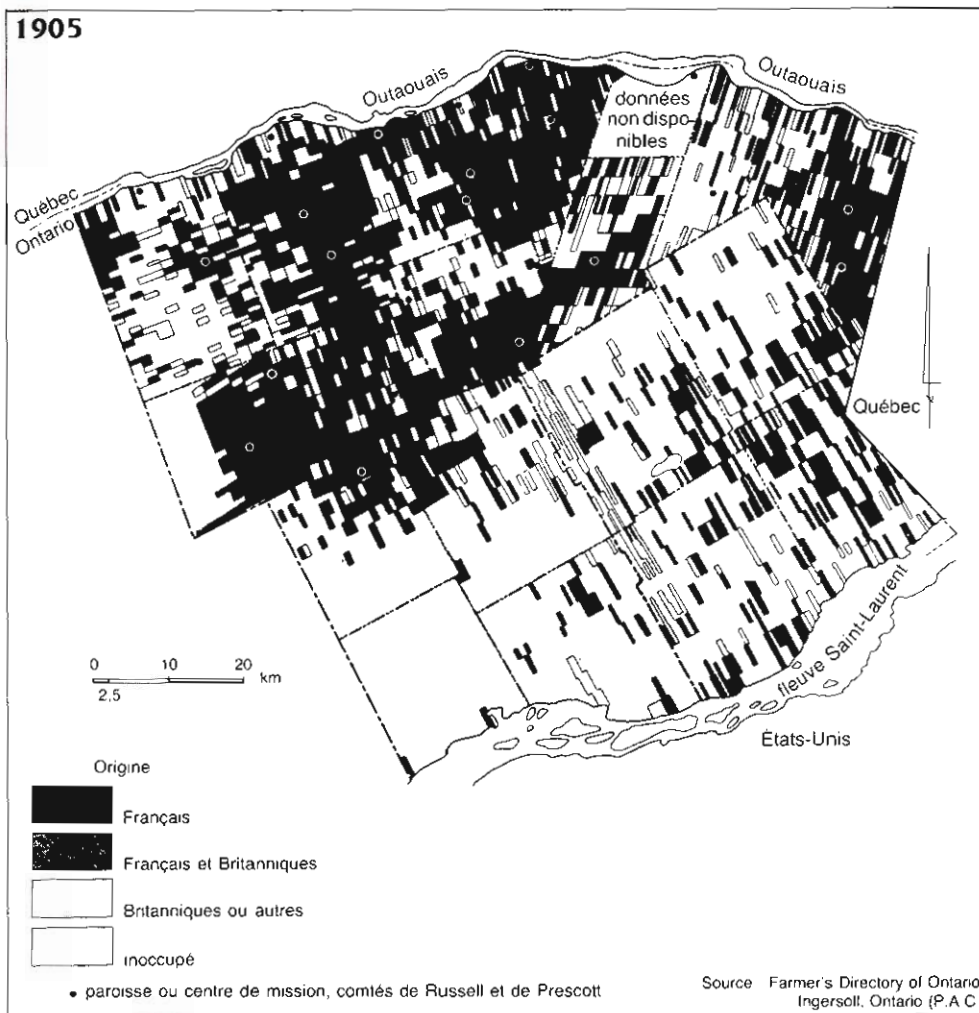
questions

1. Par «colonies d'Irlande ou d'Écosse», l'auteur entend des groupes de colons originaires de ces pays. Définir: compacte, prédominance, faubourg.
2. Que constate l'auteur en ce qui concerne le peuplement des campagnes?
3. Pourquoi les premiers habitants partent-ils? Où vont-ils? Selon l'auteur, y seront-ils à l'abri de l'invasion pacifique des Canadiens français?
4. De quelle ville parle l'auteur? Comment démontre-t-il qu'elle non plus n'échappe pas à l'invasion pacifique?
5. Expliquer la dernière phrase.

documents 71 et 72. peuplement des terres des comtés de Russell, de Prescott, de Glengarry et de Stormont, 1871, 1905



Cartwright, D.G., *Les zones linguistiques au Canada*, Supplément de référence au Rapport du Deuxième Conseil consultatif des districts bilingues, Ottawa, Secrétariat d'État, 1976, figure 2 et figure 3. Reproduit avec la permission du ministre des Approvisionnements et Services Canada.



questions

1. Ces deux cartes rendent compte de l'ampleur des migrations canadiennes françaises dans l'Est ontarien entre 1871 et 1905. Dans quels comtés les Canadiens français sont-ils nettement majoritaires en 1905?
2. Comparer le nombre de paroisses ou centres de mission en 1871 avec celui de 1905, dans les comtés de Russell et de Prescott.
3. Situer les villes ou villages suivants: Hawkesbury, Rockland, Casselman, Bourget, Saint-Eugène, Alfred, Saint-Albert (ou d'autres indiqués par l'enseignant). Lesquels sont déjà des paroisses ou centres de missions en 1871? En 1905?
4. Expliquer: Vers 1905, ces comtés ont atteint leur maximum de population rurale.

l'archidiocèse d'Ottawa et le diocèse d'Alexandria

En 1870, le diocèse de Toronto est élevé au rang d'archidiocèse et devient donc une nouvelle province ecclésiastique comprenant les diocèses de London, de Hamilton et de Kingston. Malgré des demandes répétées à Rome, l'épiscopat ontarien ne réussit pas à annexer à la nouvelle province ecclésiastique la partie ontarienne du diocèse d'Ottawa. Non seulement celui-ci demeure-t-il intact, sauf pour un léger remaniement de sa frontière sud-ouest en 1874, mais il continue à faire partie de la province ecclésiastique de Québec. En ce qui concerne les migrations canadiennes françaises, les conséquences sont importantes: le diocèse d'Ottawa continue de participer aux plans de colonisation de l'élite religieuse du Québec et les paroisses canadiennes françaises, créées à un rythme accéléré, gardent l'assurance d'être encadrées par un clergé francophone.

Successeur de Mgr Guigues depuis 1874, Mgr Duhamel réussit à convaincre les autorités romaines de la «position spéciale d'Ottawa au point de vue ecclésiastique et au point de vue des nationalités composant la population catholique». En 1886, le diocèse d'Ottawa devient archidiocèse, comprenant l'immense territoire du vicariat apostolique du Pontiac, créé quatre ans plus tôt. Ce dernier est confié à Mgr Lorrain qui établit sa résidence à Pembroke; correspondant à la partie septentrionale de l'ancien diocèse d'Ottawa, il chevauche la frontière provinciale entre l'Ontario et le Québec. Également formé en 1882, le nouveau diocèse de Peterborough englobe, jusqu'à la limite de partage des eaux, tout le nord du lac Supérieur et de la baie Georgienne, depuis le diocèse de Saint-Boniface jusqu'à l'est du lac Nipissing avant de descendre rejoindre la rive du lac Ontario. Il est rattaché à la province ecclésiastique de Toronto, avant de passer à celle de Kingston lorsque celle-ci est créée en 1890.

Mgr Duhamel envisage alors la création d'un nouveau diocèse qui, formé à même la partie est du diocèse de Kingston, serait rattaché à la province ecclésiastique d'Ottawa. Il invoque l'argument de la double nationalité de la population catholique, en particulier dans les comtés de Stormont et de Glengarry. En effet, surtout depuis 1860, des Canadiens français, en provenance des comtés québécois voisins de Soulanges et de Vaudreuil, viennent prendre des terres laissées vacantes par les premiers défricheurs écossais maintenant attirés par de meilleures terres dans l'ouest de la province et dans l'Ouest canadien. Les manufactures de lainage et de coton installées à Cornwall à la fin des années soixante offrent de l'emploi que s'empresse d'occuper une main-d'oeuvre canadienne française. La *Toronto Paper Company* — aujourd'hui propriété de Domtar Ltée — en attire d'autres à compter de 1881. En somme, comptant plus de 2 000 personnes en 1881, soit 50% de la population, la communauté francophone de Cornwall s'accroît et s'organise: Société Saint-Jean-Baptiste en 1882, première paroisse en 1884 — La Nativité-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie — et première école deux ans plus tard.

L'épiscopat ontarien vient cependant contrecarrer les plans de Mgr Duhamel. En 1890, le diocèse d'Alexandria, correspondant aux comtés de Stormont et de Glengarry, est créé et rattaché à une nouvelle province ecclésiastique: Kingston. Les migrations canadiennes françaises dans Stormont et Glengarry n'en continuent pas moins, mais les tensions entre paroissiens canadiens français et curé souvent anglophone se font nombreuses. Manque aussi l'ardeur nationaliste d'un clergé canadien français prompt à promouvoir la création d'écoles, d'associations de bienfaisance et de groupements patriotiques français.

Un texte de Mgr Duhamel explique la position spéciale d'Ottawa qui, à ses yeux, lui a valu de devenir archidiocèse. Un graphique fait ensuite état de l'évolution de la population des comtés de Stormont et de Glengarry. Suit une carte des diocèses catholiques ontariens en 1893.

document 73. la position spéciale de l'archidiocèse d'Ottawa

Le fait que les deux nationalités sont largement représentées dans cette province ecclésiastique, ce qui n'a pas lieu dans une même proportion dans aucune autre, donne une position UNIQUE à Ottawa qui est comme le trait d'union de ces deux nationalités si différentes sous tant de rapports (. . .).

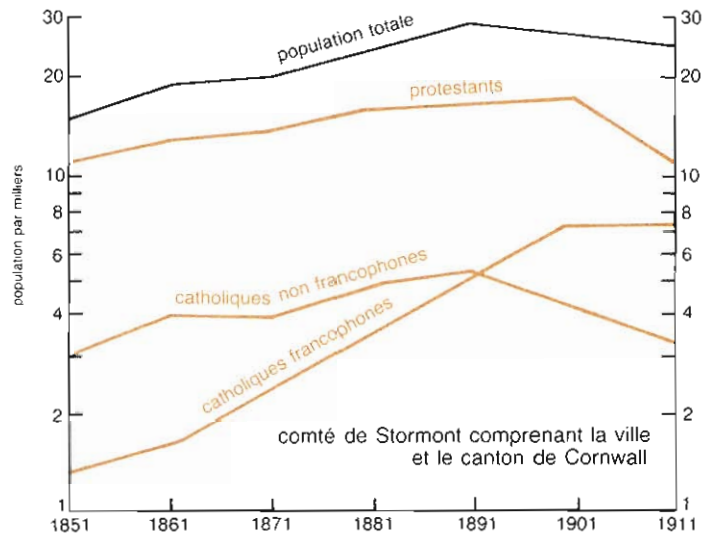
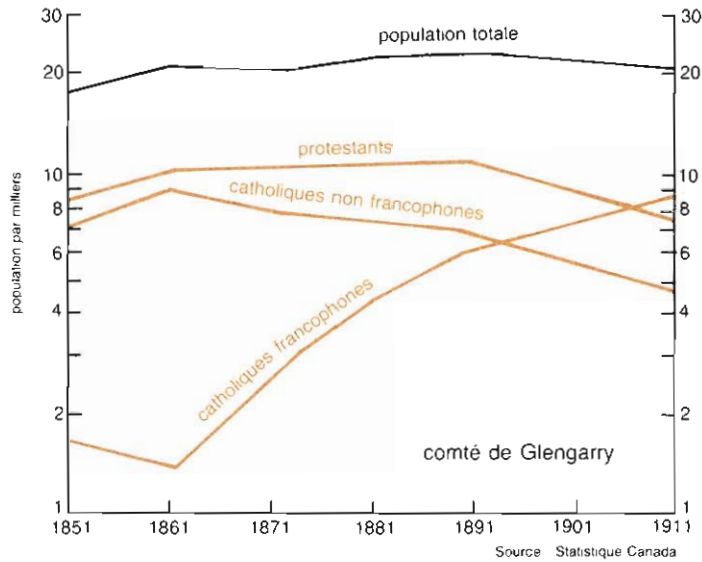
On ne peut nier que les regards des évêques et du clergé ne soient tournés vers Ottawa, même depuis longtemps. Ce qui le prouve, entre autres choses, ce sont les efforts qui ont été faits par les archevêques et les évêques de Québec et d'Ontario, les uns pour garder Ottawa dans la province de Québec, les autres pour l'attacher à celle de Toronto. Pour parer aux difficultés que cette contestation aurait suscitées, le Saint-Siège a bien voulu, en 1882, ériger le vicariat Apostolique de Pontiac et décider, dès cette époque, qu'il fallait préparer les voies pour faire d'Ottawa un siège archiepiscopal. Cette ville l'est devenue en 1886. Il a donc été jugé nécessaire de reconnaître la POSITION SPÉCIALE d'Ottawa au point de vue ecclésiastique et au point de vue des nationalités composant la population catholique, dont l'une aurait pu être trop fortifiée au détriment de l'autre si Ottawa, Capitale du Dominion, avait appartenu à l'une ou à l'autre des provinces.

Mémoire de Monseigneur J.T. Duhamel archevêque d'Ottawa, concernant l'érection d'un nouveau diocèse, Rome, Imprimerie de la Sacrée Congrégation de la Propagande, 1890, page 7, Brochure numéro 1890-2, CRCCF

questions

1. Rappeler la définition de «province ecclésiastique». Voir les questions et les commentaires du document 54.
2. Qu'est-ce qui donne à la province ecclésiastique d'Ottawa une position unique?
3. Comment le pape (Saint-Siège) résout-il les difficultés résultant du fait que la province ecclésiastique de Québec voulait garder le diocèse d'Ottawa et que celle de Toronto voulait l'obtenir?
4. Selon Mgr Duhamel, que serait-il arrivé si la «position spéciale» d'Ottawa n'avait pas été reconnue?

document 74. évolution de la population dans les comtés de Glengarry et de Stormont, 1851-1911

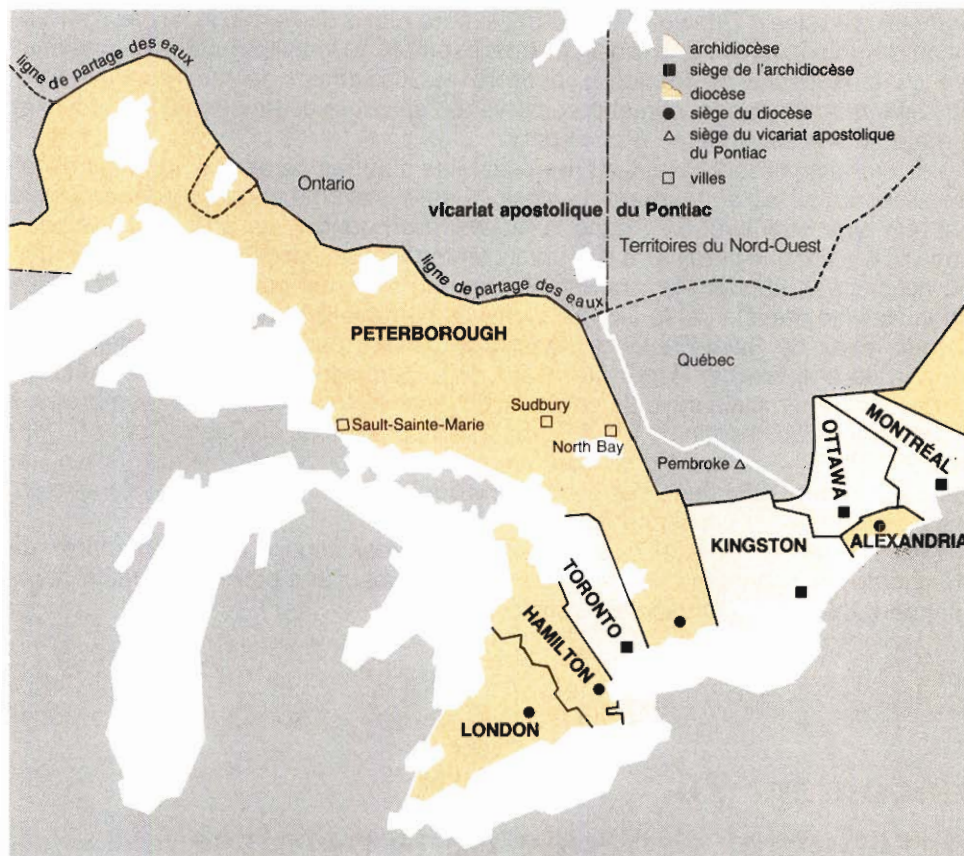


Cartwright, D.G., *Ecclesiastical Territorial Organization and Institutional Conflict in Eastern and Northern Ontario, 1840 to 1910*, dans *Historical Papers/Communications historiques*, London, 1978, Société historique du Canada, 1979, page 191.

questions

1. Préciser, s'il y a lieu, à quel moment la population catholique française dépasse, dans les comtés de Glengarry et de Stormont,
 - a) la population catholique non française;
 - b) la population protestante.
2. À combien se chiffre la population catholique française aux dates précisées dans la réponse à la première question.
3. À ces mêmes dates, quel pourcentage de la population totale est catholique française?
4. Selon vous, le désir de Mgr Duhamel d'un nouveau diocèse qui comprendrait Stormont et Glengarry et qui serait rattaché à la province ecclésiastique d'Ottawa était-il justifié? (Voir l'introduction de la section.) Selon le texte précédent (document 73), quels ont été ses arguments?

document 75. les diocèses catholiques ontariens en 1893



Source Baillargé Map, 1893, P.A.C

Cartwright, D.G., *op cit*, page 185.

questions

1. À l'aide de l'introduction de la section et de cette carte, nommer les diocèses ou vicariat(s) apostolique(s) qui font partie des provinces ecclésiastiques suivantes:
 - a) Ottawa
 - b) Kingston
 - c) Toronto.
2. En ce qui concerne la colonisation canadienne française en Ontario, cette répartition des provinces ecclésiastiques a une certaine importance. Expliquer. (L'introduction de la section peut aider à répondre.)

une paroisse urbaine canadienne française en 1900

Les textes de cette section sont tirés d'une monographie de la paroisse Saint-François d'Assise d'Ottawa. Rédigée par le père Alexis de Barbezieux, elle s'adresse au clergé catholique de France, à titre d'exemple du fonctionnement d'«une pauvre petite paroisse de faubourg, peuplée exclusivement de familles ouvrières, nouvellement fondée, et non encore parvenue au degré de prospérité matérielle et morale qu'elle est appelée à atteindre».

Les extraits présentés ici sont représentatifs d'autres paroisses urbaines canadiennes françaises au tournant du siècle. L'auteur affirme que la paroisse choisie est «un type ordinaire, bien dans la moyenne du genre». La prudence s'impose cependant: chaque paroisse a des particularités propres au milieu où elle est située ou au diocèse auquel elle appartient. Par exemple, les ouvriers de la paroisse de la Nativité dans la petite ville de Cornwall ne travaillent pas dans des scieries, comme ceux de Saint-François d'Assise à Ottawa, mais dans des cotonneries, au port ou à la *Toronto Paper Ltd.* Ceux de la paroisse Sainte-Anne de Sudbury, toute jeune et en plein pays de colonisation, sont plutôt engagés aux nombreuses activités liées au chemin de fer. À Toronto, les paroissiens de Sacré-Coeur — fondée en 1887 — forment une main-d'oeuvre non spécialisée venue trouver de l'emploi depuis 1860 dans des travaux publics. Enfin, à Windsor ou à Tecumseh, les paroissiens ont aussi des activités différentes.

Néanmoins, les descriptions du père Alexis constituent dans l'ensemble un moyen de connaître les principales caractéristiques d'une paroisse urbaine canadienne française en Ontario au début du siècle.

document 76. description générale de la paroisse

Comme il a été dit, la paroisse Saint-François d'Assise est située dans un faubourg de grande ville. Elle s'accroît rapidement. À l'époque de sa

fondation, en 1891, elle ne comptait que cent cinquante familles; elle en compte actuellement trois cents; et l'on a sujet de croire que, dans peu d'années, elle atteindra le chiffre normal de six cents qu'elle ne doit pas dépasser. Il faudra songer alors à créer une nouvelle paroisse à l'ouest, selon l'intention formelle de l'évêque, partisan convaincu des petites congrégations qui permettent au pasteur de se tenir en contact incessant avec son peuple.

Outre ses trois cent trente familles françaises, le faubourg de Hintonburg comprend encore sept cents familles de langue anglaise, formant une population totale de cinq mille habitants. Tous appartiennent à la classe ouvrière. Ils ont été attirés dans cette localité par le bon marché des lots à bâtir qui leur permet l'espoir de devenir propriétaires. Un lot, en effet, vaut de trois à quatre cents piastres, selon les rues, et se paye par annuités. Le Canadien, expert en tous métiers, construit lui-même sa maison, ne payant que le bois qui en est l'unique matière première. Il la finit à l'intérieur, la meuble avec élégance, à des conditions qui surprennent l'étranger par leur bas prix. Il est vrai que les meubles et les vêtements manquent également de solidité et doivent être remplacés fréquemment. Plus tard, lorsque les dettes contractées seront éteintes, l'heureux propriétaire lambrissera l'extérieur de sa demeure et la couvrira d'une double couche de peinture rose, verte ou bleue.

Deux ou trois appartements, dont un salon, en bas; autant dans le haut; à l'arrière, une cuisine; au fond de la cour un appentis pour le bois; dans le jardinet quelques fleurs; des arbres près du trottoir; de l'eau en abondance; car l'aqueduc municipal fonctionne, en attendant les égouts: telle est l'économie de ces petits immeubles jetés, épars, sur le bord de vastes rues à peine tracées, où des troupes d'enfants, roses et pieds nus, s'ébattent à l'aise, buvant l'air à pleins poumons, sous l'oeil bénin des mères. Quelle supériorité ces quartiers excentriques n'ont-ils pas sur les rues congestionnées et sur les immenses maisons ouvrières des vieilles cités! Les tramways électriques ont rendu possible cette heureuse décentralisation.

Les trois cent trente familles de la paroisse Saint-François donnent un chiffre total de 1709 âmes, soit une moyenne de trois enfants par famille. À qui ce nombre de trois enfants paraîtrait bien faible, chez des Canadiens, nous ferons observer que les ménages, dans cette paroisse nouvelle, sont presque tous jeunes, et que, d'ailleurs, les enfants quittent leurs parents de bonne heure, soit pour s'établir, soit pour courir le monde.

(. . .)

Quoique pauvres, les paroissiens de Saint-François ne sont point des indigents. Nous en trouvons la preuve dans le fait que sur 330 familles, cent dix seulement sont locataires. Les autres possèdent leur maison. Il n'est que juste d'ajouter que la plupart de ces derniers n'ont pas achevé de payer leurs dettes.

À part une douzaine d'infortunés qui ne subsistent que d'expédients, tous vivent honnêtement. Les plus favorisés sont les petits marchands,

les commis ou agents, employés à l'année, les ouvriers appartenant aux divers corps de métiers, dont les salaires sont élevés. Ils sont au nombre de quatre-vingts familles. La grosse majorité, soit deux cent trente-deux familles, appartient à la classe des journaliers proprement dits, et travaille dans les puissantes scieries du voisinage.

Barbezieux, T.R.P. Alexis de, des Frères Mineurs Capucins, *Une paroisse canadienne*, 1^{er} janvier 1902, dans Barbezieux, Alexis de, *Le Canada héroïque et pittoresque*, Bruges-Paris, Desclée de Brouwer, 1927, pages 165-166.

questions

1. Définir: faubourg, pasteur, par annuités, lambrisser, apprentis, bénin, excentrique, congestionné, indigent, expédient.
2. Selon l'évêque, quelle est la population normale d'une province? Pourquoi?
3. Combien de familles compte la paroisse? Combien en compte le faubourg?
4. Pourquoi la classe ouvrière y est-elle nombreuse?
5. Dessiner le plan typique d'une propriété d'un paroissien.
6. Pourquoi les familles ne comptent-elles en moyenne que trois enfants?
7. Comment l'auteur démontre-t-il que les paroissiens ne sont pas indigents?
8. Quel est le métier de la majorité des paroissiens?

document 77. le budget annuel typique d'un journalier de la paroisse

La famille se compose de cinq membres:

Moïse Leclerc, journalier, âgé de 27 ans
Yvonne Ledoux, sa femme, âgée de 24 ans
Paul, enfant, âgé de 4 ans
Jeanne, enfant, âgée de 2 ans
Louise, enfant, âgée de 7 mois.

Propriétés: — Un lot à bâtir, cinquante pieds* de façade, cent de profondeur. Valeur	\$ 300.00
Une maison en bois, 16 pieds* sur 24 , finie à l'intérieur seu- lement	500.00
Meubles: 4 lits, un berceau, 12 chaises, une table, buffets, etc.	50.00
Linge de ménage, couvertures, etc.	15.00
Ustensiles, batterie de cuisine, poêle, vaisselle, etc.	30.00
Vêtements du mari: complet du dimanche, du travail	30.00
Vêtements de la femme: \$ 20.00; des trois enfants: \$15.00	35.00
Total des propriétés	\$ 960.00

Dettes: — Quatre cents piastres empruntées pour acheter
et bâtir, payables en huit versements annuels
de cinquante piastres 400.00

Recettes

Travail aux scieries, de mai à novembre inclusivement,
moins les dimanches. Soit 182 jours à \$ 1.40 (l'hiver, les
scieries sont fermées à cause des glaces) 255.00
Travail d'hiver. Quelques journées trouvées çà et là 50.00
Rente de la maison sous forme d'économie du foyer 60.00
Total des recettes \$ 365.00

Dépenses

Frais d'alimentation: \$6.00 par quinzaine. (L'unique bois-
son est le thé, ou parfois, le café.) \$ 144.00
Loyer: \$5.00 par mois 60.00
Chauffage: \$25.00. Éclairage: \$3.00 28.00
Vêtements du mari: \$25.00; de la femme: \$10.00; de trois
enfants: \$18.00 53.00
Blanchissage, fait par la femme; savon, etc 4.00
Frais de culte: Un banc: \$5.50; quête: \$1.00
Souscription pour lavage et chauffage: \$1.05
Support: \$2.00 9.55
Frais de maladies 5.00
Taxes scolaires: \$2.00; taxes pour l'eau: \$4.00; taxes muni-
cipales: \$8.00 14.00
Assurances contre l'incendie: \$3.50. Assurances sur la vie
ou de secours mutuels: \$12.00 15.50
Divers: aumônes, amusements, boissons, etc. 31.95
Total des dépenses \$ 365.00

Ce budget a besoin de commentaires. Commençons par dire un mot des propriétés. Les héritages, chez l'ouvrier canadien, sont rares et peu importants. Le grand nombre des enfants, le manque d'esprit d'économie expliquent suffisamment le fait. D'autre part, le jeune homme ne songe guère à amasser avant son mariage. À peine, parfois, a-t-il de quoi célébrer honnêtement ses noces. C'est ce qui explique qu'un si grand nombre de jeunes ménages, peu industriels, ne parviennent jamais à sortir d'un état de gêne, et vont errant de ville en ville, harcelés par la foule de leurs fournisseurs.

Mais les économes et les ambitieux parviennent assez aisément à l'indépendance. La vie n'est point chère au Canada pour qui la mène modestement. Le grand problème qui se pose à l'ouvrier est l'amortissement des emprunts qu'il a dû faire pour acheter son lot et le bâtir. Ses recettes ordinaires n'y suffisent point, comme nous avons vu dans le détail de son budget. La seule ressource qui lui reste est donc de mettre sa jeune femme en pension et de monter, l'hiver, dans les chantiers de la

forêt. Il en reviendra au printemps avec les cinquante piastres d'économies dont il a besoin.

Des propriétés, passons aux recettes.

Les recettes de notre budget sont un minimum. Elles peuvent s'accroître de diverses façons: par le travail de la femme ou des enfants, par l'engagement du mari dans les chantiers. Un homme, dans les chantiers, gagne, outre son entretien, vingt-cinq piastres par mois; soit cent piastres dans l'hiver, soit cinquante de plus que ce qu'indique notre budget.

De son côté, la femme peut coudre pour les grands magasins de la ville. Les enfants, à quatorze ou quinze ans, trop tôt hélas! commencent à gagner leur vie. Le petit Canadien s'ennuie à l'école et ne pense qu'à travailler; la jeune fille fait de même. Bref, le grand nombre des enfants, loin d'être une charge, devient vite une bénédiction. Après les premières années du ménage, qui sont dures, les enfants grandissent et apportent l'aisance.

Arrivons maintenant aux dépenses.

Nous attirons l'attention du lecteur sur les frais du culte qui sont considérables et sur l'article des impôts. L'Église en Amérique, n'étant point subventionnée par l'État, c'est au peuple à la soutenir. Le peuple fidèle accepte joyeusement ce lourd fardeau qui lui assure un clergé libre des chaînes que lui ont forgées, dans la vieille Europe, des gouvernements jaloux. Quant aux taxes, les seules qu'il ait à subir sont les taxes scolaires et municipales. Pas d'autres impôts directs ni indirects. Le gouvernement, pour faire face à ses charges, recourt aux droits de douanes, à l'accise sur les boissons, à la vente des forêts et des terres de la Couronne.

Presque tous les ouvriers prennent des assurances sur la vie; sage précaution qui supplée au défaut d'économie. En temps de maladie, l'assuré reçoit, d'ordinaire, quatre piastres par semaine; à sa mort, il en laisse mille à sa veuve. Enfin, dans les cas extrêmes, la charité publique est là. Les orphelins ne sont point abandonnés; on les reçoit avec empressement; et dans leur nouveau foyer ils ont rang avec les membres de la famille.

Barbezieux, Alexis de, *op. cit.*, pages 166-169.

questions

Note: Les sommes indiquées dans ce budget paraissent petites aujourd'hui. Comparer cependant les recettes (ou revenus) aux dépenses. Les commentaires de l'auteur sont essentiels. Les questions qui suivent portent surtout sur ces commentaires.

1. Définir: industriel, amortissement des emprunts.
2. Pourquoi les héritages, chez l'ouvrier canadien, sont-ils rares et peu importants?
3. Comment l'ouvrier parvient-il à posséder une propriété?
4. Comment les recettes indiquées au tableau peuvent-elles être augmentées?
5. Voir le tableau des dépenses. Quelle proportion des dépenses sert à l'alimentation?

6. Par comparaison à certains pays européens, les frais du culte sont élevés au Canada, affirme l'auteur. Pourquoi? Quel en est l'avantage?
7. Définir: impôts directs et indirects. Donner un exemple de chacun parmi ceux qui existent aujourd'hui.
8. Pourquoi l'auteur considère-t-il les assurances comme une sage précaution?

document 78. les propriétés de la paroisse

PAROISSE SAINT-FRANÇOIS		
Propriétés	Au 1 ^{er} janvier 1900	Dettes
Terrains de la fabrique, 2 arpents*: valeur	\$ 2,000.00	Emprunt de \$11,686.86
Église et sacristie	9,500.00	à 4½%
Mobilier, ornements, vases sacrés, etc.	3,500.00	
Presbytère	2,000.00	
	Total	
	\$17,000.00	\$11,686.86

Comme on le voit, la valeur de la propriété dépasse la dette de \$ 5,313.14, ce qui, dans l'espèce et vu la courte existence de la paroisse, est un chiffre considérable et demande explication.

L'explication en est pourtant fort simple. Quatre mille piastres environ ont été données au curé par des amis, pour le presbytère, et principalement pour les ornements et les vases sacrés de l'église, ce qui excuse leur grande abondance et leur richesse vraiment extraordinaire. Mille piastres constituent la contribution volontaire des paroissiens, et les trois cent treize piastres qui restent sont attribuables au premier versement d'amortissement effectué par la fabrique pour l'exercice de 1899.

Le terrain de la fabrique est d'une grande valeur. Il fut acheté en 1890, au prix de deux mille piastres, et sa situation exceptionnelle sur une des voies les plus fréquentées lui donne déjà sans doute une plus-value considérable. On n'en saurait dire autant de l'église et du presbytère qui sont des constructions essentiellement temporaires, en bois lambrissé de briques, à la mode du pays. Le manque de fonds et l'impossibilité de mesurer les accroissements futurs de la paroisse, qui a déjà doublé de population en dix ans, n'ont point permis d'entreprendre des travaux définitifs. Ici, comme en beaucoup de cas, les économies de la pauvreté aboutiront à des pertes d'argent. Quoi qu'il en soit, l'église qui est fort convenable et dont les dimensions sont de cent vingt pieds* de long sur cinquante de large, possède cent cinquante bancs de trois places et suffit amplement aux trois cent trente familles de la paroisse. On y dit quatre messes tous les dimanches.

Barbezieux, Alexis de, *op. cit.*, pages 161-162.

questions

1. La «fabrique» est un comité, formé de paroissiens et du curé, chargé de l'administration des affaires financières matérielles d'une paroisse. Outre le premier versement d'amortissement, qu'est-ce qui explique que les dettes sont nettement inférieures à la valeur totale des propriétés?
2. Expliquer pourquoi, selon l'auteur, les économies de la pauvreté aboutiront à des pertes d'argent.

document 79. le budget de la paroisse

BUDGET DE L'ANNÉE 1900

Recettes

En caisse le 1 ^{er} janvier 1900	\$ 170.72
Vente des bancs	751.85
Location des places libres	192.79
Casuel	115.20
Journées d'église	97.25
Souscriptions pour le chauffage	148.40
Quêtes du dimanche	228.06
Vente de cierges	178.90
Location du soubassement de l'église	53.25
Contribution des enfants de chœur	10.25
Souscription pour pose de l'appareil d'électricité	72.80
Deux soirées dramatiques au bénéfice de l'église	85.00
Recettes diverses	63.39
Total	\$2,167.86

Analysons ces chiffres.

Selon l'usage, les bancs de l'église sont mis en vente chaque année au mois d'août. En 1900, cent trente-cinq furent ainsi vendus, au prix moyen de \$5.60, soit \$751.85. À ce premier chiffre il convient d'ajouter la somme de \$192.79 pour location de places aux messes basses; et nous arrivons au total respectable de \$944.64 qui représente le plus clair et le plus sûr revenu de la fabrique. Inutile de faire remarquer que les pauvres ne payent point leurs places, et que tous les fidèles comprennent la nécessité des sacrifices qui ont pour but le maintien de la religion.

Le casuel de l'église est peu considérable: \$115.20. Il est constitué en grande grande partie par les services suivants dont voici le tarif:

Grand'messes: pour la fabrique	\$ 1.00
Sépultures d'enfants: pour la fabrique	0.50
Sépultures d'adultes: pour la fabrique	\$2.00 à \$12.00 selon la classe.

Par journées d'église on doit entendre une souscription correspondant au salaire d'une ou de plusieurs journées de travail, à laquelle s'étaient engagés, pendant cinq ans, un certain nombre de paroissiens, au bénéfice de l'église. Ils ont tenu fidèlement leur promesse.

La collecte pour le chauffage de l'église se fait chaque année à domicile par des zélateurs. Au Canada, dans les villes, du moins, l'église est chauffée jour et nuit pendant plus de six mois, lourde charge à laquelle on subvient par une contribution particulière.

Les quêtes du dimanche sont satisfaisantes; elles produisent en moyenne quatre piastres par dimanche, ce qui s'explique par la générosité proverbiale des ouvriers. Le curé de Saint-François, cependant, ne parle jamais d'argent en chaire.

Le produit de la vente des cierges devant la statue de saint Antoine est également une source appréciable de revenus: \$178.90.

Les salles du soubassement louées aux diverses sociétés paroissiales rapportent \$ 53.25 à la fabrique. Quant aux contributions des enfants de chœur, \$ 10.25, elles sont consacrées à l'entretien de leur vestiaire. Tels sont les principaux chapitres du budget des recettes ordinaires. Les deux articles dont il nous reste à faire mention, ont, au contraire, un caractère transitoire. La lumière électrique ayant été introduite dans l'église au prix de \$145., il fallut pourvoir à cette dépense de luxe; on eut recours, pour cette fin, à une souscription publique et à des fêtes. Deux soirées dramatiques furent données dans le soubassement par les jeunes gens de la paroisse, avec plein succès.

Dépenses

Droit cathédralique	\$ 75.18
Intérêts de la dette	525.87
Vin et hosties pour la messe, 2 prêtres	52.00
Luminaire	87.40
Charbon: 22 tonnes à \$ 6.00	133.68
Peinture au toit de l'église	114.50
Réparations au clocher	25.07
Réfection des escaliers et de la plateforme	54.10
Réparations ordinaires	14.45
Lavage et blanchissage	18.00
Salaire du bedeau: \$15.00 par mois	180.00
Appareil de lumière électrique	145.00
Dépenses diverses	55.75
Amortissement de la dette	686.86
Total	\$2,167.86

Reste en caisse... \$0.00

Examinons ces dépenses comme nous avons fait des recettes.

On entend par droit cathédralique une taxe de dix pour cent prélevée sur la vente des bancs, dans tout le diocèse, au bénéfice de l'Ordinaire. Chacun sait que l'évêque a la charge de toutes les oeuvres diocésaines.

Le droit cathédral constitue sa principale source de revenus.

Nous avons calculé la dépense du vin de messe pour deux prêtres, car, quoique le curé n'ait point de vicaire, un prêtre étranger dit la messe dans son église chaque matin.

Nous avons vu, plus haut, que certaines dépenses ont un caractère extraordinaire: l'installation de l'éclairage électrique, par exemple. Il convient d'y ajouter le coût de certaines réparations et de la peinture du toit. On peut faire de ce chef, dans un budget ordinaire, une économie de deux cents piastres.

En revanche, plusieurs dépenses ordinaires sont loin d'atteindre leur chiffre normal. La fabrique étant pauvre, le curé a recours à une foule de bonnes volontés; des personnes généreuses se chargent de bien des petits travaux de sacristie; les chantres, l'organiste ne sont point rétribués; le bedeau cumule les fonctions de sacristain et de serviteur du prêtre, et en reçoit, pour sa peine, outre son entretien, un surcroît de salaire mensuel de dix piastres.

Telles sont les industries qui ont permis à la paroisse Saint-François, sans recourir aux grands moyens, nous voulons dire aux pique-niques ou aux bazars, d'amortir, dans une seule année, sa dette de sept cents piastres. Dans ces conditions nous en verrons sous peu la liquidation complète.

Barbezieux, Alexis de, *op. cit.*, pages 162-164.

questions

1. Rappeler la définition de «fabrique».
2. Quel est le plus sûr revenu de la fabrique? Expliquer cette coutume.
3. Le casuel est constitué par des frais ou offrandes normalement versés pour des services religieux, par exemple, une grand'messe (messe avec chant) aux intentions d'un paroissien, un service funèbre selon différentes catégories (chanté ou non, cérémonie plus ou moins élaborée). Pourquoi, selon vous, le casuel est-il peu considérable dans cette paroisse?
4. Nommer deux autres sources de revenus de la paroisse?
5. Quelle dépense extraordinaire la paroisse a-t-elle faite? Comment l'a-t-on financée?
6. L'Ordinaire est le bureau administratif du diocèse, dirigé par l'évêque. Qu'est-ce qui constitue sa principale source de revenu?
7. Pourquoi les dépenses ordinaires de la paroisse n'atteignent-elles pas leur chiffre normal?

document 80. les revenus du curé de la paroisse

Support	\$ 431.00
Casuel	276.00
Honoraires des messes basses	150.00
Total	\$ 857.00

Par support on entend la contribution que doit au prêtre chaque famille catholique. En voici le tarif: pour une famille, deux piastres; pour un jeune homme indépendant, une piastre. À ce compte la paroisse Saint-François devrait à son curé, rien que pour les familles, \$ 660.00 de support. Mais le prêtre est un bon père, comme il convient; non seulement il ne réclame rien des pauvres, mais il leur distribue \$ 335.00 d'aumônes tirées du tronc de saint Antoine. Le casuel se décompose comme suit: 88 baptêmes: une piastre d'offrande; 20 mariages: cinq piastre d'honoraires; 46 sépultures, avec un tarif variant de vingt-cinq centins (*cents*) à cinq piastres; à quoi il faut ajouter quelques grand-messes, les messes basses à cinquante centins, et les deux grandes quêtes de Noël et de Pâques.

Barbezieux, Alexis de, *op. cit.*, pages 165-166

questions

1. Le tronc (de saint Antoine ou d'un autre saint) est constitué par des offrandes (aumônes) des paroissiens. Souvent, ces derniers ajoutent à leurs prières une pièce de monnaie dans un coffret (tronc) placé au pied d'une statue du saint. En plus de distribuer cet argent, que fait le curé de la paroisse Saint-François pour venir en aide aux pauvres?
2. Ce texte précise le sens du mot casuel: une partie va à la fabrique, l'autre au prêtre. Quelles sont les deux grandes quêtes réservées au curé?

document 81. quelques aspects de la vie paroissiale

Grâce à eux (*il y a dans la paroisse une maison de religieux*), la petite paroisse offre aux fidèles, chaque dimanche, la précieuse commodité de quatre messes, dont une pour les enfants, avec trois instructions régulières.

Dans ces entretiens il est expressément recommandé d'instruire les fidèles, d'étayer la morale sur le dogme, de parler une langue intelligible à tous, de traiter les auditeurs avec respect, de ne jamais les blesser, de ne point parler d'argent, d'éviter les longueurs; en un mot, de faire autant que possible oeuvre d'homme de tact et d'apôtre. Le peuple semble tout heureux de voir devant lui, non point un maître mais un père, et il donne à entendre, par son attitude, qu'il n'est point insensible aux charmes du beau langage.

Les exercices de l'après-midi se composent de l'office des vêpres et des réunions de catéchisme ou de quelque congrégation. Si ces réunions sont assez fidèlement suivies, on n'en saurait dire de même des vêpres, aux charmes desquelles les Canadiens semblent absolument réfractaires. Le catholique canadien manque rarement la messe; mais,

le soir, il laisse son église vide, tandis que celle de l'Irlandais est comble. Tel est le cas, du moins, dans la région qui nous occupe.

Comme le curé de Saint-François prétend transformer son peuple par l'éducation de la jeunesse, il apporte aux catéchismes un soin spécial. Il réunit les enfants tous les jours, sauf le samedi. Le mardi et le jeudi, il les prépare à la première communion; le lundi, le mercredi et le vendredi, il fait le catéchisme de persévérance. Le dimanche, c'est séance solennelle, et les parents sont invités. On ne saurait croire quel bien s'opère ainsi. Petits garçons et petites filles rivalisent visiblement, non seulement de piété, mais encore d'intelligence et d'urbanité. Les résultats en sont tangibles. Déjà cinquante-six petites filles sont enrôlées dans la congrégation de Notre-Dame-des-Anges, en attendant l'heure de rejoindre leurs grandes soeurs dans celle des Enfants de Marie. Quant aux garçons, soixante sont enfants de choeur, quarante-deux appartiennent à la société Saint-Louis. Une société pour les jeunes gens avait été fondée, sous le patronage de saint Antoine de Padoue, mais, après une existence éphémère, elle est morte d'inanition.

C'est assez indiquer que tout n'est point parfait. Les jeunes gens, en effet, ne sont encore apprivoisés qu'à demi. À quinze ans, ils entreprennent ordinairement le grand et douloureux voyage de l'enfant prodigue. Il est vrai qu'ils rentrent presque tous, vers vingt ans, au foyer domestique, et que le mariage marque, pour la plupart, la date de la conversion définitive.

Les hommes sont encore craintifs sur le sujet de la dévotion. Le Tiers-Ordre de Saint-François, dans lequel cent femmes sont engagées, ne compte guère qu'une trentaine de membres du sexe prétendu fort. La foule hésite et tergiverse.

Quoi qu'il en soit, le bien s'opère lentement mais sûrement.

À l'heure qu'il est, tous les hommes, moins six, font leurs Pâques. La plupart communient plusieurs fois chaque année. Chez les femmes, la communion mensuelle est en honneur, et beaucoup s'approchent des sacrements chaque semaine.

La communion fréquente, tel est, en effet, le *desideratum* de toute paroisse où vit vraiment l'esprit chrétien. Pour l'obtenir, le curé zélé n'épargne aucun effort. Il en parle fréquemment; il se tient, matin et soir, à son confessionnal, à la disposition des fidèles. Il prend son temps, et, avant d'absoudre ses pénitents, il les instruit et les dirige.

(...)

À quoi attribuer ce progrès? À l'admirable institution de la visite de paroisse. Deux fois par année le prêtre va dans toutes les maisons. Il se présente en père, bénit les enfants et les vieillards, console les malades et les affligés, prend les noms, reçoit les confidences, cicatrise les blessures par sa pitié, soulage les misères par ses aumônes.

C'est alors que l'obole de saint Antoine lui est d'un précieux secours. Mais il doit chercher lui-même les misérables, car son peuple, fier et stoïque, souffre de la faim avant de tendre la main. Il a vu, dans ce Cana-

da glacé, une femme, près de devenir mère, avec ses enfants en haillons, attendre sans pain et sans feu, le retour du mari parti à la poursuite vaine d'un peu de travail. L'apparition du pasteur, dans de tels instants, n'est-elle pas l'apparition même de la Providence? Ah! malheur au clergé, quelque bon soit-il, qui a perdu l'usage de la visite de paroisse, et qui ne peut plus répéter la parole du Maître: je connais mes brebis et mes brebis me connaissent!

(...)

Ce n'est point un léger souci que de gérer une paroisse canadienne. Il faut se faire tout à tous: donner des conseils d'affaires, écrire des lettres, — parfois des lettres au fiancé absent, à l'exemple du bon saint François de Sales, — empêcher les procès, réconcilier les familles, placer les filles en service, les garçons dans les magasins, donner pour le gouvernement des lettres de recommandation, avec la crainte parfois de réussir au grand détriment du protégé, enfin tancer les maris ivrognes devant leurs femmes courroucées, et leur administrer (*conseiller*) la tempérance.

Cette question de tempérance dans la paroisse Saint-François n'est qu'un demi-succès. Sans doute des cartes innombrables sont distribuées, des promesses aussi nombreuses sont données ou arrachées, mais combien peu sont tenues! Et puis, pour un vieillard arraché au vice par la conversion ou par la mort, deux jeunes gens, parfois, qui s'abandonnent! Hélas! l'on peut dire que l'histoire de l'intempérance au Canada est l'histoire de toutes les ruines religieuses, sociales et familiales.

Barbezieux, Alexis de, *op. cit.*, pages 169-172.

questions

1. Définir: étayer la morale sur le dogme, vèpres, réfractaire, tangible, inanition, tergiverse, obole, stoïque, haillon, tancer, courroucé, tempérance.
2. Dans les entretiens (sermons) du dimanche, que recommande-t-on au prêtre de ne pas faire?
3. Les «catéchismes» signifient ici des réunions où le prêtre instruit les enfants sur des questions religieuses. Des associations paroissiales, telles que la congrégation de Notre-Dame-des-Anges, les Enfants de Marie ou la société Saint-Louis, complètent l'éducation religieuse tout en fournissant des divertissements. Dans cette paroisse, qu'est-ce qui arrive à la société Saint-Antoine-de-Padoue destinée aux jeunes gens? Pourquoi?
4. «Desideratum» est un mot latin signifiant ici «un objectif souhaité». Selon l'auteur, quel est-il dans une bonne paroisse? Que fait le curé pour l'obtenir?
5. Expliquer brièvement pourquoi la visite paroissiale est si importante.
6. Quel est le principal problème dans cette paroisse?

les missions des Oblats et des Jésuites dans le nord de l'Ontario

Réserve de fourrures et pays de missions indiennes sous le régime français, le nord de l'Ontario l'est encore au milieu du XIX^e siècle. Plus ou moins abandonnées au fur et à mesure que meurent les Jésuites venus avant la conquête — l'Angleterre refuse aux Jésuites l'accès au pays jusqu'en 1842 —, les missions catholiques reprennent vie au cours des années 1840. D'une part, les Amérindiens du nord-est de l'Ontario actuel et du nord-ouest du Québec, compris dans le diocèse d'Ottawa, voient les Oblats sillonner le pays et y fonder des missions. D'autre part, ceux du nord-ouest, soit du lac Nipissing au Grand-Portage sur la rive nord du lac Supérieur, accueillent des missionnaires jésuites.

Ces derniers, à compter de 1844, établissent trois résidences centrales qui leur servent de bases d'opérations. De Wikwemikong, sur la pointe est de l'île Manitoulin, du Sault-Sainte-Marie ou de Fort-William, les Jésuites parcourent un vaste champ de missions coupé en deux par la ligne de partage des eaux du bassin des Grands Lacs et de l'Arctique. À Wikwemikong, ils entretiennent même une école industrielle pour les Amérindiens.

Pour leur part, des Oblats, prenant la relève de quelques prêtres du diocèse de Montréal, remontent annuellement, depuis 1844, la rivière des Outaouais, s'engagent dans le lac Témiscamingue et, par la rivière Abitibi, s'avancent jusque dans les basses terres de la baie de James. Ce n'est pourtant qu'en 1863 qu'ils établissent une mission permanente, Saint-Claude, sur la rive ontarienne du lac Témiscamingue, en face du fort Témiscamingue entretenu par la Compagnie de la Baie d'Hudson pour le commerce des fourrures. De ce point central, ils s'occupent tout autant des missions indiennes que des «missions de chantiers», car, au service des magnats de l'Outaouais, les bûcherons y abattent déjà les grands pins.

Tiré d'une lettre des nouvelles missions des Jésuites au Canada, le premier texte souligne l'importance des «excursions apostoliques» dans le travail des missionnaires. Le deuxième, à partir de lettres des oblats fondateurs, rappelle les pénibles débuts de la mission Saint-Claude au lac Témiscamingue.

document 82. les excursions apostoliques des Jésuites

Une autre occupation du Missionnaire, celle qui entraîne à la fois le plus de fatigues et de dangers, mais aussi le plus de consolation et peut-être le plus de fruits, ce sont les voyages, les excursions apostoliques. À l'île Manitouline et au Sault-Sainte-Marie, c'est à peu près l'occupation habituelle des missionnaires. Ici¹ le champ est moins vaste ou plutôt moins praticable parce qu'il est trop vaste. Le Lac de la Pluie et le Nipigon sont un peu loin pour être visités en hiver; et, du reste, les sauvages n'y sont pas alors rassemblés. Ce n'est qu'à de longues années d'intervalles que la glace établit un pont sur les dix lieues* de lac qui nous séparent de l'Île Royale. Il ne reste donc que la Rivière-aux-Tour-

1 C'est-à-dire Fort-William.

tres où nous avons à aller depuis le mois d'octobre jusqu'au mois de mai. Mais, durant cette époque, ce n'est pas toujours un voyage si facile. Je puis en dire quelque chose, car je fis 6 fois le trajet, l'hiver dernier, et je l'ai déjà fait deux fois cet hiver. Figurez-vous qu'il faut quelquefois, comme le printemps passé, marcher dans la glace fondante jusqu'à un demi-pied* de profondeur, ou s'avancer d'un oeil circonspect au milieu des crevasses qu'elle offre de toutes parts; d'autres fois, comme cet hiver, errer sans chemin à travers les bois, depuis les premiers rayons du jour jusqu'à 9 à 10 heures de nuit. Je me bornerai ici à vous faire connaître quelques incidents de mon dernier voyage.

J'avais dix compagnons, dont l'un portait sa charge sur son dos, l'autre tirait la sienne avec un petit traîneau. Le premier jour, point de difficulté: nous marchons sur une belle plaine de glace, presque partout recouverte de neige, et nous nous installons pour dormir dans une petite maison dont les quatre habitants se trouvent alors à l'Immaculée-Conception. Le lendemain, après avoir déjeuné avant le jour, nous nous enfonçons dans le bois. Il y a trois à quatre pieds* de neige, et, bien que le chemin ait déjà été frayé trois fois cet hiver, on n'en découvre plus aucune trace. On appelle chemin un sentier tortueux, sinueux et montueux, qu'on renouvelle tous les hivers, ou pour mieux dire presque toutes les fois qu'on y passe, parce qu'une nouvelle neige tombée le fait disparaître. Pour comble de disgrâce, le temps était doux et la neige fondante se collait à la raquette et au traîneau: aussi le pauvre sauvage qui faisait l'office de traîneur, était-il hors d'haleine.

Lettre du Père Frémont à son supérieur, Sault-Sainte-Marie, 2 février 1851, dans Cadieux, Lorenzo, Lettres des nouvelles missions du Canada 1843-1852, Paris, Maisonneuve et Larose, Montréal, Éditions Bellarmin, 1973, page 732.

questions

1. Quelle est l'occupation habituelle des missionnaires de l'île Manitoulin et de Sault-Sainte-Marie?
2. Pourquoi cette occupation est-elle moins fréquente pour les missionnaires de Fort-William? Expliquer, en situant sur une carte: Fort-William, lac de la Pluie, lac Nipigon, Île Royale et Rivière-aux-Tourtres.
3. Expliquer: «s'avancer d'un oeil circonspect au milieu des crevasses».
4. Quelle a été la principale difficulté durant le dernier voyage du missionnaire?

document 83. la mission Saint-Claude au lac Témiscamingue

«Le 2 mai 1863, écrit-il (*le père Jean-Marie Piau, un des fondateurs de la mission permanente*), vers quatre heures du matin, nous quitions

Ottawa après avoir offert le Saint Sacrifice de la messe, dans l'intention d'attirer sur nos travaux les bénédictions du ciel. Quatre hommes nous accompagnaient, qui devaient nous aider à bâtir notre maison (. . .). C'est le 14 octobre 1863 que nous sommes entrés dans notre nouvelle demeure. Pour tout meuble nous n'avions qu'un banc. Nous couchions tranquillement sur le plancher, les pieds tournés vers la cheminée, sans crainte de faire une chute. Si sainte Thérèse avait visité notre maison, elle n'aurait certainement rien trouvé de contraire à la pauvreté.»

«Le premier hiver que nous passâmes sur les bords du lac Témiscamingue, écrit de son côté le père Mourier, nous n'avions que deux moyens de subsistance: les lièvres de la forêt et les poissons du lac. L'inventaire de notre mobilier atteignait zéro. La pauvreté avait bâti notre première demeure.»

Laissant seuls sur la pointe québécoise les négociants de la fourrure, les nouveaux missionnaires se sont établis, pour leur part, sur la rive opposée, en territoire ontarien.

Au vrai, le site les y invitait. Abrupte et hautaine sur sa partie nord-est, la langue de terre ontarienne, tendue comme une main vers sa soeur d'outre-rive, subit sur sa ligne sud, en descendant vers la baie arrondie qui la taille en hémicycle, une heureuse dépression favorisant à souhait l'établissement d'un poste de missionnaires. Quoique d'un plan fort incliné, la lisière de terrain qui s'y trouve emprisonnée entre la montagne et le lac offre l'espace voulu pour y construire, en plus de la résidence du missionnaire, tout un village de wigwams à l'époque de la venue des Indiens au Fort.

En août 1864, Mgr Guigues visite en personne ses enfants des bois. C'est la première fois qu'un *Gardien de la Prière* apparaît sur les bords reculés et presque inconnus encore du lac Témiscamingue. L'évêque bénit la nouvelle résidence des missionnaires, qui a nom maison Saint-Claude, et confère la confirmation aux Indiens déjà baptisés.

Nadeau, Eugène, o.m.i., *Un homme sortit pour semer. La carrière épique du pionnier du Témiscamingue, le Frère Joseph Moffet, o.m.i.*, Montréal, Fides, 1951, pages 38-39.

questions

1. Définir: hémicycle, plan incliné.
2. Expliquer: «Nous couchions tranquillement sur le plancher, les pieds tournés vers la cheminée, sans crainte de faire une chute.»
3. De quoi se nourrissent les missionnaires du lac Témiscamingue durant le premier hiver?
4. Selon la description fournie ici, dessiner le site de la mission établie du côté ontarien du lac Témiscamingue.

les questions de frontières et de chemins de fer

Lorsqu'il devient province de la Confédération canadienne, l'Ontario a des frontières encore bien imprécises sur ses flancs ouest et nord. Pourtant, en 1867, l'administration du Canada-Ouest a déjà arpenté une partie de la pointe nord du lac Supérieur, y a concédé 14 164,50 ha de terres et ouvert sept *townships*. Une dizaine de kilomètres à l'ouest du vieux poste de traite de Fort William, se développe le nouveau village de Prince Arthur's Landing. De plus, un riche dépôt d'argent vient d'être découvert à Silver Islet, attirant nombre de prospecteurs et d'aventuriers. L'Ontario prétend que sa frontière ouest va jusqu'au-delà du lac des Bois, tandis que le gouvernement fédéral veut la fixer juste à l'est de Prince Arthur's Landing et de Fort William, appuyé bientôt en cela par la nouvelle province du Manitoba désireuse d'une sortie sur le lac Supérieur. Enfin, l'Ontario, comptant augmenter ses réserves de ressources naturelles, n'entend pas accepter, comme frontière nord, la ligne de partage des eaux que veut lui imposer le gouvernement fédéral. En 1889, une longue dispute devant les tribunaux se solde à l'avantage de l'Ontario. En 1912, la configuration actuelle de la province est complétée, lorsque le gouvernement canadien lui cède, ainsi qu'au Manitoba et au Québec, les territoires situés au sud du 60^e parallèle.

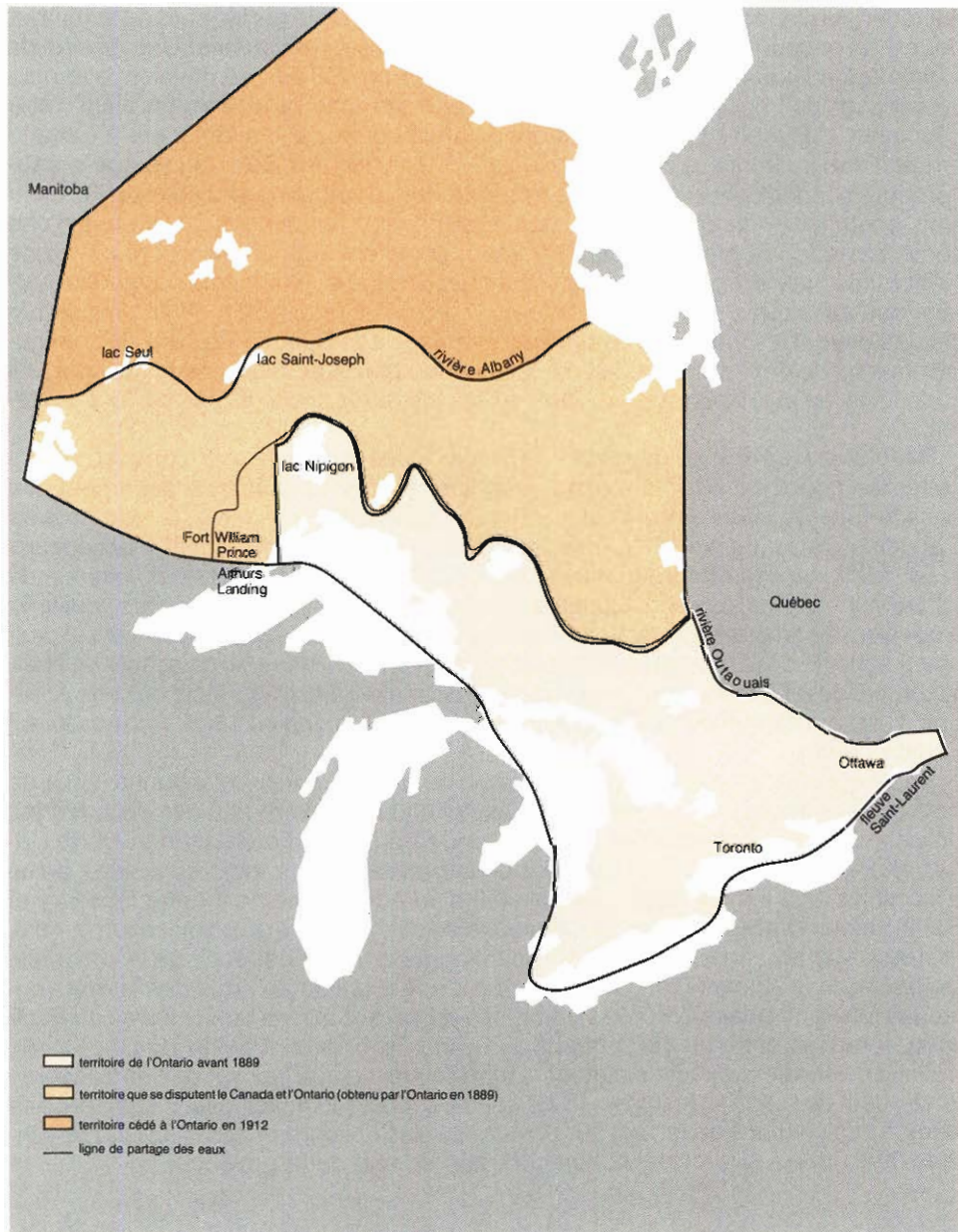
Beaucoup plus que les questions de frontières, les projets de chemin de fer attirent l'attention populaire. Maints sujets animent les discussions, tant au parlement que dans la rue: les coûts d'une voie ferrée transcontinentale, le tracé, le scandale du Canadien Pacifique en 1871, puis les hésitations du gouvernement Mackenzie.

En 1878, avec le retour au pouvoir de J.A. Macdonald, la frénésie du chemin de fer transcontinental reprend. Compris dans une vaste «Politique nationale» qui tend à développer un grand marché économique canadien par le peuplement et l'exploitation agricole de l'Ouest et par la protection tarifaire de l'industrie naissante de l'Est, le chemin de fer d'un océan à l'autre devient pour ainsi dire le symbole de cette politique. C'est avec fierté que le Canadien Pacifique est terminé en 1885, cinq ans avant la date prévue.

En ce qui concerne l'Ontario, la construction du transcontinental donne lieu à de nouvelles poussées de colonisation, d'exploitation forestière et à des découvertes de gisements miniers, notamment à Sudbury. Cependant, Toronto s'inquiète: le Canadien Pacifique traverse tout le nord de la province, mais toujours éloigné de lui d'au moins 300 km. De plus, non satisfait d'un embranchement entre Sudbury et Sault-Sainte-Marie, il acquiert des tronçons de voies ferrées de colonisation et relie, en 1896, Mattawa au sud du lac Témiscamingue, du côté québécois de l'Outaouais. De peur que le Nouvel-Ontario n'échappe à son emprise au profit des intérêts outaouais et montréalais, Toronto s'empresse de se raccorder à la voie ferrée du Pacifique. Il réussit enfin en 1896 quand le Grand Tronc atteint North Bay.

Deux cartes sont ici sujets d'étude. La première indique l'évolution des frontières nord-ouest de l'Ontario jusqu'en 1912, soit sa configuration actuelle. L'autre précise le tracé des chemins de fer qui, au tournant du siècle, donnent accès au Nouvel-Ontario, ainsi que les principales voies ferrées du sud de la province.

document 84. l'évolution des frontières de l'Ontario 1867-1912

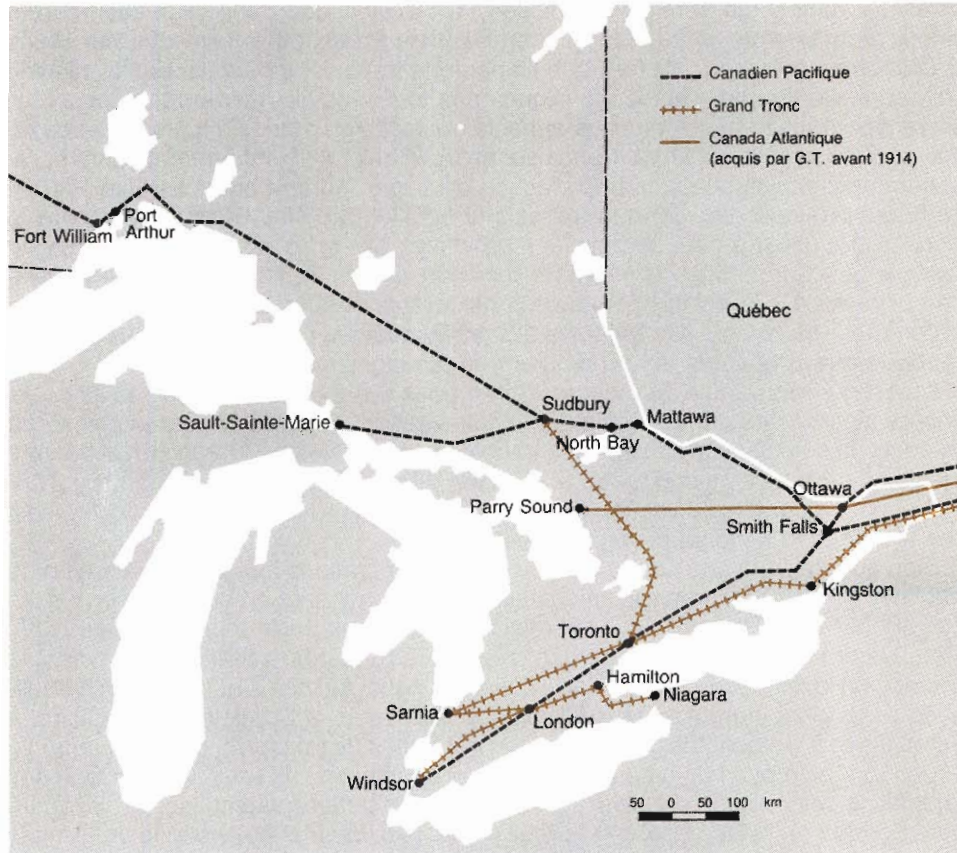


Adapté de Zaslow, Morris, *The Ontario Boundary Question*, dans Firth, E.G. (dir.), *Profiles of a Province*. Toronto, Ontario Historical Society, 1967, page 110.

questions

1. Selon l'introduction de la section, pourquoi devenait-il urgent, après la Confédération, de fixer les frontières nord et nord-ouest de l'Ontario?
2. Pourquoi le Manitoba appuie-t-il le gouvernement fédéral dans cette question de frontières?

document 85. l'accès au Nouvel-Ontario par rails et principaux chemins de fer du sud de l'Ontario vers 1900



questions

1. Préciser, à l'aide de l'introduction, quel est le premier chemin de fer à donner accès au nord de la province?
2. Pourquoi, selon l'introduction, les milieux d'affaires torontois désirent-ils un accès au Nouvel-Ontario par chemin de fer? Quand et comment réalisent-ils leur objectif?

«de Mattawa à Saint-Boniface!»: idéologie et colonisation canadienne française

L'émigration canadienne française vers les États-Unis s'accroît durant le dernier quart du XIX^e siècle. Élite et clergé canadiens français redoublent d'ardeur pour contenir les mouvements migratoires à l'intérieur du Canada. Encouragés par la construction de la voie ferrée du Canadien Pacifique qui donne accès à de nouvelles terres, ils précisent une idéologie de reconquête canadienne française par la colonisation agricole.

En effet, une vision nouvelle du destin de la nationalité canadienne française et catholique s'appuie sur trois principaux thèmes qui reviennent abondamment dans les écrits des Français Rameau de Saint-Père (*La France aux colonies*, 1859) et Onésime Reclus (*La terre à vol d'oiseau*, 1886) ainsi que dans ceux des «curés-colonisateurs» Antoine Labelle et Jean-Baptiste Proulx ou encore d'Arthur Buies (*L'Outaouais supérieur*, 1889). Les Canadiens français, disent-ils, ont la mission providentielle de porter la foi catholique dans tout le pays; «ouvriers de pays», ils doivent poursuivre la colonisation agricole qui a si bien permis à leurs ancêtres de maintenir la race canadienne française; enfin, le «Nord», frontière mouvante et régénératrice, doit être leur champ d'action privilégié. Surtout après l'affaire Riel de 1885 qui provoque au Canada français le sentiment d'être en train de perdre le Nord-Ouest (c'est-à-dire les actuelles provinces des prairies), le «Nord» désigne l'arrière des Laurentides et le vaste territoire depuis le Témiscamingue jusqu'à Saint-Boniface, où vit déjà un nombre considérable de compatriotes. Dès lors, c'est la conquête de ce sol, «De Mattawa à Saint-Boniface!» comme le dit un slogan de l'époque que proposent les promoteurs de la colonisation.

Il n'est guère possible de mesurer l'intérêt que suscitent à l'époque ces idées, et encore moins leurs effets directs sur la colonisation. Mais, du moins au niveau du discours, la colonisation canadienne française dans le Nouvel-Ontario revêt par moments un caractère de conquête. Si l'Ontario anglophone fait preuve lui aussi d'enthousiasme pour la colonisation du Nord, ce n'est pas avec le sentiment qu'elle est liée à un destin national ou providentiel.

Bien que déjà atteinte par voie d'eau pour les opérations forestières, la région de Mattawa s'ouvre vraiment à la colonisation avec la progression du Canadien Pacifique sur la rive ontarienne de l'Outaouais. Desservi par le chemin de fer dès 1881, Mattawa devient une plaque tournante tant vers l'ouest où se dirige maintenant le Canadien Pacifique que vers le lac Témiscamingue. Missions et paroisses catholiques se fondent bientôt à Deux-Rivières, à Lac Talon, à Bonfield, à Eau-Claire, à Astorville et à Corbeil. Malgré de sérieux problèmes de transport, que l'on s'ingénie à résoudre au moyen de bateaux à vapeur et de chemins à lisses de fer le long des rapides, la colonisation progresse aussi sur la rive québécoise du lac Témiscamingue. Fondée en 1884, deux ans après l'érection du vicariat apostolique du Pontiac dont le siège épiscopal est établi à Pembroke, la Société de colonisation du Témiscamingue favorise activement le peuplement des nouveaux cantons. En face de la mission Saint-Claude, que l'on déménage bientôt à Baie-des-Pères, du côté québécois, Ville-Marie se développe et compte près de mille habitants en 1890. En Ontario, sur la rive occidentale du lac, aucun *township* n'est encore ouvert à la colonisation.

Au-delà de North Bay, la construction du Canadien Pacifique se poursuit à travers la plaine du Nipissing et le bassin de Sudbury. Aux travailleurs du chemin de fer qui

restent une fois la construction terminée en 1885, se joignent des colons à l'affût de terres neuves. Des villages naissent, tels North Bay, Sturgeon Falls, Verner, Warren et Chelmsford, où les activités agricoles côtoient celles qui sont reliées à la forêt ou au transport. À Sudbury même, les découvertes de gisements miniers promettent un avenir différent. De North Bay à Sault-Sainte-Marie, dans cette vaste partie septentrionale du diocèse de Peterborough, les Canadiens français retrouvent auprès des Jésuites un clergé qui peut leur dispenser les services religieux dans leur langue.

Alors que le dernier texte reproduit ici rappelle les débuts de Sudbury d'après les souvenirs des premiers pionniers, recueillis par le père Héroux en 1905, les trois premiers présentent quelques aspects de l'idéologie colonisatrice canadienne française à la fin du XIX^e siècle. Le contexte dans lequel ont été écrits ces textes est très important. Lorsque, dans le premier, Arthur Buies veut contrebalancer l'élément anglais, il ne faut pas oublier qu'en 1889 le maintien d'un équilibre numérique entre les «deux races» (termes de l'époque que l'on remplacerait aujourd'hui par «deux nations») n'est pas tout à fait illusoire. Bien que déjà majoritaire, l'élément anglais est loin du taux de natalité des Canadiens français; le Nord-Ouest, pour sa part, ne fait que commencer à attirer des immigrants européens.

De même, en lisant les extraits de lettres de Onésime Reclus, il faut se rappeler qu'il partage probablement avec l'élite canadienne française le sentiment d'avoir perdu le Nord-Ouest, par suite de l'exécution de Riel. Quant à sa crainte d'annexion aux États-Unis, il surestime sans doute l'importance du mouvement d'Union commerciale, sinon politique, proposée alors par un groupe torontois dirigé par Goldwin Smith.

Enfin, les projets de chemins de fer du curé Labelle ne relèvent pas de la chimère. Atteindre la baie de James (ou la baie d'Hudson) en traversant des terres que l'on croit fertiles figure parmi les objectifs du gouvernement ontarien lorsqu'il entreprend en 1902 la construction du *Temiskaming and Northern Ontario Railway*. Le *National Transcontinental* (aujourd'hui Canadien National), moins de vingt ans après les discours de Labelle, traverse le nord du Québec et de l'Ontario bien au-delà de la ligne de partage des eaux¹.

1. Au sujet de ces chemins de fer, voir pages 137-138 et document 120

document 86. pourquoi coloniser?

Il faut coloniser, nous répandre comme une marée montante dans l'est de l'Amérique britannique, afin de contre-balancer l'Ouest colossal où se déverse déjà l'élément anglais de nos cantons ruraux et une grande partie de celui d'Ontario même. Il le faut, autant dans l'intérêt de la religion que dans celui de la nationalité, deux choses qui n'en font qu'une pour le Canadien-Français, comme l'image dédoublée d'un même objet, comme la moitié par égard au tout, comme deux éléments essentiels l'un à l'autre. Toute considération doit s'incliner devant la question de race; tout intérêt majeur, oserons-nous dire, toute industrie, si vaste et si précieuse qu'elle soit, doit lui céder le pas.

Buies, Arthur, *L'Outaouais supérieur*, Québec, C. Darveau, 1889, page 21.

questions

1. Pourquoi, selon l'auteur, faut-il contrebalancer l'«Ouest colossal»?
2. Par quels moyens cela doit-il se faire?
3. Quels sont les intérêts en jeu? Expliquer. L'introduction peut aider à répondre.

document 87. où coloniser?

Lettre de Onésime Reclus au curé Antoine Labelle, 8 août 1887.

«La ligne stratégique, est de Mattawan à Saint-Boniface. Si vous vous en emparez aucune puissance humaine ne vous enlèvera le Nord-Est de l'Amérique. Et une fois roi de ce Nord-Est, vous pourrez refluer en une certaine mesure sur ledit Nord-Ouest et surtout sur la Nouvelle-Angleterre. Mais, dans l'État présent, ces opérations sont fatales. Se disséminer, c'est se perdre. (...) Concentre-toi, mon vieux Labelle, ne te disperse pas.»

Lettre de Onésime Reclus à Rameau de Saint-Père, 27 juillet 1888.

«Où en est au juste l'invasion du Nord d'Ontario, que je considère comme l'événement le plus considérable de la colonisation canadienne depuis le bousclement définitif des Anglais par la reprise des cantons de l'Est et du comté d'Ottawa.»

Lettre de Onésime Reclus au curé Jean-Baptiste Proulx, 28 septembre 1888.

«Je vous l'ai exposé plus d'une fois, et je le répète encore: l'avenir du Canada français est là; si vous bouclez au nord l'Ontario, vous sauvez la baie d'Hudson, et vous irez jusqu'à Winnipeg: alors vous êtes indestructibles, même avec l'annexion aux États-Unis, et le quart Nord-Est de l'Amérique septentrionale reste français, sans préjudice de conquêtes possibles au-delà de Winnipeg. Mais si vous ne vous assurez pas le nord d'Ontario, votre avenir reste problématique, surtout s'il y a annexion aux États-Unis. Au cas où ce malheur arriverait, il faut que vous entriez dans l'Union comme une grosse masse hétérogène, capable de résister, et au besoin de détruire.»

Cité dans Dussault, Gabriel, *Un réseau utopique franco-québécois et son projet de reconquête du Canada (1860-1891)*, dans *Relations France-Canada au XIX^e siècle*, Les cahiers du Centre culturel canadien, n° 3, avril 1974, pages 59-68.

questions

1. Définir: refluer, disséminer.
2. Selon le géographe, où faut-il d'abord coloniser?
3. Pourquoi, selon l'auteur, l'avenir des Canadiens français est-il moins problématique s'ils colonisent le nord de l'Ontario?

document 88. un grandiose projet du curé Labelle

Nous formerons en arrière des Laurentides un long et indispensable chaînon de race canadienne-française. En poussant activement la colonisation sur la rive nord de l'Outaouais jusqu'au Témiscamingue, au lac Nipissingue et, plus loin, au lac Nepigon, partout enfin, le long de la ligne du Pacifique, où peuvent s'établir des noyaux de population, nous arriverons à donner la main à nos frères du Manitoba par une succession de villes et de villages échelonnés sur le parcours de cette ligne. Il faut, s'écriait le curé Labelle, établir de nouveaux groupes dans notre province, aussi bien qu'au Nord-Ouest, si nous ne voulons pas être englobés plus tard dans le flot montant de l'émigration étrangère. Il faut aussi faire en sorte que le commerce du Nord-Ouest ne soit pas tenté de dédaigner la route du Saint-Laurent pour prendre celle des États-Unis. Si nous voulons garder la grande voie commerciale pour nous, si nous voulons que le trafic du Pacifique Canadien ne se détourne pas vers le sud, colonisons le nord, peuplons les vallées de la Gatineau et de l'Outaouais; rendons les anciennes provinces plus fortes en rayant le nord de chemins de fer qui seront autant de voies nourricières de la grande voie nationale du Pacifique (...).

(...)

Le chemin de fer projeté (*par le curé Labelle*) (...) se tiendra, autant que possible, dans les régions reconnues comme les plus propres à la culture: en premier lieu, de Saint-Jérôme au lac Nomingue, ce qui équivaut à environ soixante milles* de parcours dans la direction du nord-ouest, puis du lac Nomingue à l'embouchure de la Kiamika, sur la Lièvre; de ce dernier endroit à Maniwaki, ou Notre-Dame du Désert, sur la Gatineau, en suivant une ligne absolument droite, et enfin, de Maniwaki au lac Témiscamingue, en traversant les deux immenses comtés d'Ottawa et de Pontiac. Voilà pour la moitié occidentale du chemin. Il suivra le versant oriental des Laurentides, au milieu des régions où il pourra le mieux s'alimenter et qu'il alimentera à son tour, en même temps que les populations échelonnées le long des rivières, ses contributrices.

Mais ce n'est pas tout. Parvenu à l'extrémité de la province, après avoir parcouru environ trois cents milles* presque en ligne droite, à partir du lac Nomingue, le futur chemin de fer se divisera en deux branches; l'une, allant au sud, gagnera Calendar, sur le lac Nipissingue, dans la province d'Ontario; l'autre, allant au nord, atteindra la baie de James, ce large prolongement de la baie d'Hudson, en suivant le cours de la rivière Abitibi, ancien passage du Nord-Ouest. Au Nipissingue, le futur chemin se raccordera avec la grande voie du Pacifique, qui traverse tout le nord de la province d'Ontario. Et, en ce qui concerne la moitié orientale du chemin, elle s'étendra d'abord depuis Saint-Jérôme jus-

qu'aux Piles, sur le Saint-Maurice, et de là, se rattachant au chemin de fer du lac Saint-Jean, ira se terminer à Tadoussac, devenu le port d'hiver du Saint-Laurent. Cette dernière moitié parcourra une longueur de chemin estimée à quatre cents milles*.

Buies, Arthur, *op. cit.*, pages 41-42 et 45-46.

questions

1. Dessiner, selon le premier paragraphe, une carte représentant les régions que le curé Labelle aimerait voir coloniser par des Canadiens français.
2. Selon le premier paragraphe, quelles sont les trois principales raisons justifiant le peuplement de ce territoire?
3. Dessiner maintenant sur la carte le tracé du chemin de fer projeté par le curé Labelle.

document 89. construction ferroviaire et colonisation dans la région de Sudbury

Les travaux de terrassement (*du chemin de fer*) sous la conduite de Michael McCormick, fils de James McCormick, commencèrent à Sudbury le 7 août 1883. Ils furent poussés activement, et, au printemps suivant, de 5 à 8,000 ouvriers, la plupart catholiques et canadiens français, étaient échelonnés sur la ligne principale de North Bay à Chapleau et sur l'embranchement de Sudbury à Algoma (*vers Sault-Sainte-Marie*).
(...)

Sans doute, les ouvriers terrassiers et constructeurs avaient tous été congédiés (*après l'ouverture de l'embranchement Sudbury-Sault-Sainte-Marie en 1887. La ligne principale avait été ouverte en 1885, quand le premier train régulier en route pour l'Ouest traversa Sudbury, le 14 novembre*). Il ne restait au service de la Compagnie (*Canadien Pacifique*) que les employés nécessaires au fonctionnement régulier de la ligne tels que les chefs de gare, télégraphistes, cantonniers. Cela ne pouvait suffire à déterminer un accroissement de population, mais les industries et le trafic, devenus possibles, se développèrent.

En outre, les chantiers, qui jusqu'ici n'avaient guère servi qu'à de petites entreprises de traverses (dormants) de chemins de fer ou de bois pour les diverses constructions locales, prirent un essor nouveau. La facilité de les ravitailler les multiplia. On se livra désormais, et sur une grande échelle, à une exploitation de bois de coupe expédié aux États-Unis ou en Angleterre. De là, nécessité de bras, pour la coupe de ce bois et sa descente sur les rivières. Aujourd'hui (1905), cette exploitation est encore en pleine activité. Et de même que la coupe du bois, l'hi-

ver, fournissait et fournit encore aux colons l'occasion de gagner un peu d'argent; l'été, la production, sur place, du foin et de l'avoine, sauvait les frais d'importation; et leur vente aux chantiers, à l'automne, donnait de bons revenus. Ce fut le point de départ de l'agriculture, de la colonisation et de l'invasion canadienne-française.

Héroux, Louis, s.j., *Aperçu sur les origines de Sudbury*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1943, pages 11, 16-17, «Documents historiques», n° 2, Réimpression d'un texte daté de 1905.

questions

1. Définir: ouvrier terrassier, cantonnier.
2. Au printemps 1884, combien y a-t-il d'ouvriers qui travaillent à la ligne de chemin de fer North Bay-Chapleau et Sudbury-Sault-Sainte-Marie?
3. Qu'est-ce qui permet l'accroissement de la population après la construction du chemin de fer?
4. Pour le colon, quelle importance ont les chantiers?

une paroisse en pays de colonisation

Cette section est consacrée à la description de vingt-cinq années de la vie d'une paroisse en pays de colonisation. Tout comme la paroisse Saint-François à Ottawa est représentative d'une paroisse urbaine canadienne française en Ontario, Mattawa sert d'exemple des débuts de nombreux villages du Nouvel-Ontario. L'ayant visité en 1887, Arthur Buies en trace l'origine et le développement.

document 90. poste de traite et pied-à-terre des missionnaires

Jadis, l'Indien seul y fixait sa tente de temps à autre, soit en descendant du nord pour aller à la mission du lac des Deux-Montagnes, soit au retour en remontant dans les bois pour y faire la chasse durant l'hiver. Plus tard, comme tous les sauvages ne descendaient plus régulièrement au Lac ou aux autres postes de commerce «d'en bas», la Compagnie de la baie d'Hudson jugea à propos d'établir à Mattawa un petit comptoir de traite, il y a de cela un peu plus de cinquante ans.

Le premier missionnaire qui visita ce poste fut un prêtre de Saint-Sulpice, M. Bellefeuille, en 1836. Après lui vinrent MM. Dupuis, Poiré, celui-ci appelé plus tard à diriger le collège de Sainte-Anne-la-Pocatière, Moreau, depuis vicaire-général, et Bourassa. En 1844, les

Pères Oblats se chargèrent régulièrement des missions du nord et de l'ouest de la province, jusqu'aux rivages de la baie d'Hudson. En 1864, on jeta à Mattawa les fondements d'une petite chapelle, et Mgr Guigues, évêque d'Ottawa, y fit sa première visite en 1864. À cette époque, les blancs avaient déjà commencé à s'établir sur les bords de l'Ouataouais et de la Mattawan, ce qui explique comment l'évêque y donna la confirmation à un grand nombre de fidèles de tout âge et de nationalités diverses, comme on peut le voir par les registres du temps.

(...)

En 1869, le village de Mattawa ne comptait encore que quatre familles, deux catholiques et deux protestantes; les missionnaires y hivernèrent pour la première fois dans cette même année; c'étaient le Père Nédélec et le Père Guéguen. Comme ils n'avaient pas de demeure à eux, une famille catholique de l'endroit, celle de M. Noé Timmins, leur donna une généreuse hospitalité; depuis, les membres de cette famille n'ont cessé d'être à la tête de toutes les oeuvres de bienfaisance accomplies à Mattawa.

Buies, Arthur, *op. cit.*, pages 105-106.

questions

1. Pourquoi la Compagnie de la Baie d'Hudson établit-elle un poste à Mattawa?
2. Quand a commencé l'établissement des Blancs ?
3. Nommer l'une des familles pionnières de Mattawa. Comment s'est-elle distinguée?

document 91. premiers défrichements et missions de chantiers

Pendant l'été de 1871, le Père Poitras arrivait à la mission. Le village et le pays environnant se développaient petit à petit; le commerce de bois faisait merveille, mais celui des pelleteries avait considérablement diminué. Quelques fermes apparaissaient à la lisière des forêts et, sur les rivières, il s'était établi une ligne régulière de petits bateaux, pendant que, sur la terre, s'établissait également un service de diligence pour le transport des voyageurs. On fondait aussi deux écoles, l'une protestante où cinq élèves recevaient l'enseignement d'une institutrice; l'autre, catholique, tenue dans la maison de M. Timmins, comptait une trentaine d'élèves anglais, canadiens et indiens, sous la direction d'un missionnaire. Dans cette école primitive les bancs servaient de pupitres, et l'école elle-même était dans une cabane qui servait en même temps de

chapelle. Quant au traitement du missionnaire instituteur, un simple zéro suffit à l'indiquer.

Durant l'hiver de 1870-71 les missionnaires avaient hiverné dans ce qu'on appelait la «petite maison des sauvages», appartenant à une famille Dufond. L'hiver suivant ils hivernèrent dans une baraque attenant à la maison Timmins; ils y eurent la nourriture en même temps que le logement, grâce à l'intelligente générosité de son propriétaire.

L'année 1872 vit commencer les missions des chantiers; le Père Nédelec resta gardien de celle de Mattawa pendant l'hiver, en même temps qu'il dirigeait l'école, composée des éléments les plus disparates, où l'on voyait l'enfant de l'Indien assis à côté du blanc, l'anglais à côté du français, le riche à côté du pauvre, et trois langues enseignées simultanément.

Un tribunal correctionnel avait été constitué dans le cours de l'année et quelques condamnations encourrues par les hommes de chantier; le Père Poitras travaillait activement de ses propres mains à l'érection d'un presbytère; plusieurs maisons nouvelles venaient s'ajouter au village et quelques fermes étaient défrichées dans les environs; enfin, la population protestante ayant augmenté, un ministre méthodiste était venu s'installer au milieu d'elle.

L'année suivante, on achetait un terrain pour y élever un hôpital et pour agrandir l'école qui avait pris des développements remarquables.

En 1875, l'école locale était définitivement établie sur un pied régulier, avec une constitution légale, mais elle fit peu de progrès, à cause de la pauvreté des parents et surtout de leur indifférence en matière d'instruction. Du reste, un véritable cataclysme, qui s'était abattu sur le commerce de bois, avait découragé la plupart des habitants qui trouvaient à grand'peine même le nécessaire pour leurs familles. La mission proprement dite de Mattawan s'étendait alors depuis le pied de la Roche Capitaine, vingt milles* plus bas sur l'Outaouais, jusqu'aux eaux du lac Nipissingue. La population répandue dans cet espace de pays était d'environ cinq cents âmes, au nombre desquelles on comptait plus de cent sauvages ou métis; les blancs formaient une centaine de familles dont pas plus de vingt-deux étaient protestantes. À la crise commerciale était venue s'ajouter une épidémie de petite vérole, et d'épouvantables feux de forêts avaient porté la ruine au milieu de ces malheureuses populations qui avaient à peine pris racine sur le sol arrosé de leurs sueurs les plus amères.

Buies, Arthur, *op. cit.*, pages 106-109.

questions

1. Définir: tribunal correctionnel.
2. En 1871, quelle activité commerciale devient importante?
3. Pourquoi l'auteur dit-il que l'école était primitive? Selon le troisième paragraphe, donner d'autres caractéristiques de l'école?

4. Quelle est l'étendue de la mission de Mattawa en 1875? Délimiter sur une carte. Quelle en est la population?
5. Quels sont les malheurs de la communauté en 1875?

document 92.

l'arrivée du chemin de fer: progrès

Au printemps de 1876, on posait à Mattawa les fils télégraphiques et un bateau «à vapeur» inaugurerait un service régulier entre le village et le rapide des Deux-Rivières, douze milles* plus bas sur l'Outaouais; l'année suivante, le gouvernement faisait construire un pont sur la rivière Mattawan.

L'année 1878 fut signalée par la création d'un établissement de Soeurs Grises, pour l'éducation de la jeunesse et le soin des malades; on installa l'hôpital provisoire ainsi que le couvent dans l'ancienne maison des Pères Oblats. L'école avait retrouvé des jours florissants; on y comptait jusqu'à 67 élèves; en même temps on construisait une chapelle protestante.

1879 — L'école locale devient une école séparée. La construction du chemin de fer du Pacifique donne des ailes à la colonisation; le nombre des familles augmente, surtout au lac Talon où elles sont déjà au nombre de cinquante, dont trente-cinq catholiques. (Le lac Talon est dans la province d'Ontario, à mi-chemin environ entre Mattawa et le lac Nipissingue.) Aux «Deux-Rivières», on bâtit une école et une chapelle. Le Père Poitras est appelé à Hull, et le Père Déléage est nommé directeur de la mission de Mattawa.

1880 — Le village grandit tous les jours; on bâtit une jolie maison en briques pour les Pères; l'hôpital est rempli de patients; la construction du Pacifique est rendue au rapide des Deux-Rivières; l'animation et le mouvement règnent sur tout l'Outaouais; la colonisation continue de faire des progrès rapides au lac Talon et au lac Nipissingue; déjà les familles françaises y sont au nombre d'une centaine.

1881 — La mission de Mattawa est plus florissante que jamais, par suite de la construction du chemin de fer et du grand nombre de «chantiers» qui se font dans la forêt; on en compte jusqu'à une centaine dans les limites de la mission; la chapelle est considérablement augmentée et l'école reçoit au-delà de cent élèves; la religion catholique est de plus en plus florissante, au point d'exiger les services réguliers et constants de trois Pères Oblats, qui sont les Pères Déléage, Nédelec et Émery.

1882 — La fièvre typhoïde fait de nombreuses victimes à Mattawa, ce qui détermine le gouvernement à subventionner l'hôpital; le nombre des Soeurs Grises est porté à six. La colonisation progresse toujours du côté du lac Talon; on y construit une bonne chapelle. Mattawa est déta-

chée du diocèse d'Ottawa et annexée au nouveau vicariat de Pontiac, dont Mgr N. Z. Lorrain est nommé titulaire; celui-ci établit sa résidence à Pembroke. Le Père Déléage est envoyé au Témiscamingue, et le Père Poitras revient en qualité de directeur à la mission de Mattawa. Arrivent en même temps deux ministres protestants. Le nombre des écoles est porté à trois, dont deux catholiques, divisées en une école de garçons confiée à un instituteur, et une école de filles sous la direction des soeurs grises. Un fait important à signaler, c'est l'arrivée d'un médecin qui s'établit permanemment à Mattawa. L'année suivante, les établissements s'étant considérablement développés, on comptait dix-huit familles de l'autre côté de la rivière Mattawan, en face de la petite ville, et le nombre de celles qui habitaient sur les bords du lac Talon continuait à augmenter dans des proportions réjouissantes pour les amis de la nationalité franco-canadienne.

Bules, Arthur, *op. cit.*, pages 109-111

questions

1. Qu'est-ce qui, de 1876 à 1878, démontre que la prospérité est revenue à Mattawa?
2. Quelles sont les deux activités les plus stimulées par la construction du chemin de fer?
3. En 1882, quel fait important l'auteur tient-il à signaler?

document 93. municipalité et paroisse

1884 — Le village de Mattawa est érigé en municipalité; on élit un maire et un conseil de ville. Aussitôt commencent les travaux publics; on ouvre des rues, on construit un pont sur la rivière, on fait des trottoirs et l'on commence les chemins de colonisation; un recensement effectué dans l'année donne une population de cent vingt-quatre familles catholiques et de quarante et une familles protestantes dans le village, et de cent cinquante-trois familles canadiennes dans la banlieue. Les oblats s'installent dans leur nouveau presbytère. L'année 1885 voit l'érection d'un hôtel de ville, d'un nouveau couvent et d'une quinzaine de bâtisses nouvelles dans la petite ville.

1886 — M. Bonaparte Wyse, ingénieur français très en renom, chargé naguère avec M. Reclus, lieutenant de vaisseau, de préparer les plans et devis du canal de Panama, visite la région de l'Outaouais supérieur, passe à Mattawa et assiste à l'inauguration du chemin de fer du Long Sault (*entre Mattawa et le lac Témiscamingue*).

Le recensement annuel indique une population de 254 familles catholiques dans la paroisse, dont 181 canadiennes, 17 sauvages et 50 protestantes; la municipalité proprement dite comprend 140 familles.

On enregistre parmi les catholiques 122 baptêmes, 25 mariages et 35 sépultures.

À part Mattawa, les Pères Oblats ont charge de diverses missions qui sont les suivantes:

1° Mission des Joachims, sur l'Outaouais, qui contient cinquante familles catholiques ainsi réparties: 28 familles canadiennes, douze anglaises et dix indiennes;

2° Mission de Rockliffe qui contient une vingtaine de familles presque toutes irlandaises;

3° Mission de Deux-Rivières qui renferme environ vingt familles;

4° Mission d'Eau Claire, où l'on compte vingt-huit familles catholiques et vingt-six protestantes.

1887 — Les trois écoles séparées de Mattawa sont florissantes; elles sont fréquentées par deux cents enfants. Le 12 janvier, un grand deuil frappe la population de Mattawa dans la mort de M. Noé Timmins, le premier pionnier canadien du haut de l'Outaouais et le bienfaiteur par excellence de la mission. Les obsèques ont lieu le 17, au milieu d'un concours immense de personnes de toute nationalité venues d'Ottawa, de Pembroke, de North Bay et de tous les endroits quelque peu importants de cette vaste contrée.

Buies, Arthur, *op. cit.*, pages 111-113.

questions

1. Qu'est-ce qui marque l'évolution de Mattawa en 1884? À combien se chiffre alors la population?
2. Situer les missions dont les pères Oblats ont la charge, en plus de la paroisse de Mattawa.
3. Quel sens l'auteur donne-t-il au mot «canadien»?
4. Pourquoi l'auteur souligne-t-il la mort du pionnier Noé Timmins?

les forêts, les mines et la houille blanche: richesses d'un Nouvel-Ontario croisé de chemins de fer

Le développement du Nouvel-Ontario ne se limite pas à la colonisation agricole. La construction même du chemin de fer et les besoins locaux de bois de construction stimulent l'exploitation forestière. Mais deux autres facteurs viennent aussi axer les opérations forestières sur les marchés national et international: d'une part, le maintien de la demande de bois de sciage et l'utilisation de conifères pour la production de papier et, d'autre part, l'imposition de la «condition manufacturière» sur l'exportation des produits forestiers.

Quand, en 1887, l'embranchement Sudbury-Sault-Sainte-Marie du Canadien Pacifique est terminé, il traverse non pas des terres défrichées — même dans les *townships* ouverts à la colonisation depuis plus de dix ans — mais des forêts à peine entamées par des exploitants de bois de sciage. Profitant d'une forte demande américaine et de conditions avantageuses de transport tant sur les Grands Lacs que sur les chemins de fer, les producteurs exportent déjà des billots coupés le long du *North Channel* et poussent bientôt leurs opérations jusqu'au nord-ouest du lac Supérieur. Peu après son accession au pouvoir en 1896, le gouvernement Laurier impose des droits sur l'exportation de bois non ouvré afin de stimuler la construction de scieries. Mais le gouvernement provincial de A.S. Hardy va plus loin encore. En 1898, il inaugure une politique par laquelle tout le pin — et bientôt les autres espèces d'arbres — coupé sur les terres de la Couronne doit être ouvré dans des scieries canadiennes. Grâce surtout à cette politique de la «condition manufacturière», Blind River, Thessalon et Port Arthur, entre autres villes, connaissent des moments de grande prospérité.

Les immenses forêts de conifères du Nouvel-Ontario n'échappent pas à l'attention des promoteurs de l'industrie du bois de pulpe et du papier, alors en rapide expansion. De plus, le harnachement de puissantes rivières permet de produire l'électricité nécessaire aux moulins. Aussi voit-on le gouvernement ontarien accorder d'immenses concessions forestières pour l'extraction du bois de pulpe, le plus souvent conditionnelles à la construction d'un moulin. D'ailleurs, au tournant du siècle, la «condition manufacturière» s'étend au bois de pulpe. De nouvelles villes naissent, telles que Espanola à la suite de la première concession à la *Spanish River Pulp and Paper Mills* en 1894. D'autres, telles Sault-Sainte-Marie que l'industriel F.H. Clergue dote aussi d'une industrie métallurgique grâce aux mines de fer de Michipicoten, trouvent dans l'industrie du bois de pulpe l'occasion d'un essor économique longtemps attendu. À mi-chemin entre North Bay et Sudbury, Sturgeon Falls se développe surtout à cause de l'immense concession de 1898 à la *Sturgeon Falls Pulp and Paper*. Dans les moulins comme dans les opérations forestières qui les nourrissent, la main-d'oeuvre canadienne française est considérable.

Une erreur d'arpentage dans le tracé de la ligne de chemin de fer est à l'origine de la découverte du bassin nickélifère de Sudbury. Mais cette découverte ne donne pas lieu à une ruée de l'envergure de celle que connaissent quelques années plus tard le Yukon et Cobalt. L'industrie minière de Sudbury se développe lentement avant le début du siècle. L'extraction et l'affinage du minerai exigent de fortes mises de fonds et les propriétés du nickel ne sont pas encore toutes connues. La concentration de l'industrie entre les mains de l'*International Nickel Co.*, fondée en 1902 sur les bases de la *Canadian Copper Ltd.*, ne se fait que graduellement.

Les Canadiens français, qui comptent pour plus d'un tiers de la population depuis la fondation de Sudbury, tardent à s'intégrer à l'industrie minière. Dans la région immédiate, ils s'occupent d'agriculture et d'exploitation forestière; dans la ville même, ils s'emploient aux activités reliées au commerce du bois, au transport, à la construction et au secteur des services en général. Ou encore, ils travaillent «pour les mines», c'est-à-dire au service des compagnies minières, dans les travaux de surface et d'approvisionnement.

Destiné à favoriser le développement du Témiscamingue ontarien ouvert à la colonisation depuis 1891, le *Temiskaming and Northern Ontario Railway* atteint Haileybury en 1904, deux ans après son départ de North Bay. Mais la découverte de minerai d'argent à Cobalt en 1903 par le forgeron Fred Larose change profondément l'avenir de la région. La colonisation agricole se poursuit, mais cède souvent la place à l'exploitation minière. Une ruée vers les métaux précieux, sans précédent dans

l'histoire de la province, amène dans le nord de l'Ontario prospecteurs, aventuriers et compagnies minières qui ratissent tout le territoire et découvrent bientôt d'autres gisements, notamment à Timmins et à Kirkland Lake. On poursuit le *Temiskaming and Northern Ontario Railway* jusqu'à Cochrane, où, en 1908, il rencontre une autre voie ferrée transcontinentale inachevée: le *National Transcontinental — Grand Trunk Pacific*. Mais, en 1910, Timmins, Kirkland, Cochrane et le *Grand Clay Belt* nourrissent plutôt l'imagination de la population: leur développement n'est guère commencé.

Les deux premiers textes proposés ici se rapportent à l'industrie forestière. Le premier explique l'essor de Blind River par le développement des scieries. Le second rappelle les débuts de l'exploitation forestière à Sturgeon Falls tant pour le bois de pulpe que pour le bois de construction. Y est notée la fermeture temporaire des pulperies, phénomène fréquent d'une industrie instable que Sturgeon Falls n'est pas seul à connaître. L'investisseur français Nicolas Frédéric Romanet du Caillaud est l'auteur des deux autres textes. De 1902 à 1914, celui-ci vient passer l'été dans la région de Sudbury où il possède de nombreux terrains; en 1906, il publie un texte sur le Nouvel-Ontario, où il décrit les possibilités de développement de la région. Figurent ici un extrait sur la houille blanche et un autre où il fait appel aux investisseurs français. Enfin, le dernier texte rend compte des premières découvertes d'or dans la région de Timmins et note le rôle important des frères Timmins, originaires de Mattawa, qui, après avoir contribué au développement de Cobalt, se tournent du côté de la ville qui portera leur nom.

document 94. un élan vers le progrès à Blind River

Vers la fin du siècle, les compagnies n'eurent en vue que la coupe et le flottage du bois; elles expédiaient tous les billots aux États-Unis.

Cette tactique occasionna le chômage, pendant plusieurs étés. D'où mécontentement des bûcherons. Après la drave, ceux-ci se voyaient dépouiller de leurs forêts sans avoir profité sur place des travaux rémunérateurs de l'équarrissage, du sciage, etc. Ces diverses transformations s'opéraient à l'étranger au profit des Américains.

Sir Wilfrid Laurier régla ce problème, dès son arrivée au pouvoir, en imposant une forte douane sur les billots et non sur la planche.

Blind-River lui est à jamais redevable de cette mesure de justice et de ce bienfait, car en 1900, les Frères Eddy, une compagnie américaine, arrivèrent pour construire un magnifique moulin où notre scierie moderne opère actuellement. Blind-River connut à son tour le «BOOM» que tous les autres centres industriels avaient expérimenté, tandis qu'à quelques milles de la ville, les *lumber jack* (bûcherons) maniaient la hache, à coeur d'année, dans les nombreux chantiers. Sur les deux côtés de la rue principale, des magasins furent construits et aux coins les hôtels Grand View et Huronic. Un bureau de poste facilitait la distribution du courrier. La population augmentait sans cesse et les maisons comme les enfants poussaient comme du grain.

questions

1. Définir: rémunérateur, équarrissage, redevable, boom.
2. Pourquoi y avait-il beaucoup de chômage à Blind River durant l'été?
3. Que fait le gouvernement Laurier pour remédier à la situation? Voir l'introduction de la section et préciser ce que fait aussi le gouvernement provincial de A.S. Hardy.
4. Quel a été l'effet des mesures gouvernementales sur le développement de villes comme Blind River?

document 95. l'industrie du bois à Sturgeon Falls

En 1885, la ville est incorporée et son premier maire est un Canadien-Français, Monsieur Y.-A. Lévis. À cette époque, elle compte 1,500 âmes, un tiers est canadien-français.

De l'incorporation de la ville jusqu'en 1906, les moulins de pulpe emploient tous ceux qui veulent travailler. L'industrie du bois est exceptionnellement florissante, probablement à cause du mouvement extraordinaire de construction en ville et dans les villages voisins.

Dans une ville nouvelle, tout est à faire. Conséquemment, en quelques années, on pose l'électricité, l'aqueduc, les égouts; les édifices s'élèvent un peu partout; imprimerie, buanderie, patinoire, boutiques, magasins, maisons à louer, banques, etc., surgissent presque en même temps. La ville connaît une prospérité commerciale et économique que rien ne semble pouvoir arrêter.

Pendant que toute la population ne pense qu'à l'expansion économique, qu'à l'agrandissement commercial, qu'à l'immeuble, qu'à l'augmentation du chiffre d'affaires, un incident malheureux vient arrêter *ex abrupto* le progrès de la ville: la pulperie ferme ses portes. Elles resteront closes pendant six ans.

La fermeture des moulins à papier (1906 à 1912) cause une profonde dépression. L'ouvrage manque, les travailleurs sont obligés de quitter la ville. Seuls restent les cultivateurs et les bûcherons. Comme les Anglais sont des négociants et vivent surtout de la classe des salariés, ils sont obligés d'abandonner la place. Les belles résidences de la rue King deviennent la propriété des Canadiens français.

Ceux-ci deviennent la majorité. Le fait qu'une ville à majorité anglaise devienne canadienne-française du jour au lendemain mérite qu'on examine les causes et les motifs d'un changement aussi radical.

Les Canadiens français sont demeurés à Sturgeon-Falls après la fermeture du moulin, parce qu'ils se contentaient de peu. Venant, pour un

grand nombre, de certains comtés pauvres de la province de Québec, ils considéraient qu'il était plus avantageux de demeurer ici que de retourner là-bas.

À ce moment, la province de Québec était une province essentiellement agricole. Les terres étaient prises partout et le prix disproportionné aux revenus qu'on pouvait en retirer. Une autre raison, c'est que les Canadiens français, en 1906, avaient déjà ici des familles nombreuses, des enfants mariés; et l'on ne déménage pas sans avoir la certitude d'améliorer son sort. De plus, le Canadien français est colonisateur, l'histoire du pays en fait foi; lorsqu'il acquiert un lopin, il s'enracine au sol et rien au monde ne l'en ferait partir.

Lévesque, Georges, *Une fondation qui dure*, dans *Histoire de Sturgeon Falls*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1946, pages 10-12, «Documents historiques», n° 12.

questions

1. Définir: ville incorporée, moulins de pulpe, lopin.
2. Jusqu'en 1906, quelle est la principale activité économique à Sturgeon Falls?
3. Qu'est-ce qui vient arrêter brusquement le développement de la ville?
4. Pourquoi les Canadiens français deviennent-ils majoritaires? Donner au moins trois raisons précisées par l'auteur.

document 96. la houille blanche, moteur du développement économique

Le Nouvel-Ontario dispose de très nombreuses chutes d'eau dont quelques-unes sont utilisées.

À Sault-Sainte-Marie, la *Lake Superior Power Company*, a, tant sur la rive canadienne que sur la rive américaine, créé des forces motrices énormes, peut-être 60,000 chevaux, actionnant une fabrique de pulpe, une fabrique de produits chimiques, des hauts-fourneaux, des aciéries.

Sur la Spanish River, deux chutes; l'une à Espanola fournit 22,000 chevaux, dont 10,000 actuellement utilisés par la fabrique de pulpe; l'autre à Turbine, dans le *township* de Nairn, appartient à la *Huronian Company*, dépendance de l'*International Nickel Company*, qui contrôle les usines de Copper-Cliff; elle donne 22,000 chevaux, dont la moitié sert actuellement pour la métallurgie.

La chute de la rivière Vermilion rend 3,000 chevaux, celle de la rivière Wahnapiatae 5,000 chevaux; transformées en électricité, ces forces sont transportées par fil à Sudbury, prêtes à servir diverses industries.

Enfin, à Sturgeon-Falls, une magnifique chute actionne la fabrique de pulpe que j'ai déjà citée.

Mais ces diverses forces hydrauliques utilisées ne sont qu'une infime partie des ressources en houille blanche du Nouvel-Ontario — ressources qui s'organiseront à mesure que dans le pays croîtront les besoins de l'industrie.

Du Caillaud, Frédéric Romanet, *Le Nouvel-Ontario*, Paris, Société de géographie commerciale, 1906. Reproduit dans les «Documents historiques», n° 38, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1960, page 36.

questions

1. Définir: houille blanche, hauts fourneaux, aciérie, métallurgie.
2. Selon ce texte, quelles sont les deux principales industries du Nouvel-Ontario pour lesquelles l'électricité est une source d'énergie?

document 97. des investisseurs français dans le Nouvel-Ontario?

Si les ressources du Nouvel-Ontario sont moins immédiatement utilisables que celles de l'Ouest canadien, si elles demandent un plus grand effort, elles n'en sont pas moins réelles.

Les capitalistes américains l'ont bien compris, et nombreux sont leurs envoyés à Port-Arthur, à Sault-Sainte-Marie, à Sudbury, à North-Bay, à Cobalt. Tout récemment encore le gouvernement d'Ontario recevait d'un syndicat de capitalistes anglais et américains l'offre de capitaux considérables pour être employés en des travaux industriels dans le Nouvel-Ontario, à commencer par la construction d'un chemin de fer partant du lac Huron et allant droit au Nord vers la région des mines et des forêts.

Les capitalistes français ne chercheront-ils pas aussi à faire fructifier quelques-uns de leurs fonds dans le Nouvel-Ontario? N'y enverront-ils pas quelques délégués pour étudier la situation?

Là ils trouveraient de nombreux groupements de Canadiens-Français, dont Sudbury est le centre; — population active et intelligente, mais qui manque de chefs unissant la fortune à l'instruction, et qui par conséquent, au point de vue économique, se trouve forcément à la remorque des capitalistes américains et anglo-canadiens.

Aux élections néanmoins sa nationalité se réveille: le député provincial de Sudbury est un Canadien-Français. Le parlement de Toronto compte cinq ou six membres Canadiens-Français; aussi un ministre a-t-il été choisi parmi eux: c'est M. le docteur Rhéaume, le ministre des Travaux publics.

De même, le ministre des Mines et des Terres, celui dont dépend la colonisation, a été pris parmi les citoyens du Nouvel-Ontario; c'est M. F. Cochrane, un des propriétaires miniers les plus importants de la région, ancien maire de Sudbury, où il possède une puissante maison de commerce. Sous son active impulsion, la colonisation du Nouvel-Ontario ne peut manquer de prendre un vigoureux essor.

Du Caillaud, Frédéric Romanet, *op. cit.*, pages 40-41.

questions

1. Quelle est la principale ressource facilement utilisable de l'Ouest canadien à cette époque?
2. Quelles sont les deux principales ressources, plus difficilement utilisables, du Nouvel-Ontario?
3. Qui sont les premiers à exploiter ces ressources?
4. Pourquoi, en plus des richesses naturelles, les investisseurs français devraient-ils, selon l'auteur, s'intéresser au Nouvel-Ontario?
5. Quelle est la situation des Canadiens français dans cette région?
6. Quand, selon l'auteur, les Canadiens français démontrent-ils le plus de vigueur?
7. Quel fait semble prometteur pour l'avenir du Nouvel-Ontario?

document 98. l'or du Porcupine

Au début de cette course à l'or, Alex Gillies et Benjamin Hollinger, deux jeunes gens de Cobalt, vinrent au Porcupine. Leur expédition était financée par Jack Miller et Jack McMahon, qui s'étaient réservé un demi-intérêt dans tout résultat de l'entreprise. Rendus au lac Porcupine, ils s'aperçurent qu'on avait pris possession de presque tout le terrain des alentours. Ils continuèrent leur route vers l'ouest jusqu'à un petit lac où ils dressèrent leur tente. Le lendemain (4 octobre 1909), ils se mirent à l'oeuvre. Gillies et Hollinger commencèrent par enlever la mousse qui recouvrait une roche grisâtre, lorsque Benny jeta un cri, lança son chapeau dans les airs et se mit à danser de joie. Quelques instants après, Alex partageait la joie de Hollinger. Selon le mot de Gillies: «Le Quartz, sous la mousse qu'il venait d'enlever, ressemblait à une surface où l'on aurait laissé dégoutter une chandelle allumée, mais au lieu de cire, c'était de l'or.» La veine, épaisse de trois pieds*, en mesurait six de large sur une longueur de soixante.

Cette nouvelle extraordinaire parvint à Cobalt. Alphonse Paré, jeune ingénieur de mines et neveu de Noé Timmins, raconta à son oncle la découverte de Hollinger. Bien qu'il fit de bonnes affaires à Cobalt, Timmins ne put résister à la tentation d'avoir sa part dans la fondation d'un nou-

veau centre minier et dans l'édification d'une nouvelle fortune. Il acheta de McMahon, qui avait déjà vendu la moitié de son demi-intérêt, la part que ce dernier possédait encore dans les six *claims* (*concessions minières*) de la Hollinger.

Heureux de cette nouvelle négociation, Timmins ne trouva pas facile d'intéresser dans cette mine d'or ses amis du Syndicat Timmins-McMartin, propriétaire de la mine LaRose à Cobalt. Mais quand les travaux de la mine furent assez avancés, Noé et Henri Timmins réussirent à s'associer David Dunlap, John et Duncan McMartin pour former la *Canadian Mining and Finance Company* qui n'était qu'un développement du Syndicat Timmins-McMartin.

La Compagnie acheta les six *claims* piquetés par Gillies (groupe Acme) et six autres piquetés par Clary Dixon, Jack Miller et Tom Middleton (groupe Miller-Middleton). Elle finança et organisa séparément les trois mines Hollinger, Acme et Miller-Middleton jusqu'à leur fusion, en 1916, en une seule mine: la *Hollinger Consolidated Gold Mines*.

Tremblay, Rodolphe, *Timmins métropole de l'or*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1951, pages 13-14, «Documents historiques», n° 22.

questions

1. Qui a fait les premières grandes découvertes d'or près du lac Porcupine?
2. Où Noé Timmins, descendant de la famille Timmins de Mattawa, avait-il d'abord fait fortune?
3. Faire un organigramme représentant l'évolution du Syndicat Timmins-McMartin vers la formation de la «Hollinger Consolidated Gold Mines».

les Franco-Ontariens du centre et de l'ouest de la province

Au tournant du siècle, environ 75% de la population ontarienne est massée le long des lacs Ontario, Érié et Huron jusqu'à la baie Georgienne. Cette enclave bourdonne d'activités diverses. Belleville est le centre d'une industrie laitière dont les fromages jouissent d'une grande renommée sur les principaux marchés du monde. Peterborough, favorisé par le développement précoce de ses ressources hydro-électriques, attire de multiples industries, dont la *Edison Electric Company* qui se transforme bientôt en *Canadian General Electric*. Toronto domine la province à titre de centre manufacturier et industriel, mais Hamilton est un rival appréciable, surtout par ses aciéries et ses liaisons ferroviaires avec les grands réseaux canadiens et américains. Au nord, sur la baie Georgienne, les activités liées au transport sur les Grands Lacs font la prospérité de Collingwood, par exemple, tandis qu'à Penetanguishene et à Midland les scieries emploient une main-d'oeuvre nombreuse.

Non seulement la péninsule du Niagara s'enorgueillit-elle de ses vergers, mais elle devient aussi, par la mise en valeur des chutes du Niagara, le plus grand producteur et distributeur d'électricité de la province. Pour sa part, London apprécie son

titre de troisième ville de l'Ontario, dominant toute une gamme de villes manufacturières, telles que Woodstock et Saint-Thomas, ainsi qu'une vaste région agricole. Enfin, à l'ouest, Sarnia développe son industrie pétrochimique tandis que Windsor, à l'extrémité d'une autre région agricole, est sur le point de devenir un centre de fabrication d'automobiles. Les entreprises Ford s'y installent en 1904.

Dans ce vaste croissant de l'Ontario, les Franco-Ontariens ne sont guère nombreux en 1900. Bien qu'ils soient présents un peu partout, ce n'est que dans la région de la baie de Penetanguishene et dans l'extrême pointe ouest qu'ils forment des îlots de population concentrés. Ils sont près de 5 000 d'origine française dans la partie nord de l'actuel comté de Simcoe et plus de 23 700 dans ceux de Essex, Kent et Lambton. Ils n'en forment pas moins des communautés prospères. Ainsi, dans la péninsule ouest, Paincourt, Pointe-aux-Roches, Saint-Joachim, Belle Rivière, ou Rivière-aux-Canards sont autant de villages agricoles où l'église, l'école ou l'association patriotique animent la vie canadienne française. À Tecumseh ou à Windsor, les Canadiens français sont présents dans le commerce et les affaires municipales. Enfin, les citoyens d'Essex élisent à la législature provinciale le Dr J.O. Rhéaume qui, avec l'arrivée au pouvoir du gouvernement Whitney en 1905, devient ministre des Travaux publics.

La croissance industrielle de Toronto attire aussi une main-d'oeuvre canadienne française. Venus peu nombreux dès le début des années 1860, les Canadiens français élisent domicile surtout aux environs de la rue King, à proximité des manufactures. Leur nombre s'accroissant, l'archevêque Lynch leur accorde une paroisse en 1887. Au lieu de préciser un territoire paroissial bien défini, Mgr Lynch opte plutôt pour une paroisse nationale, c'est-à-dire destinée aux membres d'une nationalité. Ainsi, lorsqu'en 1888 un temple presbytérien rénové devient l'église du Sacré-Coeur de Jésus, le curé Philippe Lamarche n'a encore que quelques centaines de paroissiens, mais une paroisse qui s'étend jusqu'aux limites mêmes de Toronto.

Le premier texte est tiré d'une brochure qui non seulement décrit les festivités de la Saint-Jean-Baptiste à Windsor, mais en rapporte aussi les principaux discours. En 1883, il s'agit d'une fête nationale un peu spéciale puisque la société Saint-Jean-Baptiste locale en a fait une grande «convention nationale» et y a invité de nombreuses personnalités, dont Sir Hector Langevin, le sénateur F.X.A. Trudel et Benjamin Sulte. Le deuxième texte rappelle les débuts de la paroisse du Sacré-Coeur de Toronto.

document 99.

la fête nationale

des Canadiens français à Windsor en 1883

Dire les délicieuses impressions que nous avons éprouvées dans ce jour, à jamais mémorable du 25 juin, est au-dessus des ressources de notre imagination. Les Canadiens français d'Essex, de Kent, du Michigan et des États voisins se sont illustrés en cette circonstance solennelle et ont grandi dans l'esprit des étrangers, à quelque origine qu'ils appartiennent.

(...)

Il y en avait de partout: de Tecumseh, de la Rivière aux Canards, de la Pointe aux Roches, d'Amherstburg, de Paincourt, de Détroit, de Lan-

sing, de Milwaukee, de Bay City, de Chatham, d'Ottawa, de Montréal, de Québec. Toute la famille canadienne-française avait envoyé des représentants.

(...)

(Discours de) M. Thomas Chase Casgrain, avocat et professeur à l'Université Laval de Québec.

«(. . .)»

«Messieurs, j'ai fini; je n'ai pas été je le sens, à la hauteur de la tâche que je me suis imposée; je le prévoyais avant de commencer; né sur les bords de cette belle rivière Détroit, élevé au milieu de vous, séparé de vous maintenant par la distance, mais non par le coeur, comptant encore parmi vous, des amis, des frères, regardant toujours cette péninsule avec l'émotion que nous inspire la vue du toit qui a abrité notre berceau et les souvenirs de notre jeunesse, je n'ai pas pu résister à la tentation de répondre à votre appel et de vous adresser la parole pendant cette fête, la plus grande que les Canadiens français de l'Ouest aient jamais vue. Je n'ai pas cherché à faire de l'éloquence, je vous ai parlé comme un ami parle à ses amis. J'ai essayé de vous rappeler qu'il n'y a pas sur le sol américain une race qui doit être plus orgueilleuse de son origine que la race canadienne-française, je vous ai encouragés à employer pour conserver votre nationalité les moyens que vous avez mis en oeuvre jusqu'à présent et je vous ai démontré que tout en restant Canadiens français vous pouviez travailler aussi effectivement que vos autres concitoyens, à la grandeur et à la prospérité du Canada.»

«(. . .)»

«Un peuple, messieurs, c'est une grande famille dont les membres sont unis ensemble par les traditions, par les souvenirs, par le passé, par les aspirations de l'avenir. Il faut de temps à autre le réunir ce peuple, appeler ensemble les enfants qui sont éloignés, les rapprocher les uns les autres et, en leur rappelant les grands souvenirs du passé, les armer contre les orages qui peuvent être cachés derrière l'horizon. Cette démonstration portera ses fruits, soyez-en persuadés. Elle en a déjà porté. Mes amis du Bas-Canada, ils l'avoueront franchement, ne vous connaissant pas assez intimement jusqu'à ce jour, ne vous ont pas montré tout l'intérêt que vous méritiez à tant de titres; on pensait bien aux Canadiens des États-Unis et on semblait ignorer qu'aux extrémités d'Ontario il y avait un groupe de 20,000 Canadiens français dont le patriotisme enfantait des prodiges. Mais, maintenant, et c'est le premier fruit de cette fête, l'on vous connaît, l'on connaît votre force, votre dévouement, l'influence que vous pouvez exercer et dont on peut se servir.»

«Quant à vous, vous vous êtes vus, vous vous êtes comptés, vous vous connaissez; écoutez la voix d'un compatriote, d'un ami, faites ce que vous avez fait jusqu'à présent, votre passé est une garantie pour l'avenir.»

(Discours de) M. F.X.A. Trudel, sénateur.

«(. . .)»

«Là donc, dans cette riche vallée de l'Outaouais, se livrait la grande lutte d'influence des races anglaise et française. Là était l'armée d'avant-garde. Là était le poste d'honneur. Nous le croyions du moins, et nos amis d'Ottawa partageaient cette illusion.»

«Eh bien! j'en demande pardon à notre ami Sulte, j'en demande pardon à ce vénérable père Champagne, le fondateur de la Saint-Jean-Baptiste d'Outaouais (. . .): eux pas plus que nous, de Montréal, ne sont à l'avant-garde. Car voilà que, à deux cents lieues* en avant d'eux comme en avant de nous, se sont révélés nos frères d'Essex. C'est ici, messieurs, qu'est le poste avancé de la nationalité canadienne-française; c'est ici qu'est le poste d'honneur!»

«(. . .)»

«Mais lorsqu'hier en remontant le cours de notre majestueux St-Laurent, je m'éloignais de plusieurs cent milles* des limites où se sont arrêtés nos efforts à nous, pour lutter d'influence contre cette colossale puissance qu'exerce la race anglo-saxonne; lorsque, durant tout un jour, malgré la rapidité vertigineuse du convoi qui nous emportait de ce côté-ci, nous avons longé les grands lacs qu'autrefois nos pères mettaient des semaines, des mois, à parcourir en canot, j'ai, pour la première fois, apprécié parfaitement l'immense mérite qui revient à nos compatriotes d'Essex, pour avoir conservé dans toute leur intégrité leur religion, leur langue, leurs coutumes, leurs traditions, leurs sentiments français et cela à six cents milles* de distance du premier groupe important de race française sur lequel il pût s'appuyer.»

«Nous le reconnaissons donc à votre gloire et nous le proclamons, Canadiens d'Essex, de Kent et de Détroit: vous avez eu à lutter contre deux influences formidables, également absorbantes, également omnipotentes: la puissante république américaine et le grand empire britannique.»

Dionne, N.E., *Fête nationale des Canadiens français célébrée à Windsor, Ontario, le 25 juin 1883*, Québec, Imprimerie Léger Brousseau, 1883, pages 4-5, 82-84 et 90-92, Brochure numéro 1883-3, CRCCF.

questions

1. Définir: colossal, vertigineuse, intégrité.
2. Situer sur une carte les endroits d'où venaient les participants à la fête nationale.
3. Thomas Chase Casgrain deviendra ministre du cabinet Borden durant la Première Guerre mondiale. Où est-il né et où a-t-il été élevé?
4. Selon Casgrain, qu'est-ce qu'un peuple? Expliquer brièvement sa définition.
5. Quels sont, selon Casgrain, les deux principaux résultats (fruits) de cette fête nationale?

6. Nous, du Québec, et plusieurs compatriotes d'Ottawa nous trompions, affirme le sénateur Trudel. En quoi consistait leur illusion?
7. Quelles sont les deux influences contre lesquelles les Canadiens d'Essex, de Kent et de Détroit ont eu à lutter?

document 100. la paroisse Sacré-Coeur de Toronto

(L'église du Sacré-Coeur de Jésus) a été consacrée par le cardinal Taschereau, dont la présence rehaussa les cérémonies d'ouverture. À ce sujet, une brochure¹ commémorant la fondation de la paroisse précise:

«La paroisse du Sacré-Coeur a été érigée pour le bien des catholiques francophones de Toronto dont les besoins sont mieux compris par un prêtre de la même langue et de la même nationalité. Même si la ville ne comptait qu'un nombre plus ou moins grand d'habitants de langue française, ce fut le constant souci des évêques ainsi que le désir des gens eux-mêmes d'avoir leur propre église où ils entendraient leur langue maternelle. Pendant quelques années, les Pères Basiliens rassemblaient quelques familles françaises à la chapelle de leur collège et, après quelques prières, ils prononçaient un sermon. Mais cela n'avait guère de succès: le petit nombre et les bons venaient; le grand nombre et ceux qui en avaient le plus besoin restaient à l'écart. Enfin, en 1887, on fit venir de Montréal un prêtre canadien français à qui l'on confia le soin de tous les catholiques de langue française de la ville. Le 26 juin, le nouveau prêtre célébra la première messe dans la chapelle St-Vincent-de-Paul de l'église St. Michael. Il en fut ainsi pendant quinze mois jusqu'à ce qu'un vieux temple presbytérien de la rue King, entre les rues Power et Don, soit acheté et rénové, puis consacré le 7 octobre 1888.»

(...)

Ainsi un ancien temple presbytérien rénové servait d'église. Il n'y avait pas de presbytère, mais les premiers efforts du curé Philippe Lamarche allèrent du côté de l'organisation d'une école. Faute de locaux, le sous-sol de l'église devint une salle de classe qui, en 1890, comptait vingt-six élèves. Le père Lamarche s'occupait lui-même de l'enseignement. Étant une paroisse nationale, les limites de la paroisse du Sacré-Coeur correspondaient aux frontières mêmes de la ville de Toronto. Mais la plupart des paroissiens vivaient dans la région avoisinante de l'église, située sur la rue King East.

1 La paroisse du Sacré-Coeur, 1887-1933.

Lee, Danièle, *The Evolution of an Ethnic Urban Parish*. Thèse M.A., Université de Toronto, 1967, pages 14-17. Traduction de l'auteur.

questions

1. À l'aide de l'introduction, définir paroisse nationale.
2. Quelle a été la première solution des autorités catholiques de Toronto pour répondre aux besoins de la communauté catholique francophone? A-t-elle eu du succès?
3. Quelle a été la deuxième solution?
4. Quelles étaient les dimensions de la paroisse? Où habitaient surtout les citoyens? Où travaillaient-ils? (Voir l'introduction.)
5. En plus d'être curé de la paroisse, que faisait le père Lamarche?

le «siècle de l'Ontario» et la «conquête silencieuse»

Au moment où Laurier prédit au Canada un siècle de développement et de prospérité, les Ontariens, sans l'avouer ouvertement, prétendent peut-être que le nouveau siècle sera plutôt le leur. En effet, au début du XX^e siècle, l'Ontario peut nourrir bien des espoirs.

Sur le plan politique, le parti libéral, usé par trente-deux ans de pouvoir continu, cède la place aux conservateurs en 1905. Sous l'habile et énergique gouverne de James P. Whitney, une nouvelle équipe se targue de progressisme dans tous les domaines. Les villes manufacturières du *Golden Horseshoe* réclament des ressources énergétiques à bon marché; le gouvernement crée la Commission hydro-électrique en 1906, qui, par les manoeuvres entêtées d'un Adam Beck, amorce la nationalisation de la distribution et de la production de l'électricité. Les universités, celle de Toronto en tête, expriment la nécessité d'un financement adéquat qui leur permette de pourvoir aux besoins d'un monde industriel; le gouvernement acquiesce et encourage les facultés de science et, en particulier, les études pratiques dans le domaine minier et forestier. Un ministre de l'Éducation perspicace, R. A. Pyne, prévoit les avantages que manufacturiers et industriels pourront tirer d'une main-d'oeuvre mieux préparée; il s'acharne à convaincre les municipalités d'ouvrir des écoles techniques, industrielles ou d'arts appliqués. L'urgence d'améliorer les conditions sanitaires des villes et les services de santé se fait criante; le gouvernement délie les cordons de la bourse et les nouvelles constructions, telles que l'Hôpital Général de Toronto, sont nombreuses sans signifier cependant que la qualité accompagne la quantité. Enfin la volonté gouvernementale de contrôler l'exploitation des ressources naturelles existe bel et bien. Cependant, qu'il s'agisse de protéger les forêts contre les incendies et les promoteurs peu scrupuleux, ou d'imposer la «condition manufacturière» aux mines, ou encore d'augmenter les revenus publics sur l'exploitation des richesses naturelles, le gouvernement Whitney doit avouer des demi-succès.

Par ailleurs, surtout dans les milieux urbains, les laissés-pour-compte de la croissance industrielle sont pris en main par de multiples associations de bienfaisance qui, réformistes et paternalistes à la fois, proposent souvent la prohibition totale des boissons alcoolisées comme remède fondamental aux maux sociaux. Les ouvriers, pour leur part, s'en remettent à des unions encore trop faibles ou trop suspectes pour exiger une plus juste part de la prospérité générale. Enfin le monde rural et agricole, dont les revenus s'améliorent pourtant, ne pardonne guère à la croissance

urbaine et industrielle de mettre en péril son style de vie et surtout de lui ravir son poids traditionnel dans les affaires de la province.

Rurale à plus de 65% en 1891, la population ontarienne ne l'est plus qu'à 57% dix ans plus tard. En 1911, la population urbaine prend le dessus, comptant pour 52%. Sans contredit, Toronto est le centre urbain le plus important de la province. Sa population dépasse 375 000 habitants en 1911; en dix ans, sa superficie, tout comme sa population, a presque doublé. Si Toronto domine nettement tout le vieil Ontario, à l'exception peut-être d'Ottawa qui se soustrait à son emprise économique, il n'est pas moins présent dans le Nouvel-Ontario. Au début du siècle, il a craint que ce dernier ne lui échappe au profit des intérêts outaouais et surtout montréalais favorisés par la récente construction du Canadien Pacifique. Mais il a réagi rapidement. Dès 1902, le *Temiskaming and Northern Ontario Railway* entreprend un long périple qui, de North Bay, va le mener jusqu'à Cochrane en 1908, où un autre chemin de fer — le *National Transcontinental* — se taille une voie à travers le Grand *Clay Belt*. Les mines de Cobalt, et bientôt celles du Porcupine, de même que les ressources forestières du Nouvel-Ontario deviennent du même coup à portée de la main de Toronto. Un autre chemin de fer, reliquat des aventures de l'industriel F.-H. Clergue, s'avance péniblement de Sault-Sainte-Marie à Hearst sur la ligne du *Transcontinental*. Enfin, plus prometteuse, une dernière voie ferrée transcontinentale — le *Canadian Northern* de Mackenzie et Mann — entreprend de relier Winnipeg à Toronto via Sudbury. À la veille de la Première Guerre mondiale, ce réseau de communication est sur le point d'être complété. À condition d'oublier un instant la présence d'un nombre considérable de Canadiens français au Nouvel-Ontario, Toronto peut répondre un non sans équivoque au pamphlétaire qui, au tournant du siècle, lui demandait: (*Is Toronto and Western Ontario to be sidetracked and New Ontario made a Greater Quebec?*)

Mais, durant cette première décennie du siècle, une partie grandissante de la population ontarienne anglo-protestante n'oublie pas la présence des Franco-Ontariens. Les orangistes, hostiles à toute expansion de la religion catholique et francophobes par moment, se font les plus virulents dénonciateurs de ce qu'ils dénomment la «conquête silencieuse» de l'Ontario par les Canadiens français. Dans l'est de la province, affirment-ils devant leurs compatriotes anglophones, les Canadiens français ne sont-ils pas devenus, au tournant du siècle, majoritaires dans plus d'un comté et fortement représentés dans les villes d'Ottawa et de Cornwall? À l'autre extrémité de la province, dans Essex et Kent, que peut-on s'attendre des Canadiens d'origine française qui forment près de la moitié des 60 000 catholiques du diocèse de London? À Toronto même, n'y a-t-il pas une paroisse nationale canadienne française? Enfin et surtout, argumentent-ils, le Nouvel-Ontario n'est-il pas envahi par des Canadiens français?

D'ailleurs, certains événements semblent venir nourrir les craintes exprimées par des groupes anglophones et protestants. En 1896, l'immense vicariat apostolique du Pontiac devient le diocèse de Pembroke, suffragant de l'archidiocèse d'Ottawa. Un évêque francophone, Mgr N. Z. Lorrain, occupe le siège épiscopal. Dès 1907, le vicariat apostolique du Témiscamingue est découpé à même le tout récent diocèse de Pembroke et, comme ce dernier, chevauche les deux provinces d'Ontario et de Québec. Le titulaire, Mgr E. A. Latulipe, réside à Haileybury.

À l'ouest de North Bay, jusqu'au nord du lac Supérieur, un nouveau diocèse est aussi créé en 1905. Découpé à même la partie septentrionale du diocèse de Peterborough, le diocèse de Sault-Sainte-Marie est rattaché à la province ecclésiastique de Kingston et non pas, comme le souhaitent les Canadiens français, à celle d'Ottawa. De plus, son évêque titulaire est un anglophone, Mgr D.J. Scollard. Les élites

canadiennes françaises ont beau argumenter que, outre les 5 000 catholiques amérindiens aux langues diverses, le nouveau diocèse comprend 20 000 Canadiens français catholiques pour seulement 6 000 anglophones, l'épiscopat ontarien ne fléchit pas et la nomination d'un évêque anglophone est maintenue. Dans l'immédiat et aussi longtemps que les Jésuites, pour la plupart francophones, forment la majorité du clergé et dirigent la plupart des paroisses, les Franco-Ontariens n'ont pas trop à craindre. Mais, au fur et à mesure que le clergé diocésain s'accroît et que les Jésuites lui remettent le soin de plusieurs paroisses, il se trouvera des communautés francophones desservies par des prêtres anglophones.

Dans l'est, des groupes anglophones trouvent également inquiétante la croissance de l'élément francophone. Dans les diocèses d'Ottawa et d'Alexandria, la proportion des Canadiens français catholiques continue d'augmenter. À l'Université d'Ottawa, où le bilinguisme intégral des cours était abandonné depuis 1874, faute d'un nombre suffisant de francophones, le parallélisme des cours est adopté à compter de 1900. Ainsi, les étudiants de langue française, de plus en plus nombreux, peuvent désormais suivre des cours dans leur langue, pendant que dans une salle voisine leurs confrères anglophones reçoivent leur enseignement dans la leur.

L'accroissement de l'élément francophone et catholique de la province suscite donc des appréhensions chez la population anglo-protestante et anglo-catholique. Pressentie dès le tournant du siècle, déjà sujet de quelques batailles de chiffre dans la presse, la «conquête silencieuse» est confirmée en 1909 quand le recensement ecclésiastique fixe à 247 000, soit 10% de la population totale, le nombre de Franco-Ontariens. Connus quelques années plus tard, les résultats du recensement canadien de 1911 dénombrent quelque 202 500 Ontariens d'origine française. Considérant ce chiffre inférieur à la réalité, la presse et les leaders, francophones et anglophones, maintiennent souvent le chiffre de 250 000 comme plus exact.

Par ailleurs, de plus en plus conscients d'être une force nouvelle dans une province en pleine expansion, les «Ontario français» de l'est, du sud et du nord envisagent de s'unir. Quelque mille deux cents congressistes réunis à Ottawa en 1910 jettent les bases d'une association d'envergure provinciale — l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario — qu'ils chargent de promouvoir leurs intérêts, en particulier en matière d'éducation.

Le premier texte est tiré d'une lettre de Mgr Adélard Langevin, archevêque de Saint-Boniface et ancien professeur à l'Université d'Ottawa, où il explique l'accroissement de la population catholique et canadienne française de l'Ontario. Chiffres à l'appui, l'historien Lionel Groulx rend compte de l'évolution de la population catholique d'origine ethnique française de 1871 à 1921. Le troisième texte, tiré du bulletin de l'Union Saint-Joseph du Canada, propose un idéal d'égalité entre les influences française et anglaise en Ontario. Le dernier texte est extrait d'un journal de Hawkesbury fondé en 1908 expressément pour semer l'idée d'un congrès provincial. Suit un tableau élaboré à partir du recensement de 1911. Les divisions de recensement sont regroupées de manière à permettre une comparaison avec celui de 1871 (voir pages 93-95).

document 101.

aspects de la «conquête silencieuse»

Il appert par les recensements officiels que le diocèse du Sault Sainte Marie comptait (20 000) vingt mille catholiques de langue fran-

çaise lors de son érection en 1905 et que les Catholiques de langue anglaise n'étaient alors qu'au nombre de (6 000) six mille! Sur trente sept prêtres, trois seulement étaient de langue anglaise! Et depuis lors le nombre des Canadiens-Français a augmenté parce que la Province de Québec envoie dans ces régions l'excédent de sa population, et les pèlerinages à la Bonne Sainte Anne de Beaupré ont grandement favorisé cette immigration, selon la remarque que m'en ont faite à moi-même les officiers du Chemin de fer Pacifique Canadien.

Il est certain, d'après les études si savantes de feu M. Rameau de St-Père, l'éminent publiciste Français, et d'après les recensements officiels, que la race française envahit peu à peu la province anglaise et protestante d'Ontario.

C'est ce que les fanatiques anglais appellent, avec le fameux francophone Dalton McCarthy, *The silent conquest*, la conquête silencieuse. Les catholiques de langue française en augmentant constamment en nombre pendant que ceux de langue anglaise diminuent, en plus d'un endroit, constituent donc nécessairement un point d'appui sérieux pour l'Église Catholique.

Il y a vingt ans lorsque j'étais moi-même professeur de théologie morale à l'Université d'Ottawa, le français était à peine toléré dans l'enseignement, et le bon père recteur d'alors, un brave Irlandais, trouvait tout naturel de dire souvent: «Dans vingt ans, et moins, on ne parlera plus que l'anglais à l'Université et dans la ville d'Ottawa!»

Or, aujourd'hui, vingt ans après, le nombre des Canadiens-Français a presque doublé dans la ville et le diocèse d'Ottawa, et, à l'Université, le cours français parallèle au cours anglais est très bien fréquenté, et c'est précisément ce qui fait la grande difficulté avec l'élément Irlandais qui voudrait que l'Université fût exclusivement anglaise. En conséquence, Éminence, il me semble clair qu'il est dans les intérêts de l'Église catholique de favoriser le groupement des catholiques de langue française sous des évêques qui les comprennent, les encouragent, et jouissent de leur confiance. C'est comme conclusion de ces faits et de ces considérations soumis à l'examen de Votre Éminence que j'ose exprimer le vœu ardent de voir le diocèse du Sault Sainte Marie rattaché à la province ecclésiastique d'Ottawa afin de fortifier la situation de Sa Grandeur Monseigneur Duhamel en butte, depuis de longues années, à une pression très forte de la part de l'épiscopat de langue anglaise d'Ontario, pour l'amener à se donner un prêtre de langue anglaise comme son successeur.

questions

1. Où se manifeste d'abord, selon l'auteur, la conquête silencieuse? Voir l'introduction et préciser quelle autre partie du nord de l'Ontario compte aussi à cette époque une forte proportion de la population canadienne française.
2. Edme Rameau de Saint-Père a publié plusieurs livres, entre autres, «La France aux colonies», relatant l'expansion canadienne française en Amérique du Nord. Retrouver dans ce recueil trois extraits de son livre. Préciser la date de publication et le titre complet.
3. Pourquoi l'expansion canadienne française constitue-t-elle un point d'appui sérieux pour l'Église catholique?
4. Comment l'auteur démontre-t-il que le français a fait des gains à Ottawa?
5. Le souhait de Mgr Langevin, quant au diocèse de Sault-Sainte-Marie, a-t-il été exaucé? Expliquer brièvement à l'aide de l'introduction.

document 102. religion catholique et langues

En 1871 le recensement permet de retracer, dans l'Ontario, 274,162 catholiques, dont 75,000 seulement de langue française; après cette date, les statistiques parlent comme suit: en 1901, population catholique: 390,351 âmes, dont 161,181 de langue française; en 1911, population catholique: 484,997, dont 202,442 de langue française; en 1921, 575,266 catholiques, dont 248,000 de langue française. En résumé, pour chaque vingt ans, la population catholique de langue française de l'Ontario enregistre une augmentation de près de 100 pour cent, pendant que les catholiques de toute autre langue s'accroissent à peine de 10 pour cent. Si l'on objecte qu'un fort courant d'émigration vers les provinces de l'ouest ne cesse d'entamer les effectifs de ceux-ci et que ceux-là bénéficient de l'immigration québécoise, il convient toutefois d'observer que les catholiques de toute autre race que le français rachètent une partie de leurs pertes par l'immigration étrangère, de laquelle la population française ne tire rien ou si peu que rien.

Groulx, Lionel, *L'enseignement français au Canada*, Montréal, Granger Frères, 1933, volume II, page 216.

questions

1. Placer les données statistiques de l'auteur dans un tableau.
2. Tracer deux courbes sur un graphique représentant l'évolution de la population catholique totale et celle de la population catholique française.
3. Quelles raisons, selon l'auteur, expliquent cette évolution?

document 103. un idéal d'égalité

(. . .) Bref, il faut que l'influence française devienne égale à l'influence anglaise dans l'Ontario, si l'on veut que le Canada reste un.

Au demeurant, la question se résume à savoir comment l'élément canadien-français d'Ontario, au chiffre de 180,000¹ habitants, peut acquérir un prestige égal à celui de l'élément anglo-saxon. Ce ne sera pas l'oeuvre d'un jour. Mais ce résultat émergera nécessairement de l'union pratique des Canadiens-français dans la défense de leurs intérêts, et de leur application harmonieuse à conquérir l'influence économique qui leur fait défaut. Prolifiques comme ils sont, grâce à la pureté de leurs moeurs, ils continueront à augmenter en nombre plus rapidement que leurs compatriotes de langue anglaise. Mais la grande victoire qu'il faut remporter petit à petit est celle de l'obtention d'une éducation franchement d'accord avec leur langue, leur foi, leurs traditions; et la grosse lutte qu'il faut livrer est celle de l'acquisition d'une influence économique capable d'imposer le respect.

1 Il s'agit probablement d'un nombre estimé par l'auteur en 1909, à partir du recensement de 1901 qui donnait 158 671 Ontariens d'origine ethnique française sur une population totale de 2 182 947. Leclerc, Charles, *Les Canadiens français et Ontario*, dans *Le Prévoyant*, volume XIV, n° 10, août 1909, page 85.

questions

1. Définir: prolifique.
2. Quel doit être, selon l'auteur, le grand objectif de l'élément canadien français de l'Ontario?
3. «Ce ne sera pas l'oeuvre d'un jour», affirme l'auteur. Énumérer ce qui permettra d'obtenir le résultat espéré par l'auteur.
4. Qu'est-ce qui semble le plus important, selon l'auteur?

document 104. pour un grand congrès national

Nous sommes dans l'Ontario 235,000¹ Canadiens français dispersés par groupes aux quatre coins de la province. Or, pourquoi ne pas établir, et sans tarder, un solide trait d'union entre ces divers groupements de compatriotes, afin qu'ils puissent plus facilement prendre contact entre eux, avoir conscience de leur nombre, mettre plus d'ensemble,

1 Il s'agirait d'un autre estimé assez près du nombre 247 000 indiqué l'année suivante par le recensement ecclésiastique

partant, plus de force, dans la revendication de leurs droits? Or, je ne crois pas qu'on puisse obtenir ce résultat désirable autrement que par une grande convention nationale dans laquelle seraient représentés tous les centres canadiens-français de la province.

Pourquoi, oubliant nos luttes et nos divisions, ne tiendrions-nous pas nos assises nationales où dans une fraternelle communauté d'idées et de sentiments, nous étudierions les conditions sociales des Canadiens français d'Ontario au triple point de vue économique, politique et religieux? Pourquoi, par la grande voix d'un Congrès, ne ferions-nous pas entendre à ceux qui nous jaloussent ou nous persécutent la liste de nos fières et légitimes revendications? Pourquoi, fermes sans jactance, forts des qualités de notre race, ne dirions-nous pas aux races qui ourdissent notre fusion complète dans le grand tout anglo-saxon: «Nous sommes plus de 235,000 Canadiens français ici sur le sol d'Ontario; nous y sommes pour y rester: nous y sommes pour y vivre en citoyens paisibles mais déterminés à garder le précieux héritage de nos traditions nationales, notre langue, notre foi: les luttes ne nous feront pas peur, pas plus que les tracasseries administratives n'amoindriront la ferveur de nos réclamations: nous sommes unis à tout jamais; nous formons bloc; désormais nos sympathies et nos votes iront du côté où nous trouverons justice et bienveillance.» N'est-ce pas que voilà un fort beau rêve, et qu'il mérite qu'on tente de le réaliser.

Beausoleil, A., (curé de Fournier), dans *Le Moniteur* (journal hebdomadaire), Hawkesbury, 18 décembre 1908, cité dans Plante, Albert, *Les écoles bilingues d'Ontario*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1954, page 81, «Documents historiques», n° 28. Ce numéro comprend aussi un article de J. Raoul Hurtubise intitulé *Les écoles bilingues de Sudbury*.

questions

1. Définir: ferme sans jactance, ourdir. Qu'est-ce qui menace, selon l'auteur, la nationalité canadienne française de l'Ontario?
2. Pourquoi un grand congrès des Canadiens français de l'Ontario apparaît-il désirable?
3. Quelles seraient les sujets étudiés dans un tel congrès?
4. Selon l'auteur, en quoi consiste l'héritage des Canadiens français?
5. Qu'est-ce qui permettra aux Canadiens français de garder cet héritage?

document 105.
l'Ontario en 1911: caractéristiques de la population

a) Population ontarienne par origines ethniques, 1911

Divisions de recensement	Anglaise	Irlandaise	Écossaise	Française	Allemande	Autres	Total
Sud-Ouest							
1, Essex-Kent-Lambton (Windsor et Sarnia exclus)	52 694	29 312	24 835	23 394	8 289	8 574	147 098
1a Windsor	5 911	2 515	2 272	4 113	943	2 075	17 829
1b Sarnia	3 676	2 431	2 533	403	464	440	9 947
Sous-total	62 281	34 258	29 640	27 910	9 696	11 089	174 874
2, Elgin-Middlesex-Oxford (London exclu)	64 779	25 539	32 305	1 233	10 651	7 941	142 448
2a London	24 060	9 990	7 818	409	1 561	2 462	46 300
Sous-total	88 839	35 529	40 123	1 642	12 212	10 403	188 748
3, Huron-Perth-Bruce-Grey	59 745	63 156	52 242	1 905	36 692	4 348	218 088
Total	210 865	132 943	122 005	31 457	58 600	25 840	581 710
Centre							
4, Norfolk-Haldimand-Brant Waterloo-Wellington-Dufferin	79 477	42 268	37 712	1 939	53 154	14 837	229 387
5, Simcoe	29 569	27 846	15 178	6 686	2 201	3 573	85 053
6, Niagara-Wentworth-Halton- Peel-York-Toronto-Ontario- Durham (St-Chararines, Welland, Hamilton, Toronto, Oshawa exclus)	125 151	54 411	37 909	2 763	22 746	18 534	261 514
6a St-Catharines	5 698	2 881	1 619	310	977	999	12 484
6b Welland	1 798	705	749	150	954	962	5 318

a) Population ontarienne par origines ethniques, 1911 (suite)

Divisions de recensement	Anglaise	Irlandaise	Écossaise	Française	Allemande	Autres	Total
6c Hamilton	37 071	14 210	14 673	1 120	4 619	10 276	81 969
6d Toronto	181 315	81 804	60 042	4 886	9 775	38 716	376 538
6e Oshawa	4 915	1 083	768	74	139	457	7 436
Sous-total	355 948	155 094	115 760	9 303	39 210	69 944	745 259
7. Muskoka-Victoria-Haliburton- Peterborough-Northumberland	52 744	43 678	21 309	3 625	3 800	7 118	132 274
Total	517 738	268 886	189 959	21 553	98 365	95 472	1 191 978
Est							
8. Prince Edward-Hastings- Lennox-Addington-Frontenac (Kingston exclu)	38 788	40 639	12 474	5 499	8 025	11 644	117 069
8a Kingston	7 897	6 599	2 404	667	305	1 002	18 874
Sous-total	46 685	47 238	14 878	6 166	8 330	12 646	135 943
9. Leeds-Grenville-Dundas	17 519	33 052	9 601	3 880	3 665	4 746	72 463
10. Stormont-Glengarry-Prescott (Cornwall et Hawkesbury exclus)	3 640	7 091	17 247	29 682	1 726	2 621	62 007
10a Cornwall	1 067	1 155	1 154	2 537	127	555	6 595
10b Hawkesbury	222	272	97	3 631	21	157	4 400
Sous-total	4 929	8 518	18 498	35 850	1 874	3 333	73 002
11. Russell-Carleton (Ottawa exclu)	5 636	20 166	4 624	22 110	670	765	53 971
11a Ottawa	20 180	22 065	10 302	26 732	2 379	5 404	87 062
Sous-total	25 816	42 231	14 926	48 842	3 049	6 169	141 033

12. Lanark-Renfrew (Pembroke exclue)	9 275	32 051	19 378	5 956	8 642	4 916	80 218
12a Pembroke	787	1 778	662	1 195	1 123	81	5 626
Sous-total	10 062	33 829	20 040	7 151	9 765	4 997	85 844
Total	105 011	164 868	77 943	101 889	26 683	31 891	508 285
Nord-Est							
13 Nipissing (North Bay et Sudbury exclus)	10 361	10 117	6 467	23 313	1 794	10 191	62 243
13a North Bay	1 712	2 080	1 419	1 446	259	821	7 737
13b Sudbury	705	837	661	1 518	52	377	4 150
Sous-total	12 778	13 034	8 547	26 277	2 105	11 389	74 130
14. Parry Sound-Manitoulin- Algoma (Sault-Sainte-Marie exclu)	19 481	17 853	13 762	15 484	4 099	18 264	88 943
14a Sault-Sainte-Marie	2 761	2 126	2 055	1 051	425	2 566	10 984
Sous-total	22 242	19 979	15 817	16 535	4 524	20 830	99 927
Total	35 020	33 013	24 364	42 812	6 629	32 219	174 057
Nord-Ouest							
15. Thunder Bay — Rainy River (Fort-William et Port-Arthur exclus)	7 693	4 632	5 882	3 079	1 373	16 871	39 530
15a Fort-William	4 680	2 191	2 786	944	365	5 533	16 499
15b Port-Arthur	3 425	1 604	1 934	708	305	3 244	11 220
Total	15 798	8 427	10 602	4 731	2 043	25 648	67 249
Total Ontario	884 432	608 137	424 873	202 442	192 320	211 070*	2 523 274
%	35,1	24,1	16,8	8,0	7,6	8,4	100%

* Il s'agit des origines ethniques suivantes: hollandaise: 35 012; juive: 27 015; amérindienne: 23 044; italienne: 21 265; russe: 12 618; austro-hongroise: 11 771; polonaise: 10 602; origines diverses ou non données: 69 743.

questions

Ce tableau peut servir de récapitulation sur l'évolution de la population ontarienne, surtout si des comparaisons sont établies avec celui de 1871.

1. Établir en pourcentages les proportions entre les groupes ethniques de la province, des grandes régions, de groupes de divisions de recensement et de villes choisis.
2. Comparer ces pourcentages à ceux de 1871 afin de dégager une évolution.
3. Comparer, en pourcentages, des villes à leur groupe de divisions de recensement en 1911 et en 1871. Noter, s'il y a lieu, l'urbanisation.
4. Dresser une carte représentant certaines informations du tableau, que l'enseignant saura préciser.

b) Population ontarienne par lieux de naissance, 1911

Lieux de naissance	Nombre	Pourcentage
Terre-Neuve	2 338	0,09
Île-du-Prince-Édouard	915	0,04
Nouveau-Brunswick	2 760	0,11
Nouvelle-Écosse	4 493	0,18
Ontario	1 931 726	76,56
Québec	64 783	2,57
Manitoba	2 628	0,10
Saskatchewan	459	0,02
Alberta	549	0,02
Colombie britannique	644	0,03
Territoires du Nord-Ouest et Yukon	268	0,01
Allemagne	15 010	0,59
Autriche-Hongrie	15 555	0,62
États-Unis	55 674	2,21
France	1 879	0,07
Îles Britanniques		
Angleterre, pays de Galles	232 603	9,22
Irlande	50 135	1,99
Écosse	64 976	2,58
Italie	16 411	0,65
Russie	19 418	0,77
Autres		
possessions britanniques	8 622	0,34
pays européens	18 694	0,74
pays asiatiques	5 388	0,21
pays	735	0,03
Non donnés et en mer	6 611	0,25
Total	2 523 274	100%

questions

1. Quelle proportion de la population ontarienne est née au Canada?
2. Quelle proportion de la population ontarienne est née dans les îles Britanniques? Comparer ce pourcentage à celui de 1871.
3. En comparant ce tableau à celui de 1871, discuter: En 1911, l'Ontario n'a plus le même caractère britannique qu'en 1871.

c) Population ontarienne par religions, 1911

Cultes ou religions	Nombre	Pourcentage
Méthodistes	671 727	26,6
Presbytériens	524 603	20,8
Église d'Angleterre (Anglicans)	489 704	19,4
Catholiques romains	484 997	19,2
Baptistes	132 809	5,3
Luthériens	66 708	2,7
Juifs	26 767	1,1
Autres cultes ou non donnés	125 959	4,9
Total	2 523 274	100%

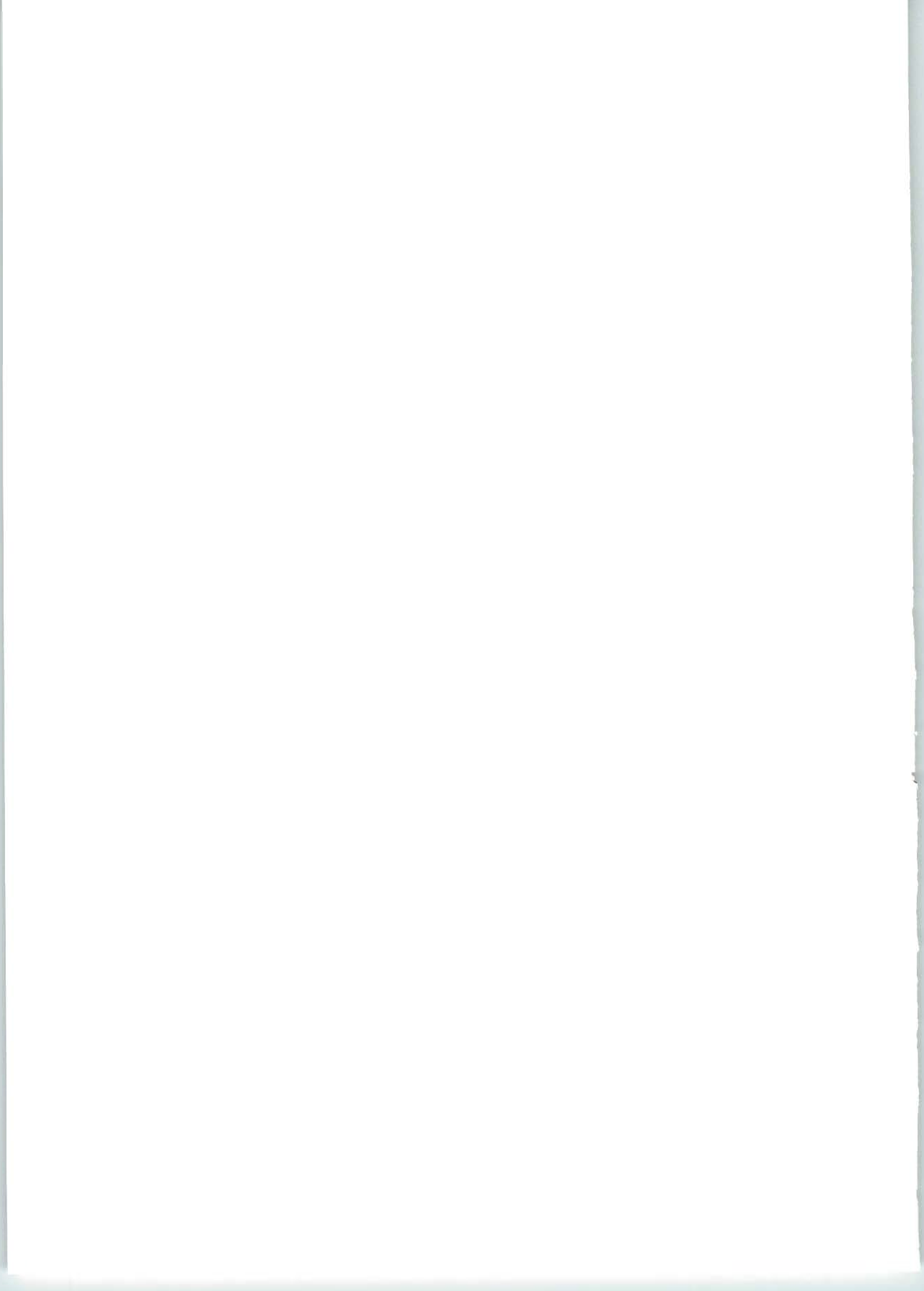
question

1. Comparer ce tableau à celui de 1871 et noter les principales différences.

lectures suggérées

CHOQUETTE, Robert, *L'Ontario français, historique*, Montréal, collection «L'Ontario français», Études Vivantes, 1980, chapitres 5 à 8.

GRIMARD, Jacques, *L'Ontario français par l'image*, Montréal, collection «L'Ontario français», Études Vivantes, 1981, deuxième partie: «les travaux» et troisième partie: «les jours».



Troisième partie

De «Canadiens français d'Ontario» à «Franco-Ontariens»

introduction

À la veille de la Première Guerre mondiale, les «Canadiens français d'Ontario» s'engagent dans une lutte scolaire dont le dénouement se fait attendre pendant plus de quinze ans. Cette période du règlement 17 (1912-1927), dont les retombées sont d'envergure nationale, laisse des marques profondes, notamment un rattrapage à effectuer dans l'organisation matérielle des écoles primaires et dans l'amélioration des normes d'enseignement en général. C'est à cette tâche, ainsi qu'à la mise en place d'institutions secondaires, voire postsecondaires, privées que maints efforts sont consacrés durant les quelque trente années suivantes.

Dès la fin de la Première Guerre, le mouvement de migrations canadiennes françaises vers le Grand *Clay Belt* ontarien et québécois s'accroît. Cette nouvelle poussée de colonisation agricole se poursuit durant la crise économique des années trente, alors que les autorités gouvernementales se joignent aux élites pour promouvoir le retour à la terre. La reprise économique stimulée par la guerre se transforme en prospérité quand la paix revient. Marquée par l'industrialisation et l'urbanisation, cette période de forte croissance a des effets importants sur la collectivité francophone de l'Ontario. La vocation agricole du Grand *Clay Belt* et, à un degré un peu moindre, du triangle Mattawa-Haileybury-Sudbury, cède le pas à l'exploitation des ressources forestières et minières. La campagne perd de nombreux habitants au profit des centres urbains régionaux. Les migrations internes vers les milieux urbains et industriels régionaux ne sont pas uniques au Nord. Un mouvement semblable se produit dans l'Est. Tout aussi considérable est celui qui amène dans le sud industriel de la province des vagues de francophones en provenance des autres régions de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick. Leur établissement dans des communautés déjà existantes et dans des cadres économiques et urbains déjà structurés ne se fait pas sans difficultés et sans effets sur leur homogénéité culturelle. Les taux de transferts linguistiques en témoignent éloquentement.

Les années soixante s'ouvrent sur des «révolutions tranquilles», doublées d'une certaine atmosphère de bilinguisme et de biculturalisme. Révolution tranquille profonde au Québec, affirme la plupart, qui affecte les fondements mêmes de la société-

té québécoise et qui remet en question la Confédération. Révolution tranquille aussi en Ontario, proposent certains, qui amorce quelques pas vers la reconnaissance d'un bilinguisme officiel canadien et surtout qui modifie ses attitudes à l'égard de sa minorité de langue française, lui accordant en particulier une place dans le système scolaire secondaire public. Enfin, déclenchée dès la parution du rapport préliminaire de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, l'atmosphère de bilinguisme et de biculturalisme se solde par l'adoption de la Loi sur les langues officielles en 1969.

L'expérience canadienne française en sol ontarien se traduit peu à peu par le nom utilisé pour désigner ceux qui l'ont vécue et la vivent. En effet, les «Canadiens français d'Ontario» deviennent des «Franco-Ontariens». D'une part, dans des domaines comme l'éducation, les services sociaux et culturels, l'administration publique et l'ensemble des lois et règlements régissant tout autant la vie familiale que le monde du travail, la part des structures reliées au territoire provincial se précise et amène les «Canadiens français d'Ontario» à s'identifier plus directement par rapport à ce territoire qu'ils habitent. D'autre part, l'émergence au Québec d'un nationalisme qui accorde une part importante à la notion territoriale pousse aussi les Canadiens français à se redéfinir. Enfin, la communauté francophone de l'Ontario se diversifie par l'apport d'immigrants européens, sud-asiatiques et africains.

À l'aube des années soixante-dix, la population franco-ontarienne nourrit bien des espoirs. L'éducation secondaire publique en français est acquise et le gouvernement ontarien semble disposé à faire d'autres concessions. La Loi sur les langues officielles ne se veut que l'amorce d'un bilinguisme officiel de plus en plus répandu; le secrétariat d'État ouvre ses coffres à l'intention des minorités de langues officielles. L'affirmation québécoise, inquiétante aux yeux de certains par ses velléités souverainistes, laisse entrevoir à d'autres les avantages d'une province francophone forte. Cependant, au terme de la décennie, si bien des espoirs sont encore permis et si des progrès ont été accomplis, les Franco-Ontariens réclament des réponses à plusieurs questions. Leurs gouvernements municipaux vont-ils continuer d'être indifférents à leur égard? Leur gouvernement provincial va-t-il s'engager résolument envers eux? Va-t-il contribuer à leur fournir les instruments de leur épanouissement? Leur gouvernement fédéral va-t-il reprendre et renouveler ses politiques linguistiques et culturelles? Quelle place auront les Franco-Canadiens minoritaires dans une Confédération modifiée, ou dans l'association de nouveaux états souverains? Les Franco-Ontariens ont commencé et veulent continuer d'être parmi les artisans qui proposent des réponses à ces questions.

Chapitre 6

La question scolaire

le Congrès de 1910 et le règlement 17

Du 18 au 20 janvier 1910, quelque 1 200 délégués de toutes les parties de l'Ontario français se réunissent en congrès à Ottawa. Ils fraternisent certes et reçoivent d'éminents personnages tels que le premier ministre Wilfrid Laurier, Mme Laurier, le chef de l'opposition Robert Borden, quelques ministres du gouvernement provincial, dont J.O. Rhéaume (ministre des Travaux publics) et Frank Cochrane (ministre de la Colonisation et des Mines), ainsi que des dignitaires ecclésiastiques tels que Mgr Latulipe d'Haileybury, Mgr Lorrain de Pembroke et Mgrs Routhier et Meunier, respectivement administrateurs des diocèses d'Ottawa et de London qui attendent la nomination de nouveaux évêques.

Mais, sous la présidence du sénateur N.A. Belcourt, les délégués procèdent surtout à un examen minutieux de la situation générale des Franco-Ontariens, en particulier le domaine de l'éducation (voir l'introduction de la section *l'organisation de l'enseignement*, pages 73, 74). Ils passent ainsi en revue le règlement de 1885 qui a promu l'anglais matière obligatoire dans les écoles publiques et séparées de la province; ils l'acceptent volontiers. Certains soulignent un autre règlement, celui de 1890, qui déclare l'anglais seule langue d'enseignement autorisée, sauf là où les écoliers ne la comprennent pas. Quelques-uns craignent que cet échappatoire permettant à maintes écoles de fonctionner en français ne soit bientôt éliminé. Mais la plupart s'attardent plutôt à proposer d'importantes réformes afin d'améliorer l'enseignement bilingue.

Cet esprit de réforme, les délégués d'Ottawa le partagent avec plusieurs de leurs compatriotes. En effet, depuis l'arrivée au pouvoir de l'équipe conservatrice de James Whitney en 1905, le ministre de l'Éducation R.A. Pyne est le chef de file d'un important mouvement de réforme scolaire. Il vise à rehausser les normes tant en ce qui a trait aux installations matérielles des écoles qu'en ce qui concerne la qualité de l'enseignement et des enseignants. Souvent situées en plein pays de colonisation, comme au Nouvel-Ontario, ou en milieu rural, comme dans l'est et le sud-ouest de la province, les écoles bilingues se classent parmi les plus démunies; de même les salaires des enseignants, trop peu qualifiés, sont particulièrement bas. Conscients de ces lacunes, les congressistes d'Ottawa proposent donc des réformes ainsi que l'extension et la reconnaissance officielle du système d'écoles bilingues. Ils confient à l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (ACFEO), qu'ils fondent sur-le-champ, le soin de promouvoir leurs demandes auprès du gouvernement.

Mais le Congrès d'Ottawa, les demandes qui en découlent et la fondation de l'ACFEO causent des remous dans la province. D'une part, l'Ontario, d'origine bri-

tannique à plus de 80%, participe à l'«effervescence impériale» qui, surtout depuis le début du siècle, anime plusieurs débats politiques canadiens; à preuve, la guerre des Boers et la question de la marine. À l'époque, plusieurs Ontariens ont le sentiment d'appartenir à l'Empire britannique dont la puissance politique, économique et militaire, alliée à l'influence croissante de la langue anglaise, développe les moindres recoins du monde, y répandant les bienfaits de la civilisation. Une telle vision s'accommode mal de la présence grandissante, à l'intérieur même de la province, de Canadiens français qui non seulement ne partagent guère ces valeurs impériales, mais nourrissent de semblables sentiments à l'égard de leur culture française, canadienne et catholique. Enfin, la croissance économique de l'Ontario même demande une main-d'oeuvre mieux préparée, entre autres par la connaissance d'une même langue, à s'intégrer à ses manufactures et industries.

D'autre part, la question linguistique se double d'une question religieuse. Expansion de la langue française signifie souvent expansion de la religion catholique. À une époque où les conflits religieux demeurent fréquents, les orangistes, aile militante du protestantisme, refusent de voir s'accroître l'influence catholique et entendent s'y opposer résolument. Les écoles bilingues étant presque toutes des écoles séparées catholiques, ils considèrent les demandes de l'ACFEO à l'effet d'étendre et de reconnaître officiellement le système bilingue comme une double menace: linguistique et religieuse. Pour sa part, l'épiscopat catholique irlandais de l'Ontario trouve, en la personne du nouvel évêque de London, Mgr Francis Fallon, un interprète énergique de ses craintes et de ses ambitions. En effet, Mgr Fallon souhaite limiter aux confins de la province de Québec l'influence de l'épiscopat canadien français. Mais il craint surtout que l'agitation au sujet des écoles bilingues ne mette en jeu l'existence même du système scolaire séparé catholique. Raffermi dans cette conviction lorsque le gouvernement ontarien, peu après le congrès d'Ottawa, abandonne un projet de répartition plus équitable des subventions entre les écoles publiques et les écoles séparées, Mgr Fallon n'hésite pas à se faire le porte-parole de l'épiscopat anglophone auprès du gouvernement, lui signifiant son appui à toute mesure destinée à réduire l'utilisation du français dans les écoles.

Fort d'une opinion publique opposée à l'expansion du bilinguisme scolaire, «boulevard des Orangistes» selon certains, et assuré de l'appui de l'épiscopat anglophone, le gouvernement Whitney refuse les propositions de l'ACFEO, procède à une inspection spéciale des écoles bilingues, puis promulgue le règlement 17 en juin 1912. Modifié et légèrement adouci en 1913, ce dernier devient loi en 1915.

Le premier texte est tiré du mémoire présenté par l'ACFEO au gouvernement, quelques semaines après sa fondation en 1910. Seules les résolutions proprement dites sont reproduites ici; un long préambule énonce les principes sur lesquels elles sont fondées. Quelques résolutions d'ordre technique qui exigeraient une connaissance approfondie du système scolaire de l'époque ont été légèrement modifiées; de même une résolution portant sur des amendements à la loi des écoles séparées et six autres traitant de la formation des enseignants et des brevets d'enseignement ont été retranchées. Ces dernières demandent l'établissement d'écoles de formation pédagogique anglo-françaises adéquates et des améliorations du système complexe des brevets d'enseignement, entre autres, l'acceptation des brevets décernés au Québec.

Dans le deuxième texte, l'inspecteur F.W. Merchant rend compte de la situation des écoles bilingues en 1911-1912. Le dernier texte, de la main du leader nationaliste Henri Bourassa, résume bien l'interprétation courante donnée à l'époque aux diverses clauses du règlement 17.

document 106. le mémoire de l'ACFEO au gouvernement ontarien, février 1910

L'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario, composée de plus de 200,000 citoyens canadiens-français de notre province soumet respectueusement à la considération du gouvernement de l'Ontario, par l'entremise de ses délégués, les résolutions votées à l'unanimité par une assemblée de 1,200 de ses membres venus de toutes les parties de la province qui ont assisté à un Congrès tenu dans la ville d'Ottawa les 18, 19 et 20 janvier dernier.

Lesdites résolutions portent sur la reconnaissance officielle et l'établissement d'écoles anglo-françaises, les certificats d'enseignement, les examens, l'inspection et, en général, la réglementation des écoles fréquentées par des élèves d'origine française.

Nous faisons valoir respectueusement et instamment au gouvernement la justice de nos revendications et la nécessité d'une action immédiate.

ATTENDU QUE

(...)

EN CONSÉQUENCE

L'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario prie le gouvernement ontarien de prendre les dispositions nécessaires pour donner suite aux demandes suivantes:

1. LES ÉCOLES PRIMAIRES

1. a) Qu'une école ou une classe dans laquelle la majorité des élèves présents sont d'origine française soit déclarée anglo-française.
- b) Que, dans les écoles et les classes où 25% des élèves présents sont d'origine française, les conseillers scolaires exigent que l'enseignement de la lecture, de l'orthographe, de la grammaire, de la composition et de la littérature se donne en français à ces élèves.
- c) (...)
2. a) Que, dans les écoles et les classes anglo-françaises, on modifie de façon raisonnable le programme officiel de manière à tenir compte des deux langues et à en assurer l'enseignement efficace dans les différentes classes.
- b) Que, dans les écoles et les classes anglo-françaises, on autorise une série de livres de lecture et de manuels français pour les différentes matières du programme d'études et qu'on recommande aux bibliothèques une liste supplémentaire d'oeuvres françaises.
3. Que les examens d'admission aux écoles secondaires, de même que les autres examens du ministère auxquels des candidats bilingues se présentent, comportent des épreuves de lecture, d'orthogra-

phe, de grammaire, de composition et de littérature françaises. Que les candidats qui se soumettent à ces examens français soient corrigés moins sévèrement dans leurs examens portant sur les sujets anglais, notamment la lecture, la grammaire, l'orthographe et la composition.

4. Que l'inspection de toutes les écoles et classes où l'on enseigne le français soit confiée à des inspecteurs bilingues.
5. Que les détenteurs de brevets d'enseignement qui n'ont pas suivi de cours bilingues soient tenus, avant de pouvoir enseigner dans les écoles et les classes bilingues, de passer un examen spécial devant des inspecteurs d'écoles bilingues ou un jury bilingue d'examen, pour assurer qu'ils possèdent une connaissance théorique et pratique suffisante du français.

2. LES ÉCOLES SECONDAIRES

6. Que le cours primaire bilingue soit suivi d'un cours secondaire bilingue comportant une série de manuels appropriés.
7. a) Qu'il soit permis d'établir et de maintenir certaines classes et écoles complémentaires connexes aux écoles anglo-françaises publiques ou séparées dans une municipalité ou un district scolaire où il existe une école secondaire, si cette dernière ne dispense pas de cours avancé en lecture, en orthographe, en grammaire, en composition et en littérature françaises.
b) Que ces classes et écoles complémentaires touchent les subventions législatives et autres accordées en général aux autres classes et écoles du même genre.

Mémoire présenté au gouvernement ontarien, février 1910, ACFO, Fonds C2, 82/12, CRCCF. Ce texte semble avoir été rédigé en anglais, à la suite du Congrès de 1910. Traduction de l'auteur.

questions

1. Dans l'introduction de cette section, retrouver deux règlements gouvernementaux concernant les langues à utiliser dans les écoles ontariennes.
2. Faire la distinction entre: langue sujet d'étude et langue d'enseignement.
3. Quelle est la principale crainte de certains congressistes d'Ottawa en 1910? (Voir l'introduction.)
4. Au nom de qui l'ACFEO présente-t-elle son mémoire?
5. Si elles étaient acceptées, les deux premières demandes de l'ACFEO rendraient-elles le français officiel dans certaines écoles ontariennes? Expliquer.
6. Que faut-il faire pour être admis à l'école secondaire? Que demande l'ACFEO à ce sujet?
7. Les écoles complémentaires demandées à l'article 7 correspondent à peu près aux écoles intermédiaires ou «Junior High Schools» actuels. À quelles conditions serait-il permis d'établir des écoles complémentaires anglo-françaises?

document 107. le Rapport Merchant sur les écoles anglo-françaises en 1912

a) Les écoles anglo-françaises en Ontario

Toronto, 24 février, 1912.

Honorable R.A. Pyne, M.D., LL.D., M.P.P.,

Ministre de l'Éducation, Toronto.

Monsieur, — En réponse aux instructions de votre lettre N° 13621 V4, à l'effet de faire enquête et rapport sur les écoles anglo-françaises, séparées et publiques de la province, j'ai visité les écoles suivantes:

a) Les écoles anglo-françaises séparées catholiques romaines des comtés d'Essex et de Kent

33 écoles

70 enseignants

2 426 élèves de langue maternelle française

949 élèves de langue maternelle anglaise

b) Les écoles anglo-françaises publiques du comté d'Essex

16 écoles

21 enseignants

598 élèves de langue maternelle française

93 élèves de langue maternelle anglaise

c) Les écoles anglo-françaises publiques du comté de Kent

4 écoles

4 enseignants

197 élèves de langue maternelle française

35 élèves de langue maternelle anglaise

d) Les écoles anglo-françaises séparées catholiques romaines du comté de Russell et de la cité d'Ottawa

66 écoles

189 enseignants

7 557 élèves de langue maternelle française

164 élèves de langue maternelle anglaise

e) Les écoles anglo-françaises séparées catholiques romaines du comté de Prescott

52 écoles

85 enseignants

3 096 élèves de langue maternelle française

205 élèves de langue maternelle anglaise

f) Les écoles anglo-françaises publiques des comtés de Prescott et de Russell

34 écoles

41 enseignants

1 268 élèves de langue maternelle française
 227 élèves de langue maternelle anglaise
 g) Les écoles anglo-françaises séparées catholiques romaines dans les districts¹
 30 écoles
 90 enseignants
 2 745 élèves de langue maternelle française
 1 058 élèves de langue maternelle anglaise
 h) Les écoles anglo-françaises publiques dans les districts
 30 écoles
 33 enseignants
 813 élèves de langue maternelle française
 48 élèves de langue maternelle anglaise
 i) Les écoles anglo-françaises publiques des comtés de Stormont et de Glengarry
 4 écoles
 5 enseignants
 133 élèves de langue maternelle française
 33 élèves de langue maternelle anglaise
 Total
 269 écoles
 538 enseignants
 18 833 élèves de langue maternelle française
 2 812 élèves de langue maternelle anglaise

Les écoles anglo-françaises suivantes n'ont pas été visitées:

a) Les écoles publiques dans les districts
 26 écoles
 26 enseignants
 b) Les écoles séparées catholiques romaines dans les districts
 31 écoles
 39 enseignants
 c) Les écoles publiques des comtés
 8 écoles
 8 enseignants
 d) Les écoles séparées catholiques romaines des comtés et des villes
 11 écoles
 31 enseignants
 Total
 76 écoles
 104 enseignants

Dans ce rapport, «école anglo-française» signifie toute école dans laquelle la langue française est une matière d'étude, ou est utilisée par

¹ Alors que le sud de la province est divisé, pour des fins administratives, en comtés, le nord est réparti en districts. Les districts dont fait état ici l'inspecteur Merchant correspondent essentiellement au Nouvel-Ontario. (Note de l'auteur.)

l'enseignant comme langue de communication ou d'enseignement. La liste des écoles a été établie d'après les registres du département d'éducation, et d'après la correspondance avec les Inspecteurs.

En visitant des écoles dans les districts, pour fin d'inspection, j'ai choisi celles qui sont considérées comme représentant de façon typique la situation générale. Je me suis assuré, au moyen de correspondants, que les écoles non visitées dans les comtés et les cités ne présentent aucune particularité n'ayant déjà été observée dans les écoles inspectées.

L'inspection des écoles a débuté le 2 novembre 1910 et s'est achevée le 8 février 1912.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre fidèle serviteur,
F.W. Merchant.

b) La conclusion du rapport

L'efficacité des écoles

Après examen des résultats de tous les tests, (*examens oraux et écrits en conversation, lecture, épellation et composition anglaises, écriture, arithmétique, géographie, dessin, ainsi qu'en français, quoique de façon non systématique*), il est évident qu'en général les écoles anglo-françaises manquent d'efficacité. Les tests indiquent qu'une grande proportion des enfants des localités concernées laisse l'école munie d'une éducation inadéquate pour affronter les exigences de la vie.

Une telle affirmation ne vaut que pour la situation en général et ne signifie aucunement que toutes les écoles énumérées au début de ce rapport sont inefficaces en comparaison d'autres écoles de la province. Les écoles d'Amherstburg, North Bay, Vankleek Hill, Windsor, ainsi que certaines dans la ville d'Ottawa, sont de bonnes écoles. Comme toute autre école du même genre, elles ont des faiblesses quant à l'organisation et au personnel; mais, à tout considérer, elles sont au moins égales à la moyenne des autres écoles des centres urbains. L'école de Plantagenet accomplit de l'excellent travail. Elle prépare de bons candidats pour l'école secondaire et peu d'écoles, s'il en est, dans des villages de même taille, n'a fourni à la province un aussi grand nombre d'enseignants. L'école de Fournier est aussi excellente. À l'école publique de Wendover, les enseignants obtiennent de bons résultats, particulièrement dans l'enseignement de l'anglais, compte tenu de sérieux handicaps (deux enseignants dans une seule salle de classe remplie à pleine capacité). Compte tenu aussi de difficultés particulières, les écoles rurales, à North Colchester, à Cambridge, à Plantagenet-Nord et à Hanmer, sont efficaces.

Il ne faudrait pas conclure non plus que seules les écoles mentionnées accomplissent du bon travail. Elles sont choisies principalement

pour indiquer que de bons résultats sont possibles, dans diverses situations, en ce qui a trait aux écoles anglo-françaises.

Merchant, F.W., *Report on the condition of English-French Schools in the Province of Ontario*, Toronto, L.K. Cameron, Printer, 1912, pages 3, 22 et 69. Traduction de l'auteur.

questions

1. Qu'est-ce qu'une école anglo-française, selon l'auteur?
2. Compléter la définition de l'inspecteur Merchant en précisant par qui ces écoles sont fréquentées.
3. Comparer les écoles anglo-françaises séparées et les écoles anglo-françaises publiques que l'inspecteur a visitées, selon les aspects suivants:
 - a) moyenne d'élèves de langue maternelle française par école;
 - b) moyenne d'élèves de langue maternelle anglaise par école;
 - c) moyenne d'enseignants par école.

Tirer des conclusions générales.

Note: Des comparaisons du même genre pourraient être établies entre les écoles du Sud-Ouest, de l'Est et du Nord.

4. Sur quoi ont porté les tests de l'inspecteur?
5. Quelle est la principale conclusion de l'inspecteur?
6. L'inspecteur croit-il qu'il faudrait abolir les écoles anglo-françaises? Prouver.

document 108. le règlement 17

La formule de ce programme est contenue dans la circulaire du ministère de l'Instruction Publique de Toronto, généralement connue sous la désignation de Règlement N° XVII. Ce règlement, promulgué pour la première fois en juin 1912, fut réédité, avec de légères modifications, en août 1913.

L'article I pose en principe qu'il n'y a dans l'Ontario que deux catégories d'écoles primaires: les écoles publiques et les écoles séparées (catholiques). Tout en prenant grand soin de ne pas reconnaître l'existence légale d'écoles anglo-françaises, on convient de désigner sous cette appellation, *for convenience of reference*, les écoles publiques ou séparées dans lesquelles le ministre permet chaque année qu'on se serve du français comme langue d'enseignement.

L'article II stipule que l'enseignement donné dans les écoles anglo-françaises sera dorénavant identique en tous points à celui de toutes les autres écoles publiques ou séparées. Dans celles de ces écoles qui sont confessionnelles, les manuels d'instruction religieuse seront les *Canadian Catholic Readers* (exclusivement anglais).

L'article III détermine l'usage du français comme langue véhiculaire de l'enseignement. Cet usage est limité aux cas où l'emploi du français

est «nécessaire». Il n'est autorisé que pour le premier cours — *Form 1* — c'est-à-dire les classes fréquentées par les enfants de 5 à 7 ans. Au-delà, l'inspecteur en chef peut permettre l'usage du français pour l'instruction des élèves «incapables de parler et de comprendre l'anglais». Le deuxième paragraphe du même article stipule que les élèves de langue française qui entrent à l'école avec une connaissance insuffisante de l'anglais pour recevoir dans cette langue l'enseignement de toutes les matières, doivent être mis immédiatement «à l'étude et à la pratique de l'anglais». Dès qu'ils ont une connaissance suffisante de l'anglais, ils doivent poursuivre toutes leurs études dans cette langue.

L'article IV règle les conditions de l'enseignement du français. Cet enseignement n'est autorisé que dans les seules écoles où il a été donné jusqu'ici; *hitherto*. Cet enseignement doit être réclamé par les parents; il se limite à la lecture, à la grammaire et à la composition; il ne doit pas nuire à l'enseignement général donné en anglais; à moins d'une permission spéciale de l'inspecteur en chef, à qui l'horaire des classes doit être soumis, il ne doit jamais dépasser une heure par jour dans chaque classe¹.

L'article XIII décrète qu'aucun instituteur ne peut enseigner dans une école anglo-française s'il ne possède pas une connaissance suffisante de l'anglais pour pouvoir enseigner dans toute école publique ou séparée où l'enseignement de toutes les matières se donne exclusivement en anglais. C'est dire qu'on exige des instituteurs français une formation et une compétence très supérieures à celles des instituteurs de langue anglaise.

Enfin, pour assurer l'exécution de ce programme, le règlement décrète que les écoles anglo-françaises sont soumises à une inspection spéciale.

Pour comprendre toute la portée de l'article IV et de la restriction contenue dans le seul mot *hitherto*, il faut connaître la situation de fait. Comme partout ailleurs, les Canadiens-français de l'Ontario se sont groupés et ont fondé des paroisses. Grâce à leur forte natalité, ils essaient rapidement et, fortifiés par les nouveaux colons qui leur arrivent du Québec, ils fondent sans cesse de nouvelles paroisses, où ils ne tardent pas à devenir la majorité et à établir des écoles bilingues. Par l'application de l'article IV, le gouvernement refuse de reconnaître ces nouvelles écoles et d'y autoriser l'enseignement du français.

1 Le mot «classe» s'applique à la totalité des enfants sous la direction d'un instituteur, quel que soit le nombre des divisions. M. Champagne a établi à l'Assemblée Législative et M. Belcourt devant les tribunaux, qu'en plusieurs cas l'enseignement du français se trouverait ainsi réduit à quelques minutes par jour (pour chaque groupe d'élèves des divers niveaux. Les articles V à XII précisent les modalités d'une double inspection des écoles anglo-françaises.)

Bourassa, Henri, *La langue française au Canada*, Montréal, Imprimerie du Devoir, 1915, pages 3-4.

questions

1. Quelles sont les deux catégories d'écoles primaires en Ontario? À quelle(s) catégorie(s) appartiennent les écoles anglo-françaises?
2. Lire attentivement l'article III du règlement 17. Dans quels cas le français est-il permis comme langue d'enseignement?
3. Selon l'article II, l'enseignement religieux fait-il exception aux dispositions de l'article III? Expliquer.
4. Selon l'article IV, à quelles conditions le français peut-il être matière d'étude?
5. Pourquoi l'auteur trouve-t-il le mot «hitherto» particulièrement restrictif?
6. Discuter: le règlement 17 visait l'abolition du français en Ontario. Nuancer.

la résistance au règlement 17

Dès sa promulgation en juin 1912, le règlement 17 est perçu par les dirigeants de l'ACFEO comme une réponse brutale aux revendications issues du Congrès de 1910. Les leaders franco-ontariens tâchent de mobiliser la population en faveur de la cause française, entre autres par la fondation, dès mars 1913, d'un journal de combat: *Le Droit*. Ils organisent aussi la résistance. Celle-ci prend essentiellement quatre formes: l'insoumission à la loi, particulièrement à Ottawa; le compromis habile qui, surtout au Nouvel-Ontario, contourne la loi; la formation d'institutions parallèles privées, appelées «écoles libres», par exemple à Windsor et à Pembroke; ainsi que le recours aux tribunaux.

L'insoumission au règlement 17 devient le mot d'ordre de l'ACFEO. Un peu partout dans la province, enseignants et élèves se soustraient à toute forme d'inspection gouvernementale anglo-protestante. Le règlement 18, émis à l'automne 1912, prive toute école récalcitrante des subsides provinciaux. En 1915, près de deux cents écoles en sont dépourvues. L'ACFEO réussit tant bien que mal à pourvoir aux besoins pécuniaires en organisant des campagnes de collecte de fonds. Des organismes tels que l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal qui institue la collecte du Sou scolaire auprès des élèves du Québec, ou la Fédération des femmes canadiennes-françaises contribuent généreusement aux fonds de secours. En 1916, l'Assemblée législative du Québec adopte une loi autorisant les commissions scolaires de la province à contribuer de façon officielle. Les appuis proviennent aussi de la presse québécoise, en particulier du *Devoir* d'Henri Bourassa, de l'*Action catholique* et de l'*Action française*. La violence verbale n'est pas toujours absente des débats. Ainsi, à la presse anglophone qui souligne le peu d'empressement canadien français à aller défendre les idéaux britanniques et français sur les champs de bataille européens. *Le Droit*, parmi d'autres, répond que le premier front est à l'ouest de l'Outaouais et que la province la plus anglaise du Canada est celle qui suit le moins les beaux exemples et les nobles gestes de la mère patrie.

À Ottawa, la situation atteint des proportions de crise. Fort de l'appui incondi-

nel du *Droit* et de l'ACFEO, le président de la Commission des écoles séparées, Samuel Genest, s'oppose énergiquement au règlement 17. Ses refus répétés de se soumettre provoquent la mise en tutelle de la Commission scolaire par une commission spéciale — dénommée la P'tite Commission — formée de membres nommés par le gouvernement. La résistance n'en continue pas moins; aux salaires impayés des enseignants et aux grèves scolaires suivent des épisodes hauts en couleurs tels que des manifestations dans la rue et, en janvier 1916, l'occupation de l'école Guigues par les élèves et les parents qui veulent y réinstaller deux enseignantes déçues par le ministère. Le 3 février, les écoles séparées bilingues ferment leurs portes jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Au Nouvel-Ontario en général, la résistance prend des formes différentes. À Sudbury, par exemple, les commissaires Raoul Hurtubise et Félix Ricard jouent d'habileté pour convaincre des inspecteurs plutôt conciliants de l'efficacité d'un enseignement bilingue. Grâce à plusieurs délais qui permettent d'ignorer la loi, ils obtiennent la chance de démontrer qu'en communiquant avec l'enfant dans sa langue maternelle et en lui fournissant par elle un instrument d'apprentissage, l'acquisition de l'anglais peut se faire efficacement et rapidement. Ce *modus vivendi* va d'ailleurs devenir un élément important de dénouement de la crise scolaire.

Dès 1916, les citoyens de Green Valley, dans le comté de Glengarry, optent pour une école parallèle — appelée «école libre» — entièrement à leur charge lorsqu'il s'avère impossible de défier le règlement 17 à l'intérieur de l'école existante. L'«école libre» est aussi employée ailleurs, à Pembroke sous la direction de Jeanne Lajoie et Alfred Longpré, ainsi qu'à Welland et à Windsor, lorsque les autres formes de protestations sont épuisées. À Windsor et dans le diocèse de London en général, la résistance est particulièrement difficile et délicate. Les catholiques canadiens français s'opposent non seulement aux autorités civiles et à l'opinion publique, mais aussi à leur évêque, Mgr Fallon, pour qui l'enseignement bilingue est une hérésie pédagogique.

Le recours aux tribunaux pour contester la légitimité et la constitutionnalité de la loi constitue une autre forme de résistance au règlement 17. Depuis les tribunaux ontariens jusqu'à l'instance suprême du Conseil privé de Londres, l'ACFEO tente de démontrer l'inconstitutionnalité de la loi. En même temps, les leaders de la cause franco-ontarienne, pétitions en mains, demandent au gouvernement Borden de désavouer la loi ontarienne. En effet, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique accorde aux autorités fédérales un droit de désaveu ou de veto sur une loi provinciale. Enfin, les conseils pontificaux sont recherchés tant par l'épiscopat que par la population catholique en général.

Le premier texte reproduit ici est un extrait du discours de A.T. Charron devant la Société du Parler Français réunie à l'Université Laval en 1914. Troisième président de l'ACFEO, après Napoléon Belcourt (1910-1912) et C.S.O. Boudreault (1912-1914), A.T. Charron raconte avec un brin d'humour diverses méthodes d'opposition au règlement 17. L'occupation de l'école Guigues fait l'objet du deuxième texte. Des extraits du programme de la Commission scolaire de Sudbury en 1919 illustrent ensuite la méthode des commissaires Hurtubise et Ricard pour convaincre les autorités gouvernementales de l'efficacité d'un enseignement bilingue. Le quatrième texte est tiré de la lettre de démission du sénateur Philippe Landry du poste de président du Sénat. Par suite du refus du gouvernement Borden de désavouer le règlement 17, le sénateur d'allégeance conservatrice, président de l'ACFEO depuis 1915, proteste en démissionnant en juin 1916 et, quelques semaines plus tard, il accompagne le sénateur Napoléon Belcourt dans son voyage à Londres, où il va défendre la cause franco-ontarienne devant le Comité judiciaire du Conseil privé.

document 109.

divers aspects de la résistance

Le 9 octobre 1912, les élèves de trois écoles de Casselman ont l'honneur de répondre les premiers à l'attaque, en quittant la classe, à l'arrivée de l'inspecteur intrus. Ceux de Saint-Eugène les suivent de très près. Apprenant que M. Summerby est en ville, les élèves de Rockland vont manifester, durant la récréation, en face de l'hôtellerie où il s'est retiré, se promettant bien de lui faire de plus grandes politesses au cours de l'après-midi. Mais, sentant qu'il y a de la poudre dans l'air, Monsieur l'inspecteur déguerpit par le premier train. Amère déception pour les enfants, de ne pouvoir protester selon leurs désirs! À Clarence Creek, dans la petite «école des concessions», les enfants, tout gênés, tout craintifs, ne peuvent, sans trembler, sans pleurer même, répondre d'ordinaire aux questions de Monsieur le curé. Dès l'entrée du redoutable espion, les voilà tout à coup transformés; ils sortent bravement le regard clair, la tête haute. Bravo les petits! À Bourget, Hammond, Vankleek Hill, parents et enfants, «victimes d'une indigne surprise, jurent, séance tenante, qu'on ne les y prendra plus». Et, certes, en 1913, ils tiendront parole; demandez-le à M. l'inspecteur. (...)

Transportée sur un autre théâtre d'opération, la campagne anglo-protestante essuie les mêmes échecs. Dans tous les centres canadiens-français du Nouvel-Ontario, depuis Sudbury jusqu'à Desaulniers, une toute petite paroisse située au fin fond de la province, nos petits soldats improvisés font poliment le grand salut militaire à M. l'inspecteur White, alias Leblanc, et se retirent prestement, catéchisme et grammaire française — leurs armes de combat — à la main.

Même accueil chaleureux dans le sud et dans le nord-ouest de l'Ontario. À Blezard Valley, à Windsor, à Paincourt, etc., nouveau Don Quichotte, M. l'inspecteur n'a pas d'autre ennemi à se battre que les bancs, les tables et les murs de la classe. Enfin, les enfants de la capitale du Canada ont leur tour. M. l'inspecteur Summerby, lisons-nous dans *Le Droit* du 23 octobre 1913, continue sa tournée triomphale des écoles vides. Arrivé à l'école Garneau à 1.30 heure, cet après-midi, il a vu défiler devant lui toute la troupe des bambins qui prenaient prestement la porte. (...)

Mais les croix de la «Légion d'Honneur» — si jamais nous en avons à distribuer — reviendraient avant tout aux élèves de Sarsfield et de Haileybury. À Sarsfield, en effet, pour les empêcher d'évacuer la place, on leur ferme la porte au nez. Qu'à cela ne tiennent! L'expédient est vite trouvé: les plus âgés ouvrent les fenêtres et sautent dehors les premiers, afin d'aider les plus jeunes à exécuter le même geste. En moins de cinq minutes, le combat dut cesser... faute de combattants. À Haileybury, Madame Colburn, principale de l'école, essaie de retenir les enfants de l'étage supérieur en s'interposant à la tête de l'escalier. Mal

lui en prend. Elle n'a pas encore songé aux échelles de sauvetage que déjà ses élèves, sac au dos, sont en train d'opérer la descente. Décidément, il y a du feu quelque part, sinon à l'école, dans le cœur du moins de nos petits compatriotes.

Et n'allons pas leur faire l'injure de penser tout haut qu'ils obéissent à la consigne sans savoir au juste ce qu'ils font, par espièglerie écolière, qui ne dédaigne jamais de prendre un congé. Non, non, voyons-les plutôt, une fois descendus, se former d'eux-mêmes en bataillon et s'arrêter en face du palais de leur évêque, catholique et patriote, pour chanter en chœur, de toute leur âme de héros, l'hymne triomphal de la patrie. Il y a là tout un poème patriotique et religieux très significatif.

Charron, A.T. *Discours à l'assemblée de la Société du Parler français, 1914*, cité dans Cloutier, Edmond, *Quinze années de lutte! 1910-1915 Catéchisme de la question scolaire ontarienne*, CRCCF, Brochure.

questions

1. Définir: intrus, déguerpir, école des concessions, séance tenante, prestement, nouveau Don Quichotte, expédient, consigne, espièglerie.
2. Selon l'introduction de cette section, quelles sont les quatre formes de résistance au règlement 17? Quelle forme de résistance ce texte décrit-il?
3. Porter sur une carte tous les endroits nommés par l'auteur.
4. Pourquoi les élèves fuient-ils devant l'inspecteur?
5. Composer un court paragraphe décrivant une telle fuite.
6. Quelle expression du dernier paragraphe laisse croire que les élèves suivent des directives? De qui, selon vous, ces directives viennent-elles? Les élèves suivent-ils ces directives aveuglément?

document 110. l'occupation de l'école Guigues

LES FEMMES SONT À L'ÉCOLE GUIGUES

En dépit de la police, la foule de plus de 1,000 personnes, installe les Demoiselles dans leurs classes.

Ce matin, les affaires ont été des plus intéressantes à l'école Guigues rue Murray au sujet de la prise de possession par les parents, des deux classes où les Demoiselles Desloges font la classe.

Dès avant 6 heures, ce matin, il y avait trois officiers de police envoyés là par la petite commission pour garder l'entrée et empêcher les deux jeunes et vaillantes institutrices d'entrer.

Jusque vers l'heure de la classe, tout fut assez calme, mais vers les 8.30 heures, une grande foule de femmes, d'hommes et d'enfants, accompagnant les Demoiselles Desloges, sont arrivés à l'école Guigues pour entrer.

Comme bien on pense, la porte était fermée à clef, mais il fallut l'ouvrir pour laisser entrer une autre institutrice et une dizaine d'hommes ont profité de cette occasion pour entrer à sa suite, car il eut été difficile d'enfoncer cette porte très forte.

Une fois la première porte ouverte, ce ne fut plus qu'un jeu pour les hommes derrière lesquels il y avait une foule de mères de famille, d'enfoncer les trois autres portes et de pénétrer à l'intérieur de l'école.

Inutile de dire que les officiers de police ont tenté de toutes les manières d'arrêter l'avalanche et ils ont fait venir du renfort. Il y eut bientôt plus de 25 policiers, mais tout fut inutile, la foule était déjà maîtresse de la situation.

Les Demoiselles Desloges ont été placées dans leurs classes et toutes les violences des officiers de police ont été reçues par des violences. Un officier de police qui a tenté de saisir une femme a reçu quelques coups qui l'ont convaincu qu'il était mieux pour lui de s'en aller. C'est ce qu'il a fait et tous les autres aussi.

DES ENCOURAGEMENTS

Ce midi, MM. S.M. Genest et J. St-Germain de la Commission Scolaire, se sont rendus à l'école Guigues, ont remercié les parents de leur belle et fière attitude et les ont encouragés à continuer la lutte jusqu'au triomphe final.

Il y avait encore une grande foule quand MM. Genest et St-Germain vinrent ce midi. On se sépara en chantant: «Vive La Canadienne» et «O Canada». Des hommes étaient venus porter à dîner aux Dames qui montaient la garde.

Le Droit, 7 janvier 1916, page 6 (extraits).

questions

1. L'occupation de l'école Guigues n'est pas un fait isolé. À l'aide de l'introduction, préciser pourquoi des citoyens d'Ottawa sont devenus impatients. Donner la cause immédiate qui pousse la foule à vouloir réinstaller les Demoiselles Desloges dans leurs classes.
2. Qui a envoyé des policiers pour garder l'entrée de l'école? Expliquer, à l'aide de l'introduction de la section.
3. Comment la foule s'est-elle emparée de l'école?
4. Qui est M. S.M. Genest? L'introduction peut aider à répondre.

document 111.

le programme d'enseignement des écoles séparées bilingues de Sudbury, 1919

Premier cours (1^{re} année)

- Lecture: *Syllabaire* J. Rochon (1^{re} partie).
- Écriture: au tableau surtout, puis au cahier brouillon.
- Anglais: conversation anglaise. L'institutrice suit ordinairement les leçons du manuel *How to Teach English to French-Speaking Students* autorisé par le Département de l'Instruction Publique.

À la fin de la première année, on commence la lecture anglaise en choisissant les sons qui correspondent à ceux appris en français dans le syllabaire.

Tout le reste du programme est en français.

2^e année

- Lecture: 2^e partie du *Syllabaire* de Rochon.
 - Grammaire élémentaire: les enfants n'ont pas de livre, mais ils reçoivent les leçons oralement.
 - Cours d'exercices de langage: ils apprennent à compter en anglais jusqu'à 100; mais la leçon d'arithmétique se donne dans la langue maternelle jusqu'au III^e Cours. (*Arithmétique* de Rochon)
 - Anglais: *Primer* d'abord rapidement, en enseignant la conversation par les gravures; il suffit d'enseigner les mots qui offrent quelques difficultés, car à ce stade, les élèves comprennent très bien le contenu du *Primer*. On prend ensuite le *First Book*.
 - Épellation anglaise: les 25 premières leçons du manuel *Composition and Spelling*. Il faut s'assurer que les élèves savent lire couramment auparavant.
 - Composition orale: compte rendu d'une historiette, d'un fait, d'une leçon intéressante qui a été lue, bien expliquée, une ou deux fois par semaine. Petites phrases orales sur des mots donnés connus.
- Tout le reste se fait en français.

Deuxième cours (3^e et 4^e années)

Notre inspecteur recommande de ne pas faire 2 grades dans ce Cours; tous subissent les examens de fin d'année qui doivent les promouvoir au III^e Cours (5^e année).

- Lecture française: Degré inférieur de Magnan (*manuel*).
- Grammaire élémentaire: (*Manuel*) Frères des Écoles Chrésiennes. Depuis le commencement jusqu'au verbe aimer (à apprendre à conjuguer). Exercice de phraséologie, de langue, analyse grammaticale, dictée tous les jours.

- Arithmétique: On continue dans le volume de Rochon; tables de multiplication, division, en français. Seulement de temps en temps, donner un problème en anglais chaque jour et le faire raisonner en anglais par les élèves pour leur donner de la pratique et l'avantage de mieux comprendre l'inspecteur à sa 2^e visite.
- *Spelling*: *Ontario Speller* et si la classe n'est pas trop nombreuse, une seconde leçon de *Spelling* chaque jour sur la leçon de lecture; cette dernière sera courte.
- Anglais: *Catholic Reader Book II* ou *Ontario Reader Book II*. Cette leçon se donne tout en anglais, explications, conversation par l'image, etc. . . .
- Langage: *Junior Language Lessons for the Teacher*.
- Histoire: Histoire sainte et Histoire du Canada Français. Comme pour l'arithmétique, une ou deux fois par mois, on fait la revue en anglais comme exercice de langage.
- Histoire du Canada: (*Manuel*) Clercs de Saint-Viateur et tableaux historiques de Granger Frères pour l'institutrice. Si la commission scolaire peut s'en payer le luxe, on aura une série d'histoires du Canada qu'on emploiera comme lectures supplémentaires.

Troisième Cours (5^e année)

- Lecture: Cours moyen de Magnan (*manuel*).
Littérature: des morceaux choisis en poésie et en prose.
- Grammaire: Cours moyen des Frères des Écoles Chrétiennes, Revue: verbes réguliers et irréguliers, défectifs, temps primitifs et dérivés avec exercices d'application en rapport. L'analyse logique commence. Analyse grammaticale suivie, chaque jour. Dictée, chaque jour. Étude littéraire des morceaux donnés dans ce texte. Le dictionnaire est employé.
- Composition: 2 anglais-français chaque semaine. Orale continue. Phrases étudiées plus compliquées.
- Arithmétique: *Ontario P.S. Arithmetic*. Suivre selon le manuel et le programme d'études tel que publié en 1915 par le Département d'Éducation. On y met plus d'anglais dans ce cours.
- *Spelling*: *Ontario Speller (Junior Form III)*.
- Composition: *Ontario Grammar and Composition*.
- *Geography*: *Ontario Geography*.
- *History*: *Canadian and British — Ontario text books*. Résumés des leçons en français ou en anglais, selon les capacités des élèves.
- Lecture supplémentaire: *The Story of the British People; The World and its People; Third Golden Rule Book*.
- Lecture supplémentaire française: *Histoire du Canada*, cours moyen, Clercs de Saint-Viateur. *L'Oublié* de Laure Conan. *Les Anciens Canadiens*. *Chez-nous* et *Chez nos Gens* par Adjutor Rivard.

6^e année

- Lecture: Cours moyen de Magnan continué et terminé. Littérature

des morceaux choisis de la grammaire, fables . . .

— Grammaire des Frères des Écoles Chrétiennes: 1^{er} cours moyen continué; ce texte renferme:

1. Beaucoup d'exercices de vocabulaire, lexicologie, rédaction, style, proverbes, etc . . .
2. Verbes irréguliers continués, participes, adverbes, prépositions, conjonctions, interjections.
3. Analyse logique plus détaillée.
4. Analyse grammaticale de phrases plus compliquées.
5. Correction d'anglicismes, de barbarismes, etc . . . Exercices de mémoire.

Géographie, histoire, composition et grammaire anglaises comme au III^e Cours mentionné ci-haut.

Deux compositions françaises et deux compositions anglaises chaque semaine. La période anglaise du programme se résume à ces quatre matières: lecture, littérature (épellation ou orthographe), grammaire et composition.

L'histoire et la géographie se donnent encore en français pour une nouvelle leçon; elles sont revues en anglais afin de préparer les élèves aux examens de promotion, si ces derniers sont rédigés par l'inspecteur du District ou par un comité d'inspecteurs.

Même procédé pour l'arithmétique, adoptant, pour aplanir les difficultés à prévenir ou corriger, la langue maternelle.

Quatrième Cours (7^e et 8^e années)

Puisque les élèves sont appelés à passer les examens de *High School Entrance* à la fin de la huitième année, la période de français sera limitée à une heure par jour.

— Lecture: Cours supérieur (lectures graduées) Magnan contenant des morceaux choisis de la littérature canadienne. Les deux premières parties sont étudiées et lues en 7^e année, le reste en 8^e année.

— *Grammar: Grammar and Composition of Ontario*. Grammaire anglaise commence avec la 7^e année. Pour les autres matières, mêmes livres qu'au III^e Cours. Tous ces textes doivent être vus en entier par les élèves à la fin de la 8^e année.

— Grammaire française: Syntaxe — analyse logique plus détaillée.

Dictées en rapport avec les 10 parties du discours, synonymes, antonymes, proverbes, etc . . . Correction des locutions vicieuses, anglicismes, barbarismes, etc . . .

Les matières s'enseignent en anglais, excepté celles qui sont purement françaises.

La langue de communication employée est le français.

Le programme d'enseignement bilingue pour l'année 1919 dans les écoles séparées bilingues de Sudbury, reproduit en annexe dans Lalonde, André, Le règlement XVII et ses répercussions sur le Nouvel-Ontario. Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1965, pages 61-64, «Documents historiques» n^{os} 46-47

questions

1. Rappeler, à l'aide de l'introduction, les quatre formes de résistance au règlement 17. À quelle forme ce texte appartient-il? Expliquer.
2. À l'époque, l'enseignement primaire était divisé en «Form 1, 2, 3, 4» que les auteurs de ce programme traduisent par Premier cours, Deuxième, etc. Selon le règlement 17 (voir le document 108), jusqu'à quel cours le français est-il normalement permis comme langue d'enseignement?
3. Dans ce programme d'enseignement, jusqu'à quel cours le français est-il utilisé comme langue d'enseignement? Était-ce illégal?
4. À l'aide d'un programme d'étude d'une année quelconque du cours primaire actuel, comparer les matières étudiées aujourd'hui à celles de cette époque. Tirer des conclusions générales.
5. Si possible, retrouver un manuel de cette époque et le comparer avec un manuel actuel.

document 112. le refus du gouvernement Borden de désavouer le règlement 17

Au Très Honorable
Sir Robert L. Borden,
Premier Ministre du Canada.
Monsieur le Premier Ministre.
(...)

La race canadienne-française tout entière s'agite. Les luttes d'autrefois vont reprendre et leur intensité ira grandissant jusqu'au jour où une crise suprême ouvrira enfin les yeux de nos hommes politiques pour contempler, un peu tard peut-être, les conséquences déplorables de leur présente apathie et de leur coupable indifférence.

Vous voulez sauver le parti, vous perdrez le pays.

Laissez-moi séparer ma cause de la vôtre.

Déjà, Monsieur le Premier, je vous ai donné l'occasion de penser à l'extrême gravité de la position qui nous est faite.

Le 12 octobre 1912, je sonnais le cri d'alarme et dans une lettre très pressante je vous demandais d'intervenir sans retard auprès de Sir James Whitney «afin d'étouffer de suite, dès son début, ce différend qui menaçait de prendre des proportions désastreuses et qui armait les uns contre les autres les amis et les adversaires de la langue française dans ce Dominion».

Vous me référâtes à votre ami, le Ministre de la Justice.

Celui-ci, naturellement, me promit sa meilleure considération dans une lettre en date du 2 novembre 1912.

Depuis, je n'ai plus entendu parler du Ministre de la Justice.

Ma lettre était tombée dans le plus parfait oubli.

Deux ans plus tard, le 2 octobre 1914, je revins à la charge et vous priai de voir M. Hearst, qui venait de succéder à M. Whitney, et d'obtenir de lui un règlement pacifique de la difficulté scolaire ontarienne.

Ma lettre fut, comme la première fois, référée à un ministre de votre cabinet.

Et je n'en entendis plus parler.

Aujourd'hui le feu est à l'édifice.

Et pour mieux l'activer, sous prétexte de vous faire un rapport officiel contre le désaveu, votre Ministre de la Justice, dans une pièce du plus mauvais goût, bâtit tout un plaidoyer contre notre cause, et pour ne pas manquer l'effet qu'il en attend, il attache à son rapport celui que lui a remis le premier ministre de l'Ontario.

Le tout forme un savant plaidoyer, non seulement contre l'exercice du droit de désaveu, mais contre tous les droits que les pétitionnaires invoquent en faveur d'une cause qui est actuellement devant le Comité Judiciaire du Conseil Privé de Sa Majesté.

(...)

Je vous prie donc d'accepter ma démission (*du poste de président du Sénat*).

Je la donne comme une protestation publique et sincère contre la doctrine de la non-intervention fédérale avec ses résultats alarmants pour l'avenir du pays et la survivance de notre race.

(...)

Je la donne comme une protestation contre tous ceux que l'amour du pouvoir tient engourdis ou que les faveurs ministérielles endorment dans une fausse sécurité.

Je la donne enfin pour me consacrer entièrement, libre de toute entrave, à la défense d'une noble cause que je veux tenir au-dessus des mesquins intérêts des partis politiques, et pour le triomphe de laquelle il me fait plaisir de sacrifier les quelques années qu'il me reste à vivre.

J'espère, Monsieur le Premier, que vous comprendrez la nécessité de ma présente démarche et que vous me continuerez l'estime que vous m'avez toujours témoignée dans le passé.

Veillez me croire,

Votre bien dévoué serviteur,

Signé: Philippe Landry.

Québec, le 22 mai, 1916.

Reproduite en entier dans *Le Droit*, 2 juin 1916, page 1

questions

1. Rappeler les quatre formes de résistance au règlement 17. (Voir l'introduction.) À quelle forme peut-on relier ce texte?
2. Identifier les personnes suivantes par une brève biographie.
 - a) Philippe Landry
 - b) Sir Robert L. Borden
 - c) Sir James Whitney
 - d) M. William Hearst.

3. Vérifier le sens du mot «race» dans un dictionnaire. Quel mot utiliserait-on aujourd'hui?
4. Rappeler quelques «luttres d'autrefois» auxquelles l'auteur fait allusion.
5. Une pétition de plusieurs milliers de personnes demandant le désaveu a précédé cette démission du sénateur Landry. À l'aide de l'introduction, expliquer en quoi consiste le «droit de désaveu». Pourquoi, selon vous, demande-t-on le désaveu alors que le Comité judiciaire du Conseil privé est déjà en train d'analyser la constitutionnalité du règlement 17? Le Comité judiciaire du Conseil privé à Londres est à l'époque le plus haut tribunal du pays.
6. Résumer les raisons pour lesquelles le sénateur Landry démissionne de son poste.

le dénouement de la crise scolaire

À l'automne 1916, deux documents viennent calmer la crise scolaire: la lettre pontificale du 8 septembre et le jugement du Conseil privé de Londres, le 2 novembre. Ce dernier déplore l'énoncé obscur du règlement qui empêche d'en saisir toute la portée; néanmoins, il en maintient la validité puisque la constitution canadienne — l'Acte de l'Amérique du Nord britannique — donne droit à des écoles déterminées selon la religion et non pas selon la langue. La Commission scolaire d'Ottawa nommée par le gouvernement — dénommée «La P'tite Commission» — est cependant déclarée inconstitutionnelle. Si les leaders franco-ontariens se réconfortent de voir la commission scolaire élue reprendre ses fonctions sous l'énergique Samuel Genest, ils sont profondément démoralisés de voir leur cause déboutée par le plus haut tribunal du pays. Défier directement une loi déclarée valide devient une tactique dangereuse. D'ailleurs, les conseils pontificaux confirment la nécessité de modifier les méthodes d'opposition au règlement 17.

La première lettre du pape Benoît XV — celle du 8 septembre — ne satisfait guère l'épiscopat anglophone et francophone. Au premier, elle dit reconnaître aux Franco-Canadiens le droit de réclamer l'enseignement du français dans les écoles fréquentées par leurs enfants. Au second, elle rappelle que l'objectif premier doit être de conserver le système d'écoles catholiques. En attendant de Rome des éclaircissements, les évêques ontariens recommandent l'obéissance, dans une lettre pastorale de janvier 1917 lue dans toutes les églises de la province. En juin 1918, la deuxième missive pontificale recommande clairement l'obéissance à la loi tout en déclarant juste et légitime de chercher à l'améliorer ou à la transformer.

L'opposition turbulente au règlement 17 s'estompe peu à peu. La fin de la guerre calme les esprits surchauffés par la crise de la conscription. En Ontario, le gouvernement Hearst subit une humiliante défaite, en 1919, au profit d'une coalition de nouvelles formations politiques: les Fermiers-Unis et le Parti ouvrier indépendant. Le retour du sénateur Napoléon Belcourt à la présidence de l'ACFEO en janvier 1921, treize mois après la mort du sénateur Landry, confirme les changements de tactique déjà amorcés quant à l'opposition au règlement 17.

En effet, l'opposition reste ferme, mais plus calme et ingénieuse. L'objectif consiste maintenant à faire la preuve que l'enseignement de l'anglais n'est pas négligé dans les écoles bilingues et que les Franco-Ontariens, loin de refuser de l'apprendre, veulent en plus conserver leur langue maternelle. Ainsi, dans des écoles souvent privées de subventions au moindre accroissement au règlement, l'enseignement de l'anglais s'améliore. L'ACFEO et *Le Droit*, sous le signe de la modération, s'empres- sent de souligner tout progrès en publiant les résultats d'inspections spéciales me- nées par d'éminents éducateurs anglophones. En 1923, l'ACFEO et l'Université d'Ottawa fondent une école normale, que le gouvernement refuse de reconnaître, mais qui forme des enseignants de mieux en mieux qualifiés. Enfin, le sénateur Bel- court cultive l'appui d'un nombre croissant d'éminents Anglo-Canadiens.

Dès 1918, la liste des Canadiens anglophones, protestants ou catholiques, qui dénoncent le règlement 17 est déjà longue: Sir George W. Ross, ex-ministre de l'Éducation et ex-premier ministre de l'Ontario; Sir Richard W. Scott, l'instigateur de la loi des écoles séparées de 1863; C.B. Sissons, éminent professeur du *Victoria College*; ainsi que, parmi d'autres, le journaliste Thomas O'Hagan. La parution, en 1918, du livre *The Clash!* par l'anglo-protestant William H. Moore contribue large- ment à dissiper des préjugés fort répandus à l'endroit des Canadiens français. Un an plus tard, l'ouvrage en est déjà à sa neuvième édition et en 1920 il est traduit sous le titre: *Le Choc!* En 1922, des intellectuels torontois, dont W.H. Moore, fondent la *Unity League* qui, au moyen de conférences publiques et de publications, défend la cause canadienne française et franco-ontarienne, en consultant régulièrement le sénateur Belcourt. En 1925, Howard Ferguson, premier ministre depuis le retour au pouvoir des conservateurs deux ans plus tôt, informe l'Assemblée législative que «le gouvernement n'est pas marié au règlement 17».

Mais d'autres facteurs contribuent aussi au changement d'attitude. D'une part, au Québec, les nationalistes Armand Lavergne et Omer Héroux reprennent une tacti- que déjà utilisée au plus fort de la crise et préconisent un vaste mouvement de boy- cottage des produits des firmes commerciales anglaises de l'Ontario. Industriels et commerçants s'inquiètent de l'envergure qu'une telle initiative peut prendre. D'autre part, le gouvernement ontarien dispute aux autorités fédérales la juridiction du déve- loppement hydro-électrique du Haut-Saint-Laurent, en particulier à Morrisburg. Non seulement cherche-t-il l'appui d'autres provinces, mais encore veut-il suppléer à sa production déficiente d'électricité en achetant du Québec, largement pourvu. Or le Québec impose de fortes taxes à l'exportation de son électricité et le premier mi- nistre Taschereau souhaite publiquement: «Quel beau rêve, si nos pouvoirs hy- drauliques devenaient l'usine qui fait la paix et qui ouvre grandes aux petits enfants canadiens-français de l'Ontario les portes de leurs écoles françaises».

En 1927, le Rapport Merchant-Scott-Côté, commandé deux ans plus tôt, fournit au gouvernement Ferguson l'occasion d'abandonner le règlement 17, sans pour autant l'effacer des statuts. De nouvelles directives accordent au français une place plus importante dans les écoles primaires, séparées ou publiques, pourvu que l'an- glais y soit enseigné efficacement. La langue d'enseignement et de communication, adroitement, n'est pas précisée, tandis que l'inspection de l'enseignement en fran- çais et en anglais relève de deux autorités différentes mais égales. L'École normale de l'Université d'Ottawa est reconnue.

Le premier texte explique l'attitude proposée aux Franco-Ontariens par le pape Benoît XV dans sa deuxième missive. Suit un extrait du livre de William H. Moore (*Le Choc!*). Dans l'organe officiel de l'Union Saint-Joseph du Canada, Charles Leclerc propose une conclusion à l'occasion du dénouement de la crise scolaire.

document 113. la lettre «Litteris Apostolicis» du pape Benoît XV (juin 1918)

a) L'amélioration du règlement XVII

Le Souverain Pontife déclare, sans hésiter, que ce n'est pas manquer à la justice que de réclamer d'opportunes déclarations et mutations à la loi scolaire. Elle n'est pas si « parfaitement bonne et juste » que ce soit un crime et une révolte d'y toucher et de s'y opposer. Donc, pas de faute dans l'inacceptation du Règlement XVII. Mais, au contraire, nous devons chercher à le transformer et à l'améliorer par de plus amples concessions. Trois points sont spécialement signalés: les inspecteurs catholiques, pendant quelques années l'usage de la langue maternelle comme véhicule de l'enseignement de certaines matières, particulièrement du catéchisme, et les écoles normales catholiques pour la formation des maîtres catholiques.

On remarquera que ces trois points, — qui n'expriment qu'un minimum — ne sont pas sans lien commun et qu'ils sont énumérés en fonction d'un même terme: la foi catholique. Puisque l'école bilingue est catholique, que l'on s'efforce d'y introduire des inspecteurs catholiques et des maîtres catholiquement formés; puisque la langue de la famille a commencé la formation catholique de l'enfant, qu'elle soit étudiée et qu'elle soit le véhicule des vérités catholiques. Dans tout ce passage de la lettre pontificale, la langue n'est considérée que dans ses rapports avec la foi. Et le Pape la protège. (...)

b) Les moyens à employer

Mais par quels moyens?

« Toute latitude est laissée aux parents de réclamer les réformes scolaires dans la mesure où il leur plaît, par tous les moyens d'action que la loi et les usages légitimes concèdent aux citoyens pour réaliser les améliorations auxquelles ils estiment avoir droit », répond Benoît XV.

Le plein exercice des moyens constitutionnels, la pacifique mise en oeuvre de tous les modes de revendication en usage dans les pays de régime parlementaire, les procédés honnêtes de nature à frapper l'attention des gouvernants et à déterminer un courant d'opinion favorable à la cause combattue, étaient à notre libre disposition dans le passé; ils le restent pour l'avenir. À cela il n'y a qu'une seule limite: l'agression révolutionnaire, qui entacherait la conscience. Contre cette faute, doublement fatale, le Saint-Père met en garde ses enfants. Elle compromettrait leurs intérêts spirituels et temporels. « Que les catholiques ne réclament rien, demande-t-il, avec la moindre apparence de révolte ni en recourant à des procédés violents ou illégitimes. »

questions

1. Définir: opportune, mutation, latitude, légitime, revendication.
2. Cette lettre du pape Benoit XV fait suite à deux autres documents qui, deux ans plus tôt, ont eu d'importantes conséquences sur la crise scolaire. À l'aide de l'introduction, résumer ces deux documents. Quelle en a été la principale conséquence?
3. Selon cette deuxième lettre du pape, les francophones catholiques doivent-ils accepter le règlement 17? Que doivent-ils faire?
4. Quels sont les trois aspects que les efforts des francophones doivent chercher à modifier? Comment ces trois points sont-ils reliés à la foi catholique?
5. Résumer les moyens à employer. Lequel est défendu?

document 14. multilinguisme et bilinguisme

Il se trouve au Canada des Anglais, des Français, des Allemands, des Italiens, des Russes, des Turcs . . . et seuls les fonctionnaires du recensement savent combien d'autres variétés ethniques. Il va donc de soi que tous ces «Canadiens» ne peuvent pas demander que leur langue soit également reconnue par la loi. Le multilinguisme est impossible; ce serait une répétition de la confusion irrémédiable de la tour de Babel. De cette conclusion logique, cependant, est sortie la déduction essentiellement illogique que le multilinguisme découlerait nécessairement du bilinguisme. Tout en admettant l'existence de la nationalité canadienne-française, certaines personnes ont argué que l'on n'en peut reconnaître officiellement la culture et l'individualité sans tomber dans le chaos. (. . .)

Nous avons établi que les Canadiens-français possèdent tous les attributs de la nationalité, y compris la tout importante «volonté de durer». Nous verrons maintenant qu'en sus de cela ils ont pour eux les droits d'un peuple conquis par la Grande-Bretagne; et sous les plis du drapeau britannique, les intérêts nationaux des peuples conquis sont sacrés. Il ne peut être question de traiter les Canadiens-français comme des immigrants arrivant dans un pays nouveau tout prêts à renier leur patrie d'origine pour adopter la nouvelle; n'oublions pas que l'Ontario et le Manitoba ne sont pas pour eux des pays nouveaux, car le territoire que renferment ces deux provinces appartient autrefois à leurs pères. (. . .)

Il s'élève ici une question fondamentale, autour de laquelle tournera forcément notre argumentation: «Quels sont les droits d'un peuple conquis?» Personne ne prétendra que les individus qui le composent aient

perdu le droit à la vie. Même les plus barbares n'essaieraient pas de justifier l'assassinat en masse de ceux qui ont eu le dessous dans les hasards de la guerre; mais un peuple conquis a-t-il le droit de continuer à vivre comme peuple sur le territoire qui a changé de mains? A-t-il le droit de garder les traditions et la culture de ses pères? De conserver, en fait, sa personnalité et son existence nationales?

Moore, William, H., *Le Choc!* Montréal, Librairie Beauchemin, 1920, pages 45-47. (Traduction de: *The Clash!* paru en 1918.)

questions

1. Définir: irrémédiable, tour de Babel, chaos, attribut, en sus de.
2. Pourquoi, selon le premier paragraphe de ce texte, le fait de «reconnaître officiellement la culture et l'individualité» canadienne française ne conduirait-il pas au chaos?
3. Le deuxième paragraphe fournit «deux» ensembles de raisons qui pourraient justifier la reconnaissance officielle de la culture canadienne française. Lesquels?
4. Parmi les caractéristiques d'une nationalité (par exemple, la langue, la religion, les traditions et les coutumes, l'histoire, la culture), quelle est celle que l'auteur trouve importante?
5. Pourquoi, selon l'auteur, ne saurait-il être question de traiter les Canadiens français comme des immigrants?
6. Quelle serait la conséquence d'une réponse négative aux dernières questions que pose l'auteur?

document 115. l'abandon du règlement 17

Malgré ses racines de chiendent, le Règlement XVII a été extirpé du sol ontarien. Il avait la vie dure; quinze années durant, il a semblé se rire des attaques de ses adversaires. Mais, une admirable tactique de grignotement, au moyen d'une savante campagne d'éducation, a fini par le miner tout autour. Et la main énergique de l'honorable Howard Ferguson, dans un geste de haute politique, lui a donné le coup de grâce.

Voilà donc la question scolaire ontarienne réglée. Ce rétablissement de l'ordre dans la justice, en dépit des prévisions larmoyantes de quelques chauvins, n'a pas amené le démembrement de l'Empire britannique... Mûre pour cet acte de réparation, l'opinion anglaise l'a accueilli avec une manifeste satisfaction. Ontario n'y a rien perdu, et la paix nationale y a beaucoup gagné. Ainsi s'est accomplie, à dix ans de distance, la prédiction de l'indomptable Sénateur Landry: «Cela ne se peut pas que nous ne sortions pas victorieux!» Ce champion intrépide des droits des minorités, qui était descendu de la présidence du Sénat canadien pour mieux poser la question bilingue vis-à-vis de l'opinion anglaise, savait ce qu'il disait.

De la lumière, encore de la lumière, toujours de la lumière, tel a été le mot d'ordre des chefs de la minorité ontarienne, au cours d'une lutte remplie des péripéties les plus navrantes. Plus que tout autre, le Sénateur Belcourt s'est employé, avec une inlassable adresse, à faire comprendre exactement la nature et le bien-fondé des réclamations canadiennes-françaises, aux citoyens de langue anglaise. Des sommités religieuses, politiques et sociales l'ont secondé généreusement. Le jour où d'éloquents plumes anglaises se sont employées avec ardeur au désespérement du néfaste Règlement XVII, son arrêt de mort se trouvait décrété. Il n'y avait plus qu'une question de temps. Et la minorité, sous la direction sage, prudente et ferme de l'Association d'Éducation, présentait d'ailleurs un front solide. Un patriotisme sobre de paroles, mais fécond de détermination, animait toute la race, depuis la grande Commission scolaire d'Ottawa, admirablement conduite par le valeureux Genest, jusqu'aux plus petites commissions rurales; depuis les parents ayant consenti de lourds sacrifices pour leurs écoles, jusqu'aux petits enfants résolus de faire leur part de «résistance»; depuis les instituteurs dévoués jusqu'aux pasteurs patriotes.

C'est cette union sacrée du groupe franco-ontarien, guidé par des chefs aimés, appuyé sur la province de Québec, servi par une presse indépendante, secondé par des sociétés mutuelles ou nationales à l'activité débordante, qui a amené le règlement de l'imbroglio scolaire.

Leclerc, Charles, *La Question Scolaire Ontarienne* (éditorial), dans *L'Union St Joseph du Canada, organe officiel*, Ottawa, volume XXI, novembre et décembre 1927, et janvier 1928, n° 2, page 1.

questions

- Définir: racines de chiendent, extirper, chauvin, sommités, imbroglio.
- La liste des personnes ou groupes suivants a été dressée à partir du texte. À l'aide de ce texte, de l'introduction de la section et en faisant appel aux connaissances acquises jusqu'ici, décrire le rôle de chacun dans l'abandon du règlement 17:

a) Howard Ferguson	
b) le sénateur Landry	
c) le sénateur Belcourt	
d) des sommités religieuses, politiques et sociales (Qui? — voir l'introduction)	
e) éloquents plumes anglaises	
f) l'Association d'éducation	
g) Samuel Genest	
h) les petites commissions rurales	l) les pasteurs (le clergé)
i) les parents	m) la province de Québec
j) les enfants	n) la presse indépendante
k) les instituteurs	o) les sociétés mutuelles ou nationales.
- Dans son énumération, l'auteur a oublié des personnes du Nouvel-Ontario et du Sud-Ouest. En nommer quelques-unes.
- «De la lumière, encore de la lumière, toujours de la lumière.» Que veut dire l'auteur par cette expression? Résume-t-elle bien le processus d'abandon du règlement 17? Discuter.

l'éducation franco-ontarienne de 1927 à 1967

Au lendemain de la crise du règlement 17, les écoles primaires franco-ontariennes reprennent vie. Comme sujet d'étude autant que comme langue d'enseignement et de communication, le français y est maintenant autorisé. Puisque les élèves doivent obligatoirement subir en anglais l'examen d'admission à l'école secondaire, le programme de Sudbury (voir le document 111), graduellement amélioré, sert longtemps de modèle. Mais les écoles franco-ontariennes accusent un certain retard sur les autres écoles primaires de la province.

D'une part, le refus de se plier au règlement en a privé plusieurs des subsides gouvernementaux. Par exemple, en 1921, les écoles d'Ottawa ont déjà perdu au moins 50 000\$ depuis 1912; celles de Russell et de Prescott ont subi une perte semblable. L'aide financière en provenance de sources multiples — au Québec, les campagnes de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, des sociétés Saint-Jean-Baptiste et du Sou scolaire ont probablement rapporté plus de 100 000\$ — n'a pas comblé ces pertes et les dépenses énormes de l'ACFEO: procès, campagnes de sensibilisation et de publicité, publication, etc. Les écoles ont besoin de réparations, d'agrandissement, d'équipement, de manuels et de personnel; il faut en construire des nouvelles.

D'autre part, les écoles primaires franco-ontariennes, pour la plupart intégrées au système scolaire séparé, partage avec celui-ci une situation difficile. L'épineuse question de la répartition des taxes scolaires, restée sans solution depuis le début du siècle, revêt un double aspect. Il y a premièrement le partage des taxes recueillies auprès des corporations et des compagnies anonymes. Le contribuable, s'il est catholique, choisit individuellement de verser ses taxes au système d'écoles primaires séparées ou à celui des écoles primaires publiques; mais les compagnies, bien qu'une proportion de leurs détenteurs d'actions soient catholiques, contribuent généralement au système public. Les écoles séparées sont ainsi privées d'une importante source de revenus. Deuxièmement, tous, individus et compagnies, versent aussi des taxes pour le support des écoles secondaires qui sont publiques. En effet, le système scolaire séparé ne s'étend pas au-delà du niveau primaire. Les contribuables catholiques demandent régulièrement que le système séparé soit prolongé afin d'inclure l'enseignement secondaire ou, encore, qu'une part de leurs taxes leur soit remise là où ils ont fondé des écoles secondaires privées.

Plus d'un gouvernement se bute à la question de la répartition des taxes scolaires des corporations. Le parti libéral, ayant finalement repris le pouvoir en 1934 sous la direction de Mitchell Hepburn, tente une solution en 1936, mais doit rappeler sa loi, difficilement applicable, l'année suivante devant les pressions de l'opinion publique. Le parti conservateur reprend la gouverne de la province en 1943, institue une vaste Commission d'enquête — la Commission Hope — sur le système scolaire en 1945, qui remet son rapport cinq ans plus tard. Celle-ci ne propose guère de solution satisfaisante, si bien que, sauf quelques modifications mineures, le problème reste entier jusque durant les années soixante, où l'augmentation des subsides gouvernementaux pour les écoles séparées vient suppléer au manque de revenus en provenance des taxes scolaires des corporations. Mais, pendant tout ce temps, les contribuables catholiques versent des taxes scolaires élevées, parfois le double de celles requises de ceux qui supportent le système primaire public.

Dès 1928, les plus hauts tribunaux du pays stipulent que la constitution de 1867 ne prévoit le droit aux écoles séparées que pour le niveau primaire, quoique ce dernier puisse légalement s'étendre jusqu'à la dixième année. Seule une nouvelle loi pourrait prolonger le système séparé jusqu'au niveau secondaire, que réclame souvent, mais en vain, la *Catholic Ratepayers Association*. Ainsi, en particulier les écoles primaires franco-ontariennes, pour lesquelles le système séparé s'avère le moyen d'enseigner en français, prolongent-elles souvent le cours primaire jusqu'à la dixième année. Aussi souvent que possible, ces classes de 9^e et 10^e année empruntées au primaire font partie d'un ensemble d'écoles secondaires privées auxquelles on ajoute les classes de 11^e et 12^e année et parfois jusqu'à la 13^e année. En 1962, cinquante-trois écoles secondaires privées reçoivent, souvent dans des pensionnats, une partie de la jeunesse franco-ontarienne.

Mais le réseau d'institutions secondaires privées connaît des difficultés croissantes au début des années soixante. Tandis que le système secondaire public de la province offre une gamme de plus en plus grande de programmes académiques, commerciaux et techniques dans de grands ensembles polyvalents, les écoles privées, faute de ressources financières, limitent leur choix de cours. De mieux en mieux préparé à l'élémentaire grâce, entre autres, à l'amélioration des normes professionnelles par l'Association des Enseignants franco-ontariens, le jeune élève préfère le vaste éventail de cours des écoles publiques. La concurrence devient intenable et, entre 1962 et 1966, une trentaine d'écoles privées ferment leurs portes. En 1968, celles qui restent se joignent au nouveau réseau d'écoles secondaires publiques de langue française maintenant autorisées par la loi ontarienne.

L'Université d'Ottawa reste l'institution postsecondaire par excellence où le jeune Franco-Ontarien peut poursuivre, dans un contexte bilingue, des études supérieures en français. Confessionnelle jusqu'en 1965, elle obtient alors une nouvelle charte provinciale qui, la rendant publique et lui conservant son caractère bilingue, lui permet d'entreprendre un vaste programme de développement. À Sudbury, le Collège du Sacré-Coeur, fondé en 1913 par les Jésuites, offre une éducation classique qui, au terme de huit ans d'études, octroie le baccalauréat ès arts en vertu d'un contrat d'affiliation à l'Université d'Ottawa jusqu'en 1926, puis à l'Université Laval jusqu'en 1958. À cette date, le programme postsecondaire du Collège devient le noyau de fondation de l'Université de Sudbury. Deux ans plus tard, celle-ci devient à son tour l'une des constituantes de la fédération universitaire qui donne naissance à l'Université Laurentienne, publique et bilingue. Un collège classique a été fondé à Hearst en 1953; peu après, il devient un collège universitaire affilié à l'Université Laurentienne lors de la fondation de celle-ci. Enfin, un collège classique, affilié à l'Université d'Ottawa, a été fondé à Cornwall en 1949, mais il ne saura survivre à la réorganisation scolaire que suscitent en 1968 l'apparition d'écoles secondaires publiques de langue française et la fondation de collèges d'arts appliqués.

Extrait d'un discours du président de l'ACFEO en 1953, le premier texte souligne le manque d'analyse critique de l'éducation franco-ontarienne durant les vingt-cinq années suivant l'abandon du règlement 17. Tiré d'un article du journaliste Blair Fraser en 1955, et encore valable en 1962, le deuxième texte dénonce la situation imposée aux écoles séparées ontariennes. Le troisième texte rappelle quelques éléments de la vie de pensionnaire qu'ont connue nombre de jeunes Franco-Ontariens, soit dans les pensionnats des écoles privées ou dans ceux des collèges classiques. Le dernier texte décrit les options qui s'offrent aux Franco-Ontariens à la fin de leurs études primaires en 1967, à la veille de l'obtention d'écoles secondaires publiques de langue française.

document 116. pour une analyse critique de l'école franco-ontarienne

«Il importe en premier lieu de signaler l'extrême prudence avec laquelle, depuis environ vingt-cinq années, nous nous sommes abstenus de soumettre notre régime scolaire à une analyse critique, puisque, malgré les améliorations dont il paraissait être la cause, nous craignons que des discussions entre nous à son sujet ne fussent occasions de divergences que l'on aurait pu interpréter à l'extérieur comme des indices de faiblesse dans l'armature de notre unité. Le temps n'est-il point venu d'empêcher que cette prudence ne dégénère en pusillanimité, à la faveur de laquelle nous glisserions peut-être lentement vers une dissolution progressive de nos énergies religieuses et nationales. Au sujet de notre régime scolaire, ne sommes-nous pas enclins à des sentiments d'euphorie, à une satisfaction passive quant aux résultats produits au cours du dernier quart de siècle? Si tout semble aller assez bien, tout ne pourrait-il aller mieux?

En tenant compte de nos ascendances catholique et française, sans oublier les facteurs propres à notre milieu politique et démographique, une réponse complète embrasserait dans son ampleur toutes les données académiques et administratives qui forment notre système d'écoles.»

Vincent, Gaston, *Discours prononcé au Congrès général de l'ACFEO en 1953*, cité dans Plante, Albert, *Les écoles bilingues d'Ontario*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1954, page 18, «Documents historiques» n° 28.

questions

1. Définir: armature, pusillanimité, euphorie.
2. Pourquoi, selon l'auteur, n'a-t-on pas analysé de façon critique le système scolaire franco-phonie?
3. Quelle pourrait être la conséquence d'une si grande prudence?
4. De quoi devrait tenir compte une analyse complète du système d'écoles?

document 117. «graves inégalités dans nos écoles séparées»

Dans certaines provinces, les écoles séparées catholiques sont financées par des taxes sur les propriétés des catholiques, n'ayant pres-

que aucune part des taxes sur les corporations, qui sont souvent la plus importante et la meilleure source de revenus des taxes scolaires. C'est le cas de l'Ontario, et ceci a pour résultat des écarts financiers surprenants.

L'école publique ontarienne dépense \$195 pour chaque élève (présence quotidienne moyenne) tandis que les écoles séparées de l'Ontario n'en dépensent que 119. Les écoles séparées reçoivent vingt pour cent des enfants fréquentant l'école primaire, mais n'obtiennent que onze pour cent de revenus des taxes locales. Pour obtenir cet argent, cependant, les contribuables catholiques doivent s'imposer une taxation double de celles des contribuables des écoles publiques.

Ottawa constitue un exemple typique. Là, catholiques et protestants sont à peu près en nombre égal. Les catholiques paient une taxe double de celle des protestants. Les dépenses annuelles des écoles publiques s'élèvent environ à trois millions de dollars, celles des écoles séparées à un million et demi.

Les professeurs catholiques souffrent terriblement de ces différences. Pour toutes les villes de l'Ontario, le traitement moyen des professeurs est de \$3,605, celui des professeurs des écoles séparées est de \$1,898. Dans les écoles rurales, la différence est moindre parce que les subventions provinciales accordées sur la même base aux écoles publiques et aux écoles séparées contribuent pour une part plus grande au budget scolaire. Cependant, le salaire moyen de tous les professeurs des écoles publiques de la province est de \$2,655 contre \$1,813 pour ceux des écoles séparées.

Jusqu'à un certain point, ces proportions sont influencées par la présence des religieux et des religieuses catholiques, qui peuvent se contenter de traitements modestes, parce qu'ils habitent dans les locaux d'institutions religieuses. Les religieuses en Ontario sont souvent payées moins de mille dollars par année, les frères enseignants à peu près mille cinq cent, et plusieurs, qui ont fait voeu de pauvreté, remettent la plus grande partie de ce traitement à leur économiste. Mais ce n'est là qu'un autre grief pour les éducateurs laïques catholiques qui sont constamment menacés par cette concurrence.

(...)

Il n'est pas surprenant de constater que l'on trouve de moins en moins d'hommes et de femmes qui se destinent à enseigner dans les écoles catholiques. Dans les écoles publiques d'Ottawa, chaque professeur a un certificat soit de première classe ou de deuxième classe. Dans les écoles séparées, trente-quatre enseignent grâce à des «lettres de permission», et dix-sept grâce à des «certificats temporaires» obtenus après des cours d'été de six semaines. Dans les écoles publiques de l'Ontario, dix-huit pour cent, seulement, des professeurs sont titulaires de certificats de deuxième classe ou de qualification de moindre valeur. Dans les écoles catholiques, le chiffre est de trente-six pour cent, exactement le double.

On trouve des inégalités semblables en comparant les édifices scolaires. Quelques écoles séparées remontent à l'ère victorienne — l'une d'entre elles à Ottawa a été construite en 1877, une autre en 1885 — et elles représentent de véritables pièges en cas d'incendie. Cependant, il existe aussi plusieurs écoles publiques vétustes, et les nouvelles écoles catholiques sont aussi attrayantes que les autres. Mais ces nouvelles écoles catholiques sont moins nombreuses et souvent elles sont littéralement assiégées par les élèves avant même que le plâtre ait eu le temps de sécher.

Fraser, Blair, Graves inégalités dans nos écoles séparées, *Maclean's*, 28 mai 1955, cité et traduit dans Costisella, Joseph, *Le scandale des écoles séparées en Ontario*, Montréal, Éditions de l'homme, 1962, pages 53, 56-59.

questions

1. À l'aide de l'introduction de la section, préciser les deux sources des taxes scolaires qui, avec des subsides gouvernementaux, financent le fonctionnement des écoles primaires.
2. Énumérer les trois principales conséquences dues au fait que les écoles séparées ne retiennent pratiquement aucune part des taxes sur les corporations.
3. Comment les écoles séparées réussissent-elles à maintenir une dépense moyenne de 119\$ par élève?
4. Outre la part insuffisante des taxes sur les corporations, qu'est-ce qui explique les bas salaires des professeurs dans les écoles séparées?
5. Quelle conséquence ont, à leur tour, les bas salaires dans les écoles séparées?
6. Comment, selon l'introduction, la difficile situation des écoles séparées est-elle résolue?

document 118. un collègue classique franco-ontarien

ÉTUDES

Le Séminaire de Hearst, fondé en 1953 et affilié à l'université Sacré-Coeur de Sudbury le 6 mai 1957, dispense à ses étudiants l'enseignement secondaire classique. Au début de l'année scolaire 1958-1959, le Séminaire aura les classes suivantes: Éléments latins, Syntaxe, Méthode, Versification, Belles-Lettres et Rhétorique. Tout en maintenant vivant l'idéal de formation intégrale poursuivi par les Collèges classiques du Canada français, le Séminaire de Hearst satisfait aux exigences d'un enseignement adapté à son époque et à sa région. L'enseignement de la langue grecque a été réduit pour laisser place à plus de mathématiques, de français, d'anglais et d'histoire.

Le Cours complet mène à la faculté de théologie pour la prêtrise et aux autres facultés universitaires: médecine, droit, agronomie, génie minier, génie électrique, relations industrielles, etc. Les premières années, même prises séparément, gardent tout leur avantage.

L'alternance de périodes obligatoires d'enseignement et d'étude as-

sure le travail personnel de l'étudiant et permet la collaboration maxima des maîtres avec chaque élève.

HORAIRE DE LA JOURNÉE

Jours ordinaires:

A.M.	6:15	Lever
	6:40	Étude
	7:00	Prière du matin — Confession — Messe
	7:40	Déjeuner — Récréation (8:10)
	8:30	Étude
	9:00	Classe
	9:45	Récréation
	10:00	Étude
	10:30	Classe
	11:15	Récréation à l'extérieur
	11:30	Étude
	12:00	Dîner — Récréation (12:30)
P.M. ¹	1:45	Étude
	2:00	Classe
	2:45	Récréation
	3:00	Étude
	3:30	Classe
	4:15	Récréation à l'extérieur
	4:45	Étude
	5:50	Chapelet
	6:00	Souper — Récréation (6:30)
	7:45	Prière du soir — Confession — Étude
	9:00	Montée au dortoir
	9:30	Coucher

Dimanches et Fêtes:

A.M.	6:50	Lever
	7:20	Prière — Communion
	7:40	Déjeuner — Récréation (8:10)
	9:00	Grand'messe — Récréation
	10:30	Étude
	12:00	Dîner — Récréation (12:30)
P.M.	4:30	Étude
	5:40	Mots du Directeur
	6:00	Souper — Récréation (6:30)
	8:00	Salut du S.S. — Confessions — Étude
	9:00	Montée au dortoir
9:30	Coucher	

¹ Les élèves ont congé de 12 30 à 4:30 les mardis et de 12 30 à 5:00 les jeudis. Ils reprennent alors l'horaire de la soirée. (Note de l'auteur)

questions

1. Les classes Éléments Latins, Syntaxe, etc., correspondent respectivement à la 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e année et à la première année universitaire. À l'aide de cette nomenclature et du premier paragraphe, expliquer pourquoi cette éducation était qualifiée de classique.
2. À quelles études mènent le Cours complet — soit deux autres années en plus de celles mentionnées ici?
3. Placer l'horaire d'une semaine dans une grille. Tirer des conclusions générales quant à
 - a) la part des exercices religieux;
 - b) l'alternance de périodes obligatoires d'enseignement et d'étude;
 - c) la part des congés.
4. Préciser, à l'aide de l'introduction, pourquoi les institutions privées de ce genre connaissent des difficultés croissantes durant les années soixante.

document 119. le problème de l'éducation secondaire en français en 1967

Le problème crucial qui se pose pour les Franco-Ontariens réside dans les moyens d'assurer une éducation secondaire en français. On n'a offert aucun moyen à l'élève francophone de recevoir une instruction technique s'il n'était pas prêt à sacrifier l'instruction dans sa propre langue pour fréquenter une école polyvalente de langue anglaise. Les écoles franco-ontariennes privées ne pouvaient offrir un programme technique ou d'arts et métiers en raison de leur coût élevé.

Les possibilités offertes à un élève franco-ontarien à la sortie de la 8^e année étaient très limitées. Il ne pouvait poursuivre son instruction en français en 9^e et en 10^e année que s'il optait pour des études générales. En réalité, il avait le choix entre trois options:

a) Si ses parents en avaient les moyens, il pouvait fréquenter une école privée confessionnelle où l'enseignement était dispensé en français. Cependant, comme on l'a fait remarquer, ce genre d'institution ne pouvait offrir la large gamme de programmes offerts dans les écoles secondaires de la province. Si l'élève voulait poursuivre des études pratiques, il devait s'adresser ailleurs pour sa formation secondaire.

b) Dans certaines régions, on trouvait ce que l'on a appelé des écoles secondaires bilingues. Dans ces quelque quarante écoles, le français, l'histoire, la géographie et le latin étaient enseignés en français mais aucun cours technique n'était offert dans cette langue. L'atmosphère de ces écoles était analogue à celle des écoles secondaires de langue anglaise et les élèves ne se sentaient pas dans un milieu français.

c) Enfin, l'élève franco-ontarien pouvait fréquenter l'école secondaire polyvalente dans sa région, mais dans ce cas tous les cours étaient of-

ferts en anglais. On peut douter qu'après quatre ou cinq ans cet élève ait gardé autre chose qu'un lien très lâche avec la culture et la langue françaises.

Les statistiques démontrent qu'environ 32,000 élèves francophones auraient dû fréquenter l'école secondaire en 1967 alors qu'on n'en comptait que 20,984 dans les écoles secondaires dites bilingues, en 9^e et en 10^e année des écoles séparées, et dans les institutions privées. Ces statistiques indiquent soit que les élèves francophones fréquentaient des écoles secondaires dans lesquelles aucun enseignement n'était dispensé en français soit qu'ils avaient quitté prématurément l'école avant de commencer ou d'achever leur instruction secondaire.

Rapport du Comité sur les écoles de langue française en Ontario (Roland Bériault, président), Toronto, ministère de l'Éducation, 1968, pages 24-25

questions

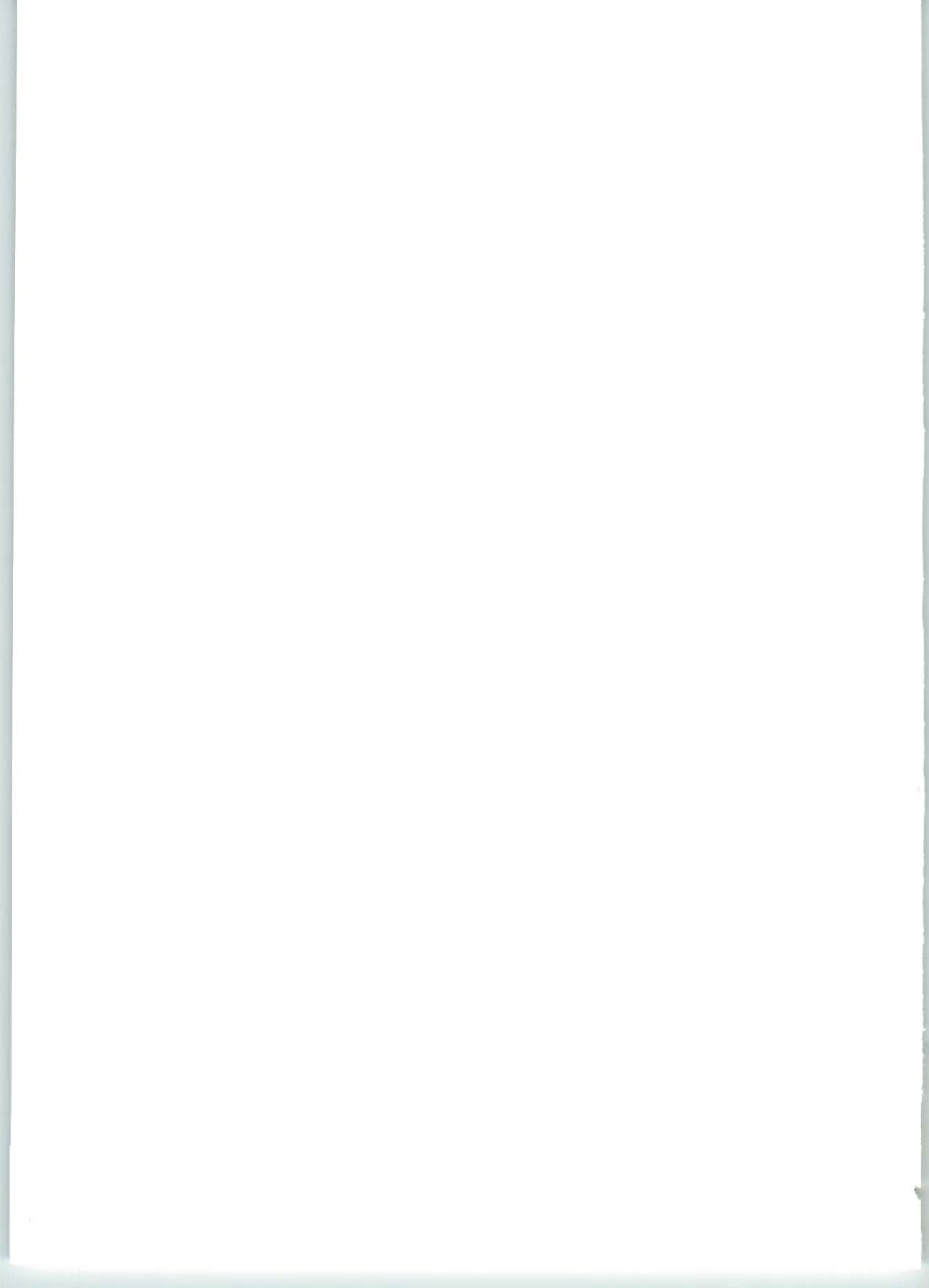
1. En 1967, en quoi consiste le problème crucial (définir ce terme) des Franco-Ontariens?
2. Résumer les trois choix qui s'offrent à un élève franco-ontarien au sortir de la 8^e année.
3. Selon les statistiques du dernier paragraphe, quelles sont les conséquences d'une telle situation?

lectures suggérées

CHOQUETTE, Robert, *L'Ontario français, historique*, Montréal, collection «L'Ontario français», Études Vivantes, 1980, chapitres 9 et 10.

GRIMARD, Jacques, *L'Ontario français par l'image*, Montréal, collection «L'Ontario français», Études Vivantes, 1981, troisième partie: «les jours».

VALLIÈRES, Gaetan et SAVARD, Pierre, *La voix de l'Ontario (1913-1920)*, journal et guide d'utilisation, Montréal, collection «L'Ontario français», Etudes Vivantes, 1980



Chapitre 7

Colonisation, urbanisation et industrialisation

la colonisation du Grand «Clay Belt»

A la veille de la Première Guerre mondiale, le nord de l'Ontario n'est encore qu'aux premières étapes de son développement. Au nord-ouest, les villes jumelles de Fort-William et Port-Arthur, noeud de transport ferroviaire et maritime, s'enorgueillissent de leur position avantageuse sur la route de l'Ouest et accroissent leur contrôle sur l'exploitation forestière de la région. Sur la frange sud du Nouvel-Ontario, de Sault-Sainte-Marie à Mattawa, les opérations forestières sont aussi importantes, tandis que l'exploitation des ressources nikélicifères de Sudbury est maintenant assurée; les activités agricoles occupent une proportion considérable de la population du bassin de Sudbury et de la plaine du Nipissing. L'agriculture est également présente dans le Petit *Clay Belt* ontarien et québécois, autour du lac Témiscamingue. Pour sa part, l'extraction minière, déjà à son apogée à Cobalt, permet le développement rapide de la région située immédiatement au nord du Petit *Clay Belt*, notamment à Timmins et à Kirkland Lake.

Au-delà de la région minière de Timmins-Kirkland Lake, qui se poursuit au Québec jusqu'à Val d'Or le long de la faille de Cadillac, s'étend la vaste plaine d'argile du Grand *Clay Belt*. Près de douze millions d'hectares de terre arable, déclarent les rapports officiels, se déroulent entre Senneterre au Québec et Longlac en Ontario. En 1915, le service de transport régulier sur le nouveau chemin de fer transcontinental en ouvre largement l'accès, tout comme le *Temiskaming and Northern Ontario* qui, depuis 1908, relie North Bay à Cochrane sur la ligne transcontinentale. Quoique loin de combler les espoirs placés en lui quant à la colonisation, un autre chemin de fer — l'Algoma Central — en provenance de Sault-Sainte-Marie établit son terminus à Hearst.

Durant la guerre s'amorce la colonisation agricole du Grand *Clay Belt*, soit l'Abitibi au Québec et le comté de Cochrane en Ontario. Dans le but de vérifier la rentabilité de l'agriculture, le gouvernement fédéral fait défricher, sous étroite surveillance, une grande Ferme expérimentale à Kapuskasing par des ressortissants autrichiens et allemands non encore naturalisés au déclenchement des hostilités. Après la guerre, d'importants contingents de colons viennent tenter de mettre en valeur les terres du *Clay Belt*. Nombreux sont les Canadiens français qui affluent dans le nouveau territoire de colonisation.

En effet, le Québec rural connaît à nouveau des difficultés. La demande extraordinaire de produits agricoles durant la guerre a momentanément permis une relative prospérité rurale, mais l'effondrement des prix agricoles dès 1921 entraîne une récession. Quoique accélérée par la venue de capitaux américains, l'industrialisation ne réussit pas à absorber l'excédent de population rurale. Dès lors, c'est l'émigra-

tion massive vers les États-Unis que les élites cléricales et nationalistes tentent, encore une fois, de dévier du côté de l'Abitibi ou au nord de l'Ontario. Détaché du diocèse de Haileybury dès 1919, le nouveau vicariat apostolique du Nord-Ontario qui chevauche la frontière provinciale reçoit des milliers de colons. Favorisé par un ministre provincial de la colonisation, l'Abitibi se peuple plus rapidement, mais, du côté ontarien, naît aussi un chapelet de paroisses canadiennes françaises le long du TNO, de Matheson à Cochrane, puis le long du Canadien National — nouvellement créé par la nationalisation des réseaux ferroviaires du Grand Tronc et du *Canadian Northern* — de Cochrane à Hearst. Des propagandistes de la colonisation reprennent le thème de l'élargissement des bases territoriales de la nationalité canadienne française et rêvent de l'obsédante jonction avec les compatriotes de Saint-Boniface (voir l'introduction de la section «de Mattawa à Saint-Boniface!» . . . pages 126 à 131.)

Durant les années vingt, la colonisation agricole du *Clay Belt* progresse jusqu'au-delà de Hearst, où elle va d'ailleurs s'arrêter. Il appert déjà que le développement du *Clay Belt* ne sera pas uniquement agricole. En effet, des entrepreneurs ne tardent pas à reconnaître la valeur des immenses forêts de conifères, tant pour la production de papier que pour le bois de construction. Dès 1912, F.H. Anson obtient de vastes concessions de bois de pulpe près du lac Abitibi et, profitant des ressources hydro-électriques de Iroquois Falls, il érige le plus important moulin à papier au monde à Ansonville-Iroquois Falls. Se portant acquéreur d'un autre moulin construit à Smooth Rock Falls en 1916, il jette les fondements de l'empire industriel de l'*Abitibi Power and Paper Company*. En 1920, la *Spruce Falls Power and Paper* choisit le site de Kapuskasing pour l'établissement de son moulin. Le colon du *Clay Belt* ontarien trouve ainsi des revenus d'appoint soit en coupant et en vendant le bois de sa terre, soit en passant l'hiver dans les chantiers de ces grandes compagnies, de leurs sous-contractants («jobbeurs»), souvent canadiens français, ou dans ceux de nombreuses compagnies locales de bois de sciage.

Cependant, la «Grande Crise» des années trente redonne vigueur aux mouvements de retour à la terre. Pour remédier au chômage, les gouvernements s'empresent de proposer des programmes de colonisation agricole, tels que le plan fédéral-provincial Gordon (1932) et le plan québécois Vautrin (1934). Mais les plans gouvernementaux, pourtant couronnés d'un certain succès, soulèvent de nombreuses critiques. Les sociétés de colonisation, qui renaissent dans la plupart des diocèses du Canada français, et les prêtres-colonisateurs leur reprochent de s'adresser trop exclusivement aux chômeurs urbains qui, malgré l'aide financière accordée, ne sauront devenir de véritables colons. La colonisation agricole, affirment-ils, doit être généreusement encouragée de façon positive et non à simple titre de palliatif au chômage. Exclue des plans gouvernementaux, les colons déjà établis, en particulier ceux du *Clay Belt* ontarien, demandent de l'aide. En effet, ces derniers réclament de leur gouvernement provincial un ministère spécifiquement chargé de la colonisation et des primes de défrichement et de labour, comme il en existe au Québec depuis 1923. Mais l'Ontario, contrairement au Québec, s'oppose à la formation d'une idéologie de la colonisation; fidèle au principe: «des chances pour tous les citoyens», il conçoit mal que des mesures spéciales soient prises en faveur des colons. Il s'en tient essentiellement aux divers programmes fédéraux-provinciaux.

À compter de 1937, la crise se résorbe lentement; la guerre met fin au chômage. Plusieurs citadins devenus colons par les plans gouvernementaux retournent à leurs origines. Dans le *Clay Belt* même et à ses abords, les hauts salaires payés par les usines de pâtes et papiers, les opérations forestières et les mines provoquent l'abandon de nombreuses fermes peu défrichées et, partant marginales ou non rentables.

bles. Mais l'idéal colonisateur, bien ancré dans plusieurs milieux canadiens français, continue de susciter de vibrants appels à la colonisation agricole jusqu'au début des années cinquante.

Une carte montre l'état du défrichement des *Clay Belts* en 1956, au moment où les poussées de colonisation agricole sont terminées et où l'abandon des terres devient de plus en plus fréquent. Il est bon de rappeler ici que le terme *Petit Clay Belt* vaut pour le Témiscamingue ontarien et québécois alors que le *Grand Clay Belt* désigne essentiellement le comté de Cochrane en Ontario et l'Abitibi au Québec. L'accès y est d'abord possible par les voies ferrées du *Temiskaming and Northern Ontario* (North Bay — Cochrane) et du *National Transcontinental* (devenu CN). Peu à peu, une route carrossable pénètre dans le *Grand Clay Belt*, suivant de près le tracé du TNO, puis celui du CN à l'ouest de Cochrane. Durant la crise économique, l'amélioration de ce chemin — souvent appelé route Ferguson, du nom du premier ministre ontarien — compte parmi les importants travaux publics destinés à réduire le chômage. Jusqu'à ce que l'Abitibi soit relié par route à Mont-Laurier, durant les années cinquante, son réseau routier est essentiellement axé sur celui de l'Ontario.

Le premier texte rappelle l'un des incendies qui ont ravagé les territoires nouvellement ouverts à la colonisation. Celui-ci s'est avéré le plus meurtrier de tous, causant la mort de quelque 225 personnes établies entre Cochrane et New Liskeard. En 1922, un autre feu de forêt rase la ville de Haileybury et la région avoisinante. Le deuxième texte souligne à grands traits les principales caractéristiques ontariennes et québécoises de concessions des terres des *Clay Belts*. Dans un autre texte, un journaliste reprend la principale critique formulée à l'endroit du plan Gordon. Enfin, un prêtre-colonisateur du nord de l'Ontario, Joseph Payette, se fait l'ardent promoteur de la colonisation dans le nouveau diocèse de Hearst, créé en 1938 dans le *Grand Clay Belt* ontarien, en même temps que celui d'Amos du côté québécois. Dans ce qui a été surnommé le «petit catéchisme de la colonisation», il répond aux questions d'éventuels colons.

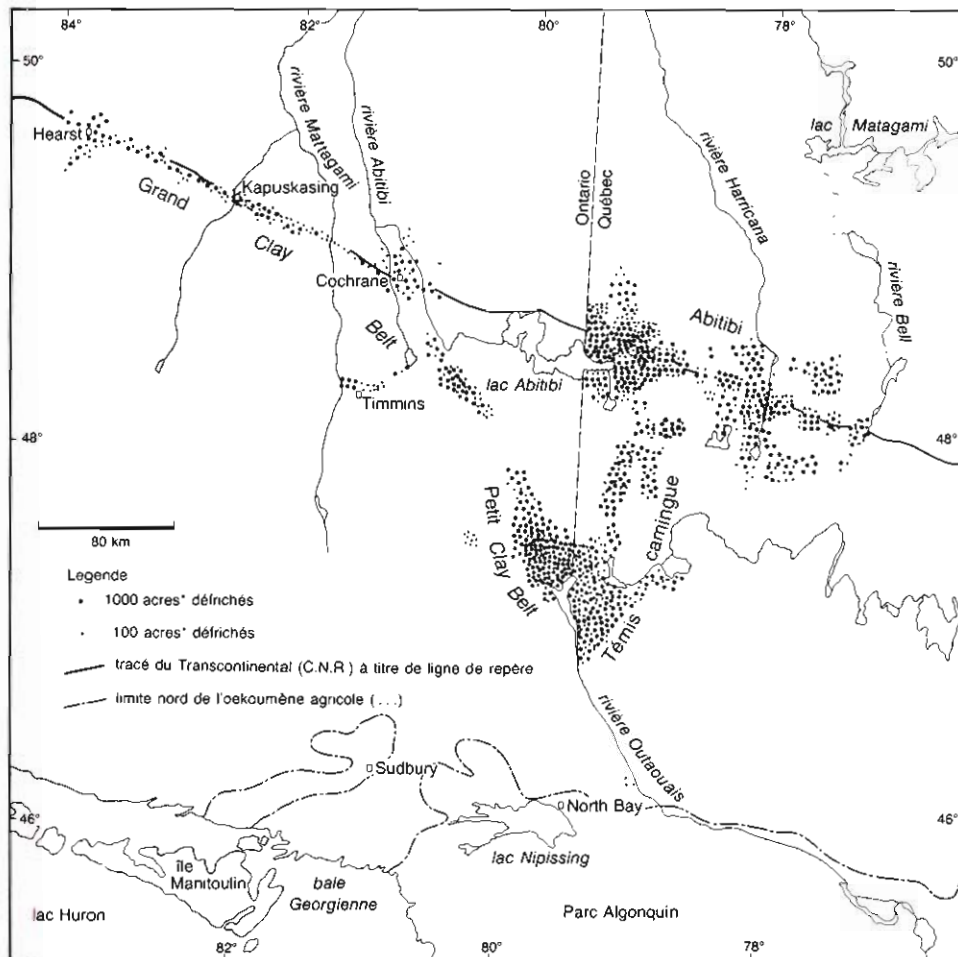
document 120. les zones défrichées des «Clay Belts», 1956

(voir carte page suivante)

questions

1. Définir oekoumène agricole méridional. Selon vous, pourquoi l'auteur de cette carte l'a-t-il intitulée «Le domaine marginal de l'oekoumène agricole»?
2. L'auteur n'a fait que le tracé du «National Transcontinental» (C.N.R.). Par quel autre chemin de fer, les «Clay Belts» ont-ils aussi été accessibles? (Voir l'introduction de la section.)
3. Suggérer le tracé de ce chemin de fer à partir de la localisation des terres défrichées. Vérifier ce tracé à partir d'une carte routière de la province.
4. À partir d'une carte routière, localiser les endroits suivants: Haileybury, Ville-Marie, Earleton, Val Gagné, Rouyn, Amos.

5. Selon l'introduction de la section, préciser trois raisons qui ont amené la colonisation du Grand «Clay Belt».



Source Recensement du Canada 1956, Agriculture, Bulletins: 2-5 (Québec), 2-6 (Ontario).

Remarques

- 1 La distribution des superficies défrichées n'est pas absolument rigoureuse dans le territoire non organisé, les données des recensements ne concernent dans ce cas que des groupes de cantons. On a disposé toutefois de moyens indirects permettant une localisation correcte.
- 2 La limite nord de l'œkoumène méridional n'a pas la même signification partout. Tantôt elle représente le front du territoire agricole continu, tantôt elle englobe des régions séparées du corps principal de l'œkoumène par des zones incultes.

Biays, Pierre, *Les marges de l'œkoumène dans l'est du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1964, Travaux et documents du Centre d'études nordiques, figure hors-texte 10 (extrait), *Le domaine marginal de l'œkoumène agricole dans l'est du Bouclier canadien*.

document 121.

le grand incendie de 1916

Deux cent neuf personnes¹ ont péri, emportées par la vague de flammes que poussait un vent de tempête le 29 juillet dernier. Cinq cents familles ont perdu tout ce qu'elles possédaient, maison, grange, moisson. Plusieurs écoles et chapelles ont été réduites en cendres avec tout ce qu'elles contenaient, et ce qui met le comble à notre douleur, un de nos prêtres a péri au milieu des flammes.

Il arrivait d'Haileybury où le matin même il avait terminé sa retraite annuelle. En arrivant chez lui, il vit le danger qui menaçait le village et il hésita un instant avant de descendre du train. «Allons», dit-il, «pas de lâcheté», et il descendit. Quelques minutes plus tard le vent changea de direction et pendant que le train, avec ses trois cents passagers, échappait avec grandes difficultés au danger, le torrent de flammes se précipitait sur Nushka² et l'héroïque Monsieur Gagné périssait au milieu de ses ouailles, victime de son dévouement et martyr de sa charité.

De quarante-huit maisons qu'il y avait dans cette jeune paroisse il n'en reste que douze. Le village entier a disparu, y compris la chapelle et l'école. À Cochrane, la ville a été en grande partie détruite et la campagne dévastée. Heureusement les édifices religieux ont été préservés, mais quatre-vingts fermiers ont perdu tout leur avoir et se trouvent sans abri et sans pain. À Iroquois Falls, soixante familles ont tout perdu, et l'église et le presbytère sont en cendres. À Ramore une douzaine de familles sont complètement ruinées. À Matheson le village est rasé et, de même qu'à Ramore, la maison qui servait de chapelle avec tous les ornements du culte est devenue la proie des flammes. Quatre-vingt-onze fermes ont été brûlées aux environs de New Liskeard. Ce sont les endroits qui ont le plus souffert, mais il y en a beaucoup d'autres que le désastre a visités et où les colons ont tout perdu.

(...)

Dans notre immense affliction nous ne sommes pas restés sans consolation. Des lettres de sympathie accompagnées d'offrandes généreuses nous sont venues d'un peu partout; les soeurs de l'Assomption ont accepté de faire la classe à Cochrane à peu près sans salaire pendant l'année scolaire qui commence et le gouvernement d'Ontario a fait largement son devoir. Il a déjà distribué des secours aux plus nécessiteux et il va aider les pauvres colons à reconstruire leur maisonnette et à ensemercer leurs champs au printemps prochain.

1 Le bilan officiel des victimes a par la suite été établi à 223. (Note de l'auteur.)

2 Désormais appelé Val Gagné. (Note de l'auteur.)

Lettre pastorale de Mgr Élie-Amicet Latulipe, évêque d'Haileybury, Haileybury, 8 septembre 1916, page 2, ACFO, Fonds C2, 158/11, CRCCF.

questions

1. Situer sur une carte les endroits mentionnés et délimiter l'étendue du désastre.
2. Établir un bilan général des pertes subies.
3. Pourquoi le village de Nushka a-t-il été renommé Val Gagné?
4. Qu'est-ce qui va permettre à de nombreux colons de se remettre au travail?

document 122. la concession des terres des «Clay Belts»

(En Ontario), jusqu'en 1906, on divisait le terrain à concéder en cantons de six milles* sur six milles, les côtés étant orientés nord-sud et est-ouest. Chacune des 36 sections d'un mille carré (ou 640 acres)* était subdivisée, comme dans la Prairie et l'Ouest américain, en quarts de section constituant des lots de 160 acres*. Les lots découpés selon ce système possèdent donc une forme carrée, l'ensemble prenant l'allure d'un damier très régulier. Le petit *Clay Belt* ou Témiscamingue ontarien ainsi que la région de Timmins et le Sud-Est du grand *Clay Belt* sont arpentés et lotis de cette façon.

À partir de 1906 et dans la partie du *Clay Belt* comprise entre Cochrane et Hearst, on a divisé le terrain en cantons de 9 milles* de côté, également orientés selon les points cardinaux. Ils comprennent 12 concessions, disposées selon les parallèles, comme les rangs des cantons abitibiens, et subdivisées en 28 lots de 150 acres*, orientés nord-sud et plus trapus que ceux d'Abitibi. Surestimant les possibilités agronomiques et climatiques de la région, on a souvent réduit les lots à 80 acres* seulement dans l'Ouest du grand *Clay Belt*¹.

L'acquéreur détient d'abord son lot sous billet de location. Il est astreint à des obligations de construction, de résidence, de défrichement qui diffèrent peu de celles qu'impose la province de Québec. Un contrôle existe en Ontario également pour empêcher le pillage du bois: le bois coupé ne peut être vendu que sur présentation à l'acheteur d'un permis délivré par un *Homestead Inspector*. Si les conditions exigées ne sont pas respectées, la concession peut être révoquée, comme dans le Québec, et l'on doit à la vérité de dire que l'Ontario est aussi sévère, sinon plus que la province voisine à ce sujet. Enfin, lorsque 35 acres* (ou 15, dans le cas des lots de 80 acres*) ont été mises en valeur, le lot peut être patenté.

1 L'auteur signale que des lots du côté québécois sont en général de 100 acres* et se vendent \$0.60 l'acre jusqu'en 1932, avant d'être peu à peu réduits. En Ontario, ils coûtent habituellement \$0.50 l'acre.

Il est plus difficile de passer du stade de colon à celui d'agriculteur en Ontario que dans le Québec, par suite d'une politique d'assistance plus limitée et moins continue dans la province anglaise. Le colon ontarien est davantage laissé à lui-même. Il ne bénéficie d'aucun avantage particulier en matière de crédit: l'unique bailleur de fonds est l'Office canadien du Crédit foncier (*Canadian Farm Loan Board*)². En 1936, prenait fin le plan Gordon destiné, comme dans tout le Canada, aux familles de chômeurs qui retournaient à la terre, mais aucun plan provincial ne lui fit suite en Ontario, à la différence de ce qui se passait au Québec. Les seuls avantages dont profitent encore les colons d'Ontario sont des tarifs de transport vers la région d'établissement et des réductions sur le prix d'achat des animaux et des semences.

L'aide aux collectivités est une forme d'assistance fort peu développée en Ontario. À part les subventions aux laiteries coopératives, elle consiste surtout en construction de routes, tâche pour laquelle la province a manifesté un intérêt soutenu. Le fait que la colonisation dans l'Ontario septentrional ne se soit pas étendue d'une manière notable de part et d'autre de la voie du Transcontinental, comme elle l'a fait en Abitibi, a singulièrement facilité la besogne du ministère du Développement du Nord: elle lui a permis d'établir dans le Nord de l'Ontario un réseau routier réduit et, partant, de bonne qualité.

Rien n'est plus instructif que cette comparaison entre les méthodes de colonisation fort différentes adoptées par les deux vieilles provinces du Québec et de l'Ontario. L'une a tout mis en oeuvre pour étendre ses annexes septentrionales qu'elle a peuplées de paysans canadiens-français solidement encadrés dans le moule de la paroisse et d'institutions communautaires. L'autre a laissé un petit courant d'immigrants de toutes provenances se déverser vers ses terres neuves du Nord et ce, avec le moins de contraintes possible. C'est, d'une part, la philosophie de la colonisation, oeuvre de vie, et, d'autre part, une attitude très proche du laisser-faire libéral.

2 L'auteur précise que, jusqu'en 1936, le colon avait droit à deux sortes de prêts. Du ministère du Développement du Nord, il pouvait obtenir un prêt de départ de son exploitation n'excédant pas \$500 (Loi de 1916 sur le crédit aux colons). Mais il devait avoir mis en culture au moins 35 acres* avant de solliciter un prêt à long terme, accordé contre hypothèque par le bureau du Développement agricole. Encore, ces deux types de prêts ont-ils été supprimés en 1936.

Blays, Pierre, *Les marges de l'oekoumène dans l'est du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1964, pages 236 et 278-279.

questions

1. Dessiner un canton (ou «township») typique
 - a) du Petit «Clay Belt» et du sud-est du Grand «Clay Belt»;
 - b) du Grand «Clay Belt» à l'ouest de Cochrane.
2. En ce qui concerne le peuplement, quels avantages peut avoir, selon vous, la deuxième méthode de répartition d'un «township»?
3. Définir «patenter un lot». Quelles conditions faut-il remplir avant de patenter un lot?

4. Pourquoi est-il plus difficile de passer du stade de colon à celui d'agriculteur en Ontario qu'au Québec? Expliquer brièvement.
5. Quel avantage ont, par ailleurs, les habitants du Nord-Ontario par rapport à ceux du Nord-Ouest québécois?
6. Expliquer: «C'est, d'une part, la philosophie de la colonisation, oeuvre de vie, et, d'autre part, une attitude très proche du laisser-faire libéral.»

document 123. une critique du Plan Gordon

Une autre anomalie qui devrait disparaître dès la prochaine session fédérale — (...) c'est le fait qu'un aspirant colon ne peut bénéficier du plan Gordon que s'il est dénué de toutes ressources, s'il est à la charge publique ou à la veille de l'être. C'est là plus qu'une anomalie, c'est une absurdité.

Il est loin d'être démontré qu'une somme de \$600 soit suffisante pour assurer l'établissement permanent d'un colon sur un lot. C'est même le contraire qui apparaît plausible, dans le cas d'un colon québécois, tout particulièrement parce qu'il est généralement chargé d'une famille nombreuse dont le seul transport absorbe une bonne partie de l'octroi des \$600. Mais même en admettant que ça soit le cas, il est absurde de vouloir restreindre le bénéfice du plan Gordon aux seuls chômeurs qui en sont réduits à la dernière nécessité.

Supposons le cas par exemple, plus fréquent qu'on ne se l'imagine, d'un chômeur à qui il reste quelques ressources, pas suffisantes pour lui permettre d'aller s'établir sur un lot mais qui serait disposé à les ajouter aux \$600 du plan Gordon. Un tel colon n'aurait-il pas plus qu'un autre des chances de réussite? La bonne foi d'un tel candidat est manifeste. Il est prêt à risquer dans l'entreprise ce qui lui reste en propre. N'offre-t-il pas du même coup toutes les garanties possibles. Un tel candidat n'est pourtant pas acceptable, en vertu du plan Gordon. Il ne deviendra éligible que le jour où il aura épuisé ses dernières ressources, et s'il veut avouer son état de mendicité. Ce même candidat deviendrait immédiatement et légalement éligible, selon la lettre et l'esprit du plan Gordon, s'il gaspillait sottement le peu d'argent qui lui reste.

L'absurdité d'un pareil régime se démontre d'elle-même.

Benoist, Émile, Quelques remarques en marge du plan Gordon, dans *Le Devoir*, volume XXV, n° 5, Montréal, lundi 8 janvier 1934, pages 2-3.

questions

1. Définir: anomalie, plausible, bonne foi, état de mendicité.
2. À l'aide de l'introduction de la section, expliquer brièvement les objectifs du plan Gordon.
3. Quel est le plus grand reproche que l'auteur fait au plan Gordon?
4. Donner un exemple qui, selon l'auteur, démontre l'absurdité du plan Gordon.
5. N'oubliant pas les «objectifs» du plan Gordon, discuter: «le plan Gordon n'était pas absurde.»

document 124. «le petit catéchisme de colonisation dans le diocèse de Hearst»

1. Quand la colonisation a-t-elle commencé dans la région de Hearst?

Il y a environ vingt-cinq ans que la colonisation est commencée dans cette région. En effet, en 1905, le gouvernement d'Ottawa commençait la construction du Transcontinental comme voie de communication de Québec et Montréal à Winnipeg en passant par le nord des provinces de Québec et d'Ontario. Une douzaine d'années plus tard, le Transcontinental était en pleine activité et déjà la colonisation avait commencé son oeuvre dans l'Abitibi et dans le Nord-Ontario entre Cochrane et Hearst.

Entre Cochrane et Hearst, c'est là qu'il y a de grandes possibilités d'établissements agricoles.

2. Quel est le trajet à parcourir de Québec ou Montréal à Cochrane et Hearst?

Pour se rendre à Cochrane le voyageur de Montréal part à 7 hres p.m. de la gare Moreau, rue Ste-Catherine est, traverse l'Assomption, Joliette, Shawinigan, Harvey jonction où connecte le voyageur de Québec, franchit les Laurentides, entre dans l'Abitibi à Senneterre et arrive à Cochrane à 6 hres p.m. après avoir parcouru en 24 heures 611 milles*.

Ou encore, le voyageur de Montréal peut partir de la gare Bonaventure à 8 hres p.m., passer par Ottawa, North-Bay, Haileybury et arriver à Cochrane à 4 hres et 25 après 20 heures de marche pour parcourir 595 milles*.

Le trajet peut se faire aussi en automobile via Ottawa — North-Bay, Cochrane et Hearst.

3. Quelle distance y a-t-il entre Cochrane et Hearst?

La distance entre ces deux villes est de 129 milles*. On y compte 31 cantons, 6 grandes rivières. Vingt-deux paroisses plus ou moins considérables sont organisées. La population est d'environ 12,000 âmes en

grande majorité canadienne-française. Chaque paroisse a le nombre d'écoles nécessaires.

4. Quels sont les chemins?

Il y a d'abord le chemin de fer, c'est le Transcontinental qui se continue vers l'Ouest. Il y a aussi une route régionale qui suit le chemin de fer avec service d'autobus. On estime à 200 milles* de long les chemins gravelés et à 400 milles* de long les chemins glaisés. Il y en a encore à construire.

5. Y a-t-il des centres industriels?

Oui, Cochrane qui est une jonction de chemin de fer; Smooth Rock Falls et Kapuskasing ont des fabriques de papier où les colons vendent leur bois de pulpe par l'intermédiaire du marchand du village et Hearst, ville épiscopale. À Kapuskasing il y a un aéroport moderne utilisé actuellement par les avions Trans-Canada. Il y a aussi du terrain en voie de préparation pour aéroport à Cochrane, Smooth Rock Falls et Hearst.

6. Y a-t-il des Fermes expérimentales?

Oui, à Kapuskasing, il y a une ferme expérimentale fédérale et à Hearst, une ferme de démonstration provinciale et, ici et là il y a des fermes de démonstrations fédérales. Ces fermes rendent de grands services à toute la région. Un agronome demeure à Cochrane, c'est M.D. Pomerleau et M.W. Montcalm, agronome également, réside à Hearst. Tous deux rivalisent de zèle au bénéfice des cultivateurs. M.J.-A. Habel est le député provincial et demeure à Fauquier, Ontario; M.J.-A. Bradette, député fédéral réside à Cochrane.

Payette, Joseph, Découvrons le Nord-Ontario. Ses possibilités agricoles, commerciales, industrielles, Montréal, Bureau des Missionnaires-colonisateurs, 1939, pages 6-10.

questions

1. Quand la colonisation a-t-elle vraiment commencé dans l'Abitibi et le Nord-Ontario?
2. Dessiner sur une carte les deux trajets possibles par chemin de fer d'un colon qui part de Montréal pour s'établir à Cochrane. Tracer aussi celui d'un colon en provenance de Québec.
3. Décrire le centre industriel le plus développé.
4. Pourquoi, selon vous, l'auteur tient-il à préciser qu'il y a des fermes expérimentales?
5. Pourquoi la brochure du père Payette a-t-elle été surnommée «le petit catéchisme de colonisation»? Se renseigner auprès des parents ou autres personnes sur ce qu'était un petit catéchisme et sur sa forme de présentation.

la vie rurale et agricole franco-ontarienne

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, la population franco-ontarienne est encore fortement rurale et agricole. Ainsi, au recensement de 1941, près de 80% des

quelque 290 000 Ontariens de langue maternelle française vivent dans l'est et le nord-est de la province; or, peu nombreux sont les centres urbains ou industriels de cette vaste région où les Franco-Ontariens sont fortement représentés. À Ottawa, ils sont 45 000, soit 29% de la population totale; atteignant 10 500 à Sudbury et un peu moins à Timmins, ils comptent pour un tiers de l'une et l'autre ville. Cornwall et North Bay ont respectivement 40% et 25% de leurs 15 000 citoyens qui sont de langue maternelle française. Les quelque 150 000 autres francophones de l'Est et du Nord-Est vivent dans des villes et villages de petite taille, ou sur des fermes. Même dans le sud-ouest de la province qui regroupe un peu plus de 10% des Franco-Ontariens, une proportion importante vit en milieu rural; Windsor, par exemple, compte 13 500 francophones, contre 20 000 ailleurs dans les comtés d'Essex et de Kent. Enfin, moins de 8% des Franco-Ontariens vivent dans la région la plus urbanisée et industrialisée, de Peterborough à St-Catharines, le long du lac Ontario.

En 1941, à l'est d'Ottawa, dans les comtés de Russell et de Prescott, riverains de l'Outaouais, et dans ceux de Glengarry et de Stormont, riverains du Saint-Laurent, la vie est essentiellement rurale et agricole. Arrivés durant la deuxième moitié du XIX^e siècle, au moment où l'économie régionale s'oriente du côté de l'industrie laitière, les agriculteurs de l'Est ontarien assument le leadership dans les diverses tentatives d'organisation du monde agricole franco-ontarien. En 1929, sous l'égide de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario, quelque quatre cents cultivateurs se réunissent à Ottawa et jettent les bases de l'Union catholique des cultivateurs franco-ontariens (UCCFO). La crise ralentit les capacités d'organisation à l'échelle provinciale, mais l'UCCFO, affiliée à la puissante Union catholique des cultivateurs (U.C.C.) du Québec dès 1932, pénètre dans la région de Nipissing et de Sudbury en 1936; elle établit des liens avec l'Union des cultivateurs de Kent et d'Essex, fondée en 1934.

Non seulement la guerre stimule-t-elle la production agricole, mais elle valorise aussi, par ses nombreuses campagnes publicitaires sur les «forces productives de la nation», le rôle même de cultivateur. Le mouvement d'organisation agricole et rurale, particulièrement l'UCCFO, fait des progrès considérables, tant auprès des producteurs laitiers de l'Est qui tâchent aussi de répondre à la demande accrue de lin pour le matériel de guerre, que dans la région de Nipissing/Sudbury et dans le Grand *Clay Belt*. Les contacts sont maintenus avec l'organisme des cultivateurs canadiens français de Kent et d'Essex. À l'ordre du jour de nombreux congrès régionaux et provinciaux, sujet de multiples conférences et de la propagande émanant du secrétariat permanent de l'UCCFO, ouvert en 1944, la coopération connaît un essor remarquable. En 1947, selon un relevé de l'UCCFO, on peut dénombrer 27 coopératives d'achats et de ventes, 12 fromageries coopératives et une coopérative centrale avec un effectif de 3 094 membres et un chiffre d'affaires de plus de 20 millions de dollars. L'idéal coopératif n'est pas sans stimuler aussi la fondation de plusieurs caisses populaires, surtout dans les localités rurales franco-ontariennes. En effet, entre 1940 et 1950, plus de quarante caisses s'ajoutent aux trois seules qui existaient à Ottawa depuis 1912-1913.

Mais avec l'importante croissance urbaine et industrielle qui se poursuit après la Seconde Guerre, la vie rurale et agricole demeure une réalité et un idéal pour une proportion décroissante des Franco-Ontariens. Dans l'Est, la population rurale de Russell, de Prescott, de Stormont et de Glengarry est loin d'absorber son excédent naturel. L'abandon définitif des fermes, souvent retardé par le travail d'hiver aux chantiers, affecte toutes les régions agricoles du Nouvel-Ontario. Dans le Grand *Clay Belt*, le nombre de fermes exploitées passe de plus de 3 000, en 1941, à environ 900, vingt ans plus tard. Dans Essex et Kent, plus d'un fermier ne réussit pas à

garder l'entreprise agricole familiale; s'il en a les moyens et les aptitudes, il développe une grande ferme hautement mécanisée et spécialisée; sinon il vend. Enfin, l'UCCFO elle-même connaît des difficultés; cependant, surtout à compter de la fin des années cinquante, au travail d'expansion suit celui de consolidation et de planification du développement rural.

Le premier texte est extrait du *Cours populaire de coopération* de Jacques Towner, agronome et chef du service coopératif de l'UCFO qui, lorsqu'elle obtient sa charte provinciale en 1945, enlève le mot catholique de sa désignation officielle. Ayant accompagné l'agronome Georges Michaud dans l'une de ses tournées du monde rurale de Kent et d'Essex, le journaliste Henri Lessard décrit ensuite l'agriculture de cette région en 1948. Le troisième texte, de la main d'un entrepreneur forestier, explique le fonctionnement d'un camp durant les années quarante. Jusque durant la décennie suivante, de nombreux cultivateurs du nord de la province connaissent ce travail d'hiver dans les chantiers, avant de se résoudre à l'abandon complet de l'exploitation agricole. Un dernier texte rend compte de l'incapacité de certains comtés ruraux de l'Est ontarien de retenir l'excédent naturel de leur population.

document 125. leçons de coopération

1^{re} leçon

La coopération dans le monde

Tant valent les hommes tant vaut la coopération. Voici la phrase que vous devez avoir présente à l'esprit chaque fois que vous vous rassemblez autour de la table pour étudier les douze leçons de ce cours populaire de coopération; prenez garde qu'elle ne s'évanouisse avec la fumée que votre pipe ne cesse de lancer dans tous les coins de la salle de réunion. (...)

Les ouvriers et les cultivateurs d'Ontario peuvent eux aussi organiser des coopératives pour éliminer les exploités. Le temps est arrivé de cesser de tout demander aux gouvernements et de prendre la hache coopérative pour nous construire de solides entreprises économiques. Si nous n'établissons pas un système économique à base de coopératives, il sera établi un système économique à bases d'entreprises socialistes ou communistes. Mais avant de passer à l'action, à l'exemple des tisserands de Rochdale, nous devons commencer par étudier la coopération. Autrement, l'avertissement est sérieux, nous ne saurions réussir dans nos entreprises coopératives. Souvenons-nous de cette fameuse phrase: «Ce sont les hommes qui font les coopératives et non les coopératives qui font les hommes».

(...)

3^e leçon

Définition de la coopération et de la coopérative

Maintenant que nous savons que d'autres personnes avant nous se sont intéressées à la coopération, il va falloir nous entendre sur ce qu'on

appelle coopération et coopérative. Qu'est-ce que les gens sages diraient si nous ne savions pas où nous posons nos pas?

La coopération est un acte, un fait posé par lequel plusieurs personnes mettent en commun leurs efforts et leurs ressources pour collaborer démocratiquement à atteindre directement des fins économiques et indirectement des fins sociales.

Cette définition est bien simple. Prenons un exemple. Dix personnes d'un petit village décident d'organiser un magasin coopératif. Ils étudient et recrutent des membres; ils souscrivent un certain montant d'argent. Et voilà qu'ils ont réalisé une entreprise économique, c'est-à-dire une coopérative.

La coopérative est une association libre de personnes possédant une entreprise économique qu'elles dirigent et contrôlent démocratiquement en vue de servir leurs intérêts et ceux de tout le peuple.

C'est avons-nous écrit:

1. Une association . . . , c'est-à-dire une réunion de personnes, un groupement stable, quelque chose de permanent et qui se maintient, mais ce n'est pas n'importe lequel des groupements puisque c'est;

2. Une association libre de personnes . . . La coopérative est composée d'individus qui y ont adhéré sans contrainte. Ce ne sont pas seulement des hommes qui la constituent, mais des êtres doués d'une intelligence et qui ne craignent pas de se dévouer au bien commun.

3. possédant une entreprise économique qu'elles dirigent et contrôlent . . . Chaque coopérateur devient, pour une partie, propriétaire de l'entreprise qu'il dirige par l'assemblée générale et qu'il contrôle par son vote.

Cours populaire de coopération. Rédigé en collaboration et publié sous la direction de Jacques Towner, agronome, Ottawa, l'Union des cultivateurs franco-ontariens, 1946, pages 1, 4-5.

questions

1. Comment l'auteur entrevoit-il que ses leçons de coopération seront étudiées?
2. Dans le deuxième paragraphe, l'auteur laisse entendre que, parmi les possesseurs d'entreprises privées, il y a des exploiters des ouvriers et des cultivateurs. Il entrevoit deux solutions possibles: tout demander aux gouvernements ou prendre la hache coopérative. Selon l'auteur, qu'arriverait-il si la première solution était utilisée au lieu de la deuxième? Expliquer.
3. Rochdale est une ville de l'Angleterre où des tisserands ont mis sur pied la première coopération de l'ère moderne. Selon l'auteur, quel exemple ces tisserands ont-ils donné à ceux qui veulent réussir des entreprises coopératives?
4. Lire attentivement la définition de la coopération. Le mot «fins» signifie ici «buts, choses que l'on veut réaliser». Par exemple, parmi les fins économiques de la coopération, il y a le succès d'une entreprise économique commune. Que seraient, selon vous, les fins sociales (ou fins qui touchent la société en général) à atteindre indirectement par la coopération? Une lecture attentive du deuxième paragraphe de la 1^{re} leçon peut aider à répondre.
5. Faire un organigramme représentant une coopérative typique.

document 126.

l'agriculture dans la péninsule de Kent et d'Essex

Dans la région de Kent et Essex, l'agriculture est bien différente de celle qui se pratique dans l'est de l'Ontario et l'ouest du Québec. On ne s'y livre pas à l'industrie laitière sur une grande échelle, non plus qu'à l'élevage considérable, mais plutôt à la culture industrialisée et commercialisée, apparemment fort payante, à en juger par le niveau de vie des cultivateurs, qui possèdent de belles et modernes maisons et de beaux bâtiments de ferme. L'agriculture y est aussi grandement mécanisée et c'est ainsi que sur une ferme de près de 300 acres* ne se trouve pas même un seul cheval, tout se faisant à la machine. Et cette ferme n'est certes pas la seule dans ce cas.

Il faut dire aussi que le climat est beaucoup plus clément que le nôtre, puisqu'on se trouve plus au sud, et c'est une chose extraordinaire que le mercure y descende à 4 ou 5 degrés (*Fahrenheit*: -15,56 ou -15 degrés *Celsius*). Aussi y cultive-t-on en plein le blé d'hiver. À l'heure actuelle on peut voir, sur plusieurs terres des deux comtés, de vastes étendues vertes comme une pelouse: c'est le blé d'hiver qui a levé, après avoir été mis en terre en fin de septembre ou au début d'octobre.

La région est une immense plaine argileuse, ou sablo-argileuse, riche en humus. Les cultures pratiquées sont principalement les cultures maraîchères industrielles: blé d'Inde pour le grain de semence et les produits manufacturés, betteraves à sucre, tabac, tomates, fèves blanches, fèves soya, pois, trèfle d'odeur pour la graine, et aussi blé d'automne, avoine, foin de luzerne, etc.

Les terres, d'une grande richesse, donnent d'excellents rendements à l'acre, grâce surtout à un système d'égouttement unique au Canada: tuyaux de drainage, fossés, canaux et pompes qui font de ce coin de pays une «Hollande canadienne». C'est qu'en bien des endroits la surface du sol est au-dessous du niveau des eaux environnantes. C'est le cas, par exemple des municipalités de Dover, Rochester, Tilbury nord. À Paincourt, la municipalité de Dover possède 20 pompes, dont une seule, celle de Dolson Creek, draine 1,200 acres*. Il y a aussi des centaines de pompes plus petites, une par cent arpents*, qui appartiennent à des cultivateurs. (...)

La valeur des terres varie de \$200 à \$300 l'acre*, et va parfois jusqu'à \$1000 dans les régions de jardinage de la banlieue des villes.

Ces données, que nous devons à la compétence de celui que nous accompagnions dans le voyage du 20 au 26 novembre, M. Georges Michaud (*agronome*), permettent de juger de la richesse agricole de Kent et d'Essex.

(...)

Au recensement de 1941, la population rurale de Kent était de 34,223, dont 5,099 de race française; dans Essex, la population rurale était de 44,439, dont 12,390 d'origine française. C'est donc une population rurale totale de 78,662, dont 17,489 d'origine française. La population française totale dans les deux comtés était de 46,326, sur une population d'ensemble de 240,458, les Irlandais comptant pour 30,728, les Britanniques pour 113,727, les autres races pour 49,677. On estime que Kent et Essex renferment au moins 2,000 cultivateurs canadiens-français propriétaires.

Lessard, Henri, *Dans la péninsule de Kent et d'Essex*, dans *Le Droit*, samedi 4 décembre 1948, pages 1 et 10.

questions

1. Définir: argileuse, sablo-argileux, humus. Quelle culture ce genre de sol favorise-t-il?
2. Selon le premier paragraphe, qu'est-ce qui caractérise l'agriculture dans Kent et Essex par rapport à celle qui se pratique dans l'est de l'Ontario et l'ouest du Québec?
3. Qu'est-ce que le blé d'hiver?
4. Expliquer pourquoi l'auteur décrit cette région comme une «Hollande canadienne».
5. Quelle proportion de la population totale d'origine française de Kent et d'Essex est rurale?

document 127. «aller au chantier»: un complément aux activités agricoles

Bientôt s'élèvera, au milieu des bois, un petit village qui, pour un personnel de cent hommes, comprendra: un bureau pour l'administration, une cabine pour les inspecteurs des terres et forêts chargés de mesurer les «billots»; une salle à manger, avec une cuisine, une dépense, un caveau, une glacière; 2 dortoirs avec chambre pour se laver (les lits sont en fer avec matelas et couvertures convenables). Il faut aussi une forge, un garage pour camions, tracteurs, et pompes à eau, une remise à foin, des greniers, deux écuries.

Pour le même personnel de cent hommes, il faudra à notre nouvel industriel: un surintendant, un contremaître, un assistant contremaître (*buck beaver*), un inspecteur pour surveiller la coupe des «billots» (*pic-à-bois*), un commis pour la tenue des livres, un cuisinier-en-chef, un aide-cuisinier, deux aides (*cookies*), un forgeron, un menuisier à tout faire (*handy man*), un contremaître des écuries (*barn boss*), deux charriers d'eau et fendeurs de bois de chauffage (*chore boys*).

(...)

Il y a eu, ces dernières années, une amélioration très sensible dans le logement et la nourriture du bûcheron. Sa vie quotidienne paraît assez ingrate au citadin, mais il ne changerait pas son sort quand la saison est arrivée d'aller au bois. Le bûcheron a la nostalgie de sa vie de *lumberjack*. Pour lui, c'est la vie la plus régulière, la plus intéressante qui soit. Une sonnerie crie le réveil à six heures, le déjeuner à six heures et demie. Tous les hommes sont en marche à sept heures pour la forêt, où ils se dirigent par groupes de quatre hommes si c'est pour abattre du pin blanc. Le repas du midi leur sera servi dans la forêt et ils reviendront au chantier à six heures. Ce groupe de quatre se distribuera le travail comme suit: deux hommes commenceront l'abattage de l'arbre à la hache et le termineront au godenbard; un autre des quatre coupera les branches et marquera les longueurs des «billots» sur l'écorce. Le quatrième, le charretier, avec ses chevaux tirera (*skid*) les «billots» jusqu'au chemin, où ils seront mis en tas (*skidway*) de cent à trois cents pièces.

Avant de commencer cette coupe, le contremaître aura préparé un plan des chemins principaux et auxiliaires, pour le transport des «billots» vers un cours d'eau, qui les portera jusqu'à la scierie. Ce sera l'opération du flottage (*drave*).

Le charroyage commence d'ordinaire vers le 15 janvier, si tout est dans l'ordre. La préparation du chemin principal demande de 3 à 4 semaines. Elle se fait, comme vous le savez, en arrosant la neige des chemins d'eau pompée des lacs et transportée dans de grands réservoirs traînés par des chevaux. Il y a trois modes de charroyage du bois. Le choix de l'un ou de l'autre dépend de la distance à parcourir. Il y a d'abord les chevaux pour les courtes distances; puis les camions et enfin les chenilles pour les longues routes.

Les chevaux tirent un seul traîneau qui contient environ trente «billots» représentant une charge de 20 à 30 mille livres*. Les camions peuvent tirer 2 ou 3 traîneaux, tandis que les chenilles en tirent de 10 à 15, selon la condition et la longueur du chemin.

Laberge, Joseph-Alfred, *Industrie forestière*, dans *Flore régionale et industrie forestière*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, 1945, pages 26-27, «Documents historiques» n° 7.

questions

1. Définir: dépense, caveau, glacière, dortoir, godendard, les chenilles.
2. Selon l'introduction de la section, pourquoi, surtout dans le nord de l'Ontario, le travail aux chantiers devient-il un complément aux activités agricoles?
3. Selon le premier paragraphe, faire le plan d'un chantier de cent hommes.
4. Décrire une journée typique d'un groupe de quatre hommes.
5. Décrire la préparation d'un chemin de charroyage.
6. Comment se fait le charroyage?
7. Quelle opération suit celle du charroyage?

document 128.

l'exode rural dans l'Est ontarien

Au début du siècle, en 1901, la population totale du secteur Est¹ de la péninsule outaouaise était de 96,490 personnes alors qu'en 1961 la population totale de ces quatre comtés canadiens-français² atteignait 125,202 âmes, soit une augmentation totale de 28,752 personnes. Chose surprenante: le comté de Stormont a connu à lui seul un gain supérieur au gain global des quatre comtés. En effet, les gains au cours de ces soixante ans atteignirent 30,825 dans Stormont seul alors qu'ils se chiffrent à 28,752 dans l'ensemble des quatre comtés. Ce phénomène peut sembler étrange à première vue mais tout le mystère disparaît quand on sait que dans Glengarry, il y eut perte de 2,914 âmes alors que, dans Prescott et Russell, d'autre part, les gains furent à peine perceptibles.

Si l'on ne considère que les trois comtés à majorité canadienne française: Glengarry, Prescott et Russell, il n'y eut pas de gain mais plutôt une perte minimum de 2,073 personnes.

Au total, dans le secteur Est de la région, de 1901 à 1961, l'augmentation des effectifs humains fut de 3% alors que durant la même période toujours, soit les soixante dernières années, les six comtés de l'Ouest³ de la péninsule outaouaise ont vu leur population passer de 213,234 à 304,397 habitants pour un gain de 43% par rapport à la population initiale du début du siècle.

Les deux comtés de Dundas et de Glengarry, respectivement dans les secteurs Ouest et Est de la région ont tous les deux connu une diminution brute de leur population depuis le début du siècle.

Dans chacun de ces deux secteurs, l'évolution de la population de chaque comté s'est effectuée à des rythmes bien différents. Le tableau suivant nous permet de voir le rythme de cette évolution dans les quatre comtés du secteur français, de 1901 à 1961.

Évolution de la population dans les quatre comtés du secteur Est de la péninsule outaouaise de 1901 à 1961.

Glengarry	- 13%
Prescott1%
Russell3%
Stormont114%

- 1 Par secteur Est, l'auteur entend les comtés de Russell, de Prescott, de Glengarry et de Stormont.
- 2 L'auteur les appelle ainsi puisqu'il a précisé ailleurs qu'en 1961, 61% de l'ensemble de la population des quatre comtés est d'origine française.
- 3 Par secteur Ouest, l'auteur entend les comtés de Dundas, de Grenville, de Leeds, de Frontenac, de Lanark et de Renfrew. Presque complètement urbain à cause d'Ottawa, le comté de Carleton est considéré à part.

Boileau, Gilles, *Les Canadiens français dans l'est de l'Ontario*. Étude réalisée en collaboration avec l'Union des cultivateurs franco-ontariens, Montréal, Société canadienne d'établissement rural, 1964, pages 52-53

questions

1. Dessiner une carte de l'Est ontarien. Situer les comtés du secteur Est et du secteur Ouest, ainsi que les principales villes.
2. Choisir une trame (par exemple des lignes ou des points) et, en la variant de façon appropriée (par exemple, en variant l'espacement des lignes ou des points), dessiner cette trame sur chacun des comtés du secteur Est et sur l'ensemble du secteur Ouest de manière à illustrer l'augmentation (ou la diminution) de la population. En bon cartographe, ne pas oublier d'indiquer la légende qui permettra de bien comprendre la carte.
3. En 1901, la ville de Cornwall compte 6 704 habitants; en 1961 elle en compte 43 639. La croissance de population observée dans le comté de Stormont est-elle due à la croissance de la population rurale? Expliquer, chiffres à l'appui.
4. Une perte de 2 073 personnes dans Glengarry, Prescott et Russell en soixante ans est-elle négligeable? Expliquer.

l'urbanisation

En 1971, près de 20% des 482 000 Ontariens de langue maternelle française vivent dans la région Centre de la province. Trente ans plus tôt, seulement 8% habitait cette même région fortement urbanisée. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet important changement dans la répartition géographique de la population franco-ontarienne.

Un premier facteur, à titre d'hypothèse, pourrait être un accroissement naturel — c'est-à-dire naissances moins décès — plus élevé chez la population de langue maternelle française de la région Centre que chez celle des autres régions. Mais c'est fort peu probable puisque, de l'avis des démographes, l'accroissement naturel est en général plus élevé en milieu rural qu'en zone urbaine. Or, le Centre de l'Ontario est déjà, en 1941, la région la plus urbanisée de la province et il continue de distancer les autres régions sur ce plan durant les trente années qui suivent.

Un autre facteur doit être considéré puisque la population étudiée ici est définie selon un critère linguistique, à savoir la langue maternelle ou première langue apprise et encore comprise. Encore à titre d'hypothèse, les parents de langue maternelle française de la région Centre auraient, moins souvent qu'ailleurs dans la province, donné à leurs enfants une langue maternelle autre que le français, ou encore, des parents de langue maternelle autre que le français auraient, plus souvent qu'ailleurs dans la province, fait acquérir à leurs enfants le français comme langue maternelle. Or, toutes les statistiques disponibles indiquent plutôt l'inverse. Dans la région Centre, comme dans le Sud-Ouest, les transferts linguistiques défavorables au français ont été plus nombreux qu'ailleurs dans la province. De fait, ils camouflent probablement l'ampleur des migrations internes et externes de francophones qui sont le principal facteur expliquant l'importante modification dans la répartition géographique des Franco-Ontariens survenue entre 1941 et 1971.

L'exode rural dans l'Est, ainsi que l'abandon de l'agriculture marginale et les maïaises chroniques de l'exploitation minière et forestière dans le Nord-Est laissent supposer d'importantes migrations internes de Franco-Ontariens vers une région

économiquement attrayante et dynamique, telle que la région Centre. En trente ans, les départs sont nombreux dans Prescott et Glengarry qui, ensemble, ne comptent que 2 300 habitants de plus; jusqu'au milieu des années soixante, Russell est dans une situation semblable, avant que l'expansion urbaine d'Ottawa n'empiète lentement sur sa limite ouest. De même, entre 1941 et 1971, plusieurs habitants quittent le nord de la province, surtout les *Clay Belts*. Établie à 130 000 en 1941, la population combinée de Timiskaming et Cochrane ne dépasse guère 140 000 habitants en 1971. Cependant, les Franco-Ontariens, semble-t-il, émigrent des *Clay Belts* en moins grand nombre que les autres. En effet, dans Timiskaming et Cochrane respectivement, la population de langue maternelle française passe de 20% à 28% et de 39% à 49% de la population totale entre 1941 et 1971. Mais ce ne sont peut-être pas les départs franco-ontariens moins nombreux qui expliquent cette situation; des arrivées périodiques de Québécois et de Néo-Brunswickois dans les centres industriels régionaux du Nord-Est ont dissimulé, sur le plan statistique, une partie des départs.

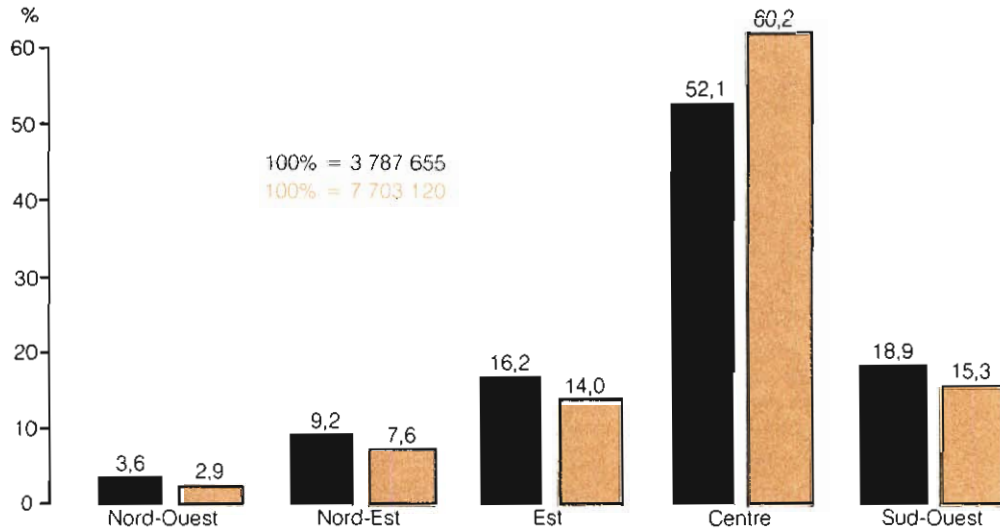
L'histoire de nombreuses familles de tous les coins de la province, en particulier du Nord-Est et de l'Est, confirme des migrations franco-ontariennes vers la région Centre. Mais ce n'est pas seulement dans les villes du *Golden Horseshoe* que des Franco-Ontariens font l'expérience de la vie urbaine et du travail industriel. En 1971, seulement 9 000 des 35 000 Ontariens de langue maternelle française d'Essex, de Kent et de Lambton vivent à l'extérieur des zones urbaines de Windsor et Sarnia. Dans l'Est, la région métropolitaine d'Ottawa regroupe près de 100 000 Franco-Ontariens sur une population totale de 453 000; Cornwall en compte 18 000, soit près de 40% de ses citoyens. Dans le Nord-Est, l'émergence de centres industriels urbains régionaux marquent l'évolution des trente dernières années. En 1971, les villes de Timmins et de Kapuskasing regroupent à elles seules près de 60% de la population totale de Cochrane, contre 40% en 1941. De même, la concentration de la population dans des centres régionaux explique que plus de 60% des habitants de Nipissing vivent à North Bay en 1971 et que la zone métropolitaine de Sudbury comprend près de 80% des 200 000 habitants de cette vaste division de recensement.

Mais les migrations internes des Franco-Ontariens n'expliquent pas seules leur répartition géographique de 1971. Comme tant d'autres, plusieurs francophones, du Québec, du Nouveau-Brunswick, d'ailleurs au pays et de l'extérieur du Canada, sont venus tenter de profiter de l'énorme croissance économique de l'Ontario depuis la Seconde Guerre. Le lieu de naissance des Ontariens de langue maternelle française en 1971 indique l'ampleur de ces migrations externes. En plus des 330 000 Franco-Ontariens de naissance, il y en a près de 108 000 qui sont nés au Québec, 17 500 au Nouveau-Brunswick, 11 000 ailleurs au Canada et 15 500 à l'étranger. Par ailleurs, en 1971, 72 500 personnes de langue maternelle française nées en Ontario vivent dans une autre province, surtout au Québec qui, à lui seul, en compte plus de 63 000.

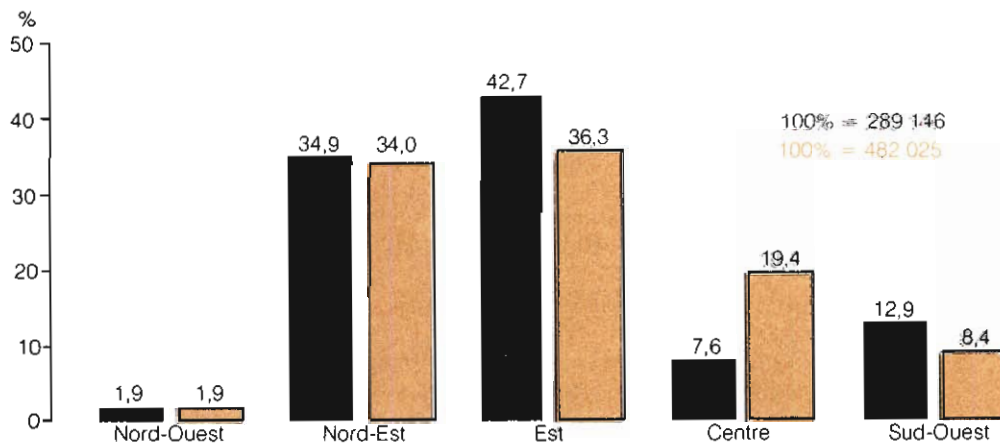
Un graphique permet de comparer la répartition géographique de la population ontarienne de langue maternelle française en 1941 et en 1971. Suit un tableau sur l'évolution de la population entre 1941 et 1971. Dans un article fort perspicace, un observateur décèle, dès 1944, les grandes caractéristiques de la communauté franco-ontarienne du nord de l'Ontario au moment où commencent à émerger des centres industriels régionaux, aux dépens du domaine agricole. Le deuxième texte rend compte des origines de la population francophone de Toronto. Le dernier texte décrit la croissance de la communauté canadienne française de Welland.

document 129. répartition de la population totale et de langue maternelle française par région, Ontario, 1941 et 1971

La population totale se répartit comme suit:



La population de langue maternelle française se répartit comme suit:



Statistique Canada, Recensements de 1941, volume II, et de 1971, volume I.3.

questions

1. En quoi la répartition de la population de langue maternelle française en 1971 diffère-t-elle le plus de celle de 1941?
2. Trouver dans l'introduction de la section quelques facteurs qui ont pu camoufler l'ampleur des mouvements de population.
3. À l'aide de l'introduction, si nécessaire, dégager la principale conclusion générale que l'on peut tirer des différences entre la répartition en 1971 et en 1941.
4. Faire des cartes représentant la répartition de la population totale en 1941 et en 1971.
5. Comparer ces cartes à celles de la répartition de la population de langue maternelle française. Y a-t-il des différences importantes?

document 130. population totale et de langue maternelle française, Ontario, 1941 et 1971

218

Divisions de recensement	Langue maternelle française		Population totale	
	1941	1971	1941	1971
Sud-Ouest				
1. Essex-Kent-Lambton (Windsor et Sarnia exclus)	21 434	8 825	173 456	184 800
1a Windsor	13 500	23 125**	105 311	258 645**
1b Sarnia	248*	3 005**	18 734	78 380**
Sous-total	35 182	34 955	297 501	521 825
2. Elgin-Middlesex-Oxford (London exclu)	627	1 430	146 026	142 965
2a London	487	3 100**	78 264	286 010**
Sous-total	1 114	4 530	224 290	428 975
3. Huron-Perth-Bruce-Grey	976	1 470	192 276	229 710
Total	37 272	40 955	714 067	1 180 510
Centre				
4. Norfolk-Haldimand-Brant Waterloo-Wellington-Dufferin	1 335	7 545	286 408	567 365
5. Simcoe	6 881	7 895	87 057	171 430
6. Niagara-Wentworth-Halton-Peel-York-Toronto-Ontario- Durham (St-Catharines, Welland, Hamilton, Toronto, Oshawa exclus)	4 193	1 405	564 777	144 570
6a St-Catharines ¹	424	16 545**	30 275	303 430**
6b Welland ¹	751*		12 500	
6c Hamilton	1 270	9 255**	166 337	498 520**
6d Toronto	5 802	45 570**	667 457	2 628 045**
6e Oshawa	174*	3 190**	26 813	120 345**
Sous-total	12 614	75 965	1 468 159	3 694 910

1 En 1971, St-Catharines et Welland forment le noyau d'une vaste région métropolitaine que Statistique Canada nomme St-Catharines-Niagara.

7. Muskoka-Victoria-Haliburton-Peterborough-Northumberland	1 237	2 050	132 642	211 230
Total	22 067	93 455	1 974 266	4 644 935
Est				
8. Prince Edward-Hastings-Lennox-Addington-Frontenac (Kingston exclu) 8a Kingston	1 358 489	2 405 1 935**	122 132 30 126	164 165 85 920**
Sous-total	1 847	4 340	152 258	250 085
9. Leeds-Grenville-Dundas	1 591	2 195	68 241	91 870
10. Stormont-Glengarry-Prescott (Cornwall et Hawkesbury exclus) 10a Cornwall 10b Hawkesbury	34 280 4 896* 5 432*	25 245 18 165 7 955	64 518 14 117 6 263	51 225 47 115 9 275
Sous-total	44 608	51 365	84 898	107 615
11. Russell-Carleton (Ottawa exclu) 11a Ottawa	25 954 44 638	14 720 96 895**	65 017 154 951	34 935 453 280**
Sous-total	70 592	111 615	219 968	488 215
12. Lanark-Renfrew (Pembroke exclu) 12a Pembroke	3 316 1 484*	3 715 1 680	76 704 11 159	116 590 16 545
Sous-total	4 800	5 395	87 863	133 135
Total	123 438	174 910	613 228	1 070 920

* Ce chiffre a été estimé à partir du nombre de personnes d'origine ethnique française dans cette ville et le taux d'anglicisation (rapport origine ethnique française et langue maternelle française) dans la division de recensement dans laquelle cette ville est située.

** Ce signe indique qu'il s'agit de la zone métropolitaine ou de l'agglomération de cette ville et non seulement de la ville légalement constituée (ou incorporée). En 1941, toutes les villes du tableau sont considérées selon leurs limites légales (ou incorporées).

document 130. population totale et de langue maternelle française, Ontario, 1941 et 1971 (suite)

220

Divisions de recensement Nord-Est	Langue maternelle française		Population totale	
	1941	1971		1941
13. Cochrane-Timiskaming (Timmins et Kapuskasing exclus)				
13a Timmins	30 498	36 110	99 113	88 085
13b Kapuskasing	10 147*	16 555**	28 790	41 420**
Sous-total	1 306*	7 410	3 431	12 820
14. Nipissing-Sudbury (North Bay et Sudbury exclus)	41 951	60 075	131 334	142 325
14a North Bay	36 498	31 670	76 328	72 340
14b Sudbury	3 772*	8 535	15 599	49 185
Sous-total	10 445	49 570**	32 203	155 425**
15. Parry Sound-Manitoulin-Algoma (Sault-Sainte-Marie exclu)	50 715	89 775	124 130	276 950
15a Sault-Sainte-Marie	6 109	9 060	67 132	81 585
Sous-total	2 089*	4 460**	25 794	81 525**
Total	8 198	13 520	92 926	163 110
	100 864	163 370	348 390	582 385
Nord-Ouest				
16. Kenora-Thunder Bay-Rainy River (Fort-William et Port-Arthur exclus)				
16a Fort-William ²	3 914	6 935	82 693	112 280
16b Port-Arthur ²	746	2 400**	30 585	112 090**
	845*		24 426	
Total	5 505	9 335	137 704	224 370
Total Ontario	289 146	482 025	3 787 655	7 703 120

2. L'unification de ces villes jumelles a pris le nom de Thunder Bay. Ne pas confondre avec la division de recensement qui porte le même nom.

* Ce chiffre a été estimé à partir du nombre de personnes d'origine ethnique française dans cette ville et le taux d'anglicisation (rapport origine ethnique française et langue maternelle française) dans la division de recensement dans laquelle cette ville est située.

** Ce signe indique qu'il s'agit de la zone métropolitaine ou de l'agglomération de cette ville et non seulement de la ville légalement constituée (ou incorporée). En 1941, toutes les villes du tableau sont considérées selon leurs limites légales (ou incorporées).

Statistique Canada, Recensements de 1941, volume II, et de 1971, volume I.3.

questions

Ce tableau peut servir à de multiples exercices.

1. En ce qui concerne la population de langue maternelle et/ou la population totale, il pourrait s'avérer utile de comparer, en pourcentage, le nombre d'habitants qui, en 1941 et/ou 1971, vit dans les villes d'un groupe de divisions de recensement par rapport au nombre total d'habitants du groupe. Il s'en dégagerait une évolution marquée vers l'urbanisation.
2. Un exercice semblable pourrait ne considérer que les villes d'une grande région (sud-ouest, centre, etc.) par rapport à l'ensemble de la région. Comparer les régions.
3. Il est possible d'établir, pour les divisions de recensement, les villes ou les régions, la proportion de la population de langue maternelle dans la population totale. Dégager l'évolution de ces proportions entre 1941 et 1971.
4. Les phénomènes précédents se prêtent aussi à la cartographie. Par exemple, établir des catégories à partir des pourcentages de population de langue maternelle française en 1971, donner à chaque catégorie une trame appropriée et dessiner les trames sur les groupes de divisions de recensement. Par exemple, les groupes de divisions ayant moins de 10% de population de langue maternelle française auront telle trame, ceux qui ont entre 10% et 25% auront telle autre trame, ainsi de suite. Faire de même pour 1941, et comparer les cartes.
5. On notera enfin que les divisions géographiques utilisées ici sont les mêmes que celles des tableaux de 1911 et de 1871. En précisant que, pour 1871 et 1911, il s'agit de la population d'«origine ethnique française» alors qu'il s'agit de population de «langue maternelle française» en 1941 et 1971, des comparaisons historiques valables demeurent possibles.

document 131. ville et industrie dans le nord de l'Ontario

L'Ontario-Nord diffère des autres endroits où l'activité française se déploie en terre ontarienne par la nature de son climat, par les caractéristiques spirituelles de ses habitants, par ses modalités de sources de vie matérielle, et par son évolution vers le progrès, évolution lente dans le domaine agricole et rapide dans le domaine industriel. Le déséquilibre entre la ville et la campagne y trouve une expression plus marquante que partout ailleurs.

(...)

Ces hommes, les nôtres, groupés maintenant à l'ombre des panaches de fumée qui s'échappent des hauts fourneaux de quelqu'usine, devenus partie intégrante d'une industrie où la personne humaine se perd dans le morcellement du travail, sachant que toute subsistance matérielle dans leur petite cité, pour l'individu, la famille, la paroisse, dépend de cette industrie et de ceux qui la possèdent; ces hommes, ils viennent de partout, de la lointaine Acadie, de l'Abitibi, des vieilles paroisses du Québec, de l'est, de l'ouest de l'Ontario, du Nouvel Ontario, des grandes plaines aux abords des montagnes Rocheuses. La bigarrure de leur collectivité n'offre point un ton dominant qui permet de don-

ner un mot d'ordre unique, une orientation absolue. N'ont-ils rien en commun? Ils parlent pourtant la même langue, pratiquent la même religion; mais, par ailleurs, ils n'ont d'unité que dans la diversité de leurs origines, l'anonymat de leur personnalité, l'assujettissement à une puissance matérielle sans âme, qui épie sans cesse l'intensité avec laquelle cette langue et cette religion participent à la vie commune. (...)

Voyez plutôt combien cette complexité de la vie quotidienne est impérieuse. Ces hommes, les nôtres, vivent constamment dans un état d'immixtion mutuelle avec leurs concitoyens et camarades de langue et de religion différentes. Leur labeur ou leur négoce reçoivent la récompense matérielle à même la caisse d'une entreprise où la direction leur est pour le moins étrangère; chaque jour s'ils ne veulent point mettre leur gagne-pain en danger, ils sont astreints à une collaboration dans presque tous les domaines de la vie. Dans cette collaboration inévitable où les accents de la langue maternelle ne peuvent servir, la langue, l'esprit, la conduite, les opinions, les coutumes mêmes propres aux nôtres subissent au moins l'exclusion, sinon la transformation et l'ajustement.

Vincent, Gaston, *Problème de l'Ontario-Nord* (rapport présenté au Congrès de l'ACFEO à l'automne 1944), ACFEO, Fonds C2, 10/3, CRCCF.

questions

1. Définir: modalités, panaches de fumée, morcellement du travail, bigarrure, anonymat, assujettissement, épier, impérieuse, immixtion, négoce, exclusion.
2. Au premier paragraphe, l'auteur note plusieurs caractéristiques du Nord-Ontario. En dresser la liste.
3. Le nord de l'Ontario compte plusieurs villes à industrie unique, telles Kapuskasing, Sturgeon Falls, ou même Timmins et Sudbury. Trouver dans ce texte une brève description d'une ville à industrie unique. Quelle est, selon cette description, la principale caractéristique d'une telle ville?
4. D'où viennent les Canadiens français du nord de l'Ontario? Quels sont les deux principaux éléments qu'ils ont en commun?
5. Expliquer en vos propres mots la fin du deuxième paragraphe: «mais, par ailleurs, ils n'ont d'unité . . .». Selon vous, l'auteur fait-il encore allusion aux caractéristiques d'une ville à industrie unique?
6. Dans le dernier paragraphe, l'auteur précise une autre caractéristique d'une ville à industrie unique. Laquelle?
7. Quel est le résultat de la situation décrite par l'ensemble de ce texte sur la langue maternelle et la culture des Canadiens français?
8. Revoir la liste dressée en réponse à la deuxième question. Quelle(s) caractéristique(s) le reste de ce texte s'attarde-t-il surtout à décrire?

document 132. la population francophone de Toronto

Pendant longtemps les caractéristiques financières, commerciales et industrielles de Toronto n'eurent guère d'attrait aux yeux du Canadien

français élevé dans une paroisse rurale traditionnelle. S'il obtenait un emploi à Toronto, il devait se résoudre à vivre dans une atmosphère où sa langue, sa culture et sa religion étaient une source continue d'ennuis, de discrimination et, occasionnellement, d'insultes. Un Canadien français qui vit à Toronto depuis plus de quarante ans a affirmé que peu de ses compatriotes pouvaient souffrir le climat culturel de Toronto pendant plus de trois ans. Ainsi les Canadiens français ont plutôt migré vers la Nouvelle Angleterre et, plus tard, vers le nord de l'Ontario, délaissant le grand Toronto britannique et protestant. Mais l'industrialisation et l'urbanisation du Québec, tout comme celles de l'Ontario, ont produit un nouveau type de Canadien français, c'est-à-dire le travailleur urbain, plus enclin à chercher du travail là où il est le mieux rémunéré, même si cela l'oblige à abandonner son milieu culturel traditionnel. De plus en plus évident au fur et à mesure que le vingtième siècle progresse, ce mouvement s'est accru durant les deux dernières décennies.

La diversité des lieux d'origine est l'une des principales caractéristiques de la population francophone de Toronto. Des Acadiens sont venus des provinces maritimes, des Québécois de diverses régions de leur province, des Franco-Ontariens du nord et aussi des régions plus au sud, ainsi que des francophones de l'Ouest canadien. Des Franco-Américains ont quitté les États-Unis pour s'établir à Toronto, tout comme les immigrants de France et d'autres pays européens tels que la Belgique. Mais à cause de cette diversité de lieux d'origine, des antécédents sociaux différents divisent cette population française malgré une origine ethnique commune. Ce manque d'homogénéité sociale se trouve amplifié par les différences culturelles entre le migrant urbain et celui qui vient de la campagne, ainsi que par les différences économiques qui résultent de la mobilité sociale et professionnelle.

Maxwell, Thomas R, *The Invisible French: The French in Metropolitan Toronto*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1977, pages 22, 24, Traduction de l'auteur

questions

1. Définir: migrant urbain. Faisant appel à vos propres connaissances, préciser quelques différences culturelles entre le migrant urbain et le migrant rural.
2. Pourquoi les caractéristiques financières, commerciales et industrielles de Toronto n'ont-elles pas attiré de Canadiens français?
3. Où les Canadiens français sont-ils plutôt allés?
4. Pourquoi, au vingtième siècle, les Canadiens français ont-ils commencé à migrer à Toronto?
5. Expliquer:
 - a) diversité des lieux d'origine:
 - b) diversité des antécédents sociaux.
6. Dans la phrase suivante, remplacer le mot homogénéité par un synonyme: «La diversité des lieux d'origines et des antécédents sociaux causent un manque d'homogénéité.»
7. Le manque d'homogénéité est d'abord augmenté par les différences culturelles entre le migrant urbain et le migrant rural. Quelles autres différences amplifient le manque d'homogénéité?
8. De quoi dépendent les différences économiques? Expliquer.

document 133.

la communauté canadienne française de la péninsule du Niagara

Welland, ville industrielle, occupe au centre de la péninsule du Niagara une place stratégique. La ville de Welland est traversée à la fois par le canal Welland et la rivière du même nom. Ce canal merveilleux, d'une longueur d'environ 25 milles*, soit du lac Érié au lac Ontario, permet aux navires de passer d'un lac à l'autre par des écluses gigantesques d'une hauteur moyenne de 40 pieds*, véritable chef-d'oeuvre humain.

À Welland vous y trouverez en particulier *Atlas Steel* qui est une des plus grandes aciéries du monde, vous y trouverez *Page Hersey* où fut coulé tout le pipeline de l'Alberta, et aussi cette nouvelle usine, *Welland Tubes*, qui fabrique le tuyau d'un diamètre de 36 pouces* pour le pipeline transcanadien¹.

Rien d'étonnant que notre population canadienne-française y soit venue d'un peu partout avec l'appât des bons salaires. Avant 1915, on trouve peu de canadiens-français dans la péninsule. Tous ou à peu près, y ont perdu leur langue, leur foi et jusqu'à leur nom. Vers 1917, l'immigration commence pour de bon².

(...)

Les quelques familles du début sont devenues 1100 familles avec une population bien près de 6,000 âmes, très bien desservie tant au point de vue scolaire que paroissial puisque nous comptons actuellement 33 classes bilingues avec plus de 1,000 élèves canadiens-français.

Le groupe canadien-français de Welland vit selon ses traditions, tout comme dans le Québec. La société St-Jean-Baptiste et la Caisse Populaire font des progrès constants. La Caisse Populaire du Sacré-Coeur de Welland, fondée il y a à peine dix ans, possède un actif bien près de \$700,000.00. Nous espérons atteindre le million en 1960.

Dans les affaires nous comptons plusieurs des nôtres; nous possédons le principal taxi de la ville.

1 Dans une brochure intitulée: *Vitalité des Canadiens français à Welland*, datée de 1965, qui est vraisemblablement du même auteur que cet article, on ajoute: Grâce au canal, aux chemins de fer N.Y.C. (*New York Central*), C.N.R., C.P.R., sans parler des autoroutes voisines, les facilités de communications à Welland sont à peu près illimitées. Rien d'étonnant si de grandes et nombreuses usines y sont attirées. Vous y trouverez: *Atlas Steel* 3 000 employés, *Union Carbide* 1 000 employés, *Page-Hersey Tubes* 1 700 employés, *Welland Electric Steel* 400 employés, *John Deere* 600 employés, *Canada Foundry* 300 employés, *Wabasso Cotton* 750, et *General Tire* 700.

2 Dans la brochure déjà citée, l'auteur précise: À Welland, comme ailleurs, la dépression dépeupla la communauté canadienne française. Beaucoup de familles allèrent porter leur misère ailleurs. Vint un moment où la crise ne laissa que 127 familles.

Bref, nous sommes assez bien organisés et Welland peut, du centre de la péninsule, rayonner sa puissance française aux alentours. Port Colborne, à 8 milles* au sud, possède sa paroisse nationale avec 300 familles, St-Catherines, à 12 milles* au nord, compte une population française d'au moins 7,000 à 8,000. Un petit nombre seulement fréquente la paroisse nationale. Niagara, site des fameuses Chutes, qui n'est qu'à 15 milles* de chez-nous vient de fonder sa paroisse nationale.

Lalonde, Florent, *Welland, chef-lieu canadien-français de la péninsule du Niagara*, dans *La Feuille d'Érable*, Tégumseh, 16 mai 1957, page 5, (27^e année, n^o 20).

questions

1. Pourquoi Welland occupe-t-il une place stratégique dans la péninsule du Niagara? Vérifier sur une carte.
2. Pourquoi des Canadiens français sont-ils allés s'établir à Welland?
3. Quel a été l'effet de la crise économique des années trente sur la communauté francophone de Welland?
4. Welland redevient prospère durant la Deuxième Guerre, à cause de ses usines de fabrication de matériel de guerre. En 1957, la communauté francophone de Welland compte des institutions qui font dire à l'auteur qu'elle vit selon ses traditions, comme au Québec. De quelles institutions s'agit-il?
5. Quelles autres villes de la péninsule du Niagara comptent une population canadienne française importante?

le monde du travail

Dans l'ensemble, avec le début de la Seconde Guerre mondiale, l'Ontario s'engage résolument sur la voie d'une rapide industrialisation. À des degrés différents selon les régions, le monde du travail ontarien s'en trouve profondément modifié. Qu'ils soient, comme dans le Nord, fortement représentés dans une région affectée par d'importantes transformations économiques, ou encore qu'ils affluent au centre, dans une zone hautement urbanisée et industrialisée, les Franco-Ontariens doivent souvent s'adapter à de nouvelles formes de travail. Même là où la vie agricole et rurale demeure importante, le genre de travail change, tant sur la ferme laitière de l'Est que sur la ferme maraîchère de Kent, d'Essex et de Simcoe. Si l'agriculteur de l'Est mécanise et modernise graduellement ses méthodes, celui de l'ouest de la province doit s'adapter rapidement aux cultures industrialisées et hautement commercialisées. Dans le Nord-Est, là où elle se maintient, l'exploitation agricole s'agrandit et se spécialise soit vers la production laitière, soit vers l'élevage.

Les Franco-Ontariens qui vivent déjà dans des milieux urbains à la veille de la Seconde Guerre et surtout le grand nombre qui vient s'y établir au cours des trente années suivantes font l'expérience d'un monde de travail en rapide évolution. Dans l'industrie automobile de Windsor ou pétrochimique de Sarnia, dans les usines métallurgiques ou textiles de Welland, dans les travaux publics ou les manufactures de Toronto, les Franco-Ontariens, quoique de plus en plus nombreux, ne comptent que pour une faible proportion d'une main-d'oeuvre plus ou moins spécialisée et aux ho-

rizons culturels variés. Selon leur niveau de scolarité ou leur métier, en général moins élevés que ceux de la population totale, ils font face à l'insécurité et aux fluctuations de l'économie. Ils font aussi l'apprentissage du syndicalisme. Peu à peu, le secteur des services publics et parapublics attire en plus grand nombre les professionnels francophones, dans la fonction publique par exemple, dans les médias ou dans les écoles de langue française. De même, l'entreprise privée commerciale ou industrielle, par les réaffectations périodiques de son personnel, contribue à la croissance d'une classe moyenne francophone. À Toronto, par exemple, surtout depuis 1950, cette dernière élit domicile dans la région de Don Mills plutôt que dans la vieille paroisse ouvrière du Sacré-Coeur, au centre-ville. Sa croissance amène la fondation de la paroisse Saint-Louis-de-France en 1966.

Dans le nord de la province, la concentration de la population dans les villes minières ou forestières signifie pour de nombreux Franco-Ontariens l'adaptation à de nouvelles situations de travail. L'expansion de l'industrie nikélique du bassin de Sudbury et le développement saccadé des ressources minières de Timmins, de Kirkland Lake et d'Elliott Lake amènent plusieurs Franco-Ontariens à devenir mineurs. Peu enclins, semble-t-il, à descendre sous terre avant les années trente, ils se laissent ensuite convaincre par des salaires relativement élevés. À Sudbury, par exemple, seulement 11,5% de la main-d'oeuvre du quartier ouvrier canadien français du Moulin-à-Fleur — ainsi dénommé à cause de la présence d'une minoterie — travaille dans les mines en 1931; dix ans plus tard, le pourcentage atteint 30,5%. Par ailleurs, l'énorme croissance urbaine de Sudbury favorise aussi le développement du secteur tertiaire, c'est-à-dire du commerce et des services de toutes sortes.

Pour sa part, l'industrie des pâtes et papiers encourage la croissance de noyaux urbains à proximité des moulins de Kapuskasing, d'Iroquois Falls ou de Sturgeon Falls. L'amélioration des routes et des moyens de transport, la hausse des coûts d'opération de camps de chantier et l'introduction de nouvelles techniques d'exploitation amènent les travailleurs forestiers à faire le trajet quotidien entre la ville et le lieu de travail. C'est aussi «en ville» que se concentrent les entreprises commerciales et manufacturières ainsi que les services sociaux, éducatifs, culturels, religieux et sportifs. Par ailleurs, les communications et les transports sont très importants dans une région aussi vaste et relativement peu peuplée. À telle enseigne qu'à Thunder Bay, comme à Sault-Sainte-Marie ou à North Bay, la redistribution de biens et services s'ajoute aux activités traditionnelles.

Dans l'Est, les Franco-Ontariens se retrouvent dans des secteurs d'emplois très variés. Dans Russell, Prescott, Stormont et Glengarry, le groupe d'emplois primaires — agriculteurs, travailleurs forestiers et mineurs — compte plusieurs agriculteurs. Le secteur d'emplois secondaires — les emplois dans l'industrie en général, y compris la construction — est représenté par les ouvriers des manufactures et papeteries de Cornwall et d'Hawkesbury, ainsi que par les travailleurs dans la construction et les travaux publics. Mais plus que partout ailleurs dans la province, ils sont représentés dans les secteurs tertiaires et quaternaires. Le premier regroupe les emplois dans la vente et les services, le travail de bureau, le transport, la manutention et la conduite de machines; le second comprend les emplois reliés à l'administration publique et financière, aux sciences naturelles et sociales, à la médecine et à la santé, à l'enseignement ainsi qu'aux arts en général. La croissance de la fonction publique fédérale et des organismes parapublics dans la région urbaine d'Ottawa-Vanier, elle-même en expansion rapide depuis la guerre, explique en bonne partie la représentativité des Franco-Ontariens dans ces secteurs d'emplois.

Tout au long des transformations que font subir au monde du travail l'industrialisation et l'urbanisation de la province, de plus en plus de Franco-Ontariens font l'ap-

prentissage du syndicalisme. En effet, des secteurs à fort taux de syndicalisation tels que les mines et les opérations forestières comptent une main-d'oeuvre franco-ontarienne considérable. Malheureusement, la part des Franco-Ontariens dans la vie syndicale demeure un sujet d'étude fort négligé. L'histoire a mis l'accent sur les distinctions entre Franco-Ontariens et Ontariens et a plutôt privilégié des aspects linguistiques, religieux et culturels; par ailleurs, les officiers syndicaux, de peur d'affaiblir l'unité nécessaire aux relations patronales-ouvrières, se sont refusés à considérer ces caractéristiques. Encore que l'enseignement fasse exception. Les Franco-Ontariens y sont regroupés en unités culturelles distinctes et y connaissent une certaine forme de syndicalisation. Strictement définie, l'Association des Enseignants Franco-Ontariens, dont les origines remontent à 1939, n'est pas un syndicat, mais une association professionnelle. Elle n'en exerce pas moins des activités proprement syndicales comme la négociation salariale et la sécurité d'emploi, et en arrive à conquérir pour ses membres le droit de grève. Mais les membres de l'AEFO n'ont pas tendance à se définir comme des syndiqués; ils se perçoivent d'abord comme des professionnels soucieux de faire valoir leurs intérêts dans un contexte de conciliation.

Le premier texte de cette section est accompagné d'un tableau traçant l'évolution de certaines catégories de professions au sein de la population totale et dans la population d'origine française de 1931 à 1961. Suit un texte qui, commentant un tableau, décrit la structure professionnelle de Sudbury et de son quartier du Moulin-à-Fleur en 1961. Le troisième texte est un reportage rappelant l'itinéraire de travail d'un mineur de Sudbury; on y note quelques particularités du syndicalisme. L'importance de la fonction publique fédérale à Ottawa est soulignée dans le quatrième texte. Les trois textes de la section précédente révèlent aussi quelques aspects du monde du travail franco-ontarien. Un tableau répartit la population active totale et de langue maternelle française de chaque région par catégories de professions en 1971. Enfin, un dernier tableau renseigne sur les niveaux de scolarité de la population active.

document 134.

la situation professionnelle et socio-économique des Franco-Ontariens, 1931-1961

En 1931, la situation professionnelle et socio-économique des Franco-Ontariens se détériore. Leur main-d'oeuvre est composée de 24.3 pour cent de manoeuvres et d'ouvriers non-spécialisés, alors que celle de l'Ontario se chiffre à 15.8 pour cent: les Franco-Ontariens mettront trente ans pour atteindre ce taux. Les grands changements surviennent entre 1931 et 1951. Les jeunes quittent les fermes et s'en vont en ville. En 1931, on constate que 30.4 pour cent des Franco-Ontariens travaillent dans le secteur agricole; vingt ans plus tard, ils n'y sont plus que 11.8 pour cent, mais l'on constate toujours un taux de 20.5 pour cent de manoeuvres. Il ne fait aucun doute que les Franco-Ontariens

forment un véritable prolétariat urbain. En vingt ans, la société traditionnelle franco-ontarienne a été complètement désorganisée par l'industrialisation et l'urbanisation.

Tableau — Comparaison historique entre le pourcentage de la population totale de l'Ontario et le pourcentage de la population ontarienne d'origine française selon les catégories d'occupation.

	1931		1951		1961	
	Ont.	F.-O.	Ont.	F.-O.	Ont.	F.-O.
Professionnels et financiers	5.4	3.8	6.5	3.4	9.7	5.7
Employés de bureau	4.3	3.0	7.0	5.3	7.6	6.6
Services personnels ¹	3.4	3.3	3.5	3.7	4.7	4.9
Primaires ² et ouvriers non-spécialisés	15.8	24.3	10.8	20.5	8.4	15.6
Agriculteurs	27.2	30.4	13.4	11.8	8.7	7.6
Autres	43.9	35.2	58.8	55.3	60.9	59.0

Ont. = Ontariens

F.-O. = Franco-Ontariens

1 Par exemple, concierges, cuisiniers, services domestiques.

2 Emplois en chasse et pêche, exploitation forestière et minière.

Bureau fédéral de la statistique, Recensement du Canada.

N.B. On pourra comparer ces données avec celles préparées pour le Québec par J. Porter, *The Vertical Mosaic*, Toronto, 1964, page 95. Nous avons suivi la même méthode que Porter.

Comité franco-ontarien d'enquête culturelle (Roger Saint-Denis, président), *La vie culturelle des Franco-Ontariens*, Ottawa, 1969, pages 38-39.

questions

1. Définir: prolétariat urbain.
2. Quels grands changements surviennent dans la situation professionnelle des Ontariens et des Franco-Ontariens entre 1931 et 1951? Utiliser des données du tableau pour appuyer la réponse. (Noter que les catégories de professions utilisées ici diffèrent de celles présentées dans l'introduction de la section.)
3. Quel est, selon l'auteur, le principal effet de cette évolution dans les catégories d'emplois? Expliquer brièvement.
4. En 1961, dans quels domaines d'emplois les différences sont-elles les plus grandes entre les Ontariens et les Franco-Ontariens?

document 135. les catégories socio-professionnelles à Sudbury en 1961

Répartition de la population active entre les secteurs primaire, secondaire et tertiaire, 1961¹

	Sudbury (ville)		Subdivisions 11 13 (Moulin-à-Fleur, à dominance francophone)				Subdivision 6 (Quartier à dominance anglophone)	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Primaire	24.7	0.04	23.7	0	27.5	0	17.8	0
Secondaire	35.9	3.0	43.1	3.4	36.3	0.6	29.6	1.5
Tertiaire	22.2	72.4	26.8	82.6	29.6	84.3	22.6	64.3
Tertiaire supérieur (ou quaternaire)	14.0	24.6	6.1	14.0	6.2	15.1	29.8	34.2

On a tendance à croire que tous les Canadiens français sont mineurs, ce qui est une exagération manifeste. En réalité, on ne peut dire qu'ils se différencient nettement des autres groupes par cette particularité. Il est plus intéressant et plus significatif d'additionner la population active des secteurs primaires et secondaires. Ainsi le quartier francophone se signale à nouveau par des pourcentages s'écartant de la moyenne. Les secteurs 11 et 13 atteignent respectivement 66.8% et 63.8%, tandis que la moyenne sudburoise se situe à 60.6% et celle du secteur 6 à 47.4%. Certes, tous les Canadiens français ne sont pas mineurs, mais ceux qui ne travaillent pas au fond n'en sont pas moins en majorité employés par l'*International Nickel Co. of Canada* ou par *Falconbridge Mines Ltd.*, dans la mesure où le secteur secondaire à Sudbury signifie avant tout «industries lourdes reliées aux industries extractives», Sudbury ne possédant pratiquement pas d'industries légères.

¹ Les catégories socio-professionnelles se classent habituellement en trois secteurs comprenant pour le Primaire, Agriculture, Pêche, Forestage, Mines et Carrières; le Secondaire, Activités industrielles; le Tertiaire, Transports, Services publics et privés, Commerce, etc.; le Tertiaire supérieur, Administrateurs, Professions libérales et Techniciens supérieurs.

Source: Recensement du Canada.

Martin, J.-P., *Une situation difficile: les Canadiens français à Sudbury*, dans *Revue de l'Université Laurentienne*, Numéro spécial, août 1971, pages 12-13.

questions

1. Définir: Moulin-à-Fleur.
2. Quelles sont les principales occupations des hommes à Sudbury, dans les subdivisions 11 et 13, dans la subdivision 6? Préciser les principales différences.
3. Quelles sont les principales occupations des femmes à Sudbury, dans les subdivisions 11 et 13, dans la subdivision 6? Préciser les principales différences.
4. Pourquoi est-il exagéré de croire que tous les Canadiens français sont mineurs?
5. Quelle description du monde du travail des Canadiens français de Sudbury serait plus exacte?

document 136. un itinéraire de travail

Antécédents

Maurice Ouellette, 41 ans, est originaire de New Liskeard, milieu francophone.

Partis du comté de Portneuf, ses parents étaient, vers les 1910, venus défricher les terres que le Gouvernement en ces temps mettait généreusement à la disposition des cultivateurs défavorisés du Québec. Le quatrième de cinq enfants, Maurice quitte la terre à 19 ans pour «descendre» travailler aux mines de Sudbury; ses frères et soeurs en feront autant: aucun ne se sera découvert la «vocation» de poursuivre l'oeuvre peu rentable de la colonisation.

Yolande Dupuis était institutrice dans la région quand Maurice la rencontre. Avec une compagne, elle assure tout l'enseignement alors donné dans la patrie de son futur époux. Issue d'une famille canadienne-française de Saint-Charles, à 35 milles* de Sudbury, elle se sent chez elle, parmi les siens, dans le Nord ontarien. Elle ne conserve que d'excellents souvenirs de son temps d'enseignante: nulle discrimination ni molestation, liberté d'exercer son métier. Maurice l'épouse. Neuf enfants viennent peupler le foyer heureux: ils s'échelonnent entre les âges de 21 et 6 ans. L'aînée termine ses études à l'Université Laurentienne. Tous ne fréquenteront que l'école française, et au primaire et au secondaire.

Famille unie, peut-être «typique» des foyers sains et vigoureux, sans «idéalisation» facile, que l'on peut rencontrer dans le groupe francophone du Nord de l'Ontario.

À la mine

Maurice vit donc à Sudbury depuis vingt ans, dont huit et demi seront consacrés au dur travail de mineur à l'*International Nickel Company of Canada*, ou l'INCO.

Les ouvriers sont bien rétribués: «la paye était bonne», me dit-il. Mais «une chance qu'on avait l'Union». Le Syndicat paraît bien en effet protéger les intérêts de ses membres, sans toutefois s'immiscer dans les questions de race et de nation, qu'il préfère ignorer: le social prend toutes ses distances vis-à-vis l'historique et l'ethnique. La cohabitation polie et pacifique fait, par nécessité, loi à Sudbury. Pourquoi inutilement s'affronter? Pareilles querelles nationalistes ne feraient que diviser profondément les ethnies au détriment surtout des Canadiens français. On aime mieux s'en tenir aux relations courtoises qu'impose le travail en commun à poursuivre. Pour le reste, chacun se débrouille ou s'arrange comme il l'entend, ou le peut. Sans compter qu'il existe d'importants regroupements d'Italiens, de Finlandais, d'Irlandais, etc.: un vrai *melting pot* dans un «boom» ou un *frontier Town*. Au bénéfice de l'ensemble, les règles du jeu se doivent d'être serrées et respectées.
(...)

Dans la construction

Depuis onze ans, Maurice travaille en son propre nom, à son propre compte. Il s'est fait entrepreneur en construction.

Dorais, Fernand, *Deux citoyens de Sudbury se disent et nous parlent*, dans *Revue de l'Université Laurentienne*, Numéro spécial, août 1971, pages 46-47.

questions

1. Définir les expressions «melting pot» et «frontier town».
2. Définir: s'immiscer. Pourquoi le Syndicat préfère-t-il ne pas «s'immiscer dans les questions de race et de nation»?
3. Retracer les origines de Maurice Ouellette.
4. Pourquoi ses frères et soeurs ont-ils eux aussi abandonné la colonisation?
5. Retracer les origines de Yolande Dupuis.
6. L'auteur ne précise pas pourquoi des querelles nationalistes nuiraient surtout aux Canadiens français. Selon vous, pourquoi?

document 137. l'importance de la fonction publique à Ottawa

Les fonctionnaires fédéraux dans la Région de la Capitale Nationale ont augmenté grandement au cours des 30 dernières années. C'est là une observation qui ne surprendra personne. En 1951, il y avait 30,069 employés fédéraux dans la Région, mais en 1961, ce nombre atteignait déjà 46,095. En 1974, le total aurait été dans les environs du cent mille fonctionnaires.

Cet accroissement de la main-d'oeuvre a naturellement conduit à une augmentation incroyable de la construction au centre d'Ottawa et dans les banlieues. Le noyau central de la ville a été revivifié — ou tout au moins reconstruit — à mesure que les édifices étaient bâtis pour le gouvernement et ses services.

Mayo, H.B., *Rapport de la Commission d'étude pour le remaniement d'Ottawa-Carleton*, Toronto, ministère du Trésor, de l'Économie et des Affaires intergouvernementales, 1976, page 21.

questions

1. Quand le nombre de fonctionnaires fédéraux dans la région d'Ottawa a-t-il le plus augmenté?
2. Quels effets de cet accroissement l'auteur souligne-t-il?
3. Nommer quelques autres effets.

document 138.
répartition en pourcentage de la population active
de 15 ans et plus, totale et de langue maternelle française,
par professions et sexes, régions de l'Ontario, 1971

Catégories de professions Régions	Primaire		Secondaire		Tertiaire		Quatenaire		Total %		Total absolu
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
Sud-Ouest											
population de langue maternelle française	5,9	1,6	33,7	3,4	24,1	18,0	6,3	7,0	70,0	30,0	16 940
population totale	9,0	2,7	22,4	3,3	24,1	21,4	9,5	7,6	65,0	35,0	453 325
Centre											
population de langue maternelle française	1,8	0,5	29,7	5,4	26,3	22,5	7,7	6,1	65,5	34,5	42 660
population totale	2,7	0,8	21,3	4,1	27,1	24,6	12,2	7,2	63,3	36,7	1 892 880
Est											
population de langue maternelle française	5,0	1,2	17,1	2,5	29,8	24,6	11,2	8,6	63,1	36,9	62 365
population totale	5,3	1,2	15,8	2,3	27,3	23,7	15,5	8,9	63,9	36,1	403 270
Nord-Est											
population de langue maternelle française	15,5	0,7	27,8	0,8	24,7	18,6	5,2	6,7	73,2	26,8	49 205
population totale	11,6	0,7	24,6	0,7	25,4	20,6	9,2	7,2	70,8	29,2	190 770
Nord-Ouest											
population de langue maternelle française	15,0	1,1	30,9	1,4	25,1	16,8	4,3	5,4	75,3	24,7	3 935
population totale	7,4	1,0	23,7	0,9	27,5	22,4	9,6	7,5	68,2	31,8	79 215
Ontario											
population de langue maternelle française	7,5	0,9	25,1	2,8	26,7	21,7	8,1	7,2	67,4	32,6	175 105
population totale	4,7	1,1	21,0	3,4	26,6	23,7	12,0	7,5	64,3	35,7	3 019 460

Primaire: emplois en agriculture, pêche et chasse, exploitation forestière et minière.

Secondaire: emplois dans le traitement des matières premières, l'usinage, la fabrication, le montage et la réparation des produits finis ainsi que dans la construction.

Tertiaire: emplois dans le commerce et les services, le travail de bureau, le transport, la manutention et la conduite de machines et d'appareils.

Quatenaire: emplois dans la direction, l'administration et les finances, les sciences naturelles et sociales, la médecine et la santé, les services religieux et les arts.

Note: La population active ontarienne de 15 ans et plus comprend aussi 334 760 personnes, dont 24 260 de langue maternelle française qui n'ont pas précisé leur profession. Elles ne sont pas incluses dans ce tableau.

Statistique Canada, Recensement de 1971, données non publiées

questions

Ce tableau se prête à de multiples exercices.

1. Ne considérant d'abord que l'Ontario dans son entier, on pourra comparer la structure d'emplois de la population active totale masculine et féminine à la population active de langue maternelle française, masculine et féminine. Une représentation visuelle des données (au moyen de colonnes et de trames, par exemple) pourrait faciliter la compréhension.
2. Chaque région pourrait être analysée de la même façon.
3. Comparer les régions entre elles et/ou avec la province.

document 139. population active de 15 ans et plus, de langue maternelle française et totale, par niveau de scolarité, Ontario, 1971

Niveau de scolarité ¹	Population de langue maternelle française	Population totale
Moins de la 9 ^e année	36,7%	24,4%
9 ^e — 13 ^e	52,5	61,1
Université	6,0	7,5
Grade universitaire	4,8	7,0
	100%	100%
	(199 365)	(3 354 220)

1 Il s'agit de la classe ou de l'année de scolarité primaire, secondaire ou universitaire la plus élevée jamais atteinte, *excluant* toute scolarité postsecondaire non universitaire. Certaines personnes peuvent avoir reçu une formation professionnelle, que ce soit un apprentissage ou tout autre cours à plein temps, en plus de la scolarité indiquée. (Note de l'auteur)

Statistique Canada, Recensement de 1971, données non publiées.

questions

1. Il s'agit ici des niveaux de scolarité de la population active. Quelle autre remarque doit-on faire pour bien comprendre ce tableau?
2. Ce tableau permet-il de mieux comprendre les principales différences entre la structure d'emplois de la population ontarienne totale et celle de la population de langue maternelle française? Voir le document 138 et préciser brièvement.

la politique et la culture

Les plus manifestes interventions franco-ontariennes en politique provinciale ont été guidées par la nécessité de protéger l'acquis culturel en général et l'école française et catholique en particulier. Mais ce n'est ni en formant leur propre parti politique ni en accordant de façon soutenue leur appui à l'un des partis politiques existants que les Franco-Ontariens ont choisi d'exercer leur pouvoir en ce domaine. En effet, tôt après sa fondation, l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario (ACFEO) regroupe des personnes de diverses orientations politiques qui, dans toute la mesure du possible, oublient leurs allégeances politiques personnelles et s'organisent en groupe de pression voué à la défense des intérêts spécifiques des Franco-Ontariens. Tout au plus, et seulement à quelques reprises avant 1945, l'ACFEO demande-t-elle aux siens d'appuyer le parti politique jugé le plus sympathique à sa cause.

Élu le plus souvent dans une circonscription où la population francophone est fortement représentée, le politicien franco-ontarien adopte, de façon constante depuis le début du siècle, une attitude bien particulière. Quel que soit son parti, il s'en dissocie sur des points précis qu'il juge à l'encontre des intérêts franco-ontariens, mais argumente que sa présence au sein du parti demeure nécessaire pour amener ce dernier à des attitudes plus favorables. Même lorsque son parti se montre plutôt sympathique aux siens, il préfère encore s'en dissocier, au moyen du bill privé par exemple, pour présenter des mesures allant au-delà des positions officielles de ce dernier. Une telle attitude permet aussi aux députés franco-ontariens de quelque allégeance de se coudoier au sein de l'ACFEO qui, dégagée d'affiliation politique, fait oeuvre de groupe de pression.

En effet, depuis l'abandon du règlement 17 (1927), c'est à l'échelon national que se discutent certaines des grandes questions qui suscitent l'intérêt des Franco-Ontariens. Des débats sur la conscription, durant la Seconde Guerre, aux discussions sur le bilinguisme et le biculturalisme des années soixante, en passant par celles qui accompagnent l'adoption d'un drapeau canadien, les Franco-Ontariens ont les yeux tournés surtout du côté du Parlement fédéral.

Cette attitude correspond à une mentalité qui ne valorise guère l'intervention provinciale en matières culturelles. La crise scolaire demeure peut-être un souvenir trop pénible en ce domaine. Ainsi, après 1945 comme avant, en milieu urbain et industrialisé comme en milieu rural, les Franco-Ontariens préfèrent miser sur un réseau d'associations et d'organismes privés pour le maintien et le développement de leur culture.

La paroisse, l'école secondaire ou postsecondaire privée et l'école primaire, là où l'institution scolaire privée n'existe pas, demeurent parmi les plus importants ports d'attache des multiples associations socio-culturelles, récréatives et sportives. Elles offrent le principal cadre où peuvent évoluer chorales, troupes de théâtres, artistes et chansonniers locaux ou invités. Elles fournissent aussi l'occasion de compétitions sportives et de réjouissances collectives, comme la fête nationale ou les «semaines françaises». Enfin, ces institutions favorisent la création d'autres organismes permanents, tels que la Société historique du Nouvel-Ontario ou le Centre des Jeunes à Sudbury et la Comédie des Deux Rives ou le Patro à Ottawa.

Mais en milieu urbain et industriel, cette forme d'organisation de la vie culturelle devient difficile. En maints endroits, la capacité de s'organiser connaît des limites qu'imposent le petit nombre et la dispersion. Même dans les villes où les Franco-Ontariens comptent pour une proportion importante, à Ottawa-Vanier ou à Cornwall, à Sudbury ou à Timmins, les formes traditionnelles de la vie socio-culturelle sont renouvelées et parfois remplacées. D'une part, au fur et à mesure que s'avère difficile le maintien d'institutions culturelles, récréatives et sportives parallèles à celles dont se dote la société globale, les Franco-Ontariens s'intègrent à ces dernières. D'autre part, les media inaugurent une nouvelle ère d'informations et de diffusion culturelle.

À compter des années trente, après une décennie de balbutiements, la radio se développe rapidement; elle connaît un essor spectaculaire après la guerre. Jusqu'à ce que la télévision, à la fin des années cinquante, la force à se cantonner de plus en plus dans la diffusion de musique sur disques, la radio offre, en plus des bulletins de nouvelles et des reportages, toute une gamme de radio-romans, radio-théâtres, concerts, émissions féminines, éducatives, enfantines et sportives. Non seulement ouvre-t-elle nombre de foyers au monde des manifestations culturelles et artistiques, mais elle stimule aussi la création et offre des débouchés aux artistes, comédiens et écrivains. Dès 1933, la station CKCH, fondée par un groupe de citoyens de Hull, assume un tel rôle dans la communauté francophone outaouaise. En 1942, le Syndicat des Oeuvres Sociales, fondateur-propriétaire du quotidien *Le Droit*, s'en porte acquéreur. Mais ailleurs dans la province, la radio française se fait attendre encore vingt ans, sauf pour ceux qui, assez près des limites provinciales, réussissent à capter des stations du Québec.

Entre temps, la presse francophone ontarienne se développe, non sans difficulté. Depuis 1913, *Le Droit* demeure le seul quotidien français de la province et innove par ses pages littéraires et artistiques régionales et ses chroniques enfantines. En 1947, *Le Carillon* est fondé à Hawkesbury et entreprend une longue carrière tandis qu'un autre hebdomadaire, *L'Étoile de Cornwall*, né en 1950, réussit à se maintenir pendant plus de vingt-cinq ans. À l'autre extrémité de la province, Gustave Lacasse, après quelques vaines tentatives au début des années vingt, lance *La Feuille d'Érable* en 1931. Mais l'hebdomadaire de la région de Windsor ne survit guère au sénateur et disparaît en 1958. D'abord bulletin mensuel de la Société Saint-Jean-Baptiste de l'ouest de l'Ontario, *Le Rempart* prend la relève en 1967. Les francophones de Toronto ont leurs *Nouvelles Françaises* de 1958 à 1962, puis *l'Alouette* de 1963 à 1966. Dans le nord de la province, quelques journaux ne réussissent pas à franchir le cap des années cinquante. À Sudbury cependant, *l'Ami du Peuple* paraît à chaque semaine de 1942 à 1968; le *Voyageur* lui succède depuis lors. Enfin, à Timmins, le *Canadien de l'Ontario-Nord* paraît de 1961 à 1964, succédant à *l'Observateur du Nouvel-Ontario* qui était publié depuis 1957.

Timmins s'enorgueillit cependant d'une station de radio française dès 1952. Appelée à desservir tout le nord-est de la province, la station privée CFCL retransmet aussi certaines émissions de la Société Radio-Canada. Une formule semblable est reprise à Sudbury en 1957 quand CFBR est inauguré, remplaçant la station bilingue CHON qui devient anglophone. Enfin, à Cornwall, CFML entre en ondes en 1959.

La politique rejoint le culturel quand, au début des années soixante, les pressions se font de plus en plus grandes pour que la Société Radio-Canada étende ses services aux communautés francophones hors Québec. Jusqu'en 1964, la programmation française de Radio-Canada n'est disponible en Ontario qu'en vertu de contrats d'affiliation à des stations privées comme CFCL, CFBR et CKCH. À cette date,

Radio-Canada ouvre la station CBOF à Ottawa — CKCH redevenant indépendant — puis CJBC à Toronto l'année suivante qui dessert aussi la péninsule du Niagara. Mais l'ère de la télévision est déjà arrivée et, au milieu des années soixante, seul Ottawa est doté d'une chaîne française, CBOFT. Les pressions auprès des gouvernements se poursuivent. Elles marquent aussi un tournant dans l'histoire des Franco-Ontariens: ces appels à l'intervention gouvernementale en matières socio-culturelles vont bientôt se répéter et s'adresser aussi au gouvernement qui en a la plus claire juridiction, soit au gouvernement provincial.

Le premier texte de cette section analyse les candidatures franco-ontariennes aux élections provinciales. Un texte sur la fondation du Centre canadien français de Windsor, puisé dans *La Feuille d'Érable*, offre un exemple d'institutions parallèles à celle de la société globale. Une revue des auteurs de la région outaouaise fait l'objet d'un troisième texte tiré de la page littéraire du *Droit*. Suit un exemple de radio-théâtre diffusé par CKCH en 1948. Un dernier texte rappelle les débuts de la radio et de la télévision à Timmins.

document 140. **la participation franco-ontarienne** **aux partis politiques provinciaux**

D'une part, aucun parti ne voudrait être considéré comme le défenseur des Franco-Ontariens aux risques de s'aliéner une partie de l'électorat. D'autre part, les Franco-Ontariens eux-mêmes ne sauraient vouloir teinter de partisanerie leurs aspirations culturelles. En pratique, que s'est-il passé historiquement? C'est ce que nous avons voulu savoir par l'étude des candidatures franco-ontariennes depuis 1871. Ces données nouvelles vont nous permettre de mieux comprendre l'évolution politique des Franco-Ontariens.

**Tableau
Candidatures franco-ontariennes**

Période d'élections	Libéraux	Libéraux (Indépendants)	Conservateurs	Conservateurs (Indépendants)	CCF-NPD	Autres
1871-1894 (7 élections)	10	—	2	—	—	3
1898-1911 (5 élections)	16	—	19	2	—	1
1914-1923 (3 élections)	23	—	11	—	—	15*
1926 et 1929	5	5	11	3	—	1
1934 et 1937	14	6	10	—	1	2
1943-1951 (4 élections)	28	1	15	1	11	13**
1955-1963 (3 élections)	17	1	24	1	11	3
26 élections	113	13	92	7	23	28

* Ce nombre élevé s'explique par les candidatures franco-ontariennes sous la bannière des Fermiers-Unis aux élections de 1919 et de 1923.

** Ce nombre élevé s'explique par les candidatures franco-ontariennes au sein de l'Union des Électeurs aux élections de 1948.

Ce tableau a été légèrement adapté par l'auteur

Il est important de préciser que cette analyse n'embrassera pas toutes les formes de participation aux partis politiques (celles des permanents, des travailleurs d'élection, des bailleurs de fonds). Au contraire, nous n'étudierons que les candidatures franco-ontariennes. Une candidature franco-ontarienne implique la participation d'autres Franco-Ontariens à l'organisation de comté du parti: c'est-à-dire que cette variable peut être un indicateur utile pour mesurer historiquement la participation des Franco-Ontariens aux partis politiques. Dès lors, on peut dégager un certain nombre d'observations. Premièrement, il ressort que le degré de participation aux partis (nombre de candidatures) varie selon les phases politiques de l'histoire franco-ontarienne. (...) La première période correspond à l'arrivée des Québécois en Ontario et aux élections anticatholiques et antifrANÇAISES de 1886 à 1894. Ces événements amènent les candidats franco-ontariens à se rallier au parti libéral. Ensuite, avec Whitney, on assiste à un rapprochement entre le parti conservateur et les Franco-Ontariens. Élus en 1905, les Conservateurs inviteront le premier Franco-Ontarien¹, J.O. Rhéaume d'Essex-

¹ En fait, le premier ministre franco-ontarien fut l'Orateur de l'Assemblée législative de 1894 à 1904, Alfred Évanturel, qui fit partie du Cabinet libéral de 1904 à 1905.

Nord, à faire partie du Cabinet. Cette nomination prestigieuse fut suivie d'une participation accrue au parti conservateur. Durant cette période, on assiste donc à une réorientation partisane, mais elle révèle aussi que les Franco-Ontariens ne veulent pas se retrancher dans les rangs d'un seul parti. La troisième période électorale couvre la lutte contre le Règlement 17. On voit tout de même que les Franco-Ontariens n'abandonnent pas pour autant le parti conservateur, puisque le quart de leurs candidats porteront l'étiquette conservatrice. De plus, on assiste à la montée des UFO² qui prennent le pouvoir avec Drury de 1919 à 1923. Les Franco-Ontariens, pour la plupart cultivateurs, participent activement à ce mouvement agraire. On voit qu'ils ne veulent pas être laissés pour compte par aucun parti. La quatrième période est intéressante à plusieurs égards. Au cours de cette phase historique, il est question d'abolir le Règlement 17 depuis 1925. Alors qu'un seul Franco-Ontarien était candidat conservateur en 1923, cinq le seront en 1926. De plus, un seul Franco-Ontarien sera candidat libéral et cinq seront indépendants libéraux. Cette manoeuvre a sans doute pour but d'obtenir une réponse favorable du gouvernement conservateur au Rapport Merchant-Scott-Côté. On leur donnera satisfaction en abolissant le Règlement 17 en 1927. Informées de ce nouvel appui franco-ontarien, les autorités conservatrices du système politique ontarien ne pouvaient pas retarder plus longtemps une décision favorable à leurs demandes. Conséquemment, la satisfaction à leurs demandes est suivie d'un renforcement de l'appui franco-ontarien aux autorités en 1929.

La cinquième période est marquée par l'appui massif des catholiques aux Libéraux de Hepburn. Fait intéressant, les Franco-Ontariens n'en continueront pas moins de militer au sein du parti conservateur et d'afficher leur neutralité en présentant six candidats indépendants libéraux. Au fond, les Franco-Ontariens ne peuvent pas ne pas être d'accord avec les catholiques de la *Ontario Catholic Taxpayers Association*, mais ils n'ont pas non plus le loisir de se dissocier du parti conservateur, étant donné leurs aspirations culturelles particulières et leur faiblesse numérique. On voit un conflit certain chez eux entre les intérêts religieux et les intérêts culturels: deux dimensions de leur ethnie.

Durant la sixième période, même si les Franco-Ontariens participent beaucoup plus au parti libéral qu'au parti conservateur, on assiste quand même à un bouleversement des forces partisans. C'est en 1943 que le parti CCF fait son entrée éclatante dans l'arène politique provinciale. Les Franco-Ontariens s'y intégreront assez rapidement à l'instar de la période UFO. De plus, en 1948, l'Unions des Électeurs (faction du parti Crédit social) présente sept candidats franco-ontariens. Ce mouvement d'importation québécoise connaîtra un échec total: il n'a duré que le temps d'une campagne électorale. Les libéraux demeurent le parti de préférence des Franco-Ontariens. Cependant, à partir de 1955, on constate un revirement complet. Les Franco-Ontariens délaissent

(...) le parti libéral au profit du parti conservateur. Le rapport Hope, peu favorable aux Franco-Ontariens, a été relégué aux archives par les Conservateurs. De plus, les Conservateurs sont au pouvoir depuis 1943. La menace à leur culture étant écartée, il devient donc plus intéressant pour les Franco-Ontariens de militer au sein d'un parti au pouvoir. Toutefois, on observe une certaine faiblesse dans la participation des Franco-Ontariens au parti néo-démocrate. Mais le NPD semble avoir compris les rouages de la politique ethnique; en 1963, ils présenteront six candidats franco-ontariens.

Lapalme, Victor, *Les Franco-Ontariens et la politique provinciale*, Thèse M.A., Université d'Ottawa, pages 95-100.

questions

1. Selon l'introduction de la section, pourquoi les Franco-Ontariens n'auraient-ils pas créé leur propre parti politique ou accordé un appui soutenu à l'un des partis politiques provinciaux existants?
2. Selon l'auteur de ce texte, pourquoi aucun parti ne voudrait-il être considéré comme le défenseur des Franco-Ontariens?
3. Quelle méthode l'auteur utilise-t-il pour étudier la participation franco-ontarienne aux partis politiques? Pourquoi la croit-il valable?
4. Faire un organigramme pour représenter les principales tendances de la participation politique selon les sept périodes établies par l'auteur.
5. La «Catholic Taxpayers Association» tente d'obtenir une meilleure répartition des taxes scolaires des corporations et l'extension du système séparé pour inclure le niveau secondaire (voir les pages 188-189). Elle compte des appuis au sein du parti libéral. Qu'est-ce qui caractérise la participation politique durant cette période?
6. En quoi consiste le revirement de 1955?
7. Selon l'introduction de la section, quelle est l'attitude typique d'un candidat élu député à la législature provinciale?

document 141. le Centre canadien-français de Windsor

Beau temps, mauvais temps, le Centre canadien-français de Windsor monte et prend forme sous l'impulsion vigoureuse que lui donne son comité de construction. Mûri pendant de nombreuses années, ce projet est passé des «bleus»¹ au concret. Oui, le Centre MONTE en brique, en pierre et en ciment. Il est passé du rêve à la réalité. Et quiconque persiste à en douter peut facilement vérifier s'il veut prendre la peine de monter la rue Central au sud du chemin Técumseh.

¹ L'auteur fait ici allusion aux plans, souvent appelés *blue-prints* en anglais.

Le Centre fera l'orgueil des citoyens de langue française du district métropolitain de Windsor, nous en sommes sûrs. Il sera spacieux, ultra-moderne, commodément situé. Nos sociétés françaises auront l'avantage de jouir de quatre grandes salles de réunion, spécialement aménagées pour servir à des fins différentes, telles que séances de projections lumineuses, banquets, divertissements, restaurant, avec salles supplémentaires pour assemblées, réceptions, etc. L'immeuble ne pourra-t-il pas se prêter aussi à la tenue de congrès de caractère culturel, social, ou autre, sur le plan national comme sur le plan régional?

En plus des nombreux avantages que nous venons d'exposer, l'effet psychologique de ce foyer d'activité ne peut être que salutaire sur notre population. Les observations que Jean-Marc Léger vient de publier dans *Le Devoir* au sujet d'un projet analogue qui se dessine à Edmonton s'applique à Windsor d'une façon particulière: «Il ne serait pas seulement utile ce Centre, il serait essentiel au maintien d'une certaine mesure de présence française. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'un facteur psychologique joue puissamment: c'est en anglais que le jeune Canadien français d'ici accède à la vie moderne, sous tous ses aspects.

«Peu à peu, le fait français s'identifie pour lui à quelque chose de dépassé, de lointain, de vieillot. L'illustration du Canada français moderne et par-delà, de la présence française dans le monde contemporain, aurait une extraordinaire valeur de stimulant».

Gérard, Jean, *Éditoriettes*, dans *la Feuille d'Érable*, Técumseh, 5 septembre 1957, 32^e année, n^o 34, page 3

questions

1. Définir: projections lumineuses.
2. À quoi servira le Centre?
3. Expliquer l'effet psychologique de la construction du Centre.
4. La construction d'un tel Centre correspond à une forme d'organisation socio-culturelle particulièrement répandue dans les milieux franco-ontariens. Selon l'introduction de la section, préciser les principales caractéristiques de cette forme d'organisation socio-culturelle.

document 142. la vie littéraire à Ottawa

Lorsqu'on m'a fait l'honneur de m'inviter il y a quelque temps à prendre part à un forum sur la vie littéraire à Ottawa, on m'a demandé de pas-

ser en revue les ouvrages des écrivains canadiens-français qui habitent Ottawa ou Hull, en m'indiquant que je disposerais pour ce faire de dix minutes. Ayant accepté de participer à cet échange de vues sur la vie littéraire locale, je me suis aussitôt mis à la recherche des oeuvres dont je pourrais parler, croyant pouvoir donner en dix minutes, une idée non pas adéquate certes, mais au moins satisfaisante, de l'oeuvre des écrivains locaux. En bien, je dois vous dire que, après quelques heures seulement d'enquête, j'avais déjà trouvé le nom et les principales oeuvres de trente-quatre écrivains vivants d'Ottawa et de Hull, de sorte que j'ai dû abandonner aussitôt l'espoir de signaler convenablement l'oeuvre de qui que ce soit, ne disposant que d'une vingtaine de secondes en moyenne pour chacun des écrivains de la région (...).

(...)

Au nombre des écrivains actuels d'Ottawa et de Hull, on trouve des théologiens, des canonistes, des philosophes, des sociologues, des économistes, des historiens, des folkloristes, des ethnologues, des journalistes, des littérateurs, des professeurs, des romanciers, des poètes et même des dramaturges. Au nombre des ouvrages qui seront mentionnés ici, chacun pourra en trouver qui satisfassent ses goûts personnels. Ainsi, ceux qui s'intéressent à *l'argument de prescription dans le droit romain, en apologetique et en théologie dogmatique*, pourront lire l'ouvrage du Père Jean-Léon Allie, O.M.I.; s'il en est qui se passionnent pour *les problèmes politiques du nord canadien*, ils pourront se procurer l'étude que Yvon Bériault a consacrée à ce sujet; qui s'intéressent à la chose politique liront avec profit *le Statut de Westminster, le Canada, pays souverain?* et *l'Avenir constitutionnel du Canada*, de Maurice Ollivier; si vous vous demandez si tous les hommes sont fils de Noé, le Père Donat Poulet, O.M.I., répondra à votre question; et les amateurs d'histoire, de petite histoire comme de grande histoire, seront comblés par la lecture des oeuvres de nos archivistes et historiens.

Ainsi, Lucien Brault a écrit l'histoire d'Ottawa, *capitale du Canada*; le Père Henri Morrisseau, O.M.I., celle de *L'arrivée des Oblats à Bytown*; Georges Langlois a reconstitué *L'histoire de la population canadienne-française*; Donatien Frémont a évoqué trois grandes figures de notre histoire: *Mgr Taché, Pierre Radisson et Mgr Provencher*; Robert Rumilly, biographe de Papineau et de Mgr Lafèche, est en voie d'écrire *L'Histoire de la province de Québec*; Pierre Daviault, en plus de vulgariser ses connaissances en matière de traduction a raconté *La grande aventure de Le Moyne d'Iberville*, et celle du *Baron de Saint-Castin, chef des Abénaquis*; enfin Gustave Lanctôt, archiviste, auteur de nombreuses monographies sur de nombreuses questions de petite histoire, a publié une biographie de Garneau, *L'administration de la Nouvelle-France*, et *Le Canada d'hier, et d'aujourd'hui*.

(...)

Mais nous avons aussi à Ottawa quelques romanciers, poètes et dramaturges qui ajoutent à notre littérature d'action ou théorique, une note

plus romanesque ou lyrique. Chez les poètes, il faut mentionner Simone Routier, qui a chanté *L'immortel adolescent*, *Ceux qui seront aimés* et *Les Tentations*, avant de dire *Adieu Paris* et de répondre à l'auteur de *Désespoir de vieille fille*; Éva Sénécal, auteur de deux ou trois romans, et qui a réuni dans *La course dans l'aurore* ses poèmes de jeunesse; Jeannine Bélanger, auteur des *Stances à l'éternel absent*, titre qui parle par lui-même; Jeanne-Marie Gay, qui a puisé *À même l'eau vive*; Louis-Joseph Chagnon, qui s'est fait l'écho de *La chanson des érables*; et Roger Brien, poète de *Faust aux enfers*, de *L'Éternel silence*, des *Yeux sur nos temps*, de *Chant d'amour* et de *Cythère*.

Au nombre de nos prosateurs, il convient de ne pas oublier Charles Maurel, qui a fondé *L'École des maris* et publié *Légendes légères*; Marie-Rose Turcot, auteur de nouvelles et de romans pour enfants: *Nicolette Auclair*, *Un de Jasper*, *Au pays des géants et des fées*; Lucie Clément, romancière à qui nous devons *Seuls* et *En marge de la vie*; Laure Berthiaume Denault, romancière de *Mon Sauvage*; Thérèse Tardif, qui a confessé son *Désespoir de vieille fille*; Georges Bouchard, qui après avoir récolté ses *Premières semailles*, a évoqué nos *Vieilles choses*, *vieilles gens*; Antonin Proulx, romancier et dramaturge, auteur de *Le coeur est maître*; Pierre Benoît, biographe de Jeanne Mance, auteur de romans historiques: *Le sentier couvert*, *Martine Juillet*; Louis Lebel, romancier de *Magdal*; et Louvigny de Montigny, auteur d'un essai sur *La langue française au Canada* et de la *Revanche de Maria Chapdelaine*, biographe de Gérin-Lajoie et qui a roulé sur nos planches ses *Boules de neige*, après avoir cueilli *Le Bouquet de Mélusine*.

Cette nomenclature, un peu fastidieuse sans doute, est instructive toutefois parce qu'elle révèle la diversité et la richesse de la production littéraire locale. Avant de terminer ce petit bilan de nos écrivains d'Ottawa, permettez-moi de vous signaler un détail que je crois intéressant. De tous les écrivains mentionnés ici, trois seulement sont nés à Ottawa, deux à Hull, deux à Montréal et deux à Québec, tandis que tous les autres sont originaires de petites villes ou de villages du Québec ou des provinces de l'ouest; un est né en France et un autre à la Martinique. C'est peut-être ce qui explique qu'il n'y ait pas à Ottawa de forte tradition locale, chaque écrivain étant en quelque sorte un soliste, de sorte qu'il n'y a pas ou peu d'harmonie dans notre littérature locale considérée dans sa totalité. Ottawa est donc au point de vue littéraire, aussi cosmopolite que Montréal et c'est, après la métropole, le plus grand centre de littérature canadienne-française.

Sylvestre, Guy. *Ottawa, centre littéraire*, dans *Le Droit*, Ottawa, 27 mars 1948, quatrième cahier, page 2.

questions

1. Qu'a découvert l'auteur en faisant une brève recherche sur les écrivains d'Ottawa et de Hull?

2. Un canoniste est un spécialiste du Droit Canon, c'est-à-dire des lois et règlements qui régissent le fonctionnement interne de l'Église catholique. Préciser brièvement la fonction des autres écrivains dont il est question dans la première phrase du deuxième paragraphe.
3. Le père Allie s'intéresse aux aspects difficiles des sciences religieuses, tandis que le père Poulet étudie l'origine de l'homme. Quels sont les sujets discutés par Maurice Ollivier? Les définir brièvement.
4. Identifier brièvement trois des personnages historiques mentionnés au troisième paragraphe.
5. De tous les romanciers, poètes, dramaturges et prosateurs, qui s'est intéressé à la littérature enfantine?
6. Pourquoi, selon l'auteur, n'y a-t-il pas un peu d'harmonie dans la littérature locale?

document 143. un radio-théâtre sur les débuts du «Droit»

À l'occasion du trente-cinquième anniversaire de fondation du journal *Le Droit*, nous commençons aujourd'hui la publication du sketch historique écrit par le R.P. Laurent Tremblay, o.m.i., qui fut interprété par les artistes du poste CKCH — Le Droit au grand programme d'inauguration du transmetteur de 1000 watts.

NARRATEUR — 1910. Les Franco-Ontariens s'organisent. Le premier congrès de l'Association d'Éducation se tient à Ottawa.

UNE VOIX (dans une vaste salle) . . . Que pétition soit faite au gouvernement de la province d'Ontario pour qu'il reconnaisse officiellement les droits du français dans nos écoles.

UNE VOIX — Deuxièmement — Qu'afin de promouvoir les intérêts de la minorité française, on envisage la possibilité de fonder un journal qui serait comme le porte-parole, la voix et l'organe officiel de la Société d'éducation en Ontario.

NARRATEUR — Prise de panique, l'opinion adverse sursaute. (. . .) le Règlement 17 est (*décrété*) en 1912. (. . .) Mais, dans les rues de la Capitale . . .

VOIX D'ENFANTS — Nous voulons . . . nos écoles.

NARRATEUR — Les écoliers d'Ottawa parquent rue Metcalfe, en portant des affiches.

VOIX D'ENFANTS (de près) — Nous voulons nos écoles.

NARRATEUR — Ainsi, ils défilent tous les jours, ceux de 14 à 6 ans, sous le vent et la pluie, dans la neige. Leurs mains engourdies, leur voix grêle, arrachent des larmes à ceux des balcons . . . Cependant que les dames de la Côte de Sable font sentinelles, balais en main, et ferment l'entrée des écoles aux inspecteurs du Département. Le père Charlebois, curé d'Ottawa-Est, commence à tenir des assemblées.

PÈRE CHARLES — Le journal est une force de rayonnement. Il forme le cerveau et la mentalité. Il éduque, il alimente, il renseigne, il combat. C'est l'arme la plus puissante de notre siècle. Le journal . . .

NARRATEUR — Novembre 1912, chez les Oblats du Scolasticat St-Joseph.

M. CHARPENTIER — Nous pourrions acheter les ateliers de M. Boudreau.

M. BOUDREAU — Je consentirais à les vendre.

M. CHARPENTIER — L'outillage est suffisant pour imprimer un hebdomadaire.

PÈRE CHARLES — Non, non, pas d'hebdomadaire. Un quotidien ou rien du tout.

ABBÉ RAYMOND — Je partage l'avis du Père Charles.

M. DION — Mais les fonds, M. l'abbé? Les fonds?

PÈRE CHARLES — J'ai confiance aux souscriptions privées. Le salut vient du petit peuple. La vérité est avec les humbles. Nous pourrions ramasser graine à graine . . . et fonder, par exemple, «Le sou de la pensée française».

ABBÉ RAYMOND — Je partage l'avis du Père Charles.

M. CARON — Ça m'a tout l'air que le Père Charles et l'abbé Raymond font rien qu'un.

ABBÉ RAYMOND — Peut-être. Je ne suis pas le seul dans le clergé qui partage ses vues: le curé Hudon, de Rockland, est avec nous. Les Pères Dominicains également. Le Grand Vicaire, Monseigneur Routhier, est prêt à y aller, comme d'habitude, avec tout son coeur et ses largesses d'argent. L'abbé Lalonde soutient et répète partout que «c'est l'oeuvre du Bon Dieu».

PÈRE CHARLES — Les Oblats sont de l'idée cent pour cent. Le Provincial mettrait des pères sur la route à titre de propagandistes. Au besoin, il me libérerait de ma cure pour que je me consacre exclusivement aux oeuvres sociales. J'aurais comme auxiliaires le Père Arthur Joyal, un diplômé de Rome; le Père Chabot, un homme qui ne doute de rien; le père Lortie, très brillant et très dynamique, récemment arrivé de l'Asie; le Père Verrault, un jeune spécialiste en comptabilité. Quand au Père David, qui possède des biens de famille assez considérables, je crois qu'il ouvrirait ses tiroirs en faveur de l'oeuvre.

M. GUIBORD — Qu'est-ce qu'en pense Monseigneur l'Archevêque? On dit qu'il se tient sur la réserve.

ABBÉ RAYMOND — Voici textuellement ses paroles: «Je vous approuve *in toto*. Allez, travaillez. Faites souscrire des actions à ce journal. Je fournirai moi-même ma part, si je vois que l'oeuvre est en voie de réussir».

M. GUIBORD — Il parle comme nous autres, les Américains: «*Got the money and you got every thing*». Pas vrai, M. Caron, vous êtes Américain, vous aussi.

M. CARON — Je me suis battu pour les miens aux États-Unis. Je suis prêt à me battre au Canada.

PÈRE CHARLES — Quand on veut se battre tous les jours, c'est un quotidien qu'il faut fonder. Qu'en pensez-vous, Père Thériault?

PÈRE THÉRIAULT — Moi, je m'en tiens toujours à l'hebdomadaire.

ABBÉ RAYMOND — Un hebdomadaire . . . Nous en avons un qui existe à Ottawa. *Le Temps* . . . à quoi ça rime?

PÈRE THÉRIAULT — *Le Temps* est une feuille sans influence, parce qu'il ne répond pas aux besoins de la cause. Il fait de la politique. Remplacez-le par un journal d'idée: «La bonne semence» par exemple . . . et vous verrez.

PÈRE CHARLES — Vous avez des expériences, M. Caron. Vous avez conduit un journal aux États-Unis. Quel capital faudrait-il?

M. CARON — Avec cent mille actions, un quotidien se supporte.

ABBÉ RAYMOND — Cent mille actions, ça se trouve.

PÈRE THÉRIAULT — Vous oubliez que nous sommes huit.

ABBÉ RAYMOND — Avec la Providence, ça fait neuf.

PÈRE CHARLES — Ça fait plus que neuf. Pour moi, ça fait cent mille.

NARRATEUR — De L'Original à Calumet, de Moose Creek à Tilbury, le branle se donne. La campagne est menée par des prédicateurs ambulants: le Père Charles avec ses listes interminables de raisons et motifs, l'abbé Lalonde, avec le coup de marteau de sa phrase lapidaire, le Père Verreault, avec ses chiffres; le Père Chabot, avec ses conjonctions, le Père Joyal à Sarsfield, Bourget, Plantagenet, Clarence Creek, Castleman, Hamond, Curran et . . . au-dessus des hommes qui s'agitent, la Providence . . .

(À suivre)

* * *

Tremblay, Laurent, *Page d'histoire*, dans *Le Droit*, 30 mars 1948, page 11.

questions

1. Selon ce radio-théâtre, quelles sont les deux principales propositions du Congrès de 1910?
2. Pourquoi le père Charles Charlebois considère-t-il le journal comme si important?
3. Comment prévoit-on financer le journal?
4. Jouer ce radio-théâtre.

document 144. radio et télévision à Timmins

En 1946, M. (Conrad) Lavigne se porta acquéreur de l'hôtel Prince Georges à Kirkland Lake. D'un commerce douteux et peu prometteur, il

en fit une entreprise profitable, qui lui permit en 1950 de diriger son intérêt vers un service patriotique, celui de l'établissement d'un poste de radio d'expression française pour ses compatriotes du nord-Ontario.

Des efforts incessants pendant plus d'un an, une préparation intense, l'approbation quasi-unanime de toutes les organisations de langue anglaise aussi bien que de langue française, la présentation du mémoire le mieux conçu et le mieux agencé lui valurent une réception exceptionnelle au Bureau des Gouverneurs de Radio-Canada et malgré certaines objections d'autres entreprises radiophoniques, ceux-ci ne tardèrent pas à recommander la demande de M. Lavigne aux autorités du Ministère du Transport. C'est ainsi qu'en janvier 1952 s'ouvrait officiellement à Timmins le premier poste essentiellement français, en Ontario, puisqu'on lui donnait comme fonction de ne diffuser que 20% au plus de ses émissions, en langue anglaise.

(...)

Après un essai fructueux de trois ans et demi, dans le domaine de la radio, comme fondateur-directeur du poste CFCL de Timmins, Ontario, M.J. Conrad Lavigne vient de présenter au Bureau des Gouverneurs de Radio-Canada, une demande d'opération d'un poste de télévision, destiné à desservir une grande partie du nord ontarien. Cette demande, avec le mémoire qui l'accompagne, sera étudiée lors de la prochaine réunion du Bureau des Gouverneurs, le vendredi 24 juin.

(...)

Le poste adopterait les lettres CFCL-TV et serait d'expression bilingue, puisque la région ne permettra vraisemblablement pas du moins dans un avenir rapproché, l'établissement de deux postes, l'un anglais, l'autre français.

M. Lavigne se propose de téléviser sur le canal 6 des programmes des deux réseaux de Radio-Canada, des films et des réalisations locales entre cinq heures et minuit, du lundi au vendredi — les samedis et dimanches, on présenterait en plus des émissions spéciales destinées aux enfants ainsi que des programmes religieux.

CFCL demande la permission de devenir un poste de télévision, dans Le Droit (spécial), 20 juin 1955.

questions

1. Quel «service patriotique» M. Lavigne rend-il à ses compatriotes du nord de la province? Expliquer.
2. La station de radio CFCL obtient un contrat d'affiliation à la Société Radio-Canada qui lui permet de retransmettre des émissions de la Société en plus de produire des émissions locales. Quand la station est-elle officiellement ouverte? Pourquoi dit-on qu'elle est essentiellement française?
3. Quelle demande soumet M. Lavigne trois ans et demi après avoir fondé une station de radio?
4. Pourquoi cette chaîne de télévision sera-t-elle bilingue? Où puisera-t-elle ses émissions?

5. Note: La radio CFCL deviendra totalement française tandis que la télévision deviendra anglaise au fur et à mesure que la Société Radio-Canada étendra ses services de télévision française dans le nord.

lectures suggérées

CHOQUETTE, Robert, *L'Ontario français, historique*, Montréal, collection «L'Ontario français», Études Vivantes, 1980, chapitre 10.

GRIMARD, Jacques, *L'Ontario français par l'image*, Montréal, collection «L'Ontario français», Études Vivantes, 1981, deuxième partie: «les travaux» et troisième partie: «les jours».

VALLIÈRES, Gaetan et VILLEMURE, Marcien, *Atlas de l'Ontario français*, Montréal, collection «L'Ontario français», Études Vivantes, 1980.

Chapitre 8

Nouveaux horizons

les «révolutions tranquilles»

À bien des égards, les années soixante marquent, pour les Franco-Ontariens, le début de plusieurs transformations. Il y a d'abord la «Révolution tranquille» au Québec, à laquelle les Franco-Ontariens ne sont pas indifférents. En autant que celle-là s'en prend au conservatisme social, politique, moral et religieux de la société canadienne française, ceux-ci s'en trouvent aussi atteints. Dans la mesure aussi où émerge, à côté du nationalisme canadien français qui embrasse tout le pays, un nationalisme québécois ajusté aux dimensions territoriales et politiques de la province, les Canadiens français de l'Ontario et d'ailleurs au pays entreprennent une redéfinition d'eux-mêmes. Enfin, l'effervescence culturelle et artistique au Québec n'est pas sans avoir de retombées.

Non sans lien avec la Révolution tranquille québécoise, s'amorce au gouvernement fédéral ce que certains pourraient appeler une «révolution tranquille» du bilinguisme et du biculturalisme. Créée en 1963, la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme entreprend une vaste étude de la question linguistique et culturelle canadienne. Dès leur rapport préliminaire en 1965 et surtout, deux ans plus tard, dans le premier des six volumes qui constituent leur rapport final, les commissaires André Laurendeau et Davidson Dunton recommandent la reconnaissance constitutionnelle de deux langues officielles et de deux cultures : anglaise et française. En 1969, le Parlement canadien adopte la Loi sur les langues officielles, faisant du français et de l'anglais les deux langues officielles du pays et garantissant à tout citoyen les services du gouvernement fédéral dans la langue officielle de son choix. De plus, le secrétariat d'État se voit confier le soin de promouvoir la survivance et l'épanouissement socio-culturels des minorités de langues officielles ainsi que le bilinguisme en général. Les Franco-Ontariens se réjouissent de cette révolution tranquille annonciatrice d'autres changements.

L'Ontario, aux yeux de certains, connaît aussi sa révolution tranquille, du moins en ce qui concerne l'attitude du gouvernement provincial à l'égard de la minorité franco-ontarienne. C'est dans le domaine de l'éducation que surgissent d'abord les plus grands changements. D'une part, la Commission sur les buts et les objectifs de l'éducation propose dans son rapport de 1968 une nouvelle philosophie de l'éducation pour tout le système scolaire. Celle-ci comprend l'accessibilité au français ou à l'anglais comme deuxième langue d'étude dans les écoles ainsi qu'un système complet d'écoles de langue française pour la population francophone. D'autre part, le gouvernement donne rapidement suite aux recommandations d'un comité d'étude sur la création d'écoles secondaires publiques de langue française et fait adopter en 1968 les lois appropriées. Au niveau postsecondaire, le Collège Glendon de l'Université York à Toronto devient bilingue, s'ajoutant aux deux autres universités bilingues de la province : l'Université Laurentienne et l'Université d'Ottawa. Celle-ci,

de par sa nouvelle charte, devient non confessionnelle en 1965 et profite de nouvelles ressources financières nécessaires à son agrandissement. Enfin, un collège d'arts appliqués et de technologie, le Collège Algonquin, est fondé dans l'Est en 1967; le bilinguisme y est graduellement établi à compter de 1969.

Le gouvernement du premier ministre John Robarts entend déborder le domaine scolaire. Au début de 1968, il met sur pied des groupes d'étude sur la possibilité et les modalités de mise en oeuvre des recommandations de la Commission Laurendeau-Dunton, en particulier en ce qui a trait à l'administration de la justice, aux statuts provinciaux, à l'administration municipale et à la fonction publique provinciale. De plus, quelques mois auparavant, il s'est engagé du côté culturel, en acceptant de financer le Comité franco-ontarien d'enquête culturelle. Ce dernier entreprend une vaste enquête sur la situation et les besoins culturels de la communauté franco-ontarienne. Les résultats de l'enquête ne sont connus qu'en 1969. Ils feront l'objet d'analyse à la section suivante.

L'Ontario français lui-même connaît pour ainsi dire sa propre révolution tranquille. L'urbanisation des Franco-Ontariens et leur insertion dans le monde du travail industriel se poursuivent à un rythme accéléré durant les années soixante. Dans ce nouveau contexte, leur réseau d'institutions scolaires privées, tout comme leurs modes d'organisation socio-culturelle traditionnelle s'avèrent inadéquats. Dans le premier cas, la question est résolue par le passage des écoles du domaine privé au secteur public de langue française. Dans le second, à la fin de la décennie, les plus grands espoirs sont permis. En effet, au niveau fédéral, le droit de progresser dans sa culture est admis et des ressources humaines et financières sont accordées à la communauté minoritaire de langue officielle afin qu'elle dispose d'institutions qui lui sont propres ou qu'elle participe aux institutions et organismes communs dans des conditions satisfaisantes. À l'échelon provincial, une nouvelle attitude gouvernementale laisse prévoir des suites à l'enquête culturelle en cours, sous la présidence de Roger Saint-Denis. Enfin, le terme franco-ontarien, jusqu'alors assez peu répandu, acquiert un nouveau sens, à mesure que les Canadiens français de l'Ontario développent un plus grand sentiment d'appartenance à leur province et que s'exprime au Québec un nationalisme territorialement défini.

Dans le premier texte datant de 1967, les commissaires Laurendeau et Dunton précisent les conditions qui, à leur point de vue, permettent à l'individu de progresser dans sa culture. Suit un extrait du discours du premier ministre ontarien John Robarts à la conférence fédérale-provinciale de février 1968, quelques mois avant de faire adopter, en juin, les lois créant les écoles secondaires publiques de langue française. Dans le dernier texte, deux sociologues expliquent l'évolution de l'identification «Canadiens français de l'Ontario» à «Franco-Ontariens».

document 145. langue et culture

On voit ainsi que, sur le plan qui est le nôtre, langues et cultures sont essentiellement des phénomènes collectifs. On peut bien tenter, comme nous l'avons fait, d'isoier les problèmes de l'individu anglophone ou francophone mais, dans la perspective où nous nous plaçons, cet exer-

cice deviendrait vite abstrait s'il ne nous ramenait au plan des phénomènes sociaux. C'est qu'une langue, moyen de communication et d'expression, existe pour permettre à l'individu de communiquer avec d'autres, de s'exprimer devant et pour d'autres — d'autres qui le comprendront. De même une culture exprime une communauté d'expérience et d'attitudes, et ne s'épanouit que si l'individu vit avec d'autres qui participent à cette communauté. Cela signifie qu'une culture ne sera pleinement vécue qu'au sein de la société où elle s'incarne; ailleurs elle vivra, certes, mais d'une vie restreinte, à la mesure du nombre de ses membres et de la vigueur des institutions dont elle dispose. D'où l'importance capitale de la notion des deux sociétés distinctes (...).

L'égalité individuelle ne saurait exister tout à fait que si chaque communauté a partout les moyens de progresser dans sa culture et d'exprimer celle-ci. Pour ce, elle disposera, dans certains domaines, d'institutions qui lui seront propres alors que, dans les autres, il lui sera loisible de participer, dans des conditions satisfaisantes, à des institutions et à des organismes communs.

Laurendeau, André et Davidson Dunton, *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*. Ottawa, Imprimeur de la Reine, volume I, 1967, page XXXIV.

questions

1. Pourquoi, selon les auteurs, une langue est-elle avant tout un phénomène collectif?
2. Pourquoi une culture est-elle aussi un phénomène collectif?
3. Qu'est-ce qui permet à l'égalité individuelle d'exister?
4. De quoi doit disposer une communauté pour progresser dans sa culture et l'exprimer? Expliquer en prenant la communauté franco-ontarienne comme exemple.
5. Voir l'introduction de la section et préciser à quelle «révolution tranquille» se rattache ce texte. Pourquoi?

document 146. l'Ontario et les deux communautés linguistiques canadiennes

Nous sommes au milieu d'une crise très grave et il serait vain de se faire des illusions à ce sujet. C'est une crise de la première magnitude pour notre pays parce que — pour exposer les données du problème dans les termes les plus simples et les plus brutaux — c'est une crise au sujet de notre volonté nationale de survivre . . .

La tension actuelle vient de notre hésitation, moins prononcée mais toujours présente, à accepter l'idée de nos deux langues et de nos nombreuses cultures. Nous avons hésité à faire place aux aspirations des

Canadiens de langue française. Ces aspirations présentent de nombreux aspects, mais elles consistent avant tout en un désir tout à fait naturel de préserver une langue et une culture.

En Ontario, nous allons résolument de l'avant. Nous faisons nôtre la théorie selon laquelle le Canada consiste en une alliance (*partnership*) de deux sociétés et de deux peuples fondateurs, sans oublier l'appui de nos compatriotes d'origine indienne ou esquimaude. Nous considérons la reconnaissance plus officielle des deux communautés linguistiques du Canada comme un investissement modeste, minimum en fait, dans le nouveau Canada. Nous devons apprendre à considérer ce facteur comme faisant partie intégrale de la trame de la société canadienne et comme une occasion d'élargir nos horizons collectifs et individuels. Si nous voulons réaliser cet objectif, il faudra que nous renouvelions notre allégeance, que nous réaffirmions notre foi en nous-mêmes, que nous nous tournions non vers le passé, mais vers l'avenir. Si l'exprimer est difficile, le transformer en action est immensément complexe. Mais je tiens à déclarer qu'en Ontario, nous en sommes déjà au stade de la réalisation. Nous donnerons l'exemple par nos actes parce que nous sommes convaincus qu'il faut le faire pour la survie du Canada.

Robarts, John P., *Déclaration à la Conférence fédérale-provinciale*, Ottawa, 5 février 1968, cité dans Comité franco-ontarien d'enquête culturelle (Roger Saint-Denis, président), *La vie culturelle des Franco-Ontariens*, Ottawa 1969, pages 24-25.

questions

1. Définir: magnitude.
2. Pourquoi l'auteur parle-t-il d'une crise de la première magnitude?
3. À quoi attribue-t-il la tension de cette époque?
4. Comment l'Ontario va-t-il de l'avant pour réduire cette tension?
5. Le premier ministre Robarts affirme que l'Ontario en est rendu au stade de la réalisation. Noter la date de ce discours et trouver dans l'introduction de la section un fait qui, quelques mois plus tard, prouve cette affirmation.

document 147. de «Canadiens français de l'Ontario» à «Franco-Ontariens»

(...); quand on parlait de Canadiens français, c'est la dimension culturelle, française, qui était prioritaire. Sont canadiens-français ceux qui possèdent des ancêtres venus de la France, qui parlent français, qui sont catholiques, qui ont une vocation agricole, indépendamment du territoire canadien habité. Quand on parle de Québécois ou de Franco-Ontariens, la dimension structurelle, avec sa référence territoriale,

prend le dessus. (...) Il serait juste de parler, et pour les Québécois et pour les Franco-Ontariens, du renforcement de la dimension structurelle au détriment de la dimension culturelle. Il s'agit, bien entendu de priorité, puisque les deux dimensions sont nécessairement toujours présentes.

(...)'

L'émergence de l'identité québécoise constitue le facteur externe responsable du passage de l'identité canadienne-française à l'identité franco-ontarienne. En effet, tous les Français du Canada appartenaient au groupe canadien-français. En modifiant la base structurelle de leur identité, les Québécois ont exclu de leur « nous », les autres francophones du Canada. (...) Mais ce facteur externe, ne peut, à lui seul, tout expliquer. Les Français de l'Ontario auraient pu demeurer des Canadiens français de l'Ontario. Il faut, ici, prendre en considération les facteurs d'ordre interne. Et, comme dans le cas du Québec, ce sont les processus d'industrialisation, d'urbanisation et de modernisation qu'il faut examiner.

En ce moment, il existe peu de données précises à ce sujet. Nous savons que ces processus ont modifié la structure sociale de l'Ontario, mais on connaît très mal leur impact précis sur les francophones de cette province. Toutefois, l'Ontario français n'est plus rural: rurale en 1945, cette population est devenue urbaine. Cette transition a certainement modifié la structure occupationnelle du groupe francophone. L'isolement a disparu. Parallèlement, l'on retrouve aussi en Ontario l'importance croissante de l'état provincial; ses décisions touchent un nombre toujours plus grand de la population, indépendamment de leur origine ethnique. (...) C'est vers le gouvernement provincial que les francophones de l'Ontario doivent se tourner, pour assurer la reconnaissance d'un ensemble de droits visant à maintenir un certain niveau de pluralisme, tant d'ordre culturel que structurel.

En résumé, donc, l'action conjuguée des facteurs externes et internes a modifié les critères culturels et structurels qui définissent le groupe, diminuant la saillance des premiers. Il est donc normal que l'identité se soit modifiée, de manière à reposer sur les critères les plus distinctifs.

1 Les auteurs expliquent ensuite, entre autres concepts, comment, au Québec, l'industrialisation et la modernisation, ainsi que le rôle accru du gouvernement provincial à l'intérieur des limites territoriales de la province, ont mis l'accent sur les diverses structures pouvant régir un territoire. D'où une identité « québécoise », et non seulement « canadienne française »

Juteau-Lee, Danielle et Jean Lapointe, *Identité culturelle et identité structurelle dans l'Ontario francophone analyse d'une transition*, Texte inédit soumis au Groupe d'étude des Arts dans la vie franco-ontarienne, Fonds C 51, CRCCF

questions

1. Définir: critère, saillance.
2. Quand on définit un Canadien français surtout par sa langue, sa religion, ses ancêtres et ses traditions, sur quelle dimension insiste-t-on?

3. Rappeler, à l'aide de l'introduction des pages 126-127, le sens de «vocation agricole».
4. Expliquer la dimension structurelle. Les définitions du mot «structure» dans un dictionnaire et une lecture attentive du deuxième paragraphe peuvent aider à bien comprendre ce concept.
5. Quel est le facteur externe à l'Ontario qui contribue à expliquer le passage de l'identité canadienne française à l'identité franco-ontarienne? Ce facteur explique-t-il complètement ce passage?
6. Quels sont les principaux facteurs internes à l'Ontario qui expliquent aussi ce passage?
7. Expliquer le dernier paragraphe.

les chocs des années soixante-dix

Un premier choc secoue la communauté franco-ontarienne quelques mois avant le début de la nouvelle décennie. En 1969, le Comité franco-ontarien d'enquête culturelle, à l'oeuvre depuis le printemps 1967, publie son rapport intitulé: *La vie culturelle des Franco-Ontariens*. Non seulement ce rapport donne-t-il des statistiques alarmantes sur les taux d'assimilation, mais il décrit aussi l'état lamentable de la vie culturelle franco-ontarienne. De tous temps, les leaders franco-ontariens se sont inquiétés de l'écart grandissant entre le nombre d'Ontariens d'origine ethnique française et celui de langue maternelle française. Mais, cette fois-ci, alliés à une description réaliste de la situation culturelle par région, les chiffres ont l'effet d'un véritable choc. Parmi les plus évidentes explications, on évoque l'urbanisation, l'intégration au monde du travail industriel, la faiblesse d'un système scolaire secondaire qui, jusqu'en 1968, n'a fourni une éducation en français qu'au petit nombre d'élèves inscrits dans les institutions privées, l'insuffisance des media d'information et de diffusion culturelle, le manque de ressources pour renouveler les modes traditionnels d'organisation socio-culturelle et promouvoir la vie artistique. Devant l'ampleur de la tâche, le Comité n'hésite pas, par ses nombreuses recommandations, à confier dans une large mesure à l'initiative gouvernementale, provinciale surtout mais aussi fédérale, le soin d'assurer l'épanouissement culturel des Franco-Ontariens.

La publication des statistiques du recensement de 1971 provoque un deuxième choc. En passant de 425 000 en 1961 à 482 000 en 1971, les Ontariens de langue maternelle française ont gardé à peu près la même importance dans la population totale, soit près de 6,5%. Cependant, le recensement de 1971 précise aussi que 352 000 Ontariens utilisent le français au foyer. Ainsi l'assimilation, ou, plus précisément les transferts linguistiques du français à l'anglais continuent de réduire numériquement la communauté franco-ontarienne.

Un troisième choc provient de la lenteur à implanter le bilinguisme et l'abandon du biculturalisme au profit du multiculturalisme. Si, à l'échelon fédéral, le bilinguisme fait de nets progrès, deux longues études, la dernière datant de 1975, n'amènent pas la création de districts bilingues où tout citoyen pourrait bénéficier des services du gouvernement fédéral dans la langue officielle de son choix. Le biculturalisme de la Commission Laurendeau-Dunton cède peu à peu la place au multiculturalisme visant à développer le patrimoine multiculturel canadien. Pour sa part, sous le leadership du premier ministre William Davis depuis 1971, le gouvernement ontarien reste fidèle aux déclarations du prédécesseur de ce dernier en 1968. Le premier ministre Robarts avait alors annoncé à l'Assemblée législative que l'Ontario acceptait le bilinguisme mais non le biculturalisme, car le Canada était une mosaïque multicultu-

relle. Néanmoins, le gouvernement entreprend de fournir graduellement des services en langue française là où la population francophone est suffisamment représentée, sans pourtant reconnaître au français un statut officiel. De même, sans lui reconnaître officiellement une place à part, il met peu à peu en place des mécanismes destinés à promouvoir l'épanouissement de la culture française en Ontario.

Les premiers résultats concrets dans le domaine culturel découlent de l'accord de coopération et d'échanges en matière d'éducation et de culture intervenu en 1969 entre les gouvernements ontarien et québécois. La Commission permanente Ontario-Québec qui en a résulté a, par exemple, favorisé des tournées d'artistes dans la province. Tout aussi importante est la création, en 1970, d'un bureau des affaires franco-ontariennes au sein du Conseil des Arts de l'Ontario. De façon de plus en plus convaincante, ce dernier tente de comprendre la différence culturelle et artistique franco-ontarienne et tend à y ajuster son action. De même, l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario (OTEO), créé en 1970, ajoute à son effectif un secteur français pour la production des émissions éducatives et la programmation française diffusée sur le réseau TV Ontario. Mais ces actions demeurent circonstanciées et l'Ontario n'établit pas de véritable politique visant à l'épanouissement culturel de sa minorité. Un pas en ce sens est cependant fait en 1975 lorsque le gouvernement crée le ministère des Affaires culturelles et des Loisirs et lui adjoint un Conseil des Affaires franco-ontariennes. Celui-ci est par la suite appelé à jouer un rôle semblable auprès des autres ministères.

Dans d'autres domaines, le gouvernement ontarien s'efforce d'introduire le bilinguisme dans ses services et encourage ses fonctionnaires à apprendre le français. L'accès au français comme deuxième langue d'étude à l'école se répand. Par suite de quelques conflits scolaires, tels que celui de Sturgeon Falls, des améliorations sont apportées à l'administration des écoles secondaires. Enfin, le ministère de l'Éducation est restructuré afin d'accorder une plus grande place aux francophones, et le Conseil supérieur des écoles de langue française est créé.

L'action du gouvernement fédéral à l'endroit des minorités franco-canadiennes est marquante. Non sans plusieurs remaniements internes qui en affaiblissent l'efficacité et la cohérence, le secrétariat d'État et les organismes qui en dépendent se font agents de développement socio-culturels. Ainsi la Société Radio-Canada adopte un plan accéléré qui, au terme de la décennie, rend sa programmation radiophonique et télévisée disponible presque partout. Tandis que la régionalisation de la production cinématographique de l'Office national du film active la naissance du cinéma franco-ontarien, le Conseil des Arts du Canada se fait plus accessible. Pour sa part, le secrétariat d'État assume un double rôle. D'une part, préférant que l'animation socio-culturelle soit la responsabilité des organismes provinciaux dont les minorités se sont elles-mêmes dotées, il met des ressources financières à leur disposition. En Ontario, c'est l'ACFEO qui, devenant l'ACFO pour signifier que ses préoccupations débordent le domaine de l'éducation, ajoute une autre dimension à ses fonctions traditionnelles et développe un service d'animation régionalisée. D'autre part, le secrétariat d'État dispense directement des fonds à des organismes de diffusion culturelle, à des centres culturels, à des organismes de jeunesse et à des projets spéciaux.

Malgré tout, ces interventions diverses et trop souvent non coordonnées n'en favorisent pas moins une consolidation de la vie socio-culturelle franco-ontarienne. Les initiatives qui font naître ou se développer des centres culturels et des organismes voués à la promotion d'activités culturelles et à la création artistique ne manquent pas. En 1977, une étude conclut à l'existence d'une vie culturelle et artistique franco-ontarienne encore fragile, mais bien ancrée dans son milieu. D'ailleurs, cette

revitalisation n'est pas sans lien avec de nouvelles prises de conscience qui débordent dans les domaines politiques, économiques et sociaux. La prochaine section en dégagera les grandes lignes.

Extrait du rapport du Comité franco-ontarien d'enquête culturelle (Rapport Saint-Denis), le premier texte rend compte de l'acculturation des Franco-Ontariens et explique celle-ci par le passage de la vie rurale et traditionnelle à la vie urbaine et industrielle. Suit un tableau précisant le taux de rétention du français au foyer en 1971. Ce taux exprime en pourcentage le rapport entre le nombre d'Ontariens qui utilisent principalement le français à la maison et le nombre d'Ontariens de langue maternelle française. Le rapport *Cultiver sa différence*, rédigé en 1977 par le Groupe d'étude des arts dans la vie franco-ontarienne, fournit six autres textes qui décrivent la vie culturelle et artistique dans les régions de l'Est, du Sud et du Nord.

document 148.

urbanisation, industrialisation et acculturation

De 1912 à 1927, les Franco-Ontariens vivent les moments les plus cruciaux de leur histoire. Cette période favorise la gestation d'une élite franco-ontarienne qui consolide ses forces et les ramifie dans tous les coins de la province. Avec l'aide du clergé, elle instaure des collèges classiques et des couvents, non seulement à Ottawa, mais aussi à Sudbury et ailleurs. La communauté franco-ontarienne est pourvue dorénavant des structures essentielles à sa survivance culturelle. Les Franco-Ontariens font déjà partie du Canada français; leur culture n'est pas plus menacée que celle des Québécois. Ils forment une société rurale et traditionnelle; cependant, une nouvelle période de leur histoire s'ouvre avec l'industrialisation croissante de l'Ontario.

(...)

(...). En effet, le système culturel traditionnel est devenu impraticable depuis l'urbanisation des Franco-Ontariens. Le système de valeurs a changé: arraché à la terre, le Franco-Ontarien entretient de nouvelles aspirations économiques et sociales. Les logements exigus de la ville l'ont forcé à modifier sa conception de la famille. Les lois ontariennes (droit coutumier) ont transformé ses attitudes, son comportement. Le droit ontarien régit son mode de vie familiale, ses loisirs, ses intérêts économiques et sociaux. Aussi, sur le plan des valeurs, il est acculturé par le système juridique (ensemble de normes). Enfin, étape finale de l'acculturation, beaucoup de Franco-Ontariens, objectivement (parce qu'ils sont isolés géographiquement) et subjectivement (parce qu'ils croient pouvoir grimper plus facilement l'échelle sociale), délaissent l'usage de la langue française et s'assimilent ou s'acculturent linguistiquement. Ce dernier degré de l'acculturation a toujours préoccupé l'élite franco-ontarienne, car c'en est la forme la plus visible et la plus vérifia-

ble, ce qui ne signifie pas que les autres formes d'acculturation n'aient pas atteint beaucoup de Franco-Ontariens. Au contraire, on a plutôt l'impression qu'une bonne proportion de la communauté franco-ontarienne partage la même culture que les Ontariens, tout en parlant une langue qui, elle, se voit parfois réduite à un assemblage de mots français accordés selon les règles de la syntaxe anglaise.

En somme, une fraction importante de la communauté franco-ontarienne est impliquée dans le dernier stade d'acculturation (la perte de la langue), plus dans les régions isolées, moins dans les régions frontalières du Québec, soit le Nord et l'Est de l'Ontario. L'évolution historique de ce processus peut se mesurer. En 1961, le taux d'assimilation linguistique chez les jeunes de quinze à dix-neuf ans, donc nés entre 1941 et 1946, était de 34,6 pour cent; celui des 0-4 (nés à partir de 1956) était de 49 pour cent. L'acculturation linguistique des Franco-Ontariens, dans les régions autres que l'Est et le Nord-Est semble se réduire à un problème de générations. En effet, l'Ontario est une société hautement industrialisée (post-industrielle, diraient certains) où les emplois dans les secteurs «primaire» (agriculture) et «secondaire» (industrie) sont appelés à diminuer au profit du secteur «tertiaire» (les services). Or justement, les emplois dans le secteur «tertiaire» exigent l'utilisation croissante de la communication écrite et parlée. Par conséquent, puisque déjà la participation des Franco-Ontariens au secteur «primaire» subit une baisse (7,7 pour cent) et que les Franco-Ontariens ne veulent pas former le prolétariat ouvrier, il devient inévitable qu'ils veulent eux aussi, en masse, s'intégrer au secteur «tertiaire».

Comité franco-ontarien d'enquête culturelle, *op. cit.*, pages 37, 40-41.

questions

1. Définir: gestation, ramifier, système de valeurs, exigu, acculturé (acculturation), normes.
2. Quelles sont les caractéristiques de la société franco-ontarienne jusque durant les années trente?
3. Quels sont les effets de l'urbanisation sur le système culturel traditionnel des Franco-Ontariens?
4. Revoir la définition de acculturé (acculturation). Expliquer brièvement: «Aussi, sur le plan des valeurs, il (le Franco-Ontarien) est acculturé par le système juridique (ensemble de normes)».
5. Quelle est l'étape finale du processus d'acculturation?
6. Pourquoi, selon l'auteur, beaucoup de Franco-Ontariens en arrivent-ils à cette étape?
7. Pourquoi cette étape a-t-elle toujours préoccupé l'élite franco-ontarienne? Expliquer brièvement.
8. Où la communauté franco-ontarienne est-elle le plus acculturée?
9. Pourquoi, selon l'auteur, l'acculturation risque-t-elle d'augmenter?

document 149.
population de langue maternelle française,
de langue d'usage française et taux de rétention
du français, par région, Ontario, 1971

258

Divisions de recensement

	Langue maternelle française	Langue d'usage française	Taux de rétention %
Sud-Ouest			
1. Essex-Kent-Lambton (Windsor et Sarnia exclus) ¹	8 825	4 425	50
1a Windsor	23 125	10 205	44
1b Sarnia	3 005	1 555	52
Sous-total	34 955	16 185	46
2. Elgin-Middlesex-Oxford (London exclu)	1 430	635	44
2a London	3 100	915	30
Sous-total	4 530	1 550	34
3. Huron-Perth-Bruce-Grey	1 470	520	35
Total	40 955	18 255	45
Centre			
4. Norfolk-Haldimand-Brant Waterloo-Wellington-Dufferin	7 545	3 405	45
5. Simcoe	7 895	3 780	48
6. Niagara-Wentworth-Halton-Peel-York-Toronto-Ontario-Durham (St-Catharines/Niagara, Hamilton, Toronto, Oshawa exclus)	1 405	545	39

1 Il s'agit, dans tous les cas sauf Cornwall, Hawkesbury, Pembroke, Kapuskasing et North Bay, de la zone métropolitaine ou de l'agglomération des villes et non seulement de la ville légalement constituée.

6a) St-Catharines	16 545	10 720	65
6b) /Niagara			
6c) Hamilton	9 255	4 115	44
6d) Toronto	45 570	20 580	45
6e) Oshawa	3 190	1 580	50
Sous-total	75 965	37 540	49
7. Muskoka-Victoria-Haliburton-Peterborough-Northumberland	2 050	670	33
Total	93 455	45 395	49
Est			
8. Prince Edward-Hastings-Lennox-Addington-Frontenac (Kingston exclu)	2 405	955	40
8a) Kingston	1 935	715	37
Sous-total	4 340	1 670	38
9. Leeds-Grenville-Dundas	2 195	1 135	52
10. Stormont-Glengarry-Prescott (Cornwall et Hawkesbury exclus)	25 245	23 985	95
10a) Cornwall	18 165	14 860	82
10b) Hawkesbury	7 955	7 800*	98
Sous-total	51 365	46 645	91
11. Russell-Carleton (Ottawa exclu)	14 720	14 110	96
11a) Ottawa	96 895	82 115	85
Sous-total	111 615	96 225	86
12. Lanark-Renfrew (Pembroke exclu)	3 715	1 600	43
12a) Pembroke	1 680	945	56
Sous-total	5 395	2 545	47
Total	174 910	148 220	85

* Estimé d'après le taux de transfert linguistique dans la division de recensement de Prescott.

**document 149.
population de langue maternelle française,
de langue d'usage française et taux de rétention
du français, par région, Ontario, 1971 (suite)**

Divisions de recensement

	Langue maternelle française	Langue d'usage française	Taux de rétention %
Nord-Est			
13. Cochrane-Timiskaming (Timmins et Kapuskasing exclus)	36 110	32 590	90
13a Timmins	16 555	14 080	85
13b Kapuskasing	7 410	6 855	93
Sous-total	60 075	53 525	89
14. Nipissing-Sudbury (North Bay et Sudbury exclus)	31 670	27 145	86
14a North Bay	8 535	5 400	63
14b Sudbury	49 570	41 055	83
Sous-total	89 775	73 600	82
15. Parry Sound-Manitoulin-Algoma (Sault-Sainte-Marie exclu)	9 060	6 570	73
15a Sault-Sainte-Marie	4 460	2 215	50
Sous-total	13 520	8 785	65
Total	163 370	135 910	83
Nord-Ouest			
16. Kenora-Thunder Bay-Rainy River (Thunder Bay exclu)	6 935	3 860	56
16a } Thunder Bay	2 400	810	34
16b }			
Total	9 335	4 670	50
Total Ontario	482 025	352 450	73

Statistique Canada, Recensement de 1971, volume 1.3.

questions

Plusieurs exercices sont ici possibles.

1. Comparer les taux de rétention du français par régions, groupes de divisions de recensement ou milieux urbains choisis.
2. Comparer les taux de rétention des milieux urbains à ceux des groupes de divisions de recensement correspondants. Confirmer ou infirmer l'affirmation suivante: les taux sont moins élevés dans les villes.
3. À l'aide du document 130, comparer les taux de rétention aux pourcentages de population de langue maternelle française des régions, des groupes de divisions de recensement et des milieux urbains choisis. Tirer des conclusions.

document 150. la vie culturelle: Toronto en 1977

Toronto est une ville cosmopolite. Aussi peut-on parler d'une francophonie multiculturelle lorsqu'on se réfère à sa population d'expression française. Des Québécois, des Franco-Ontariens et des Canadiens-français d'autres provinces, en poste dans la fonction publique provinciale, les sociétés d'État, le monde de l'éducation etc., se regroupent autour de la paroisse St-Louis de France. Des Franco-Ontariens et des Acadiens de couches sociales moins fortunées sont établis depuis longtemps autour de la paroisse Sacré-Coeur. Les mondes du travail, de l'enseignement, de la fonction publique et de l'hôtellerie attirent aussi des francophones d'origine européenne ou nord-africaine.

À ce multiculturalisme francophone vient s'ajouter un nombre considérable de personnes pour qui le français est une langue seconde et qui peuvent participer, au moins en tant que consommateurs, aux activités francophones. Selon des statistiques du gouvernement ontarien, il y aurait 132,130 personnes dans le Toronto métropolitain qui se déclarent bilingues en anglais et français.

C'est dans cette francophonie aux cultures diverses que la radio et la télévision françaises de Radio-Canada trouvent un auditoire, que le bi-mensuel *Toronto-Express* compte des lecteurs, que cinq écoles primaires, une école secondaire et le Collège Glendon recrutent des élèves, et qu'un bon nombre d'organismes francophones trouvent des appuis (...).

(...)

Plusieurs organismes francophones de Toronto (...) se sont regroupés en un Conseil des organismes francophones du Toronto métropolitain ou COFTM. Depuis quelque temps déjà, le COFTM parraine diverses activités en français telles des expositions, ateliers, spectacles de théâtre ou de chansons (...).

Le COFTM a pris partiellement le relais de la Chasse-Galerie, organisme qui a oeuvré à Toronto et dans le Sud de la province pendant près de dix ans. Centre culturel abritant une galerie d'art, de nombreux ateliers et une librairie et offrant plusieurs services aux écoles anglophones de Toronto et des environs, il multipliait les événements propres à mieux faire connaître le Canada français. La Chasse-Galerie a dû ralentir considérablement ses opérations à l'automne de 1976 à cause de difficultés budgétaires, mais pendant toutes ses années d'activité, ce centre a indéniablement fait beaucoup pour encourager le développement des arts et faire connaître la culture canadienne-française, surtout dans les milieux anglophones. Les dirigeants de la Chasse-Galerie ont signifié leur détermination à continuer l'oeuvre entreprise, mais à une échelle moindre, en se limitant à la fonction de centre culturel avec une galerie d'art et des ateliers.

Né en 1967 de la rencontre d'amateurs de théâtre français, le théâtre du P'tit Bonheur s'est peu à peu transformé en théâtre professionnel. Face à une clientèle particulièrement variée, il cherche à composer un programme qui établit un équilibre entre l'interprétation de répertoire et la création. Le Collège Glendon, dans le cadre de son programme de théâtre français, offre aussi quelques spectacles. Enfin, Perds pas l'Nord Inc. monte des spectacles mi-théâtre, mi-cabaret qu'il destine à la tournée dans le Sud.

* * *

La diversité d'intérêts des francophones de la Ville-Reine, relativement peu nombreux, éparpillés géographiquement et aux origines culturelles bien variées, rend difficiles les projets communs. On ne doit pas s'étonner si la vie artistique et culturelle française de la capitale présente un caractère fragile, artificiel voire quelque peu exotique.

Groupe d'étude des arts dans la vie franco-ontarienne (Pierre Savard, président), *Cultiver sa différence*, Conseil des Arts de l'Ontario, 1977, pages 86-89.

questions

1. Pourquoi les auteurs utilisent-ils le terme «francophonie multiculturelle» pour décrire la population torontoise d'expression française?
2. Pourquoi, en ce qui concerne certaines activités, le COFTM a-t-il pris le relais de la Chasse-Galerie? Comment les activités de ces deux organismes se complètent-elles?
3. Quel équilibre le théâtre du P'tit Bonheur recherche-t-il? Expliquer.
4. Résumer les caractéristiques de la vie culturelle et artistique de la francophonie torontoise.

document 151.

la vie culturelle: le Sud en 1977

On peut identifier trois sous-régions où les francophones représentent une proportion respectable de la population. Le comté de Kent, la région métropolitaine du recensement de Windsor et l'agglomération de Sarnia forment la première. La deuxième correspond à la région métropolitaine de recensement de St. Catharines-Niagara et la troisième au comté de Simcoe. (...)

(...)

Le réseau scolaire n'atteint qu'une petite fraction des jeunes. Plusieurs localités n'ont obtenu l'école primaire française que récemment, tandis que d'autres la revendiquent encore. Sur ce territoire immense qui va de Brockville à Windsor on ne compte que trois écoles secondaires (*de langue française*), soit Étienne Brûlé de Toronto, Georges P. Vanier de Hamilton et Confédération de Welland. Dans huit autres écoles secondaires, il y a un programme plus ou moins développé de matières enseignées en français.

La radio et la télévision françaises de Radio-Canada atteignent la plupart des îlots francophones à partir de Toronto avec CJBC (radio) et CBLFT (télévision), et de Windsor avec CBEF (radio). Une feuille d'information, *Le Rempart*, paraît à Windsor à toutes les deux semaines. *Le Goût de Vivre*, journal mensuel, s'adresse à la population de la région de Lafontaine-Penetanguishene, tandis que *Hamilton-Express*, bimensuel dont le contenu diffère peu de celui du *Toronto-Express*, a vu le jour en novembre 1976.

Le club social francophone constitue l'équipement culturel le plus répandu chez les Franco-Ontariens du Sud. Trente-trois d'entre eux, de Brockville à Windsor, sont actuellement regroupés dans la Fédération des Clubs sociaux franco-ontariens, fondée depuis 1959, et comptant environ 8,000 membres actifs.

Les clubs sociaux du Sud se sont développés à partir du besoin des francophones de se récréer en français. Une activité sportive, par exemple les quilles, en fournit l'occasion. Une ligue est fondée et à la fin de la saison on fête les champions lors d'un banquet et d'une soirée de danse. Un club social se forme et se dote d'une structure capable d'organiser des activités sportives, sociales, culturelles et artistiques. Le nombre des membres s'accroît. Le club-type sert au besoin de groupe de pression, souvent de concert avec le conseil régional de l'ACFO, pour revendiquer une école, la radio ou la télévision françaises, ou des services bilingues. Aux danses viennent s'ajouter des spectacles musicaux et théâtraux et des cours-ateliers dans divers médiums artistiques. Parfois un centre culturel naît. Le club social peut aussi ouvrir un comptoir où on peut se procurer livres et disques français. Enfin, il organise à

l'occasion garderies et programmes d'activités pour les enfants: camps d'été, terrains de jeux, etc.

(...)

Les manifestations culturelles qui se déroulent en français sont souvent inspirées par le passé. Soirées «canadiennes du bon vieux temps», cafés-chantant et des chansonniers folkloristes sont en vogue parmi les gens d'âge mûr. On peut ainsi parler d'une «culture de souvenirs», qui fait renaître les activités culturelles typiques des lieux d'origine des participants, les paroisses agricoles du Québec ou du Nord ontarien. Le manque de contact avec la culture vivante canadienne-française aide à comprendre pourquoi la vie culturelle de groupe s'est ainsi folklorisée.

Quant aux jeunes, c'est surtout dans le domaine du théâtre qu'à Windsor ou à Welland, par exemple, certains d'entre eux ont exprimé de façon sporadique leurs inquiétudes quant à leur identité culturelle et leur aspiration à une vie culturelle plus ouverte au temps présent.

* * *

Gravitant surtout autour des clubs sociaux, les activités culturelles du Sud restent axées le plus souvent sur la «culture du souvenir». Elles constituent un puissant moyen de regrouper les Canadiens-français qui ont été élevés eux-mêmes dans cette culture. Cependant, ces activités offrent peu d'attraits à une jeunesse pour laquelle le français est le plus souvent devenu langue seconde et qui est essentiellement tournée vers une culture vivante véhiculée par les media des États-Unis voisins.

Groupe d'étude des arts dans la vie franco-ontarienne, *op. cit.*, pages 90, 94-96.

questions

1. Situer les trois sous-régions du Sud où la population francophone représente une bonne proportion de la population totale.
2. Ce texte date de 1977. Au moins une autre école secondaire de langue française s'est ajoutée depuis, à la suite des circonstances qui ont eu des répercussions dans toute la province et ailleurs. Préciser de quelle école il s'agit.
3. Quel est l'équipement culturel le plus répandu dans le Sud?
4. Décrire l'évolution typique d'un club social.
5. Que veulent signifier les auteurs par l'expression «culture de souvenirs»?
6. Pourquoi la jeunesse est-elle peu attirée par les activités culturelles françaises du Sud? Donner au moins deux raisons.

document 152. la vie culturelle: Sudbury en 1977

Pour expliquer la situation actuelle de Sudbury au plan artistique, il faut dire un mot d'un mouvement au début des années 1970 et dont les

retombées se font encore sentir, soit la Coopérative des artistes du Nouvel-Ontario: CANO. Né parmi un groupe d'étudiants universitaires et d'autres jeunes du Nord, ce mouvement est incontestablement le plus important effort collectif de créativité dans l'Ontario français des dernières années. Renforcé par l'apport des animateurs artistiques du vaste programme (*d'animation*) Opération-Ressources, il a inspiré un esprit nouveau aux jeunes artistes et son influence s'est fait sentir dans tous les arts. Il a amené l'artiste franco-ontarien à voir l'art et son rôle d'artiste dans une perspective nouvelle d'enracinement à son milieu. Et cette perception s'est étendue à la vision de la société tout entière. Les adeptes de CANO, plus nombreux que les seuls membres de la Coopérative, ont pris résolument le parti de parler des réalités quotidiennes qui les entouraient plutôt que d'exploiter la culture «classique» française ou québécoise.

Le mouvement déclenché par CANO a marqué l'activité artistique sudburoise depuis quelques années. Les créations du Théâtre du Nouvel-Ontario lui doivent beaucoup. Les Éditions «Prise de Parole», s'inspirant de la philosophie de CANO, croient aux poètes, dramaturges et romanciers du milieu ontarien qu'elles recrutent, encouragent et publient. La Galerie du Nouvel-Ontario prend pour ainsi dire la relève de la maison d'Earlton, où les artistes de CANO se regroupaient à l'origine. Ciné-Nord peut aussi être considéré comme une retombée de CANO, mais la réalisation la plus spectaculaire est sans contredit le groupe musical CANO — musique qui connaît actuellement un grand succès tant en Ontario qu'au Québec.

La Nuit sur l'Étang, «festival de la création franco-ontarienne», doit aussi à l'esprit du mouvement de CANO. Trois années de suite, la Nuit sur l'Étang a réuni chansonniers, poètes, monologuistes, groupes de musiciens, troupes de théâtre de tous les coins de la province. Elle a servi de centre de diffusion des créations théâtrales franco-ontariennes et aussi, à l'occasion, des oeuvres artistiques dans le domaine des arts visuels.

(...)

On ne saurait évidemment réduire toute l'activité culturelle sudburoise à l'action du mouvement de CANO. Des chansonniers comme Robert Paquette et François Lemieux se sont fait connaître par leurs efforts personnels.

Bien avant l'apparition de CANO, le Centre des jeunes et de la culture de Sudbury s'attachait à la promotion des arts visuels et d'interprétation. Fondé il y a plus d'un quart de siècle, ce centre de loisirs le plus renommé de l'Ontario français a beaucoup apporté aux générations successives de jeunes qui ont passé dans ses murs. Le Centre a aussi fourni une aide indispensable à l'aménagement de la Slague, salle de spectacle qui remplit une fonction essentielle dans une des villes les plus défavorisées du Canada en termes d'équipement culturel.

Le conseil régional de l'ACFO a lui aussi joué un rôle important à Sudbury dans la promotion d'activités culturelles et artistiques. Il a été impli-

qué dans l'organisation de soirées culturelles et de spectacles, en particulier dans celles de la Nuit sur l'Étang et du festival Spectrum. Il a assuré la coordination de trois Festivals des Arts populaires. C'est surtout dans l'animation communautaire qu'il concentre aujourd'hui ses efforts.

L'Université de Sudbury (*constituante de l'Université Laurentienne*) abrite les travaux du folkloriste Germain Lemieux qui y a établi son Centre franco-ontarien de folklore. Trente années de cueillette permettent maintenant de riches publications de contes et de chansons. On commence même à adapter ce matériel à des fins pédagogiques et on en découvre la valeur comme source de créations artistiques, au niveau du théâtre et de la chanson. Le Musée du Nouvel-Ontario, créé lui aussi par l'infatigable Père Lemieux, constitue une initiative unique en son genre. Il prolonge le travail du folkloriste de l'oral dans le domaine de la culture matérielle. Signalons que Sudbury est également le siège, depuis 1942, de la Société historique du Nouvel-Ontario, qui a fait beaucoup pour intéresser les Franco-Ontariens de cette partie de la province à leur patrimoine collectif.

* * *

Centre dynamique de création authentiquement franco-ontarienne et pouvant compter sur un bassin de population francophone respectable, Sudbury n'a pourtant encore jamais pu devenir la métropole culturelle ou le pôle d'attraction du Nord de l'Ontario. Ceci s'explique en partie par son milieu peu réceptif aux artistes et par l'exode des jeunes, et surtout des jeunes créateurs, vers Ottawa, les grands centres urbains du Sud ou le Québec.

Groupe d'étude des arts dans la vie franco-ontarienne, *op. cit.*, pages 73-76.

questions

1. Quelles sont les principales caractéristiques du mouvement CANO?
2. Nommer quelques-unes des activités que ce mouvement a inspirées.
3. Quels rôles a assumés le Centre des jeunes dans le milieu sudburois?
4. À l'aide de l'introduction de la section, préciser à quelle fonction générale de l'ACFO sont reliées les activités du conseil régional de Sudbury.
5. Décrire l'oeuvre accomplie par le Centre franco-ontarien de folklore. Selon les conseils de l'enseignant, lire et résumer un conte de la série: «Les Vieux m'ont conté . . .», publié par le folkloriste Germain Lemieux.
6. Dégager les deux principales conclusions des auteurs quant à la vie culturelle et artistique de Sudbury.

document 153. la vie culturelle: le Nord en 1977

Il est peu étonnant que la vie culturelle et artistique du Nord soit essentiellement liée aux institutions culturelles existantes, soit aux écoles

et aux centres culturels, car il y a peu d'autres institutions culturelles.

Les écoles secondaires de langue française ne sont pas nombreuses: seules les communautés de Kapuskasing, de Timmins, de New Liskeard, de North Bay et de Sturgeon Falls s'en sont dotées. C'est la formule de l'école secondaire mixte qui a prévalu ailleurs. Les centres culturels les plus développés se retrouvent généralement dans ces villes qui ont une école secondaire de langue française: le Centre régional des loisirs culturels à Kapuskasing, La Ronde à Timmins, les Compagnons des Francs Loisirs à North Bay et le Pavillon culturel de Nipissing Ouest à Sturgeon Falls. Ces centres culturels, comme ceux de Chapeau, Iroquois Falls ou de Kirkland Lake, constituent les maillons d'une chaîne fragile de diffusion de spectacles ou de films français.

Pour le chant choral et les ensembles musicaux, les écoles dominent, par exemple, à North Bay et à Kapuskasing. Par contre, le théâtre, à l'exception de l'école Thériault de Timmins (Les Flammèches), s'est surtout développé en dehors des institutions scolaires, par exemple, à Elliot Lake (Cercle Dramatonia), ou à Hearst (Fabrik à Pantouf). La Ronde de Timmins constitue le foyer d'arts visuels le plus actif du Nord.

Hearst a connu un développement culturel et artistique singulier en dépit de sa situation éloignée et de sa petite population de moins de 5,000 habitants. La présence depuis un quart de siècle d'un collège classique devenu Collège universitaire affilié à l'Université Laurentienne de Sudbury aide à comprendre cet état de fait. Ce collège a répandu le goût des choses artistiques dans ses murs et à l'extérieur, et, par son encouragement de la production locale autant que par son accueil des groupes ou des artistes du Québec, il a créé un marché artistique régional. Ce milieu a été particulièrement sensible au programme (*d'animation*) Opération-Ressources.

(...)

(...). Les plus actifs des leaders du Nord semblent (...) compter moins sur les organismes provinciaux et recherchent moins une solidarité culturelle dans l'ensemble du Nord. Ils s'attachent plutôt à réaliser des expériences qui répondent aux besoins immédiats du milieu, quitte à couvrir un champ limité. À leurs yeux, une seule réalisation concrète vaut plus pour affirmer le fait franco-ontarien que de multiples proclamations de grands principes.

(...)

La radio et la télévision francophones atteignent le Nord par le système de ré-émetteurs de la Société Radio-Canada, à partir de CJBC (radio) et CBLFT (télévision) de Toronto. La région du Timiskaming est reliée à Montréal ou à Ottawa. Un poste de radio privé (CFCL), affilié à Radio-Canada, diffuse aussi une programmation française dans le nord-est ontarien et le nord-ouest québécois à partir de Timmins. En ce qui a trait à la presse écrite, l'hebdomadaire *Le Nord* couvre la région Longlac-Hearst-Kapuskasing-Moonbeam, tandis que *Le Voyageur* de Sudbury et *Le Droit* comptent aussi quelques abonnés dans le Nord.

* * *

Protégé par l'isolement géographique et à juste titre fier de réalisations locales autour de foyers dynamiques comme le Collège de Hearst et La Pitoune au début des années 1970, ou le centre culturel La Ronde de Timmins, aujourd'hui, le Nord peut encore paraître le bastion de la francophonie ontarienne. Mais l'exode de ses jeunes vers Ottawa et les villes industrielles du Sud prive les communautés de forces de renouvellement. La dispersion sur un territoire immense et les publics réduits rendent difficiles les tournées artistiques propres à stimuler la vie culturelle locale. Le Nord ne saurait vivre replié sur lui-même et a besoin d'échanges avec d'autres régions pour enrichir et renforcer sa vie culturelle.

Groupe d'étude des arts dans la vie franco-ontarienne, *op. cit.*, pages 81-85.

questions

1. Définir le sens de «singulier» tel qu'employé au quatrième paragraphe. Pourquoi Hearst a-t-il connu un développement culturel et artistique singulier?
2. À quoi est surtout liée la vie culturelle et artistique du Nord?
3. Où se retrouvent, en général, les institutions culturelles les plus développées?
4. Résumer l'esprit qui semble animer les plus actifs leaders du Nord.
5. En quoi la situation de la presse écrite diffère-t-elle de celle des médias électroniques?
6. Sur le plan culturel et artistique, quel est le principal problème auquel le Nord a à faire face?

document 154. la vie culturelle: Ottawa en 1977

Au yeux du Franco-Ontarien venant d'ailleurs en province, Ottawa apparaît comme une ville de choix pour les francophones. Siège d'un gouvernement fédéral et d'une administration publique bilingue où il est possible de travailler en français, la municipalité d'Ottawa elle-même est officiellement bilingue. La ville de Vanier, qu'il faut distinguer d'Ottawa, est majoritairement francophone. Sur le plan académique, la région compte sept écoles secondaires françaises et deux institutions d'enseignement supérieur officiellement bilingues: l'Université d'Ottawa, où les facultés des arts, des sciences sociales et de l'éducation sont à prédominance francophone, et le Collège Algonquin.

Sur le plan culturel et artistique, Ottawa offre au Centre National des Arts un grand choix de spectacles en français, tandis que la Galerie Nationale des Arts et le Musée de l'Homme organisent des expositions d'oeuvres françaises ou canadiennes-françaises. Le Secrétariat d'État, la Bibliothèque Nationale, la Commission de la Capitale Nationale, la municipalité, les ambassades des pays francophones, l'Alliance française, la Société Radio-Canada et l'Office National du Film présentent

des manifestations artistiques et culturelles en français. Les francophones peuvent aussi profiter de spectacles de chansonniers à Camp Fortune ou à l'Astrolabe, de festivals de films français et des événements culturels français dans le cadre de Festival Canada, l'Exposition du Canada central, etc.

(...)

L'image première qu'évoque Ottawa pour le Franco-Ontarien d'ailleurs en province est donc celle d'une métropole où les francophones sont comblés tant par la variété que par le nombre des activités sociales, culturelles et artistiques, dans leur langue.

Cette vision de la francophonie d'Ottawa est, en fait, quelque peu fautive. La mentalité que l'on retrouve dans divers échelons de bilinguisme institutionnel fédéral, le milieu universitaire, les cercles diplomatiques et d'autres milieux relativement privilégiés est celle d'une francophonie internationale de Paris, Montréal ou Québec. C'est une francophonie somme toute artificielle: elle n'est pas enracinée en terre ontarienne, elle n'a pas d'attaches locales, elle est en perpétuel transit.

En marge de cette francophonie en transit, il existe cependant une autre francophonie, pour laquelle la ville d'Ottawa est le milieu de vie quotidien, milieu où elle est née ou qu'elle a adopté, et qui a son propre dynamisme et sa propre vie économique, sociale et culturelle.

(...)

La vie culturelle et artistique francophone de la région métropolitaine d'Ottawa apparaît très diversifiée. Les paroisses et les écoles restent des milieux de rencontres et des foyers d'activités, de même que les nombreux clubs sociaux, clubs d'âge d'or, associations locales et comités de citoyens. Au centre Le Patro se retrouvent aussi bien les enfants que les groupes d'âge d'or pour participer aux programmes sportifs et socio-culturels. (...) Le conseil régional Ottawa-Carleton de l'ACFO, en collaboration avec de multiples organismes locaux, tel l'Institut culturel et social de Vanier, a organisé en 1977, à partir de l'expérience des semaines françaises des années passées, un Festival franco-ontarien qui a remporté un vif succès.

Des groupes de théâtre s'orientent non plus seulement vers un répertoire classique, mais aussi du côté de la création, collective ou individuelle, à partir des données du milieu: les efforts du groupe du Théâtre de la Corvée témoignent fort bien de cet esprit. L'Atelier mise sur l'ouverture de la salle de la Place du marché pour offrir une programmation à teneur régionale en collaboration avec la Compagnie des Filles du Roy et la Coopérative des Chansonniers de l'Outaouais. La Compagnie des Lutins, troupe de théâtre de tournée, produit des spectacles pour enfants. L'Université d'Ottawa, par ses divers programmes d'animation communautaire et culturelle tels la Comédie des Deux Rives, une troupe du Département de théâtre français, et les spectacles organisés à l'Agora et l'Odéon, s'ouvre de plus en plus à la communauté francophone. Le Collège Algonquin et le Cégep de l'Outaouais à Hull effectuent une démarche parallèle, sinon plus active. (...)

Dans le domaine des arts visuels, de plus en plus d'artistes exposent leurs oeuvres (...).

La radio et la télévision s'ouvrent peu à peu à la réalité régionale en présentant quelques productions outaouaises de théâtre, de musique et de chansons. La télévision communautaire offre aussi des possibilités de ce genre. De rares cinéastes ont même quelques productions à leur crédit.

Au plan de l'expression littéraire, des périodiques comme *La Pulpe-Graffiti* et *Ovul* ont disparu. Il y a néanmoins quelques publications à compte d'auteur et la revue *Ébauches* se fait de plus en plus l'écho de la vie artistique des Francophones de toute la province.

* * *

On peut donc conclure qu'il existe à Ottawa une véritable francophonie outaouaise, enracinée dans le vécu social et culturel du milieu, et qui se manifeste sur le plan artistique de façon créatrice et variée. C'est bien à cet égard qu'Ottawa peut être considérée la métropole culturelle des Franco-Ontariens.

Groupe d'étude des arts dans la vie franco-ontarienne, *op. cit.*, pages 57-63.

questions

1. Résumer l'image première que se fait d'Ottawa un Franco-Ontarien d'une autre région de la province.
2. Pourquoi cette vision est-elle quelque peu fautive?
3. Le centre Le Patro est situé dans la Basse-ville d'Ottawa. Quel rôle a-t-il dans la vie communautaire de ce secteur le plus francophone de la ville?
4. À qui revient l'initiative du Festival franco-ontarien annuel?
5. Quelle orientation prennent les groupes de théâtre? Expliquer: «théâtre de répertoire classique» et «théâtre de création».
6. De quelles façons les institutions d'enseignement postsecondaire contribuent-elles à la vie culturelle?
7. Résumer la conclusion des auteurs.

document 155. la vie culturelle: l'Est en 1977

Même dans les centres plus industrialisés de Cornwall et de Hawkesbury, l'activité culturelle et artistique se situe le plus souvent dans un contexte récréatif et événementiel. La fête-événement y occupe une place importante. Si la région dispose de peu de structures permanentes, elle anime par contre beaucoup de foires agricoles et artisanales, festivals, carnivals, fêtes commémorant la fondation des villages et «semaines françaises». (...)

(...)

La fête-événement est caractérisée par l'aspect communautaire, la spontanéité et l'enthousiasme. Beaucoup lui reprochent ses spectacles du style des émissions de variétés de la télévision, ou encore son manque d'imagination créatrice. Il est vrai que l'artisanat ne se dégage pas toujours des stéréotypes du castor ou de la feuille d'érable, et que les galas artistiques véhiculent un répertoire trop calqué sur les grands succès internationaux. Il n'en demeure pas moins que l'expression artistique y est très présente et qu'elle est partagée par un grand public. La fête-événement peut également faire connaître des initiatives structurées de façon plus permanente, tels les centres culturels la Ste-Famille et le Chenail, l'Association musicale de Prescott-Russell, le Franco-Centre de Cornwall, ou encore la troupe de théâtre «Les Taro-Ristes» de Rockland. La fête-événement, comme par exemple la Fête d'Automne à Plantagenet, regroupe aussi des artistes et des artisans venus partager leur expérience dans des ateliers ouverts à tous les intéressés.

À Rockland, le Centre la Ste-Famille, né d'une initiative de membres de *Cinésources 10*, est devenu un centre communautaire et culturel des plus actifs. Le style de contre-culture qu'il s'est donné à ses débuts a effrayé quelques-uns, mais il a su néanmoins attirer une participation considérable du milieu, en particulier de la Commission des écoles catholiques de Prescott et Russell, puis du Service des Loisirs de Rockland. C'est d'ailleurs de concert avec le Service d'animation communautaire et d'éducation permanente du Collège Algonquin, qui est particulièrement actif dans les comtés de Prescott-Russell, que ce centre a organisé des ateliers de poterie, céramique, peinture, tissage, sérigraphie, etc., permettant ainsi le renouvellement et le développement de l'activité artisanale.

Plusieurs réalisations sont plus ou moins directement liées à l'action du Centre La Ste-Famille et de son équipe: la fondation d'un journal mensuel, *Bonjour Chez-Nous*, dans le canton de Clarence, qui vient s'ajouter à l'hebdomadaire *Le Carillon* d'Hawkesbury couvrant tout l'Est, la formation d'une troupe de théâtre communautaire «Les Taro-Ristes», et, enfin, la production de deux disques faisant connaître les compositions du guitariste Richard A. Séguin. À Hawkesbury, Le Chenail veut assumer un rôle semblable à celui du Centre La Ste-Famille, y ajoutant la promotion de chansonniers par sa boîte à chanson.

(...)

* * *

Nous avons donc vu que c'est principalement dans le cadre des fêtes populaires que s'inscrit l'activité culturelle et artistique de l'Est. Bien que ces fêtes-événements soient irrégulières, elles ont néanmoins encouragé la mise sur pied de structures plus permanentes telles les centres culturels, les groupes de théâtre, et les associations musicales. Soulignons que l'appui donné par le Collège Algonquin aux efforts artisti-

ques de cette région constitue un bel exemple d'engagement efficace d'une institution d'enseignement dans la communauté.

Groupe d'étude des arts dans la vie franco-ontarienne, *op. cit.*, pages 66-69.

questions

1. Définir: événementiel. Pourquoi l'activité culturelle et artistique se situe-t-elle en général dans un contexte récréatif et événementiel?
2. Quelles sont les principales caractéristiques d'une fête-événement? Que lui reprochent cependant les auteurs?
3. Qu'est-ce qui différencie les centres culturels des fêtes-événements?
4. À l'aide de la description des activités dues à l'initiative du centre La Ste-Famille, discuter: «Un centre culturel peut être un puissant centre d'animation dans une communauté.»
5. Résumer la conclusion des auteurs.

des prises de conscience

Les activités socio-culturelles, stimulées par la disponibilité relative de nouvelles ressources, ont, à leur tour, provoqué diverses prises de conscience dans la collectivité franco-ontarienne. Au terme des années soixante-dix, on peut en dégager les grandes lignes.

Le monde de l'éducation est l'un des premiers domaines où se sont manifestées de nouvelles prises de conscience. Quoique épisodiques et bien vivantes dans certaines régions de la province, les luttes pour l'obtention d'écoles ont largement fait place à d'autres revendications. Aux yeux d'un nombre croissant de parents et d'élèves, il importe de protéger le caractère francophone des écoles de langue française. Si l'école primaire veut demeurer un moyen de maintenir et de développer l'identité culturelle, elle ne saurait en même temps servir d'école d'immersion à des anglophones désireux de faire apprendre le français à leurs enfants. De même, la formule de l'école secondaire bilingue, où élèves francophones et anglophones reçoivent leur enseignement dans des cours parallèles, soulève de plus en plus de critiques. On lui reproche, même là où la proportion de francophones est forte, de limiter l'utilisation du français aux seules périodes de classes et de ne pas favoriser l'épanouissement des élèves dans leur langue et leur culture. De plus en plus de citoyens préconisent donc des conseils scolaires de langue française homogènes qui permettent le contrôle complet de leurs écoles. Au niveau postsecondaire, l'accessibilité à des programmes complets d'études techniques et scientifiques en français compte parmi les priorités.

Déclenchées au milieu des années soixante-dix par le mouvement *C'est l'temps . . .*, dont les membres passent quelques jours en prison pour avoir protesté

contre les contraventions unilingues anglaises, les revendications se font pressantes dans le domaine de l'administration judiciaire. Cette prise de conscience, bientôt partagée par d'autres organismes franco-ontariens, provoque l'utilisation progressive du bilinguisme dans les cours de justice. Avec la collaboration du gouvernement fédéral en ce qui a trait à la cour criminelle, le gouvernement ontarien étend peu à peu les services bilingues aux cours familiale et juvénile dans les régions à forte concentration de population francophone. Dans cette même poussée et dans ces mêmes régions, la signalisation routière devient bilingue. Formulaires et publicité concernant maints aspects de l'administration gouvernementale, tels que loisirs, chasse et pêche, loteries, etc., deviennent disponibles en français.

Le domaine de la santé et des services sociaux et communautaires n'échappe pas à ces nouvelles prises de conscience. Des rapports, tels que celui du Comité d'action sur les services de santé en langue française, amènent le gouvernement ontarien à répondre progressivement aux besoins de la population francophone. Des revendications se font pressantes en ce qui concerne les services familiaux, l'aide à l'enfance, les services de garderies, le statut de la femme francophone et les services aux citoyens âgés.

De fait, ces prises de conscience nourrissent dans bien des milieux franco-ontariens une vision nouvelle de l'avenir. Jusqu'à tout récemment, proposent certains analystes de la situation franco-ontarienne, l'accent a été mis sur l'obtention du français. Il importe désormais de placer l'accent sur la création et l'obtention de meilleures conditions d'existence. En somme, il faut insister sur la qualité de la vie — ce qui inclut la dimension linguistique — au point de vue économique, social, communautaire et culturel. Ainsi, poursuivent ces analystes, la qualité de la vie qui, pour le Franco-Ontarien, inclut sa dimension linguistique, devient un objectif qui non seulement vise tous les domaines, mais est aussi partagé par maints autres groupes de revendications dans la société, groupes qui peuvent devenir des alliés.

Ces diverses prises de conscience et cette vision de l'avenir semblent sous-tendre de plus en plus l'affirmation politique des Franco-Ontariens. Celle-ci est bien représentée dans un mémoire de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) intitulé: *Mémoire des Franco-Ontariens sur la reconnaissance de leurs droits fondamentaux, présenté au gouvernement de l'Ontario, le 10 mai 1978*. Asorti d'une déclaration de principes, il réclame une loi-cadre reconnaissant au français un statut officiel et précise, quant à la qualité de vie, les services devant être offerts au point de vue social et juridique dans des régions désignées, dans les municipalités et dans l'administration provinciale en général. De même, à l'échelon national, au moment où le Canada cherche à résoudre la plus importante crise politique de son histoire, les porte-parole franco-ontariens participent aux revendications de la Fédération des francophones hors-Québec (FFHQ), fondée en 1975. Ayant décrit la situation des Franco-Canadiens minoritaires dans les deux volumes *Les Héritiers de Lord Durham* (1977), la FFHQ conclut à la nécessité que les différents échelons de gouvernement élaborent, avec la participation des francophones hors Québec, une politique globale de développement des communautés francophones hors Québec. Dans son livre *Pour ne plus être . . . sans pays* (1979), la Fédération réclame une charte des droits des minorités à être inscrite dans une nouvelle constitution canadienne. L'avenir réservé à ces affirmations politiques demeure inconnu.

Dans un texte de 1978, Rémy Beauregard, ex-secrétaire général de l'ACFO, résume quelques conditions qui pourraient assurer l'épanouissement collectif des Franco-Ontariens. Un autre texte expose les principaux aspects de la politique globale réclamée par la Fédération des francophones hors-Québec.

document 156. pour l'épanouissement collectif des Franco-Ontariens

En tout premier lieu, il est urgent que les Franco-Ontariens contrôlent leurs moyens d'éducation. À ce jour, ce contrôle nous a échappé et toutes les décisions qui nous concernent, en éducation, sont prises par la majorité. L'établissement de Conseils scolaires de langue française et, pourquoi pas, d'une université de langue française sont autant d'exemples du type de contrôle envisagé.

La reconnaissance par les lois ontariennes du fait français est le deuxième instrument envisagé comme moyen de développement des Franco-Ontariens. Malgré les efforts déployés par le gouvernement de Queen's Park, au cours des années, nous sommes encore très loin de la parité dans les services publics là où nous sommes présents. De plus, les quelques améliorations qui ont été apportées au chapitre des services publics en français sont le résultat de décisions administratives qui pourraient être renversées à n'importe quel moment. La reconnaissance officielle et légale du français serait un atout dans nos efforts de promotion auprès des jeunes. Pour se développer, le français doit avoir une place à l'extérieur de ses foyers traditionnels que sont l'école, la paroisse et la maison.

Un réseau de communication, en radio et télévision, véritablement d'esprit et de contenu franco-ontarien constituerait le seul lien permettant aux francophones de l'Ontario de se connaître et d'échanger. À ce jour, les stations de radio de la Société Radio-Canada, tout en ayant augmenté leur programmation régionale, ne sont pas intégrées en un seul réseau. À la télévision d'État, le contenu franco-ontarien est à peu près inexistant sauf pour quelques heures de nouvelles régionales par semaine. Un réseau franco-ontarien de radio et de télévision nous permettrait à nous aussi «de s'parler».

Une politique de bilinguisme institutionnel n'est pas suffisante pour permettre le plein épanouissement de la communauté franco-ontarienne. Tel que nous l'avons mentionné dans *Les Héritiers de Lord Durham*, une politique gouvernementale de développement des collectivités francophones hors Québec est d'une urgente nécessité. Nos propres efforts de maintien de la vie française devront être appuyés par une volonté sentie et constante de la majorité pour qui notre présence doit être un atout plutôt qu'un handicap. Entourés de 250 millions d'anglophones, nous ne pouvons résister à l'assimilation par notre seule volonté et par nos propres moyens, la majorité doit nous y aider.

L'économie a été le secteur de notre vie communautaire dont nous nous sommes peu occupés à date. Trop pris à assurer la survie de nos écoles et à contrer les innombrables assauts de l'assimilation, nous n'a-

vons jamais pris le temps de nous arrêter pour penser à notre développement économique. Les quelques réussites enregistrées dans le domaine de la coopération demeurent marginales, sauf peut-être pour les Caisses populaires. De plus, nous sommes à même de constater que les régions où les Franco-Ontariens sont concentrés, soit l'est et le nord-est ontarien, sont des régions économiquement défavorisées. Une fois que cet éveil se sera fait, chez nos concitoyens, nos dirigeants politiques devront les soutenir par l'adoption de mesures aptes à favoriser le développement économique de ces deux régions.

Est-il permis de penser que l'avenir des Franco-Ontariens sera assuré si les conditions décrites ci-haut sont remplies et si les moyens nécessaires à notre épanouissement collectif sont donnés?

Beauregard, Rémy, *Pour consacrer dans les faits la dualité nationale*, dans *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 1, «Les Franco-Ontariens à l'heure de l'indépendance», Sudbury, Institut franco-ontarien, 1978, pages 66-68.

questions

1. Énumérer cinq conditions qui, selon l'auteur, contribueraient à assurer l'avenir des Franco-Ontariens.
2. Laquelle lui semble la plus urgente? Pourquoi?
3. Pourquoi les améliorations apportées dans les services publics en français lui apparaissent-elles fragiles? Quelle solution propose-t-il?
4. Un bilinguisme institutionnel signifie essentiellement bilinguisme au niveau des institutions ou organismes gouvernementaux. Pourquoi un tel bilinguisme n'est-il pas suffisant, selon l'auteur? Que faut-il de plus?
5. Sur le plan économique, que constate l'auteur? À qui revient la responsabilité de remédier à cette situation?
6. Parmi ces cinq conditions de l'épanouissement collectif, laquelle vous semble la plus importante? Discuter et proposer d'autres conditions.

document 157. pour une politique globale de développement des francophones hors Québec

Une politique globale

La conclusion principale des deux rapports *Les Héritiers de Lord Durham* est qu'il fallait que les différents paliers de gouvernement arrivent à l'élaboration d'une politique globale de développement des communautés francophones hors Québec, une politique globale, précise, cohérente et définitive.

Une politique globale, c'est une politique couvrant un éventail complet de solutions à un problème particulier. Les solutions sont définies en termes de résultats concrets à atteindre.

C'est énorme ce que nous demandons. Nous en sommes conscients.

Le Canada est-il un pays où les deux peuples fondateurs, l'un français, l'autre anglais, peuvent vivre d'égal à égal, dans l'harmonie? Nous nous posons sérieusement la question. La crise de l'unité canadienne n'est pas étrangère à notre interrogation. Le gouvernement canadien est-il prêt à prendre les grands moyens pour remédier à cette crise de l'unité nationale?

Si oui, il faudra qu'il comprenne que ce n'est qu'«une politique *globale*, et nous insistons sur ce mot, de développement des communautés francophones hors Québec» qui saura redresser une situation d'inégalité pour les francophones, une situation qui, si elle persiste, fera chanceler sans aucun doute l'unité du pays.

Une politique partielle pour les communautés francophones reflétera une continuation de l'attitude inacceptable des gouvernements et signifiera le dépérissement de nos communautés ou leur anéantissement complet. Jusqu'à maintenant, le gouvernement fédéral a cru bon de n'instaurer qu'un programme et d'y ajouter quelques mesures pour le «bien être» des francophones hors Québec. Ce qui est loin d'être suffisant.

Le développement des communautés francophones hors Québec

La politique globale, précise et cohérente que nous exigeons est une politique de développement des communautés francophones hors Québec, c'est-à-dire une politique qui couvre tous les secteurs de la vie communautaire.

Cette demande est loin d'être révolutionnaire. Au contraire, on nous a même laissé croire que c'était un objectif des gouvernements.

En effet, en 1968, Gérard Pelletier, alors qu'il était Secrétaire d'État, parlait de deux sociétés majoritaires d'un bout à l'autre du pays. Il fallait que les gouvernements nous donnent les droits de cité, réels et vécus, pour vivre en majorité. «Nous avons droit, avait-il dit, de vivre à la même heure que nos frères du Québec, de nos parents d'Europe . . .»

Non seulement la politique de développement est légitime, mais elle est nécessaire, et pour nous, et pour le pays entier.

Voici des exemples de ce que nous entendons par le développement de nos communautés.

- La maîtrise de nos moyens d'éducation: l'obtention de conseils scolaires homogènes par exemple.
- La mise sur pied des conseils économiques régionaux. L'instauration de trois centres de production de radiodiffusion (radio et télévision): un dans les Maritimes, un pour l'Ontario et un pour l'Ouest, au lieu de se faire parachuter trop d'émissions du Québec.

- Des garderies et maternelles pour assurer le loisir de nos jeunes.
- Des hôpitaux où l'on peut se faire soigner en français, etc.

En fait, ce que nous demandons, c'est de pouvoir vivre en français. Une politique globale c'est ça. Il faudra prendre le taureau par les cornes pour redresser les injustices que nous subissons depuis trop longtemps.

Aussi, nous croyons que nul autre que nous connaissons mieux nos véritables problèmes et les solutions qui s'imposent.

C'est pourquoi nous sommes arrivés à la conclusion que nous devons être présents à toutes les étapes de l'élaboration de la politique globale de développement des communautés francophones hors Québec ainsi que de son implantation. Pour se faire, nous croyons qu'une structure spéciale doit être mise sur pied: nous avons demandé la formation d'une commission permanente où des représentants de la communauté hors Québec devraient siéger avec des représentants élus du gouvernement. Ainsi notre participation assurera notre *input* que nous considérons vital pour mieux desservir nos communautés. Cette participation directe empêchera le gouvernement de faire de fausses manœuvres en établissant des politiques qui ne répondent pas à nos véritables besoins, comme cela s'est fait dans le passé.

Il ne s'agit donc pas de remplacer les députés élus, ni de prendre les décisions à la place du Cabinet fédéral, mais plutôt de travailler avec nos élus en vue de recommander les meilleures solutions possibles au Cabinet.

Par le passé, nous avons été tenus à l'écart des grandes décisions qui nous touchaient. Nos représentants élus, les députés francophones hors Québec qui sont tout au plus une douzaine, ont d'autres responsabilités que de défendre uniquement la «francophonie». D'ailleurs, ils ne s'en cachent pas. Certains d'entre eux sont même gênés de se montrer trop favorables à la cause des francophones de peur d'un certain *backlash* des électeurs anglophones de leur circonscription.

Et c'est ce que nous voulons faire comprendre aux gouvernants qui, jusqu'à maintenant, n'ont donné aucun signe réceptif à notre requête. Nous voulons nous mêler de nos affaires!

Fédération des francophones hors Québec (FFHQ), *Nous voulons vivre en français*, dans *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 1, «Les Franco-Ontariens à l'heure de l'indépendance», Sudbury, Institut franco-ontarien, 1978, pages 57-61.

questions

1. Pourquoi, selon la Fédération des francophones hors Québec, faut-il une politique globale et non partielle à l'endroit des minorités? Expliquer brièvement.
2. En quoi devra principalement consisté cette politique? Donner un exemple.
3. Qui aura la responsabilité d'élaborer cette politique?

4. Pourquoi la participation des francophones minoritaires est-elle si importante dans l'élaboration et l'implantation de cette politique? Donner deux raisons.
5. Par quelle expression la Fédération résume-t-elle l'affirmation politique des francophones hors Québec?

lectures suggérées

CHOQUETTE, Robert, *L'Ontario français, historique*, Montréal, collection «L'Ontario français», Études Vivantes, 1980, chapitre 10.

VALLIÈRES, Gaetan et VILLEMURE, Marcien, *Atlas de l'Ontario français*, Montréal, collection «L'Ontario français», Études Vivantes, 1980.

tableau d'équivalences des anciennes mesures et des unités monétaires*

I. anciennes mesures françaises (utilisées jusqu'à la Conquête)

mesures de longueur

un pied	0,33 m
une brasse (cinq pieds)	1,63 m
un arpent linéaire (trente-six brasses)	58,32 m
une lieue (quatre-vingt-quatre arpents linéaires)	4 898 m

mesures de superficie

un pied carré	0,1 m ²
un arpent	0,34 ha

mesures de masse

une livre (seize onces)	0,49 kg
un ballot de peaux de castor	58,8 kg
quarteron	voir note

mesures de volume

un boisseau	13 l
un minot (trois boisseaux)	39 l

note: un quarteron semble vouloir définir une proportion plutôt qu'une mesure; ainsi, un quarteron de poudre équivaut, selon le contexte, à un quart de livre (0,12 kg) ou à un quart de baril (entre 20 et 25 kg) de poudre.

* Il est très difficile de trouver des valeurs équivalentes exactes pour les anciennes unités de mesures. Celles-ci ont varié selon les époques et même les endroits; aussi les équivalences métriques que nous leur assignons ici comportent des approximations. Il en est de même des équivalences monétaires qu'il est presque impossible de comparer avec des monnaies actuelles. C'est pourquoi nous avons préféré expliquer le pouvoir d'achat de ces monnaies. Précisons de plus qu'en Nouvelle-France les unités monétaires ont surtout une valeur nominale, beaucoup d'achats et de ventes s'effectuant par troc.

mesures de capacité

une pinte	0,93 l
un pot (deux pintes)	1,86 l

unités monétaires

un écu	trois livres
une livre	vingt sols
un sol (ou sou)	douze deniers
— en 1642, un charpentier engagé (donc, généralement logé et nourri par son employeur) gagne 120 livres par année; un maçon engagé gagne 100 livres et un laboureur engagé 75 livres par année;	
— un voyageur engagé faisant la traite des fourrures gagne, à la fin du XVII ^e siècle, entre 150 et 200 livres par année;	
— en 1654, une livre de castor est estimée à 4 livres et une robe à 35 livres;	
— en 1658, une terre de trente arpents, à Montréal, se vend 800 livres;	
— en 1669, un canot d'écorce s'achète 80 livres;	
— en 1724, une livre du meilleur castor gras vaut 4 livres; une livre de castor sec, 2 livres 10 sols;	
— en 1726, une marmite coûte environ 15 livres, un drap de lin 9 livres, une vache 25 livres.	

II. anciennes mesures anglaises**mesures de longueur**

un pouce (<i>inch</i>)	2,54 cm
un pied (<i>foot</i>)	0,3 m
une verge (<i>yard</i>)	0,91 m
une perche (<i>rod</i> — seize pieds et demi)	5,03 m
un mille (<i>mile</i> — cinq mille deux cent quatre-vingts-pieds)	1,6 km

mesures de superficie

un pied carré	0,09 m ²
un acre	0,41 ha

mesures de masse

une once (<i>ounce</i>)	24,35 g
une livre (<i>pound</i> — seize onces)	0,45 kg
une tonne (<i>ton</i> — deux mille livres)	9 000 kg

mesures de volume

un pied cube	28,32 cm ³
une verge cube	0,76 m ³
un boisseau (<i>bushel</i>)	36,37 l

mesures de capacité

une once (<i>ounce</i>)	28,41 ml
une chopine (<i>pint</i>)	0,57 l
une pinte (<i>quart</i>)	1,14 l
un gallon	4,56 l

unités monétaires

(entre 1760 et 1850)

une livre sterling (*sterling pound*)

20 shillings

un shilling

12 pence

(après 1850)*

un dollar

100¢

une livre sterling valait, en 1850

4,86 \$

note: en souvenir de nombreuses monnaies qui ont circulé en Nouvelle-France, les Canadiens français emploient parfois le mot *piastre* comme synonyme de dollar, *sou* comme synonyme de cent ou encore l'expression *trente-sous* pour signifier une pièce de vingt-cinq cents.

* Le Canada adopte à cette époque un système monétaire décimal. Bien que ce système soit encore en vigueur aujourd'hui, le dollar d'il y a cinquante ou cent ans n'a pas la même valeur que le dollar d'aujourd'hui: son pouvoir d'achat (c'est-à-dire la qualité ou la quantité de biens et services qu'il peut acheter) n'est pas le même. Pour trouver une équivalence en monnaie actuelle, il faut tenter d'évaluer les montants des salaires et les prix des biens à l'époque que l'on veut étudier aux salaires que rapportent des emplois équivalents et aux prix que coûtent des biens équivalents aujourd'hui.

Achévé de composer par Caractéra Inc.
et d'imprimer par Imprimerie Laflamme Ltée
sur papier Rolland
et relié par Imprimerie Laflamme Ltée

La collection «L'Ontario français» comprend les ouvrages suivants:

L'Ontario français, historique, R. Choquette

L'Ontario français par les documents, G. Vallières

L'Ontario français par l'image, J. Grimard

Toponymie française en Ontario, A. Lapière

La voix de l'Ontario (1913-1920), G. Vallières

La voix de l'Ontario, guide d'utilisation, G. Vallières et P. Savard

Atlas de l'Ontario français, G. Vallières et M. Villemure

ISBN 2-7607-0055-0



Éditions Études Vivantes